

Projet social

CENTRE SOCIAL DU CIAS CARMAUSIN-SÉGALA

2023 - 2027





CENTRE SOCIAL DU CIAS CARMAUSIN-SÉGALA

Accueil : Bâtiment L'ANNEXE

53bis avenue Boulloc Torcatis 81400 Carmaux

Siège social : 2 rue du Gaz 81400 Carmaux

Site internet : www.carmausin-segala.fr

Facebook : Page Centre social Carmausin-Ségala



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Préambule.....	6
----------------	---

I. LE CENTRE SOCIAL ET SON ENVIRONNEMENT 9

1.1 L'animation de la vie sociale sur le territoire de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala 9

1.1.1 Historique, outil de compréhension.....	9
1.1.2 Une nouvelle convention cadre : la CTG	10
1.1.3 Une gestion directe pour quoi faire ?.....	12
1.1.4 L'articulation du centre social avec les services existants de la 3CS	14

1.2 L'environnement du centre social (les données froides) 17

Le territoire d'intervention du centre social	17
Zonage en bassin de vie, bassin d'emploi et zone d'emploi	17
La population du territoire de la 3CS, public cible du centre social.	19
Les ressources locales du territoire de la 3CS	30

1.3 Le centre social du CIAS Carmausin-Ségala 36

1.3.1 Un centre social, qu'est-ce que c'est ?.....	36
1.3.2 Le centre social participatif du CIAS, quelles intentions ?.....	38
1.3.3 La fonction d'accueil, la mission phare du centre social	42
1.3.4 L'équipe.....	44
1.3.5 Les bénévoles et le bénévolat au centre social	45
1.3.6 Les partenaires.....	49
1.3.7 Les publics accueillis	51
1.3.8 Les ressources matérielles et logistiques	52
1.3.9 La gouvernance	53

II- LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ DE TERRITOIRE 61

2.1 La méthodologie 61

Accompagnement d'Accolades.....	61
L'approche orientée changement	62
Frise chronologique de l'élaboration du projet social.....	63

2.2 Les éléments du diagnostic partagé (les données chaudes) 65

2.2.1 Les temps de recueil des données.....	65
2.2.2 Les données chaudes	68

III- LE PROJET SOCIAL 112

3.1 Le projet d'animation globale 2023-2027 112

3.1.1 Synthèse des données froides et des données chaudes du diagnostic : les principaux constats 112

3.1.2 Les chemins de changement 114

3.2 Le projet d'animation collective famille 2023-2027 135

3.2.1 Un projet d'animation collective famille qu'est-ce que c'est ? 135

3.2.2 Les constats du diagnostic sur la thématique 138

3.2.3 Les chemins de changement 148

3.3 L'évaluation permanente et consolidée..... 166

3.3.1 Sens et finalité de l'évaluation 166

3.3.2 Le suivi-évaluation..... 167

Annexes 169

1. Le plan d'action du projet d'animation globale
2. Le plan d'action du projet d'animation collective Famille
3. La charte des centres sociaux



Préambule

Préambule

La Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS) exerce une compétence intercommunale d'action sociale. Celle-ci comprend l'animation de la vie sociale dont la mise en œuvre était confiée depuis des années à deux centres sociaux agréés par la CAF du Tarn : le centre social de l'association Ségaliens et le centre social de la mairie de Carmaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la 3CS met en œuvre l'animation de la vie sociale sur son territoire en régie directe. Ainsi, les deux centres sociaux ont été transférés au sein du Centre Intercommunal d'Action Sociale Carmausin-Ségala (CIAS) pour ne créer qu'une seule et même structure couvrant les 31 communes du territoire.

Ce nouveau portage du centre social a entraîné de profonds changements tant pour les équipes professionnelles, que pour les bénévoles, les habitant.e.s, les partenaires et les élu.e.s du territoire : nouvelle localisation du centre social, des pratiques professionnelles et bénévoles différents, une nouvelle équipe constituée d'anciennes salariées des centres sociaux, un portage par une collectivité territoriale face à un ancien portage associatif, des élu.e.s multiples (communautaires, du CA du CIAS, des communes), un territoire plus vaste... mais une volonté commune de créer un centre social participatif.

Ces évolutions multiples nécessitent du temps pour « s'approprier », créer une culture commune, faire équipe entre salariées/bénévoles/partenaires/élu.e.s, se stabiliser dans de nouveaux locaux, comprendre le fonctionnement du centre social au cœur d'un CIAS, mobiliser les habitant.e.s sur le nouveau territoire d'intervention sans délaisser les habitué.e.s, faire connaître ce qu'est un centre social participatif à l'ensemble des acteurs gravitant autour, convaincre certains acteurs en rassurant d'autres, sensibiliser les décideurs etc. Tout ceci en adaptant les prévisions aux aléas du contexte...

En une année, le défi était donc ambitieux pour réécrire un projet social digne de ce nom... Digne de ce nom, c'est-à-dire un projet social qui corresponde aux attentes de la CAF, aux représentations des élu.e.s, aux attentes, aux savoirs faire et aux perspectives des salariées mais aussi aux besoins de habitant.e.s.

C'est pourquoi ce projet n'est pas figé dans le temps et est voué à être remanié, à évoluer, à être transformé au fil de sa vie, en fonction de l'ensemble de ces paramètres.

Les enjeux sont grands pour ce vaste territoire, mais les forces vives ont malgré tout, su répondre présentes en se laissant l'opportunité du changement pour expérimenter.

Au regard d'une organisation transformée, en pleine maturation, le centre social du CIAS Carmausin-Ségala est devenu tout au long de cette année de transition le laboratoire d'expérimentation d'un lieu d'animation de la vie sociale de proximité, pour les habitant.e.s, par les habitant.e.s.



1.

LE CENTRE SOCIAL ET SON ENVIRONNEMENT

**1.1 L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE SUR LE
TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES CARMAUSIN-SÉGALA**

**1.2 L'ENVIRONNEMENT DU CENTRE SOCIAL
LES DONNÉES FROIDES**

1.3 LE CENTRE SOCIAL DU CIAS CARMAUSIN-SÉGALA



1.1 L'animation de la vie sociale sur le territoire de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala



Le Centre social itinérant

I. LE CENTRE SOCIAL ET SON ENVIRONNEMENT

1.1 L'animation de la vie sociale sur le territoire de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala

1.1.1 Historique, outil de compréhension

En 2014, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS) est née de la fusion entre deux intercommunalités : la Communauté de Communes du Carmausin et la Communauté de Communes du Ségala carmausin.

Jusqu'alors, sur chacun de ces territoires était implantée une structure d'animation de la vie sociale :

- Un centre social pour l'intercommunalité urbaine, à Carmaux, géré par la CAF jusqu'en 2003 puis en gestion directe de la ville.
- Un centre social pour l'intercommunalité rurale, géré par une association depuis 1993, situé à Valdériès.

Depuis 2014, la 3CS exerce la compétence d'action sociale sur son territoire. Elle met en œuvre les actions d'animation globale et territoriale définies conformément à la circulaire CNAF du 20 juin 2012 en passant par les deux structures agréées par la CAF sur son territoire.

Le centre social de l'association Ségaliens met en œuvre des actions d'animation sociale de territoire, des actions d'accès aux droits, des actions famille, des actions autour du bien vieillir ou encore une action de bénévolat d'insertion sur les 29 communes rurales. Afin de mailler ce vaste territoire, un camion itinérant permet au centre social et à ses services de se déplacer au plus près des habitants dans 8 villages, une fois par mois.

Le centre social de la mairie de Carmaux quant à lui, propose des actions d'animation globale et des actions famille uniquement sur le territoire de la ville de Carmaux.

Cependant, depuis 2018, la situation des deux centres sociaux devenait préoccupante.

Les moyens octroyés ne permettaient plus au centre social municipal de mettre en œuvre son projet social de manière globale et complète. Puis le départ de la référente famille, non remplacée depuis l'année 2019 a commencé à mettre à mal l'animation famille.

Au même moment, des problématiques de ressources humaines, d'absence de direction pendant de longues périodes et un essoufflement des bénévoles du bureau et du conseil d'administration ont été vécues au centre social associatif.

Voyant la situation des centres sociaux inchangées depuis trop d'année, le Président de la 3CS, suite à un travail partenarial avec la CAF du Tarn, a décidé de lancer une réflexion autour de l'animation de la vie sociale sur le territoire début octobre 2020, en présence des élus des deux structures.

À cette période, l'agrément du centre social de l'association Ségaliens prenait fin au 31 décembre 2021 tandis que le centre social de Carmaux venait de renouveler le sien au 1^{er} janvier 2020.

En faisant un bref état des lieux, les élus se sont rendus compte du manque d'homogénéité sur le territoire en matière d'animation de la vie sociale : des pratiques professionnelles différentes, des communes non couvertes par le service, et des habitants n'y ayant pas accès.

Ainsi, de manière partenariale, la CAF du Tarn, le centre social de l'association Ségaliens, la mairie de Carmaux, et la 3CS ont travaillé au rapprochement des deux centres sociaux.

Un groupe de travail a été mis en place avec l'ensemble des acteurs décideurs. Après plusieurs rencontres, des scénarios ont été proposés, et au regard des problématiques internes aux structures, des besoins et des manques sur le territoire, une reprise du centre social associatif par le CIAS Carmausin-Ségala au 1^{er} janvier 2022 a été votée par le conseil communautaire, dès le mois d'avril 2021.

Dans un second temps, après quelques incertitudes, le transfert du centre social de la ville de Carmaux a pu être effectif à partir du mois de juillet 2022.

1.1.2 Une nouvelle convention cadre : la CTG

Le 2 février 2020, la 3CS a signé une **Convention Territoriale Globale (CTG)** de services aux familles avec la CAF du Tarn qui consiste à décliner, au plus près des besoins du territoire, la mise en œuvre des champs d'intervention à privilégier, ainsi que l'optimisation de l'offre existante et le développement d'une offre nouvelle, favorisant un continuum d'interventions sur les territoires.

La CTG est une convention de partenariat visant à renforcer la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Elle se concrétise par la signature d'un accord-cadre signé pour 3 ans qui identifie les enjeux et priorités du territoire au service des familles entre la CAF et la 3CS.

Cette convention a pour objet :

- 1) Identifier les besoins prioritaires sur la 3CS
- 2) Définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin
- 3) Optimiser l'offre existante et développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires.

Ce n'est pas un dispositif financier mais bien un travail de diagnostic partagé qui permet d'identifier les points forts et les carences du territoire en matière d'offre sociale, et de faciliter la complémentarité des interventions.

Suite à ce diagnostic, 7 thématiques d'intervention ont été retenues : la petite-enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, l'inclusion sociale et le logement et l'habitat. Ces thématiques sont traduites dans la convention en enjeux et objectifs stratégiques communs dont découlent des fiches actions.

La thématique « inclusion sociale » de la CTG est particulièrement intéressante pour comprendre les décisions politiques, les enjeux du transfert des centres sociaux au CIAS et donc le nouveau projet social du centre social intercommunal.

Cette thématique se décline en 3 enjeux qui sont le résultat du diagnostic partagé entre la CAF et la 3CS au moment de l'élaboration de la CTG.

Le premier enjeu montre la volonté de repenser l'animation de la vie sociale sur notre territoire en améliorant le fonctionnement des équipements existants agréés par la CAF. Effectivement, les éléments du diagnostic ont pu montrer que les équipements d'animation de la vie sociale sont présents sur le territoire mais qu'ils ne sont pas efficaces au regard des besoins des familles et des spécificités des habitants.

ENJEU 1 - LA CONSOLIDATION DU RÔLE DES CENTRES SOCIAUX

Objectif stratégique 1- Étudier l'opportunité d'un rapprochement des 2 équipements existants.

Objectif stratégique 2- Travailler à l'articulation de leurs actions afin d'assurer une présence auprès des habitants sur l'ensemble du territoire.

Le second enjeu insiste sur l'importance de la méthode de « l'aller-vers » qui est une méthode d'intervention essentielle sur notre territoire pour aller au plus près des habitants, aussi bien en zone rurale que dans le quartier prioritaire de la ville. Le centre social Ségaliens utilisait déjà cette méthode d'intervention en milieu rural en essayant de mailler au mieux le territoire, tandis que le centre social de Carmaux mettait peu d'actions hors les murs en place et ne proposait pas d'actions spécifiques au cœur du Quartier Prioritaire de la Ville par exemple.

ENJEU 2 - L'INTÉGRATION, AU SEIN DES STRUCTURES DE L'ANIMATION SOCIALE, DE LA MÉTHODE DE « L'ALLER VERS »

Objectif stratégique 1 - Incrire dans l'ensemble des conventions cadre et des appels à projets locaux à destination des acteurs de terrain l'importance d'aller au-devant de la population.

Le troisième enjeu précise que des initiatives locales des lieux de « lien social » existent sur notre territoire, mais qu'elles sont peu connues, l'enjeu étant une meilleure connaissance, l'articulation et le soutien de ces initiatives. Le centre social peut jouer ce rôle de coordination sur le territoire.

ENJEU 3 - UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES LIEUX DE « LIEN SOCIAL » EXISTANTS

Objectif stratégique 1 - Recenser l'ensemble des lieux ou initiatives permettant la rencontre et le lien social.

Objectif stratégique 2 - Articuler ces initiatives pour un maillage territorial cohérent.

Le quatrième enjeu prend en compte les familles de migrants accueillies sur notre territoire afin que leur accès au sein des structures de droit commun soit facilité et que des actions spécifiques leur soient proposées.

ENJEU 4 - L'INCLUSION PÉRENNE DES FAMILLES DE MIGRANTS ACCUEILLIES SUR LE TERRITOIRE

Objectif stratégique 1 - Faciliter l'accès et l'intégration des migrants dans les structures de droit commun du territoire : scolarisation, alphabétisation...

Nous retrouvons également des objectifs d'animation de la vie sociale dans la thématique « Logement et habitat », par rapport à l'enjeu d'inclusion sociale des gens du voyage sur le territoire au travers de l'enjeu et objectif suivant.

ENJEU 3- L'INCLUSION SOCIALE DES GENS DU VOYAGE

Objectif stratégique 2- Déployer des actions d'animation sociale au sein de l'aire

La thématique parentalité concerne également le centre social à part entière au regard de son projet famille. Et les enjeux énoncés vont orienter les enjeux du projet famille du centre social.

ENJEU 1- LA REDYNAMISATION TERRITORIALE DES ACTIONS DE PARENTALITÉ

Objectif stratégique 1- Réaffirmer le rôle de coordonnateurs des centres sociaux sur cette question

Objectif stratégique 2- Développer des actions d'accompagnement à la fonction parentale (au-delà des actions d'animation parents-enfants)

ENJEU 2- LA PRISE EN COMPTE DU BESOIN DE RÉPIT PARENTAL (HANDICAP, MALADIE, FAMILLES MONOPARENTALES...)

De fait, le centre social fait partie de l'offre de service sur le territoire et son projet social se doit d'être en adéquation avec les conventions cadre et autres orientations politiques impulsées sur son territoire d'intervention. Le centre social tire sa légitimité en étant à l'écoute des besoins du territoire et est pertinent parce qu'il est en articulation étroite avec l'ensemble des forces vives de la 3CS.

Il est garant d'une animation globale fédératrice faisant écho aux besoins recensés par les acteurs, exprimés par les habitants.e.s.

La CTG permet le juste positionnement du centre social dans son environnement, tout comme les actions développées au sein de cette convention cadre constitue une dynamique incontournable en appui des actions du centre social.

Un travail de coopération permanent est à envisager pour maintenir et développer des dynamiques transversales au service du territoire.

1.1.3 Une gestion directe pour quoi faire ?

Comme expliqué précédemment, la 3CS a décidé de confier à son CIAS la gestion directe de l'animation de la vie sociale sur le territoire via un centre social agréé par la CAF.

La 3CS dispose d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale depuis 2006. Il est orchestré par un conseil d'administration composé de 18 membres répartis en deux collèges : un premier collège de 9 représentants élus de la Communauté de Communes et un second collège de 9 membres nommés par le Président de la 3CS parmi des personnes participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social au sein de l'intercommunalité (membres des associations d'habitants, associations caritatives, associations des personnes en situation de handicap...).

Effectivement le CIAS a un rôle central de prévention et de développement social sur le territoire.

Actuellement, il regroupe 3 services distincts.

- Un service d'insertion sociale et professionnelle qui propose des actions spécifiques dédiées à un public en situation d'exclusion socioprofessionnelle. Ce service est composé d'une Plateforme d'Accompagnement Vers l'Emploi (PAE) qui met en œuvre une action mobilité et une action linguistique à destination d'un public présentant des freins sociaux et professionnels l'empêchant d'accéder à une situation d'emploi durable. Ce service accompagne aussi dans le cadre d'un Accompagnement Vers et Dans l'Emploi (AVDE) les bénéficiaires du RSA les plus éloignés de l'emploi vers une insertion professionnelle durable par la mise en œuvre d'un accompagnement individuel renforcé grâce à une conseillère en insertion professionnelle. Ce service est une délégation du département du Tarn. Un service d'accompagnement social spécifique à l'attention du public en situation de grande précarité et d'isolement visant à lutter contre le non recours aux droits. Et enfin, afin d'améliorer l'employabilité générale des bénéficiaires, le service porte un chantier d'insertion avec un agrément de 19.6 ETP en CDDI
- Le Programme de Réussite Éducative (PRE), issu du plan de Cohésion sociale du 18 janvier 2005. Le PRE permet l'accompagnement individualisé d'enfants de 2 à 16 ans en situation de fragilité, résidents ou scolarisés dans le quartier prioritaire de la ville. Grâce à une approche globale prenant en compte les facteurs familiaux, sociaux, culturels, sanitaires et environnementaux pouvant faire frein à l'épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant, le PRE répond aux difficultés des familles en s'appuyant sur le partenariat local et les dispositifs de droit commun existant.
- Un service d'animation de la vie sociale. Nouvellement créé, cette structure de proximité qu'est le centre social, construite avec et pour les habitant.e.s doit trouver sa place au cœur de cette organisation nouvelle.

Confier au CIAS la gestion du centre social montre les ambitions de la 3CS en termes d'animation de la vie sociale.

Le centre social deviendra alors un véritable outil d'animation du territoire qui prendra appui sur la capacité et la volonté des habitant.e.s à prendre part à ce qui se vit sur leur territoire. Il va rendre concrètes, lisibles et vivantes les orientations politiques de la communauté de communes.

Le centre social se veut être un outil démocratique qui crée les conditions de la discussion et de la participation des habitant.e.s à la prise de décision concernant leur quotidien et celui de la société.

En plus d'être vecteur de lien social entre les habitant.e.s, le centre social leur permet d'être acteur de leur territoire en s'engageant dans des projets, des animations et des instances de décisions.

Selon la charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels de France (juin 2000) : « La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens. ».

Le portage direct donne de la place aux habitant.e.s, au cœur de la collectivité territoriale et la plus-value pour eux et pour la collectivité est grande.

Le centre social et son équipe est au service de la mobilisation des habitant.e.s, et de leur participation active à la vie, au fonctionnement et aux décisions du centre social. Les agents du centre social garantissent le partage d'une vision commune et l'expression de tous et toutes : les partenaires institutionnels et associatifs, les habitant.e.s ainsi que des élu.e.s des 31 communes. Le centre social part des préoccupations de chacun.e des acteur.trices, soutient le développement du pouvoir d'agir de tous/toutes les habitant.e.s et se retrouve à une place clé du développement social local sur la communauté de commune Carmausin-Ségala.

En devenant un service du CIAS, le centre social doit alors rendre visible son action mais aussi consolider et développer sa lisibilité pour une cohérence des actions d'animation de la vie sociale.

Les préoccupations du centre social du CIAS est le développement, le renforcement et la pertinence du maillage territorial par rapport aux 31 communes. Il s'engage à répondre au mieux aux besoins des habitant.e.s, peu importe leur commune d'habitation.

Le portage par le CIAS permettra, au fil des années et du travail des différents acteurs, une appropriation de l'outil centre social par les élu.e.s communautaires, une meilleure compréhension et une réelle plus-value en terme d'attractivité du territoire intercommunal.

1.1.4 L'articulation du centre social avec les services existants de la 3CS

Si une partie de l'action sociale de l'intercommunalité est confiée au CIAS, il n'en demeure pas moins que la communauté de communes porte également d'autres champs de l'action sociale plus traditionnels au regard des compétences optionnelles des EPCI.

Cette compétence est mise en œuvre au sein du service de la cohésion sociale de la communauté de communes.

La communauté de communes a pris la compétence petite enfance à travers la gestion en direct de deux Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE), d'un Relais Petite Enfance (RPE) et par conventionnement de 3 EAJE associatifs. La compétence extra-scolaire par conventionnement avec 5 Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) associatifs et enfin la compétence jeunesse par conventionnement avec 3 associations.

L'accompagnement de cette compétence est assuré par une coordinatrice petite enfance à temps plein et par une coordinatrice enfance-jeunesse également à temps plein.

Suite à la mise en place de la CTG le service s'est développé avec le recrutement d'une chargée de développement social assurant deux missions : chargée de coopération CTG et coordinatrice du CISPD.

Le service cohésion sociale a également en gestion la politique de la ville des quartiers de Carmaux avec un chef de projet et met en œuvre le Contrat Local de Santé sur l'ensemble de son territoire avec l'appui d'une coordinatrice santé à temps plein.

Le rôle de la chargée de coopération CTG est essentiel dans l'articulation de ces différents dispositifs au regard des objectifs contractualisés et notamment au regard de l'animation de la vie sociale à travers le centre social intercommunal.

Ces différents services devront s'appuyer sur l'outil Centre Social pour la mise en œuvre des actions et notamment la participation des habitant.e.s. De même, le centre social pourra s'appuyer sur ces différents services pour l'élaboration de sa stratégie et comme ressources techniques.

Effectivement, nous œuvrons pour un intérêt commun et nous nous devons de rester cohérents et efficient dans notre organisation.

La coopération et la coordination de l'ensemble de ces services et des services du CIAS est essentielle également au regard de la raréfaction des financements. Elles en sont facilitées par une gouvernance et un pilotage intégré.

Les centres sociaux ont un rôle de coordination de l'action sociale sur certains territoires comme l'indique la circulaire n°2012-013 de la CNAF lorsqu'elle cite les missions complémentaires des centres sociaux : « organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires. ». Toutefois, compte tenu de l'organisation interne et complémentaire entre les services de la communauté de communes et le CIAS, le centre social intercommunal ne jouera ce rôle que partiellement et plutôt en développant une posture de facilitateur, d'animateur et de courroie de transmission entre les différents acteurs.

La seule thématique qui sera entièrement coordonnée par le centre social, comme inscrit dans la CTG, sera la coordination de la thématique parentalité.

Effectivement, selon la circulaire n°2012-013 de la CNAF (juin 2020), les centres sociaux doivent développer au sein de leur projet d'animation globale, un projet « familles » qui vise à répondre aux problématiques familiales du territoire et à soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

« Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- ***Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;***
- ***Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales ;***
- ***Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;***
- ***Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire. »***

La circulaire précise également que le centre social en tant qu'acteur du développement social local : « contribuent à la mise en cohérence des actions de parentalité sur leur territoire et constituent des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité [...] ».



1.2 L'environnement du centre social. Les données froides

Animation Famille : Balade en âne



1.2 L'environnement du centre social (les données froides)

Le territoire d'intervention du centre social

Le territoire de la Communauté de communes Carmausin-Ségala est situé dans la Région Occitanie, au nord du département du Tarn, à environ 80 km de Toulouse, 60 km de Rodez et 15 km d'Albi. Il est traversé par un axe routier majeur, la RN 88 (Toulouse-Albi-Rodez-Séverac) en 2x2 voies jusqu'à Tanus avec franchissement du Viaur par un remarquable viaduc (1998). Parmi les voies secondaires qui organisent le maillage intérieur, mentionnons la D600 Albi-Cordes, la transversale 91 Valdériès-Carmaux-Monestiés-Salles-Cordes, la D905 Carmaux-Mirandol Rieupeyroux, sans oublier l'ex-RN 88 depuis le Garric jusqu'à la Croix de Mille via Carmaux. La voie ferrée Toulouse-Carmaux-Rodez dessert la gare de Carmaux et la gare de Tanus, puis enjambe le Viaur grâce à un ouvrage d'art exceptionnel : le viaduc métallique de Tanus construit par Paul Bodin (1902).



La Communauté de communes Carmausin-Ségala est composée de 31 communes pour 29 737 habitants (INSEE 2019).

L'intercommunalité est composée d'une majorité de petites communes rurales maillées autour d'un pôle urbain principal (Carmaux, Blaye-les-Mines, Saint-Benoît-de-Carmaux). De par ses équipements, le centre urbain est un pôle commercial et de services qui concentre l'essentiel de l'activité économique du territoire et la moitié de la population. Quelques chefs-lieux d'anciens cantons, comme Valdériès, Monestiés, ou encore Pampelonne, jouent leur rôle de bourg centre avec un petit appareil commercial et de services d'influence très locale.

Sur le territoire, est également présent un Quartier Politique de la Ville (QPV). Redélimité en 2015, suite à la réforme de la politique de la ville, le quartier « Rajol-Cérou-Gourgatieu-Boulac-Verrerie » est composé d'environ 1860 habitants dont une forte proportion de personnes âgées.

Située au cœur de la commune de Carmaux, la zone prioritaire est composée en très grande majorité d'habitat social (environ 85%) et concentre la population aux bas revenus dont de nombreux allocataires CAF.

Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022

Zonage en bassin de vie, bassin d'emploi et zone d'emploi

Le bassin de vie est un découpage territorial basé sur l'accès des habitants aux mêmes offres d'équipement et de services courants. En 2012, le découpage du territoire de la France comporte

un total de 1 666 bassins de vie, dont 1 287 sont qualifiés de ruraux en raison de leur densité de population.

Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie comportent quatre catégories :

- Équipements concurrentiels : hypermarché et supermarché, grande surface non alimentaire, magasins (vêtements, chaussures, électroménager, meubles), librairie, droguerie, marché de détail, banque, vétérinaire.
- Équipements non concurrentiels : gendarmerie, perception, notaire, Pôle Emploi, maison de retraite, bureau de poste, crèche ou halte-garderie, installation sportive, piscine, école de musique, cinéma.
- Équipements de santé : médecin, infirmier, pharmacie, masseur-kinésithérapeute, dentiste, ambulance, maternité, urgences, hôpital de court, moyen et long séjour.
- Équipements d'éducation : collège, lycée général et/ou technologique, lycée professionnel.

Le territoire Carmausin-Ségala est rattaché au même bassin de vie que la Communauté de communes du Cordais et du Causse à l'exception de deux communes au sud du territoire : Sainte-Croix et Cagnac-les-Mines qui sont plutôt rattachées au bassin de vie d'Albi.

Bassin de vie de Carmaux	
Indicateurs	2018
Superficie	702,04 km ²
Population	31 848 hab
Densité de la population	45,36 hab/km ²
Indice de vieillissement (+65ans/-20ans) ⁸	150
Temps moyen d'accès aux services d'usage courant	15,5 min

Le bassin d'emploi est défini comme un territoire géographique de recherche d'un demandeur d'emploi. Il regroupe des communes proches, liées sur le plan économique ou en raison des nombreux déplacements domicile-travail (quotidiens ou hebdomadaires).

Le département du Tarn est découpé en trois bassins d'emploi :

- Albi - Carmaux
- Graulhet
- Castres - Mazamet

Fin septembre 2021, on compte 11 487 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sur le bassin d'emploi Albi-Carmaux, soit 35 % du nombre de demandeurs d'emploi du Tarn. Parmi les 11 487 demandeurs d'emploi, 1 584 sont des jeunes de moins de 25 ans et 3 113 sont âgés de 50 ans et plus.

700 offres d'emploi ont été collectées fin septembre 2021, soit 40 % des offres enregistrées du Tarn.

Au niveau de la Mission Jeunes Tarn Nord, l'antenne de Carmaux a eu 667 jeunes habitant.e.s les communes de la 3CS en contact sur la période d'avril 2021 à avril 2022. Et les équipes ont accompagné 519 jeunes sur la même période.

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022

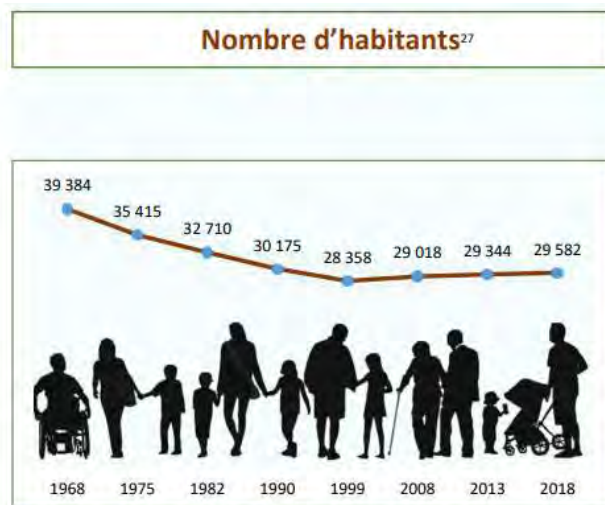
L'INSEE a découpé la carte administrative française en 306 zones d'emploi. Le territoire Carmausin-Ségala appartient à la **zone d'emploi d'Albi**. Celle-ci regroupe 190 communes réparties sur 6 bassins de vie en 2020. Les centres principaux en termes d'emplois, d'équipements et de services sont : Albi, Carmaux et Gaillac.

La population du territoire de la 3CS, public cible du centre social.

Après avoir connu un déclin démographique jusque dans les années 1990, à cause de différentes crises débutant dans les années 1970, dû au déclin des activités minières et de l'arrêt des industries du charbon, le nombre d'habitant.es sur le territoire se stabilise pour compter en 2019 29 737 habitant.es.

Le recensement de la population de 2018 montre une augmentation de 244 habitant.es entre 2013 et 2018, principalement due au solde migratoire qui compense le solde naturel négatif.

Effectivement, sur la même période, le territoire se caractérise par un taux natalité (9.1 naissances pour 1000 habitants) plus faible que le taux de mortalité (12.6 décès pour 1000 habitants). C'est aussi le cas dans le département du Tarn mais dans une moindre mesure.

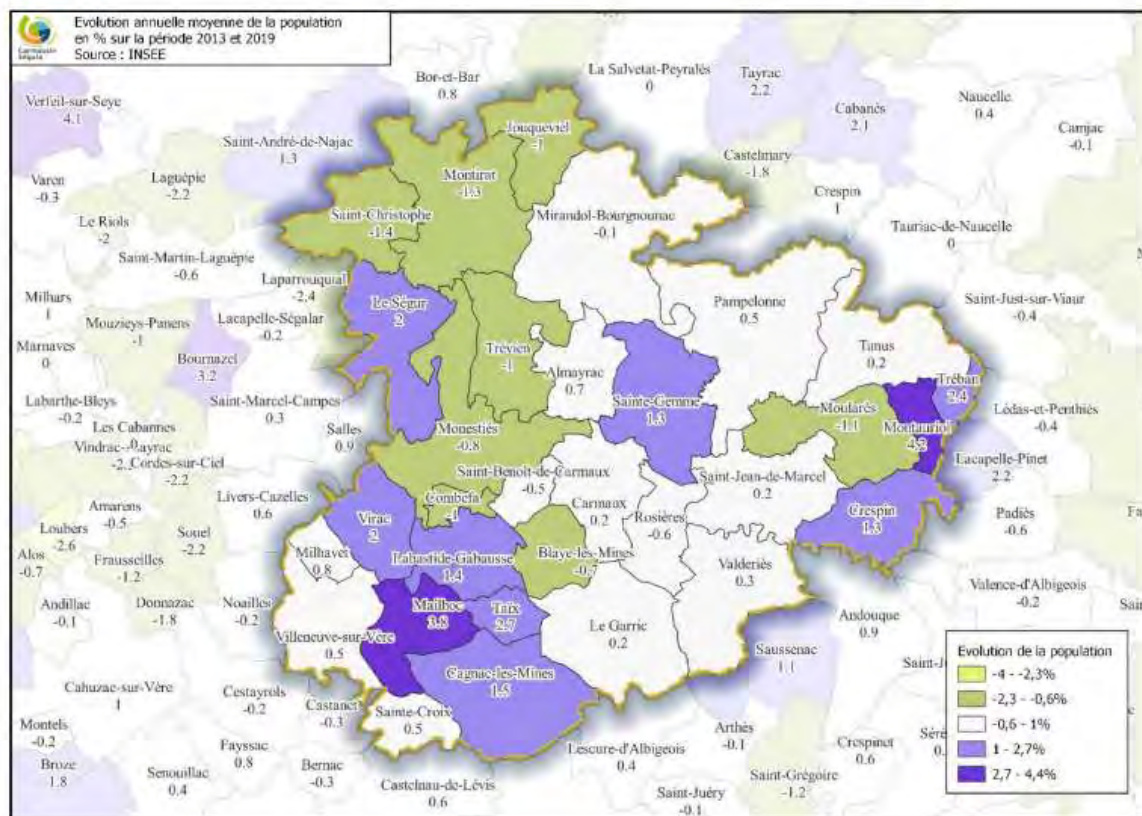


Taux d'évolution de la population

Le taux d'évolution de la population correspond à la somme du solde naturel et du solde migratoire divisée par la population au 1er janvier de l'année. Si le taux est positif, l'évolution est une augmentation de la population ; si le taux est négatif, l'évolution est une diminution de la population.

Sur le territoire de la 3CS, entre 2013 et 2019, les communes qui ont connu une diminution de la population sont les suivantes : Saint Christophe, Montirat, Jouqueviel, Trévien, Monestiés, Combefa, Saint Benoît de Carmaux, Blaye les mines, Mirandol, Rosières, Moularès.

La population tend à augmenter sur des communes plus rurales comme : Le Ségur, Virac, Labastide Gabausse, Mailhoc, Taix, Cagnac-les-Mines, Sainte Gemme, Montauriol, Tréban ou encore Crespin (cf. cartographie ci-après).



Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022.

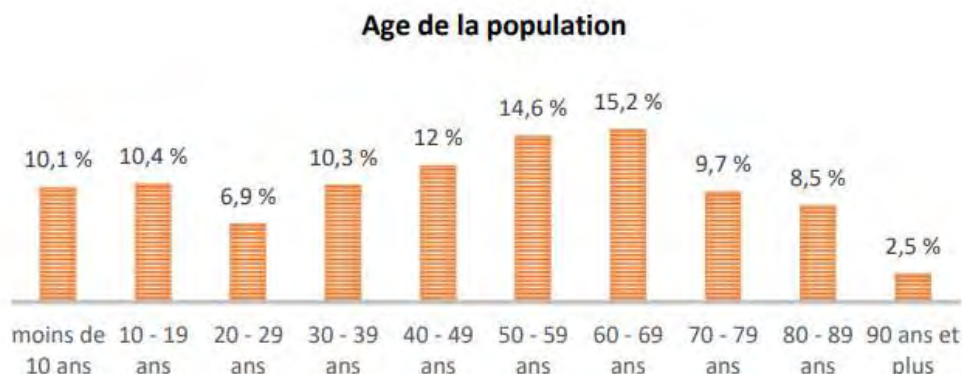
Voici la population municipale
en 2019 :

Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022.



Age de la population et indice de vieillissement

Sur le territoire, les tranches d'âge les plus représentées sont la tranche des 60-69 ans et la tranche des 50-59 ans. Tandis que suivent les tranches des 40-49 ans puis des 30-39 ans.



Le niveau de l'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

Malgré la baisse de l'indice de vieillissement depuis les années 2000, il reste plus élevé (138,1) que celui du département (113) et nettement plus élevé que celui de la région (99,3).

Le phénomène de vieillissement de la population est plus présent au nord du territoire de la 3CS. Les communes avec l'indice de vieillissement le plus élevé sont : Montauriol, Saint-Christophe, Le Ségur. Les communes avec l'indice de vieillissement le plus faible, où le rapport est favorable aux jeunes sont : Taïx, Sainte-Croix, Mailhoc, Combefa et Tréban.

Ces éléments sont intéressants à prendre en compte par rapport à l'orientation des actions « bien vieillir » du centre social.

Composition des ménages

En 2018, le territoire décomptait 13 746 ménages. La taille moyenne de ces ménages est de 2.08, comparé à 2.12 sur le Département du Tarn.

Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022

Nombre des ménages 2017	Caractéristique des ménages	Nombre des ménages 2018
5 081	 Part des ménages d'une seule personne	5 155
4 330	 Part de couple sans enfant	4 298
2 996	 Part de couple avec enfant(s)	3 021
1 307	 Part de famille monoparentale	1 272

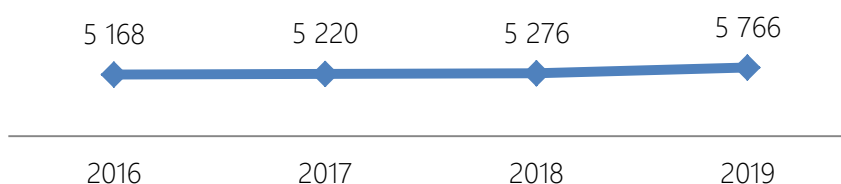
Au regard de ce tableau comparatif, nous remarquons que notre territoire est majoritairement composé de **personnes seules mais aussi de couple sans enfant**. Sur le territoire de la 3CS, il y a une part plus importante de couple sans enfant qu'en Occitanie (3 points de plus).

Nous pouvons rapprocher ces chiffres avec les données concernant les allocataires de la CAF.

En 2020, sur le territoire, **13 139 personnes sont couvertes par la CAF et 5 829 personnes sont allocataires**. Le nombre d'allocataires sur le territoire de la 3CS est en légère augmentation entre 2016 et 2020.

Indicateurs	3CS		Tarn	Occitanie
	2017	2018	2018	2018
	36.4 %	37 %	35.8 %	38,1 %
	31 %	30,8 %	30 %	27.2 %
	21.5 %	21.6 %	23,6 %	22,7 %
	9.4 %	9.1 %	9 %	9,8 %

Les allocataires du territoire



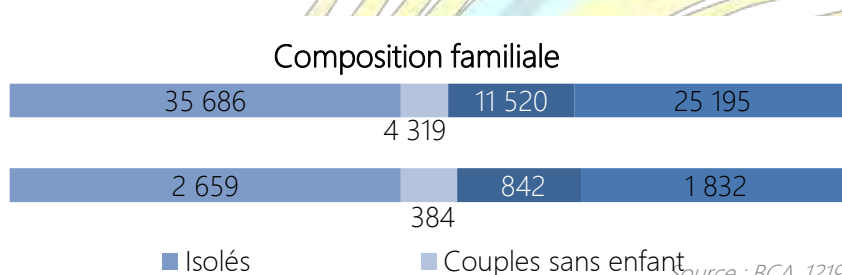
Source : BCA_12aa

Parmi les personnes allocataires, 2 722 sont isolées sans enfants, 1 797 sont des familles biparentales, 876 des familles monoparentale et 386 en couple sans enfant. Même si les années de comparaison ne sont pas les mêmes, nous pouvons constater qu'une grande majorité des ménages « famille monoparentale » sont allocataires CAF.

Sur le territoire de la 3CS, le taux de présence du régime agricole de la MSA est de 8.57% en 2021 face à un taux de présence national à 4.87%. Ce taux connaît une légère baisse depuis l'année 2019 sur notre territoire.

En 2020, 1 005 habitant.e.s de notre territoire étaient couvertes par au moins une prestation légale au régime agricole.

Sur le territoire, **38.8% des personnes vivent seules** (célibataire, veuf/veuve et divorcé.e confondu) et **61.2% vivent en couple** (marié.e, pacsé.e, en concubinage ou union libre).



Source : BCA_1219

Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022. Et Fiche territoire CAF 2019

Nous constatons que la majorité des ménages du territoire n'ont pas d'enfant de moins de 25 ans. Tandis que 20% d'entre eux ont 1 enfant et 16% 2 enfants.

LES FAMILLES MONOPARENTALES :

9% des ménages du territoire sont des familles monoparentales.

Les familles monoparentales représentent 15% des allocataires CAF du territoire.

En termes de composition parentale, les familles monoparentales représentent **51% des familles allocataires avec 1 enfant à charge et 28.4% des familles avec 4 enfants et plus.**

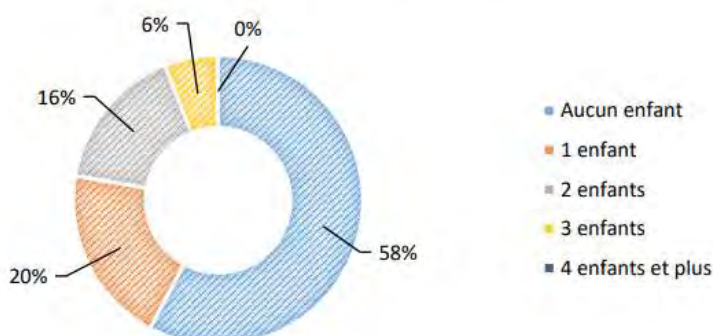
Les familles monoparentales sur le territoire représentent 32,8% des allocataires avec enfants à charge (31.4% à l'échelle du département).

Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022. Et Fiche territoire CAF 2019

Sur le territoire de la 3CS, la part de familles avec enfant avec un quotient familial (QF) inférieur à 900 est plus élevée qu'à l'échelle du département :

	3CS	TARN
QF [0-300[	4.9%	3.1%
QF [300-600[	25.9%	23.3%
QF [600-900[	27.1%	24.8%

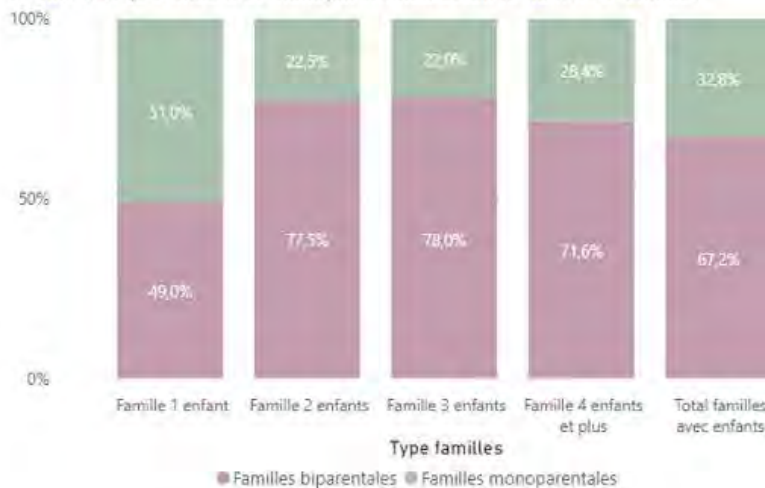
Composition des ménages selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans



Nombre de familles allocataires et enfants

Familles allocataires	Nombre de familles	En %
Famille 1 enfant	935	35,0 %
Famille 2 enfants	1 219	45,6 %
Famille 3 enfants	350	13,1 %
Famille 4 enfants et plus	169	6,3 %
Total familles avec enfants	2 673	100,0 %

Familles bi-parentales et monoparentales selon le nombre d'enfants



Le logement

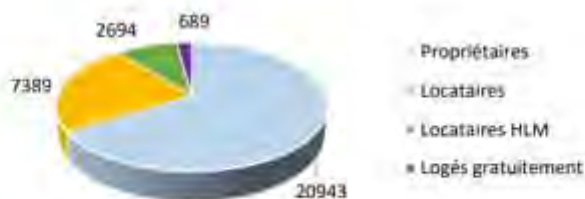
Voici quelques chiffres concernant les logements sur le territoire :

- 69.1% des résidences principales sont occupées par des propriétaires contre 68.3% à l'échelle du Tarn.
- 57.8% des résidences principales sont chauffées par un chauffage central individuel (20.9% par l'électricité).
- 4 004 logements ont un diagnostic performance énergétique. La moyenne de la performance énergétique est étiquette D.
- 29.9% des ménages du territoire sont en situation de précarité énergétique contre 23.3% à l'échelle du Tarn.
- 58,3 % des ménages restent habiter dans leur résidence principale pendant 10 ans ou plus, 10,7 % des ménages restent moins de 2 ans.

Le nombre de résidences principales selon le statut d'occupation¹²

	2008	2013	2018
Propriétaires	8 966	9 284	9 647
Locataires	3 890	3 653	3 929
<i>dont locataires HLM</i>	1 546	1 387	1 553
Logés gratuitement	408	613	388
Ensemble	13 264	13 551	13 964

Le nombre de personnes des résidences principales en 2018



Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022. Et Fiche territoire CAF 2019

Nous pouvons commenter les chiffres des habitant.e.s locataires de logements locatifs sociaux HLM. Ils représentent 39.5% des locataires du territoire en 2018.

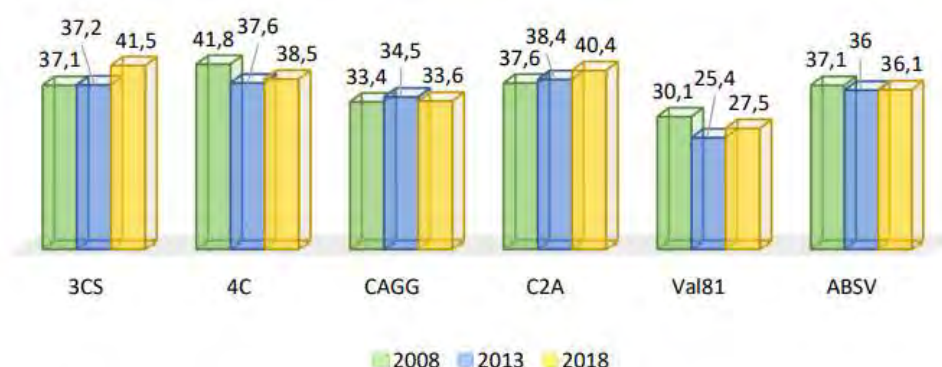
Dans le Tarn, en 2020, le parc HLM compte 15 385 logements dont 2154 sur le territoire de la 3CS, soit 14% du parc départemental.

Les logements HLM sur notre territoire se situe à 49% à Carmaux, 22% à Blaye les mines, 22% à Saint Benoit de Carmaux et 7% à Cagnac-les-Mines.

FOCUS SUR LE PUBLIC « PERSONNES ÂGÉES »

La qualité des logements ressort comme un enjeu important pour préserver la qualité de l'environnement et le cadre de vie en termes de santé physique et mentale. Les personnes âgées qui n'ont pas d'interactions sociales présentent potentiellement plus de problèmes de santé. De plus, elles sont plus touchées par la pauvreté, la précarité énergétique et ont du mal à entretenir leur logement. Ci-dessous, l'indicateur de la population des 75 ans et plus vivant seules dans leur résidence principale rapportée à l'ensemble de la population des ménages âgée de 75 ans et plus. En 2018, 41,5 % des personnes âgées de plus de 75 ans vivent seules sur le territoire de la 3CS, dont 354 hommes et 1 286 femmes.

Part des personnes de 75 ans et plus vivant seules (en %)



Nous pouvons observer que la part des personnes âgées vivants seules est importante et ceci peut expliquer les chiffres qui suivent concernant les logements inadaptés sur notre territoire et notamment les logements sous-occupés dans le cas des personnes vieillissantes.

L'INSEE parle de sous-occupation du logement s'il compte une ou plusieurs pièces de plus que la norme.

Cette norme est décomptée de la manière suivante :

- une pièce de séjour pour le ménage
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille
- une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans et plus, et, pour les célibataires de moins de 19 ans
- une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

Sur le territoire 12 104 logements sont sous occupés, soit 86.8% des logements.

Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022

À contrario, 3.3% des logements ne sont pas équipés de salle de bains avec baignoire ou douche et 1.1% des logements sont sur-occupés (377 logements).

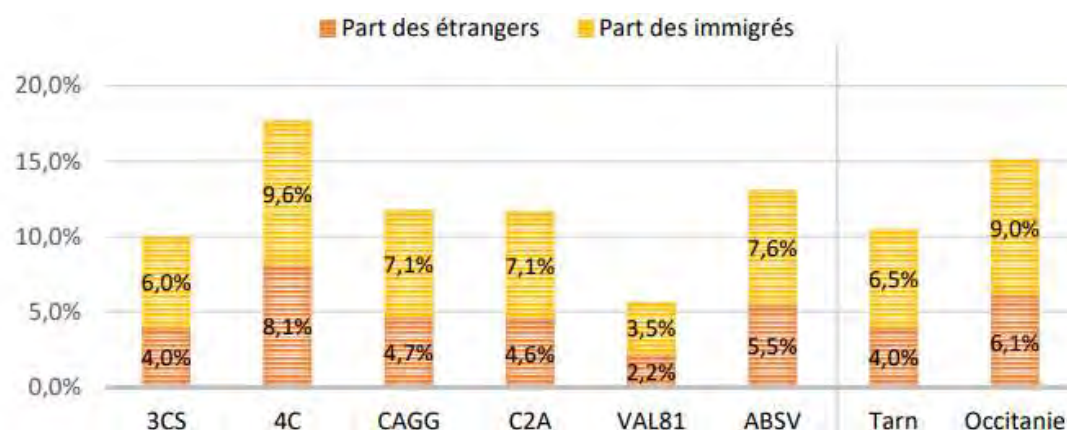
L'INSEE parle de sur-occupation lorsqu'il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme « d'occupation normale ».

La mixité sociale

La mixité sociale d'un territoire correspond à la cohabitation sur un même territoire de groupes sociaux divers définis par le critère de la nationalité, de l'âge, du statut professionnel, des revenus, etc.

La nationalité

Selon la définition de l'INSEE, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré. A l'inverse, un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France. À la différence de celle d'immigré, on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.



³⁴ Observatoire des territoires 2022 - RP 2018.

3CS = CC Carmausin-Ségala ; C2A = CA de l'Albigeois ; 4C = CC du Cordais et du Causse ; CAGG = CA Gaillac-Graulhet ; VAL81 = CC Val 81 ; ABSV = CC Aveyron Bas Ségala Viaur.

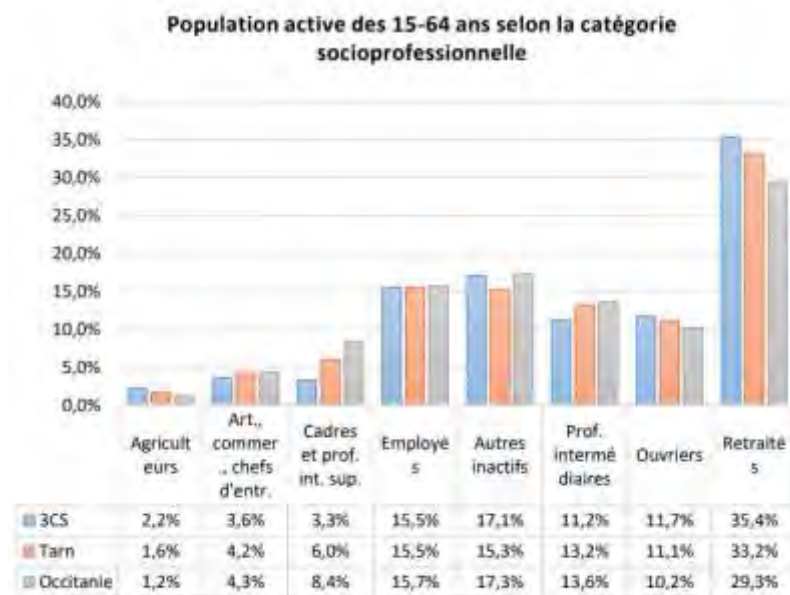
Contrairement aux idées reçues sur le territoire, la part des étrangers et la part des immigrés habitant.e.s de la 3CS sont peu importantes. Les chiffres sont équivalents à ceux du Tarn et moins élevées que sur le territoire voisin de la 4C.

Le statut professionnel

Une autre manière d'approcher la mixité sociale est d'observer le nombre de cadres pour 100 ouvriers. La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), créée par l'INSEE en 1954, permet de classer la population selon la situation professionnelle en tenant compte de plusieurs critères : métier proprement dit, activité économique, qualification, position hiérarchique et statut.

Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022

On distingue huit grandes catégories :



³⁵ INSEE 2022 – RP 2018.

Sur le territoire de la 3CS, la part d'agriculteurs est plus élevée qu'à l'échelle du Département. En 2018, les communes avec la part des emplois en agriculture la plus élevée du territoire (du total des emplois) sont : Crespin (100%), Le Ségur (83,2%), Mailhoc (80,3%), Moularès (77,9%), Saint-Christophe (75%), Trévien (59,9%) et Virac (58%).

Nous remarquons que parmi les habitant.e.s de notre territoire, il y a très peu de « cadres et professions intellectuelles supérieures » (3 points de moins qu'à l'échelle du Tarn et 5 points

de moins qu'en Occitanie). Par contre, la part de retraités est plus importante du le territoire de la 3CS qu'à l'échelle du Tarn et qu'à l'échelle de l'Occitanie.

Le rapport des cadres pour 100 ouvriers est de 28,3 pour le territoire de la 3CS, cet indicateur double au niveau départemental (54,6) et il est encore plus élevé pour la région Occitanie (81,8). Cette différence est observée ainsi entre 2011-2016. La part des cadres dans la population active a baissé alors qu'elle a augmenté (et continue à augmenter) dans le département, la région, et au niveau national.

En décembre 2021, on compte 2 693 demandeurs d'emploi du territoire inscrits à Pôle emploi, soit 8,3% du nombre de demandeurs d'emploi du Tarn. Parmi les 2 693 demandeurs d'emploi, 363 sont des jeunes de moins de 25 ans et 781 sont âgés de 50 ans et plus.

Le revenu

La médiane du revenu disponible correspond au niveau au-dessous duquel se situe 50 % de ces revenus. Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022. Et Fiche territoire CAF 2019

Bien que la médiane du revenu ait augmenté de 190 € entre 2018 et 2019 sur le territoire, elle reste inférieure à celle du Tarn et celle de l'Occitanie.

En 2018, 19 470€ sur le territoire de la 3CS, 20 650€ à l'échelle du Tarn et 20 980€ à l'échelle de l'Occitanie.

Près de 8 037 foyers fiscaux du territoire ne sont pas imposés en 2019, soit 58 % d'entre eux.

Cette part est plus faible dans le département (51,4%), comme dans la région (47,7 %).

Par ailleurs, le rapport entre le nombre d'allocataires du RSA pour 1000 habitants du territoire de 15-64 ans est de 48,8.

25,3 % des allocataires déclarent que leurs ressources sont constituées à plus de 50 % des prestations CAF.

***FOCUS SUR LES PRESTATIONS VERSÉES PAR LA CAF SUR LE TERRITOIRE DE LA 3CS
(source : fiche territoire CAF 2019) :***

- Les prestations liées à l'enfance

En 2019, 12% des allocataires de la 3CS perçoivent le Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE). Cette prestation permet de préparer l'arrivée d'un enfant, d'aider à assurer les dépenses liées à l'entretien et à l'éducation et de prendre en charge partiellement les frais de garde ou de permettre à un ou aux deux parents de cesser ou réduire leur activité professionnelle.

Les chiffres du territoire sont les mêmes que dans le Tarn.

25% des allocataires du territoire perçoivent l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) afin de les aider à assumer le coût de la rentrée pour leurs enfants de 6 à 18 ans. À l'échelle du Tarn 23% des allocataires perçoivent cette aide.

Au même titre qu'à l'échelle du département, 6% des allocataires de la 3CS perçoivent l'Allocation de Soutien Familial (ASF) qui permet d'élever seul.e un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents, ou pour compléter une pension alimentaire dont le montant est faible.

- Les prestations liées au logement

2 730 personnes perçoivent l'Aide Personnalisée au Logement soit 47% des allocataires de la 3CS. Les chiffres sont similaires pour le Tarn. Toutefois, depuis 2016, ce pourcentage a diminué de 4.9 points pour le territoire mais à l'échelle du Tarn il a diminué de 5.4 points.

966 des allocataires percevant une APL sont logés dans le parc public soit 35% des allocataires du territoire contre 26% dans le département.

Sur notre territoire vieillissant, peu de jeunes de moins de 20 ans touchent l'APL (8% contre 17% pour le département).

- Les prestations liées au handicap

En 2019, 830 allocataires perçoivent l'Allocation aux Adultes Handicapés permettant d'assurer un minimum de ressources, soit 14% des allocataires de la 3CS contre 11% à l'échelle du département.

157 allocataires perçoivent l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé qui aide dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant en situation de handicap de moins de 20 ans, soit 3% des allocataires de la 3CS, même part qu'à l'échelle du Tarn.

Sources : Fiche territoire CAF 2019.

- Précarité et bas revenus

En 2019, 28% des allocataires de la 3CS bénéficient de minima sociaux, 4 points de plus qu'à l'échelle du Tarn. 10% de plus qu'en 2016.

33% des allocataires du territoire sont des allocataires à bas revenus, ce qui signifie que leur revenu par unité de consommation est inférieur au seuil de bas revenus. Cette part a diminué depuis 2016 mais reste supérieure au département (31%).

Au même titre, 33% des allocataires avec enfants vivent avec de bas revenus, ce taux est supérieur au département (30%). 1 636 enfants de la 3CS vivent ainsi dans une famille à bas revenus.

Le taux de pauvreté

Le taux de pauvreté des foyers fiscaux de la 3CS est de **16.8 %** pour l'année 2019. Un individu se situe en dessous du seuil de pauvreté quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 60 % du revenu médian de la population.

Ce taux est équivalent à celui de l'Occitanie pour la même année et 1.7 point au-dessus du taux du Tarn. Il est toutefois moins élevé que le taux de la 4C, communauté de communes voisine (-7.2 points) et que le taux de Val81, autre communauté de communes voisine (-0.6 points).

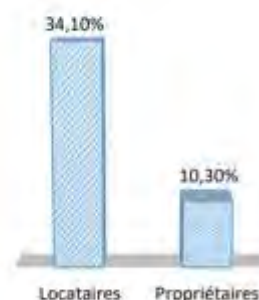
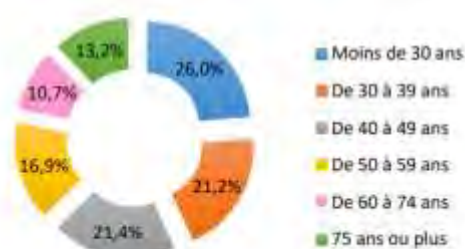
Sur le territoire de la 3CS, les tranches d'âge avec le taux de pauvreté le plus haut sont :

- Les moins de 30 ans
- Les 40-49 ans
- Les 30-39 ans.

Les locataires du territoire ont un taux de pauvreté pratiquement 3 fois plus élevé que les propriétaires.

Taux de pauvreté :

- par tranche d'âge du référent fiscal
- par statut d'occupation du logement



Les ressources locales du territoire de la 3CS

La mobilité

Concernant l'offre de mobilité sur le territoire, la 3CS propose un service de Transport A la Demande (TAD) nommé TransSégala. Ce service propose des départs depuis toutes les communes de la 3CS à destination de Carmaux, uniquement le vendredi. Le tarif par trajet est de 2€ avec des correspondances possibles entre le service de TAD et les lignes régionales routières régulières du réseau LiO avec leur titre de transport.

Le territoire est traversé par le réseau LiO Tarn proposant 5 lignes de bus.

Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022. Et Fiche territoire CAF 2019

	Fréquence	
	Lun-Ven	Sam
* Ligne 701 : Albi-Carmaux		
ALBI - LESCURE D'ALBIGEOIS - LE GARRIC - BLAYE LES MINES - CARMAUX - ALMAYRAC - MIRANDOL BOUIGNOUNAC	24x/jour	3x/jour
* Ligne 707 : Albi - Cordes		
ALBI - ST SERNIN - VILLENEUVE SUR VERE - LIVERS CAZELLES - CORDES SUR CIEL - VINDRAC ALAYRAC - MARNAVES	7x/jour	4x/jour
* Ligne 711 : Albi - Cagnac - Carmaux		
ALBI - LESCURE D'ALBIGEOIS - CAGNAC LES MINES - TAIX BLAYE LES MINES - CARMAUX	10x/jour	3x/jour
* Ligne 716 : Albi - Valderies - Valence		
ALBI - LESCURE D'ALBIGEOIS - VALDERIES - SAUSSENAC - ANDOUQUE - ST JULIEN GAULENE - VALENCE D'ALBIGEOIS	6x/jour	
* Ligne 722 : Albi - Rodez		
ALBI - LESCURE D'ALBIGEOIS - LE GARRIC - BARRAQUEVILLE - RODEZ	2x/jour	

Côté réseau ferroviaire, le réseau TER s'articule autour d'une ligne centrale Toulouse-Albi-Rodez. La 3CS possède 2 gares sur son territoire : les gares de Carmaux et Tanus. La gare de Carmaux permet de rejoindre Albi en TER en 17 minutes, et en 33 minutes depuis la gare de Tanus.

Deux aires de covoiturage sont disponibles sur la N88, près de l'échangeur A68- direction Toulouse et vers la direction de Rodez. Une troisième aire est placée à proximité de la gare de Carmaux.

Les services à la population

La gamme des services de proximité regroupe les équipements les plus fréquents. Elle comporte 27 équipements :

- épicerie-supérette
- boulangerie
- boucherie
- poste
- retrait d'argent, banque
- coiffeur
- café/restaurant
- école ou regroupement pédagogique intercommunal
- médecin généraliste

- infirmier
- pharmacie
- kinésithérapeute
- salle non spécialisée couverte pour la pratique de sport
- etc.

Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala - version mars 2022.

12.1% des habitant.e.s du territoire sont éloigné.e.s de ces services de proximité (plus de 7 minutes). Les communes concernées sont les suivantes : Jouqueviel, Montirat, Saint-Christophe, Trévien, Le Ségur, Almayrac, Tréban, Montauriol, Moularès, Crespin, Saint Jean de Marcel, Sainte Croix, Mailhoc, Villeneuve sur Vère, Milhavet, Virac.

La gamme des services intermédiaires correspond à 36 équipements :

- école de conduite
- salle spécialisée pour la pratique de sport
- chirurgien-dentiste
- laboratoire d'analyses médicales
- supermarché
- librairie-papeterie
- magasin d'équipements des ménages
- magasin d'équipements de la personne
- collège
- police ou gendarmerie
- hébergement pour personnes âgées
- garde d'enfant d'âge préscolaire
- etc.

La même part (12.1%) des habitant.e.s du territoire sont éloignés des équipements intermédiaires (plus de 15 minutes). Les communes concernées sont : Saint-Christophe, Montirat, Jouqueviel, Mirandol, Le Ségur, Trévien, Pampelonne, Tanus, Montauriol, Tréban, Crespin.

Pour finir, la gamme des services de centralité recense 47 équipements :

- Pôle emploi
- médecin spécialiste
- urgences
- maternité
- laboratoire d'analyses de biologie médicales
- ophtalmologiste
- lycée
- formation supérieure
- hypermarché
- gare
- piscine
- cinéma

- etc.

Seulement 1.6% des habitant.e.s du territoire sont éloignés des équipements de centralité (plus de 30 minutes). Trois communes sont cernées, à savoir, Saint-Christophe, Montirat et Jouqueviel.

Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022

Les structures du handicap

Le territoire compte différents établissements médico-sociaux pour personnes adultes handicapées.

- Concernant l'hébergement, il y a un foyer d'hébergement (40 places), une maison d'accueil spécialisée (M.A.S) (50 places) et 3 foyers de vie pour adultes handicapés (109 places).
- Concernant le travail protégé, le territoire compte un E.S.A.T (Établissement et Service d'Aide par le Travail) de 225 places et une Entreprise adaptée de 60 places.
- De plus, il existe en termes de services de maintien à domicile un S.A.M.S.A.H (service d'accompagnement médico-social pour les adultes handicapés), un S.A.V.S (Service Accompagnement à la vie sociale) et un SSIAD (Service de Soins Infirmiers à domicile)

Il existe également une unité d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes.

Pour les enfants et adolescents, il existe un Institut Médico-Éducatif sur le territoire de 50 places : le CMPRO Bellevue et un CMPP (centre médico-psycho- pédagogique) qui accueille les enfants et adolescents présentant des difficultés psychologiques ou des troubles de l'apprentissage.

Les structures qui gèrent l'ensemble de ces établissements sont l'association ASEI, l'association AGAPEI et l'association APAJH 81.

Les établissements de la petite-enfance et de l'enfance-jeunesse

Les établissements d'accueil des 0-6 ans sont au nombre de 9 sur le territoire pour un total de 145 places :

- 3 multi-accueils associatifs (Saint Benoit de Carmaux, Blaye les Mines et Villeneuve sur Vère)
- 4 micro-crèches privées 2 à Cagnac-les-Mines et 2 à Carmaux)
- 2 multi-accueils intercommunaux (Carmaux et Pampelonne).

Concernant l'accueil individuel, il existe 204 places sur le territoire chez des assistantes maternelles.

Un lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) associatif est situé à Carmaux et est ouvert 2 demi-journées par semaine.

Sur le territoire, il existe 9 ALAE 3-12 ans associé à l'école en période scolaire : 3 à Carmaux, 2 à Blaye les mines, 1 à Saint Benoit de Carmaux, 1 à Valdériès, 1 à Pampelonne et 1 à Tanus.

Il y a aussi 6 ALSH 3-12 ans pour les périodes extrascolaires des vacances et du mercredi situés à : Carmaux, Saint Benoit de Carmaux, Blaye les mines, Mirandol, Valdériès et Cagnac-les-Mines.

Nous retrouvons également 4 ALSH pour les jeunes de 11-17ans ouverts pendant les vacances scolaires, les mercredis, les soirées et les samedis (Cagnac-les-Mines, Valdériès, Carmaux et Mirandol).

Les évènements récurrents et structures culturelles

Sur le territoire il existe des évènements récurrents, plus ou moins repérés par les habitant.e.s.

Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022

Les marchés du territoire sont des lieux de repères pour la population. À l'année, ils ne sont que 3. Les animations récurrentes sont nombreuses sur le territoire et peuvent être des endroits intéressants pour faire connaître le centre social.

Sources : Atlas territorial de la communauté de communes Carmausin-Ségala – version mars 2022. Et Fiche territoire CAF 2019.

PERIODE	MARCHE	COMMUNE
Toute l'année (chaque vendredi matin)	Marché hebdomadaire	Carmaux
Toute l'année (chaque mercredi matin)	Marché hebdomadaire	Cagnac-les-Mines
Toute l'année (chaque 4 ^{ème} lundi du mois)	Marché	Mirandol-Bourgnounac
Juillet et août (chaque dimanche matin)	Marché d'été	Tanus
Juillet et août (2 mercredis en juillet et 2 mercredis en août)	Marchés gourmands	Sainte-Croix
Août (tous les vendredis)	Marché nocturne (18h-23h) au bord du lac	Cagnac-les-Mines
Décembre	Marché de Noël	Cagnac-les-Mines
	Marché de Noël des créateurs	Monestiès
	Marché de Noël	Saint-Benoît-de-Carmaux
	Marché de Noël	Villeneuve-sur-Vère
Eté (en 2021 : le 29/07/2021)	Marché des producteurs	Villeneuve-sur-Vère

PERIODE	ANIMATION	COMMUNE
Février	Marché aux truffes le 1 ^{er} dimanche	Villeneuve-sur-Vère
Mars	Carnaval occitan	Villeneuve-sur-Vère
Avril	Week-end avec elles - Cap'Découverte Election de la reine St.-Privat	Le Garric Carmaux
mai	Journées Nature et Rendez-vous aux jardins Puces de la couturière	CC Carmausin-Ségala Monestiès
juin	Fût'stival Fête de la musique Nuit romantique L'épiscopale nordique Trail des pigeonniers	Carmaux Carmaux et CC Carmausin-Ségala Monestiès CC Carmausin-Ségala Labastide-Gabasse
juillet	Xtrême fest - Cap'Découverte Fête du livre et de la gourmandise Festival Le pied dans la bassine Fête Nationale - l'Endreviè Tour du Ségala mi-juillet	Le Garric Pampelonne CC Carmausin-Ségala Blaye-les-Mines CC Carmausin-Ségala
août	Fêtes de St.-Privat Les folles journées polyphoniques Fêtes de Moularès Soirées bistrotoniques au Domaine Gayrard En 2021 : 20/08/2021 Fête médiévale	Carmaux Ségala tarnais Moularès Milhavet Monestiès

Septembre	Foire expo du Ségala	Tanuss
	Puces des couturières	Valderies
	Journées Européennes du Patrimoine mi-septembre	Ségala tarnais
	Les 10 côtes du Ségala	Blaye-les-Mines
	Fête du sport	Blaye-les-Mines
	Trail du Ségala	Valderies
	Foire aux plantes	Villeneuve-sur-Vère
Octobre	Nect'Art festival	Carmaux
	Salon d'automne	Saint-Benoît-de-Carmaux
	Festival du cinéma social et ouvrier La Ségalaïse (rando VTT et à pied)	Carmaux Monestiès
Oct./nov.	Championnat du Tarn Minecraft	Carmaux
Novembre	Salon Imagine Carmaux	Carmaux
	Vide-greniers et Brocante	Monestiès
	Festival de Magie - Cap'Découverte	Le Garric
	Supermarché de l'art	Carmaux
	Expo Couleurs du Terroir	Carmaux
Décembre	Bullolac : salon de la BD	Cagnac-les-Mines
	Expo ornithologique	Blaye-les-Mines
	Fête de la Sainte-Barbe	Cagnac-les-Mines
	Marché de Noël	Cagnac-les-Mines
	Marché de Noël des créateurs	Monestiès
	Marché de Noël	Saint-Benoît-de-Carmaux
	Marché de Noël	Villeneuve-sur-Vère

²⁰²¹ CC Carmausin-Ségala – Office de tourisme du Ségala tarnais. Données actualisées à mars 2022.

A ces événements s'ajoutent ceux-ci :

PERIODE	ANIMATION	COMMUNE
Chaque année impaire, en Octobre	Biennale des Verriers	Blaye les Mines
Juillet et août	Visites Guidées - OTST/AGIT	Ségala tarnais
	Animations thématiques - OTST/AGIT	Ségala tarnais
Juillet et août	Promenades de l'été - HPC	Carmaux / St.-Benoît-de-Carmaux
Juillet et août	Repas du mercredi	Pampelonne
Mars à octobre	Expositions	Monestiès
Toute l'année	Exposition Jean-Jaurès	Pampelonne
Juillet et août	Apéro concert au Domaine d'Escausses	Sainte-Croix
Toute l'année	Apéro du Vin'dredi au Domaine Gayrard	Milhavet



1.3 Le centre social du CIAS Carmausin-Ségala



Animation Seniors : « Bougez votre corps » Activité physique adaptée

1.3 Le centre social du CIAS Carmausin-Ségala

1.3.1 Un centre social, qu'est-ce que c'est ?

Un centre social est une **structure de proximité** qui crée des liens entre habitant.e.s. Il anime le **débat démocratique**, accompagne des **mobilisations et des projets citoyens** et participe à la construction de **meilleures conditions de vie** pour aujourd'hui et pour demain.

Ce qui prime dans une structure centre social, c'est avant tout **l'accueil de toutes et tous**. Quelle que soit sa situation et son statut, chaque personne est accueillie et écoutée, de même que chaque association, entreprise, etc. Cet accueil se vit au sein de la structure mais aussi au plus près des habitant.e.s, dans l'espace public et leurs lieux de vie.

Organisateur d'activités sociales, éducatives et culturelles, de services en direction des habitant.e.s, et notamment des familles, le **centre social s'attache à développer trois valeurs : la solidarité, la dignité humaine et la démocratie**. La circulaire Cnaf n°2012-013 relative à l'animation de la vie sociale reprend ces valeurs fondatrices de la manière suivante : « *L'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire* ».

Le Centre social peut être représenté par trois maisons : en franchissant la porte, les habitant.e.s pourront trouver :

1. Un espace de services et d'activités ;
2. Un espace de projets ;
3. Un espace de la citoyenneté.



La charte de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France insiste quant-à-elle sur cette troisième maison en définissant le centre social comme « un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

Pour être en cohérence avec cette définition, le dernier projet fédéral a affirmé une double priorité dans le quotidien des centres sociaux :

- Renforcer le développement du pouvoir d'agir des habitant.e.s.

C'est un processus qui à partir des préoccupations des habitant.e.s leur permet de (re)trouver les moyens d'agir sur leur environnement, sur les « cailloux dans la chaussure », de changer des situations et ainsi de rompre avec le sentiment d'impuissance pour redevenir acteur.trice dans la cité.

- Renforcer le portage politique des centres sociaux par les habitant.e.s.

C'est contribuer à la reconsolidation de la démocratie : maintenir, expérimenter, développer des espaces de démocratie vivante dans les territoires. Cela permet d'expérimenter des alternatives concrètes à la construction des politiques publiques en étant dans l'expression d'une démocratie ascendante et ouverte et ainsi s'approprier les affaires de la cité.

La participation est donc au cœur du centre social : c'est un espace construit et porté pour et par des habitant.e.s pour répondre aux besoins de leur territoire de vie dans une démarche d'éducation populaire.

Pour résumer l'ampleur de ce qu'est et de ce que fait un centre social, nous pouvons reprendre le graphique ci-dessous :



1.3.2 Le centre social participatif du CIAS, quelles intentions ?

La participation des habitant.e.s dans un centre social porté par une collectivité territoriale peut paraître plus complexe que dans le cadre d'un portage associatif.

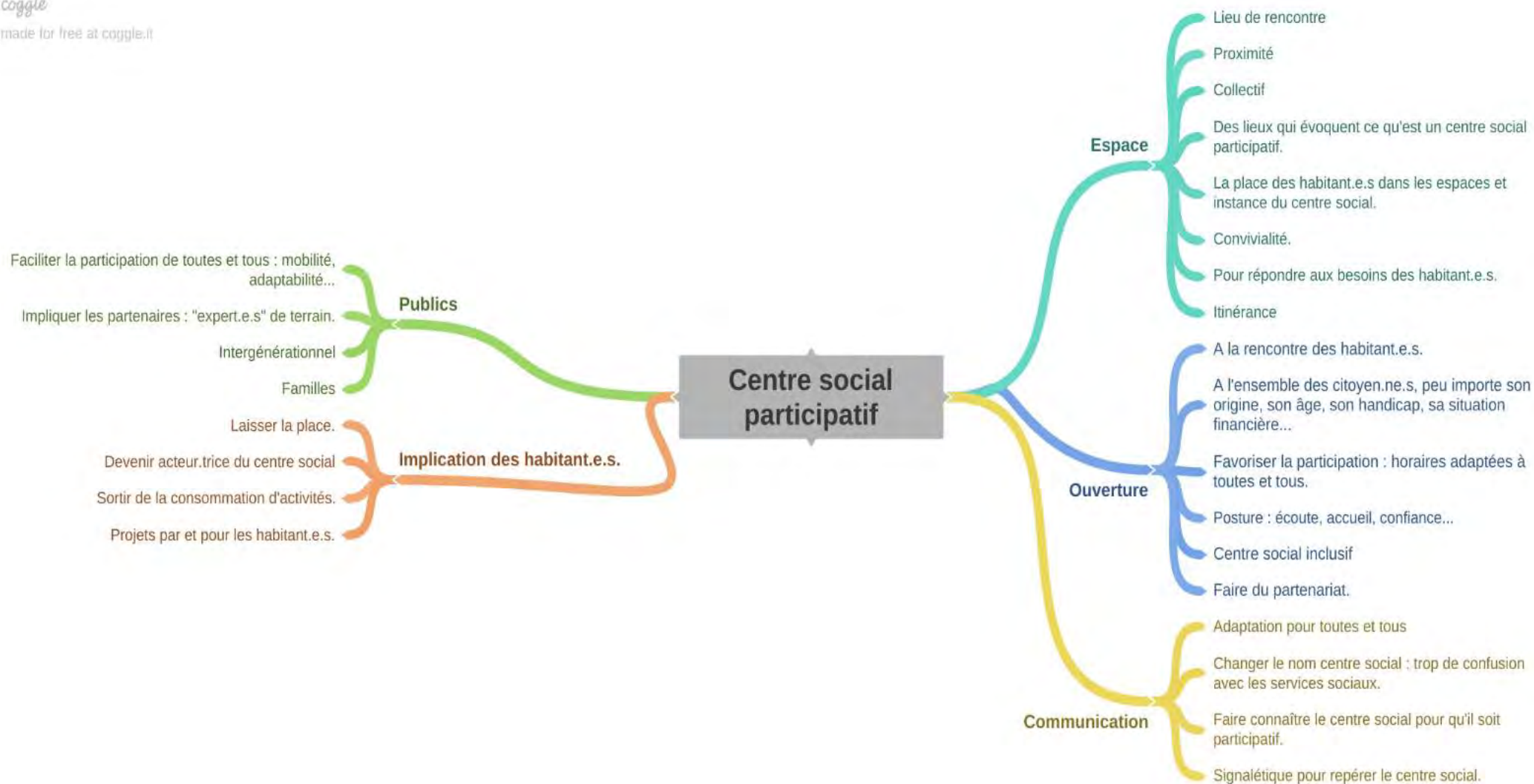
C'est pourquoi, l'ensemble de notre démarche de renouvellement s'est transformée en laboratoire d'expérimentation de la participation, pour l'ensemble des acteur.trice.s concerné.e.s par le centre social : habitant.e.s, partenaires, élu.e.s, équipe salariée, bénévoles.

Depuis le mois de janvier 2022, la notion de participation a été questionnée, conscientisée et déployée au sein du projet social que nous avons élaboré pour les 5 années à venir.

Les membres du groupe moteur se sont exprimés sur leurs attentes d'un centre social participatif, les habitant.e.s en ont fait de même au moment des restitutions du diagnostic de territoire et l'équipe a également pu poser ses intentions vis-à-vis de cette démarche.

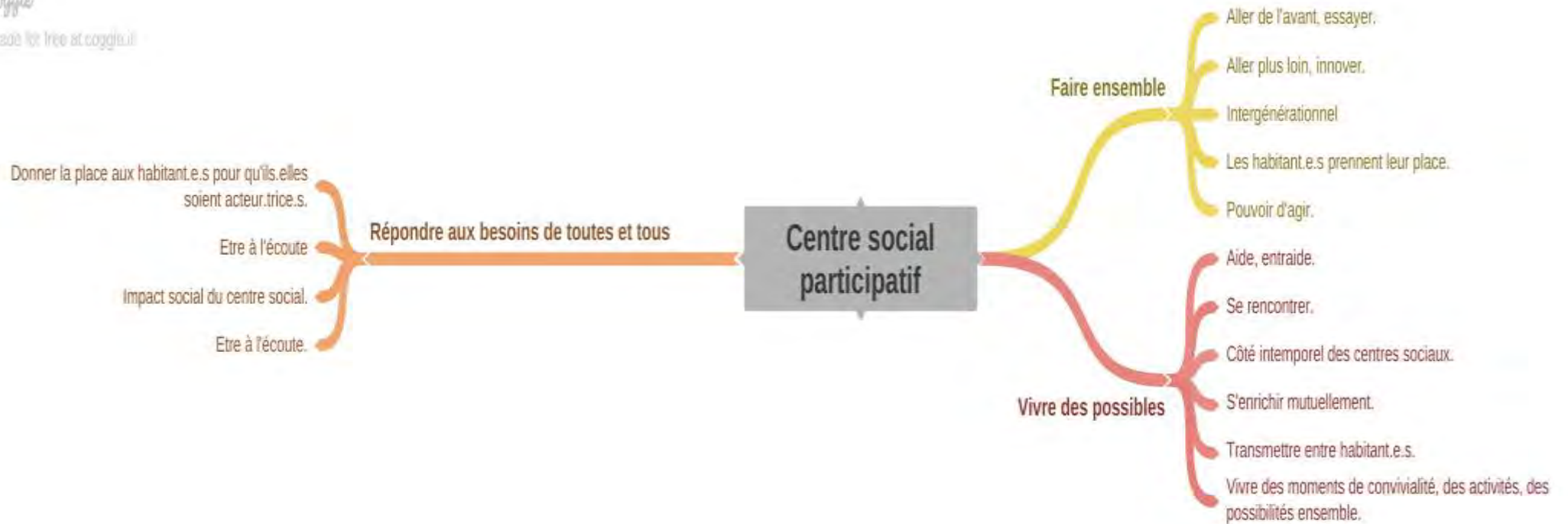
Le centre social participatif d'après les habitant.e.s.

coggle
made for free at coggle.it

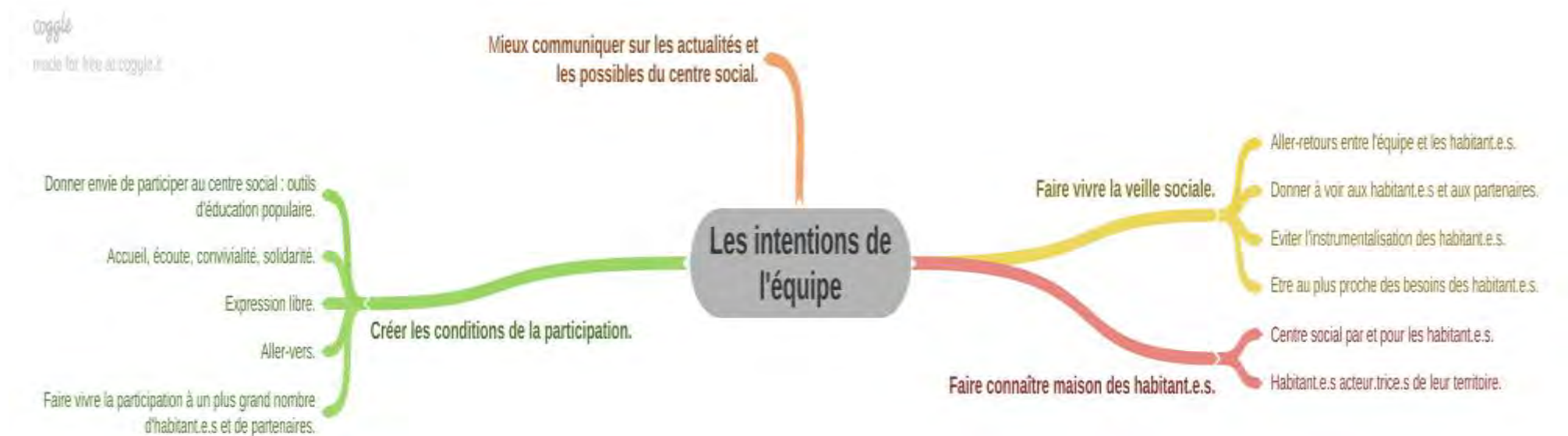


Le centre social participatif d'après le groupe moteur

coggle
made for free at coggle.it



L'équipe salariée du centre social s'est positionnée collectivement sur cette notion de centre social participatif afin de pouvoir élaborer un projet social qui déploiera intégralement cette démarche.



Au regard des retours de chacun.e, les attentes se rejoignent. C'est pourquoi, la participation des habitant.e.s se retrouve au cœur de ce projet social.

Ainsi, nous retrouverons les habitant.e.s dans tous les niveaux de la vie du centre social :

- Au niveau de l'action collective.
- Au niveau du fonctionnement et de l'organisation du centre social.
- Au niveau du pilotage : tant sur la co-construction, le suivi et l'évaluation du projet social qu'à termes sur la prise de décision (cf. schéma de gouvernance).

1.3.3 La fonction d'accueil, la mission phare du centre social

La fonction d'accueil est une fonction à part entière du centre social mais c'est aussi une valeur fondamentale et incontournable de notre structure.

L'accueil inconditionnel, c'est l'identité du centre social.

Peu importe qui nous sommes, notre situation, nos origines, notre âge, nos spécificités... tout le monde est accueilli avec la même attention.

Au mois de juin 2022, l'équipe salariée du centre social s'est questionnée sur la fonction accueil de celui-ci.

Dans nos échanges, nous avons distingué 3 composantes de l'accueil : la dimension liée à la posture, la dimension spatiale et la dimension organisationnelle.

La dimension liée à la posture

La valeur d'accueil au centre social est portée par tous les acteur.trices du centre social, partout et tout le temps. Ceci nécessite une réelle posture qui se met en œuvre par des savoirs-être intuitifs liés à notre personnalité, mais aussi par des savoirs-être et des savoirs-faire qui s'acquièrent par de la formation.

Tous les acteurs du centre social, c'est-à-dire l'équipe salariée, les élu.e.s et les bénévoles doivent acquérir cette posture bienveillante d'écoute, sans jugement et dans le respect de la dignité humaine.

Chaque personne qui passe ou reste sur les espaces du centre social doit repartir avec une réponse à ses questions, à ses besoins. Ceci passe par de l'information, de l'orientation ou un accompagnement en adéquation avec la demande. Si les acteur.trices du centre social ne sont pas en capacité de donner une réponse immédiate, les coordonnées de la personne sont systématiquement demandées pour donner suite à la sollicitation ultérieurement.

La posture est collective, avec des singularités dues à la personnalité de chacun.e.

Les acteur.trices du centre social du CIAS s'accordent sur le fait que les habitant.e.s qui fréquentent les espaces du centre social doivent se sentir à l'aise et suffisamment en confiance pour avoir envie de revenir.

La dimension spatiale

L'accueil dans un centre social, c'est aussi la gestion d'un espace, d'un lieu physique.

Le centre social du CIAS Carmausin-Ségala assure une fonction d'accueil physique dans ses locaux implantés à Carmaux, mais aussi lorsqu'il se déplace en itinérance avec le camion jaune ainsi qu'à chaque fois que des actions, activités, projets sont mis en place dans les locaux ou hors les murs.

L'équipe du centre social, lorsqu'elle crée ces espaces physiques d'accueil veille à :

- Ce que l'accueil soit accessible à toutes et tous ;
- Ce que l'accueil soit ouvert ;
- Ce que l'accueil soit sécurisant et sécurisé ;

- Ce que l'accueil reflète les valeurs du centre social de solidarité, de dignité humaine et de démocratie participative ;
- Ce que l'accueil fasse lien : entre les habitant.e.s, les générations, les cultures... mais aussi entre le quotidien des individus et les moments qu'ils viennent vivre au centre social.

L'accueil est bien une fonction partagée, portée par l'ensemble des acteur.trices du centre social. Cependant, dans les locaux fixes du centre social, c'est le.la chargé.e d'accueil qui en a la référence. Ainsi, celui.celle-ci en assure l'animation et la gestion en termes d'organisation, d'affichages, d'informations... quotidiennement. Il.elle est force de proposition tout en restant en cohérence avec le projet social.

C'est un outil indispensable pour la mise en œuvre du projet social au plus près des besoins des habitant.e.s, notamment grâce aux moments informels, de convivialité, qui se vivent sur les lieux d'accueil.

Le.la chargé.e d'accueil, ainsi que toute personne de l'équipe du centre social (salariée, bénévoles) en position d'accueil, fait de la veille sociale grâce aux échanges de qualité, en posture d'écoute active avec les habitant.e.s.

Afin de pouvoir utiliser au mieux cette source d'information, des outils de recueil de données chaudes doivent être créés en équipe. Tout ceci participe au diagnostic permanent de territoire.

La dimension organisationnelle

L'organisation de l'accueil dans et hors les murs s'appuie sur plusieurs éléments :

- **Des moyens humains**, surtout sur le.la chargé.e d'accueil dans les locaux fixes mais aussi sur l'ensemble des membres de l'équipe sur les autres espaces (salariée, bénévoles, élu.e.s). Du temps doit être consacré à l'accueil.
- **Des moyens matériels** pour favoriser la convivialité au niveau de l'aménagement des lieux, des outils d'informations clairs et en adéquation avec les besoins des habitant.e.s.
- **Une communication claire et adaptée** avec une identité visuelle forte, reconnaissable, parlante. Il sera nécessaire de s'accorder collectivement sur ce que nous souhaitons communiquer sans être dans la surenchère de communication qui pourrait nuire à la compréhension.

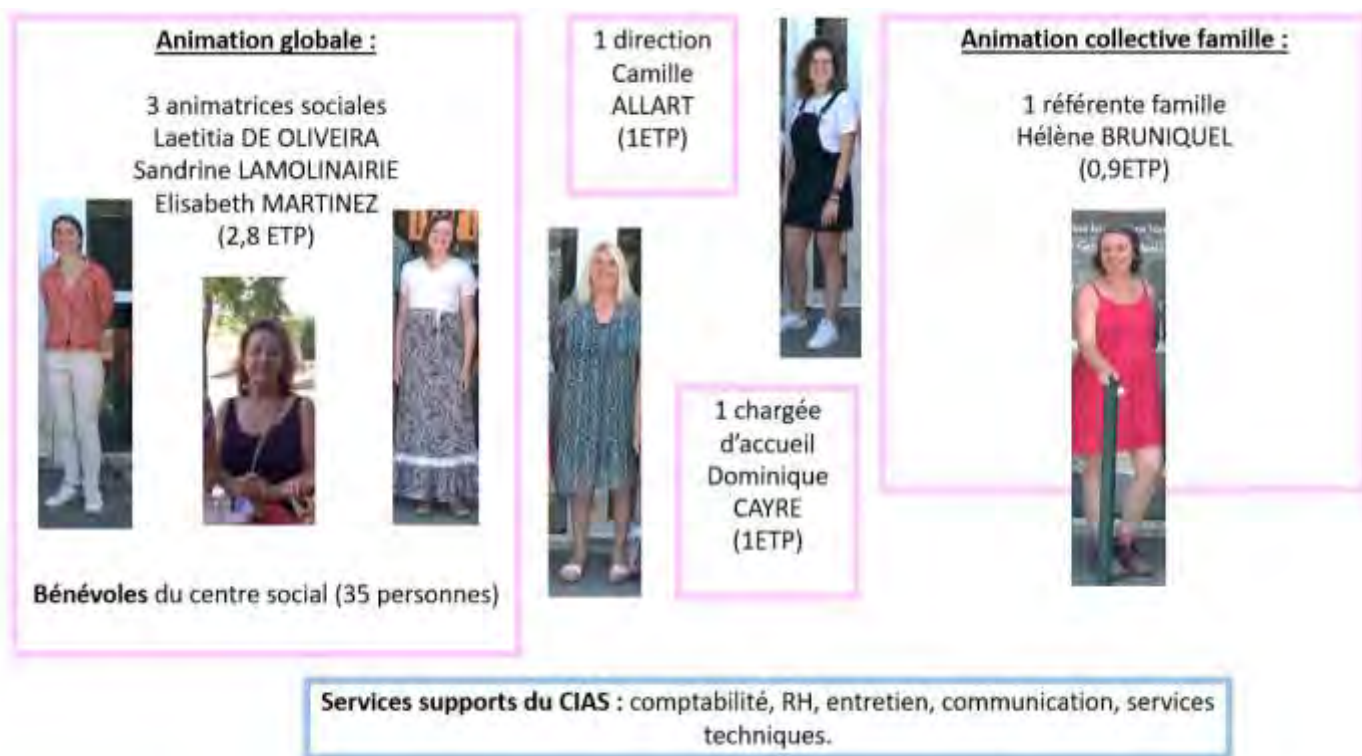
Dans notre projet social, cette mission phare qu'est l'accueil ainsi que l'ensemble de ses composantes est en construction et va nécessiter un travail collectif entre équipe salariée, élu.e.s et habitant.e.s. Suite à des temps de réflexion mais aussi des temps de formations qui seront nécessaires, nous mettrons en marche notre laboratoire d'expérimentation. Nous testerons, évaluerons et ajusterons nos accueils pour répondre au mieux aux attentes des habitant.e.s.

Une fois encore, il conviendra de laisser toute leur place aux habitant.e.s dans cette conception de l'accueil inconditionnel et notamment aux habitant.e.s ayant des besoins spécifiques par rapport à leur accès aux différents espaces d'accueil du centre social.

1.3.4 L'équipe

Au dernier trimestre 2022, l'équipe du centre social est composée de **5.7 ETP salariés** et de **bénévolat**.

Le portage par le CIAS permet au centre social d'être accompagné par des agents de la collectivité en soutien, sur la comptabilité, les ressources humaines, la communication, l'entretien des locaux et les services techniques quotidiennement.



Au regard du vaste territoire d'intervention du centre social et de l'enjeu majeur de maillage de celui-ci, après quelques mois de fonctionnement de ce nouveau projet social, nous étudierons la viabilité du projet social avec les ressources humaines disponibles. Nous analyserons la possibilité d'agrandir l'équipe ou de revoir les priorités, de développer le bénévolat, les partenariats pour mutualiser les moyens et possiblement d'autres équipements pour permettre un accès et une qualité de service à un plus grand nombre d'habitant.e.s sur le territoire.

1.3.5 Les bénévoles et le bénévolat au centre social

Comme vu dans la partie précédente, l'engagement des habitant.e.s est le socle du centre social, qui peut se concrétiser par un engagement bénévole.

Les centres sociaux parlent de chemin de la participation : il s'agit pour chaque habitant.e de trouver sa place dans le centre social et sa forme de participation. Le bénévolat traduit un engagement de l'habitant.e mais n'exclue pas d'autres formes de participation, plus ponctuelles.

D'après le Conseil Économique et Social, le bénévolat se définit de la manière suivante :

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. Le bénévolat est la situation dans laquelle une personne apporte temps et compétences à titre gratuit pour une personne ou un organisme. »

Le.la bénévole n'est pas salarié.e de la structure, il.elle s'engage au sein du cadre du projet social du centre social et des valeurs portées par celui-ci. Il.elle s'engage dans un contrat moral qui se doit d'être formalisé.

Il.elle évolue en étroite collaboration avec l'équipe salariée du centre social et sa direction, nous parlerons ici « d'équipe élargie ».

Les bénévoles au centre social agissent au niveau du fonctionnement du centre social et donc de son organisation mais également au niveau de l'action collective, des manières d'agir.

Le bénévolat au centre social du CIAS Carmausin-Ségala

Au centre social du CIAS Carmausin-Ségala, le bénévolat n'est pas encore formalisé et c'est un des chemins de changement souhaité dans le cadre de ce projet social.

Suite au transfert des deux structures du territoire au CIAS, malgré le manque de cadre sur le bénévolat à ce jour, des formes d'engagement bénévole sont notables et diverses dans le fonctionnement du centre social.

Nous pouvons différencier plusieurs types de bénévolat :

- **Bénévolat responsable d'activités** (ex : bénévoles animatrices tricot, bénévoles animatrices couture, bénévoles animatrices mémoire, bénévole animateur atelier brico-récup...). Ils.elles proposent de partager leurs compétences avec d'autres en gérant une activité avec ou sans l'aide d'une animatrice du centre social.
- **Bénévolat ponctuel / d'évènement** (ex : animation d'une balade découverte sur le territoire). Ils.elles sont présent.e.s essentiellement le jour de l'action et aident l'équipe salariée à l'animation, à la mise en place, au bon déroulement etc.
- **Bénévolat de projets** (ex : réseau de bénévoles visiteurs à domicile (Parlot'âge) ou bénévoles sur les itinérances du centre social). Aux côtés de l'animatrice du centre social, ils.elles sont le moteur du projet, participent à la réflexion, à l'orientation et à l'animation d'un projet particulier de A à Z.

- **Bénévolat réflexifs critiques ou de pilotage** (ex : bénévoles du groupe moteur). Ils.elles s'impliquent dans la réflexion autour du projet du centre social, participent aux commissions thématiques et au comité de pilotage, à l'orientation, à l'évaluation, et au suivi du projet social. À terme nous essayerons d'intégrer les bénévoles de pilotage à l'organe décisionnaire du centre social du CIAS : le conseil d'administration.

La majeure partie des bénévoles sont des bénévoles de projets avec un grand nombre de bénévoles visiteurs à domicile dans le cadre de Parlot'âge. Les bénévoles en responsabilités d'activités sont aussi présent.e.s, au regard de l'historique du centre social de Carmaux très axé sur les activités de loisirs.

Les bénévoles de pilotage que nous avons par exemple retrouvé en 2022 dans le groupe moteur, seront plus nombreux.euses dans les mois à venir puisqu'ils.elles auront une place à part entière dans le pilotage de la structure (cf. schéma de gouvernance).

Les bénévoles s'engagent dans les différents possibles du centre social : le projet famille, les itinérances du centre social, les activités créatives, les activités bien vieillir ...

Le.la bénévole n'est pas cantonné.e à sa participation au sein d'un seul possible. Ainsi, un.e bénévole engagé.e sur les actions famille peut se retrouver dans d'autres actions comme les itinérances du centre social, ou les actions bien vieillir par exemple.

Cela permet aux bénévoles de pouvoir évoluer, changer mais aussi avoir plusieurs espaces d'engagements, s'il.elle le souhaite, correspondants à leurs centres d'intérêts et leurs disponibilités.

De même, un.e bénévole peut venir participer à une animation du centre social comme « usager.ère ». Les possibles sont multiples, divers et ne sont pas figés.

Il suffit que le cadre et que la place de chacun.e soit respecté en fonction des espaces. C'est pour cela que le bénévolat doit être formalisé (cf. fiche action 11).

Les bénévoles du centre social du CIAS Carmausin-Ségala

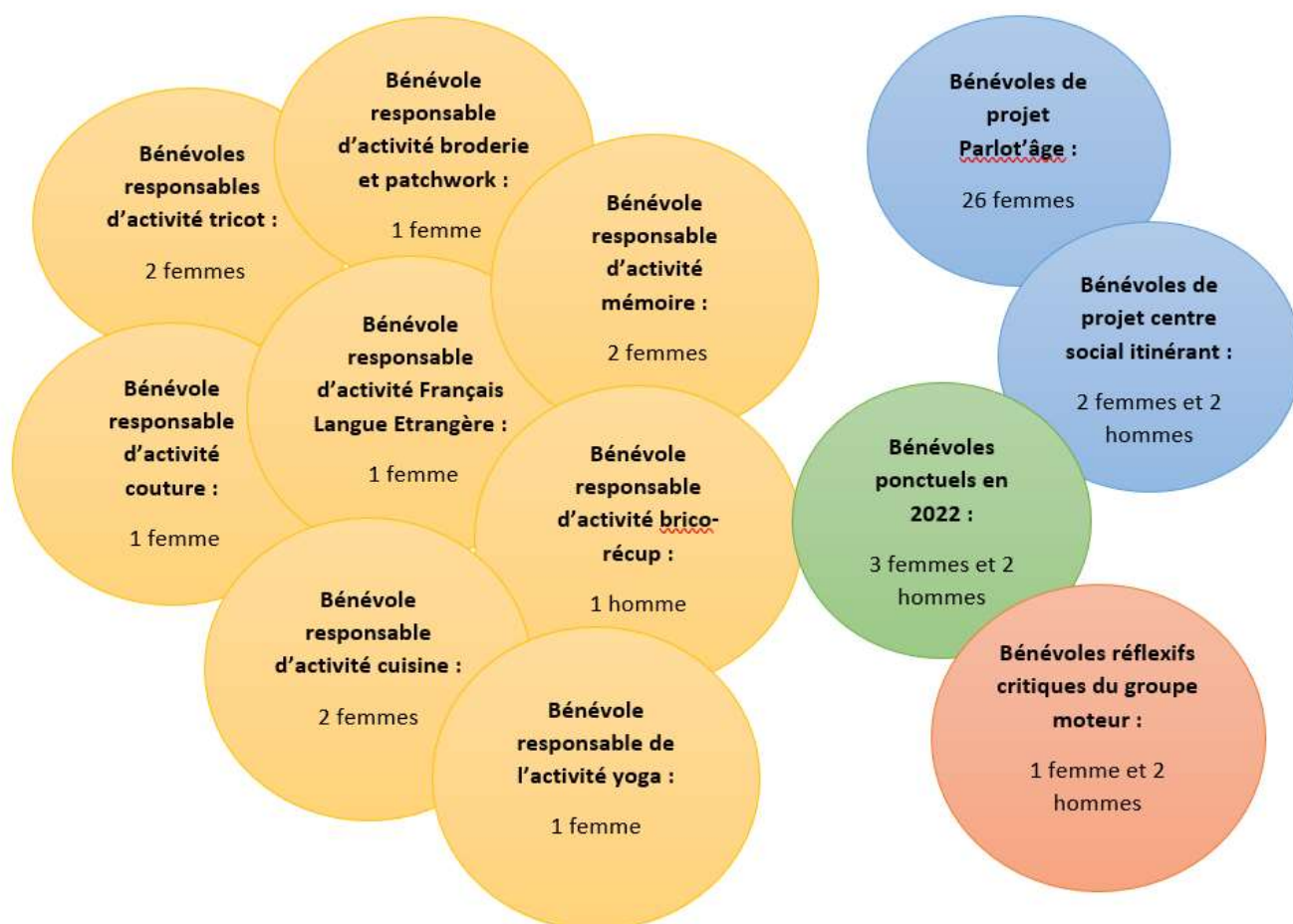
Les bénévoles engagés au centre social au moment de l'élaboration du projet social sont les bénévoles « historiques » des deux centres sociaux. Les nouveaux.elles bénévoles se retrouvent sur l'action Parlot'âge et sur le centre social itinérant.

D'une manière globale, les bénévoles au centre social sont plutôt des femmes, retraitées. Cependant, nous retrouvons aussi des personnes actives, en reconversion professionnelle ou en insertion parmi les bénévoles de Parlot'âge. La majorité des bénévoles sont habitant.e.s de Carmaux mais les communes du milieu péri-urbain et rural sont aussi représentées.

Le centre social du CIAS Carmausin-Ségala, met en œuvre une action spécifique à destination des Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active : **le bénévolat d'insertion**.

Une animatrice du centre social accompagne 6 personnes par an à devenir actrices sur leur territoire de vie au travers du bénévolat. Grâce à cette action détaillée dans la fiche action 16, les habitant.e.s retrouvent du pouvoir d'agir, deviennent acteur.trice.s de leur parcours, peuvent se projeter dans une dynamique d'insertion professionnelle, sont valorisés et retrouvent de l'utilité sociale.

Répartition des 49 bénévoles du centre social en 2022



Retours de la soirée des bénévoles du 19 juillet 2022

L'équipe du centre social a organisé une soirée pour les bénévoles du centre social, engagés depuis le changement de portage de celui-ci. Les bénévoles d'activités de l'ancien centre social de Carmaux n'ont pas participé à cette rencontre au regard des délais d'intégration du centre social de Carmaux au CIAS.

A l'occasion de cette soirée conviviale, de remerciement et d'interconnaissance entre les bénévoles, les animatrices ont mis en place des ateliers pour connaître les retours, besoins et attentes des bénévoles vis-à-vis du bénévolat au centre social de demain.

Toutes ces données chaudes sont le terreau qui servira à nourrir notre réflexion autour du bénévolat et de l'engagement des habitant.e.s au centre social participatif du CIAS.

Voici les aspects qui ressortent de la rencontre :

Quelles sont vos motivations à être bénévoles au centre social ?

- Se sentir utile
- Lien social : rencontre, échanges, partage, mais aussi occuper ses journées, créer du lien, lutter contre sa solitude, faire quelque chose d'enrichissant, le collectif.

- Le côté intergénérationnel : importance de rencontrer plus jeune / plus vieux : ça stimule.
- Partager son savoir- faire, ses savoirs (cuisine, tricot...).
- Donner et recevoir : donner gratuitement de son temps, de l'écoute et de soi même pour les autres ou pour un lieu. Se faire du bien et faire du bien aux autres.
- Faire partie d'une équipe « on est une équipe, on n'est pas seul.e », un air de « famille ».
- Un état d'esprit et des valeurs : respectueux de l'autre, mixité sociale, disponibilité, sympathie mais pas empathie, impliqué, sérieux, tolérance, à l'écoute, bonne distance, impliqué.
- Être acteur social, avoir une place dans la société, connaître son environnement, animer le territoire, trouver des réponses aux besoins.

Quelles sont les pépites du bénévolat, les points positifs ?

- L'accueil au centre social : dans les locaux ou lors des itinérances du camion jaune.
- La rencontre, le contact, le vivre ensemble.
- Le goût de l'engagement et/ou comme participant.e.s dans les différents projets et sorties : les balades, le jardin à Valderiès, les itinérances, la redécouverte du théâtre forum (Itin'aidants), le collage sur la « Mort parlons-en ».
- Le lien avec les personnes âgées visitées à Parlot'âge : « Quand le courant passe », « Le souvenir de la 1ère personne visitée », les retours positifs, la joie d'une personne âgée visitée, se sentir accueillie chez la personne reçue, être attendue.
- L'accueil des initiatives portées par des habitant.e.s.
- La participation au groupe moteur : le goût de réfléchir sur l'avenir du Centre social, l'expérience de « l'aller-vers ».
- Le goût du don de soi.
- La formation : « être tous ensemble pour décrypter les situations vécues par les bénévoles ».

Quels sont les cailloux du bénévolat, les freins ?

- Mobilité : le non remboursement des frais kilométriques pour les bénévoles visiteurs à domicile, les distances, ne pas avoir de voiture.
- Manque de disponibilité (temps).
- Dans le lien avec la personne âgée, l'appréhension pour créer le lien lors des 1ères visites, la gestion de certaines situations à Parlot'âge : émotion, deuil, arriver à garder des distances.
- L'arrêt de certaines activités liées au COVID, l'effet COVID qui a impacté le centre social.
- Le manque de fréquentation sur certaines itinérances.
- Les jeux d'inclusions qui peuvent freiner certaines personnes.
- La chaleur, la canicule qui ne donne pas envie de sortir.
- Le manque d'information sur les activités du centre social CIAS.
- Parfois aller contre sa nature, sortir de sa zone de confort.

Quelles sont les perspectives dans le bénévolat au centre social du CIAS ?

- Besoin de connaître les activités et lieux de bénévolat.
- La question du remboursement des frais kilométriques pour les visiteurs à domicile est abordée par plusieurs bénévoles.
- Quel nom pour le centre social ?
- Le désir de continuer le jardin sur Carmaux.

1.3.6 Les partenaires

Le partenariat est un rouage essentiel pour la menée du projet social et sa réussite.

Notre projet social prévu et dimensionné sur une durée de 5 ans est ambitieux et multi-thématiques. L'équipe du centre social se doit donc de créer, de développer, de renforcer les liens avec les différents partenaires qui agissent sur notre territoire intercommunal, mais pas seulement. Les partenariats se mènent aussi avec des acteurs du département, de la région ou du national.

Les équipes du centre social ne peuvent pas agir seules. Le partenariat c'est :

- La mutualisation des compétences de chacun.e.
- La mutualisation de moyens humains et matériels.
- La mise à profit de compétences et de technicités spécifiques et fines des un.e.s et des autres, dans des champs d'intervention identifiés.
- Aller ensemble dans le même sens, pour le même objectif.
- Un indispensable pour répondre au mieux aux besoins des publics.

Les partenariats ne sont pas exhaustifs et il serait trop long de détailler ici les types de partenariats menés avec chacun.e des acteur.trices suivant.e.s, mais voici les principaux partenaires du centre social :

A l'échelle locale intercommunale :

Les agent.e.s des services de la 3CS : coordinatrice santé, coordinatrice petite-enfance, coordinatrice enfance-jeunesse, chargée de développement social, agent.e.s de l'Office de Tourisme, agent.e.s du Service Mobilité, agent.e.s du Plan Climat, agent.e.s du Pôle Numérique, agent.e.s du Relais Petite Enfance...

- **Les agent.e.s des services de la 3CS :** coordinatrice santé, coordinatrice petite-enfance, coordinatrice enfance-jeunesse, chargée de développement social, agent.e.s de l'Office de Tourisme, agent.e.s du Service Mobilité, agent.e.s du Plan Climat, agent.e.s

du Pôle Numérique, agent.e.s du Relais Petite Enfance...

- **Les agent.e.s des services du CIAS :** agent.e.s du Programme de Réussite Éducative, agent.e.s de la Plateforme d'Accompagnement vers l'Emploi, agent.e.s en charge des chantiers d'insertion, agent.e.s France Services...

- Les élu.e.s et les agent.e.s des **31 Mairies** du territoire.
- Les **crèches** intercommunales, associatives et privées du territoire.
- Le **Lieu d'Accueil Enfants Parents**.
- Les **accueils de loisirs** du territoire.
- Les **écoles** maternelle et primaire du territoire.
- Les **collèges et lycée** du territoire.
- L'antenne de Carmaux de la **Mission Jeunes Tarn Nord**.
- L'antenne de Carmaux de la **Maison des Adolescents**.
- Les établissements de l'**ASEI** du territoire.

- Les **médiathèques** du territoire.
- Les **associations** d'habitant.e.s, de parents d'élèves, culturelles, sociales, médico-sociales, d'aide à la personne, sportives, seniors, caritatives... du territoire.
- Les **commerçants, artisans, entrepreneurs, producteurs locaux...** du territoire.
- Les **travailleurs sociaux** de la Maison du Département, de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de l'EJC...
- Les bailleurs sociaux.
- Pôle Emploi.
- Les professionnel.le.s de santé.

A l'échelle départementale :

- Les services du Conseil Départemental du Tarn.
- Les services de la CAF du Tarn.
- La Maison de l'Autonomie.
- Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides.
- Le Centre d'Information de Documentation des Femmes et des Familles 81.
- Le Planning Familial 81.
- Paroles de femmes.
- L'Association Judiciaire du Tarn Prévention Orientation Soutien (AJTPOS).
- Le Conseil Départemental d'Accès aux Droits (CDAD).

- L'École des Parents et des Educateurs du Tarn (EPE).
- L'Association Addictions France 81.
- Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Tarn (CDOS).
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn (CPAM)
- La Préfecture du Tarn : délégué à la Politique de la ville, déléguée aux droits des femmes...
- Le Service Départemental de l'Engagement, de la Jeunesse et des Sports (SDEJS).
- La Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie du Tarn (CFPPA).

A l'échelle régionale :

- La Région Occitanie.
- La Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail Midi-Pyrénées (CARSAT).
- Les services de la Mutualité Sociale Agricole Midi Pyrénées (MSA).
- L'AGIRC ARRCO retraite complémentaire.
- La Fédération Interdépartementale Garonne Occitanie (FIGO).

En fonction des besoins des habitant.e.s et des projets menés, le centre social est amené à tisser des partenariats avec des associations du territoire national : environnement, citoyenneté, lutte contre les discriminations...

De plus, le centre social est adhérent à la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) au niveau national.

1.3.7 Les publics accueillis

Dans le contexte de transfert et fusion des équipements d'animation de la vie sociale de notre territoire, nous ne pouvons pas détailler les typologies de publics que nous accueillons aujourd'hui.

L'Association Ségaliens comptait environ 400 adhérents en moyenne par an, tandis que 350 personnes fréquentaient régulièrement le centre social de Carmaux chaque année.

Parmi ces habitant.e.s, certain.e.s ont fréquenté le centre social du CIAS depuis le changement de gestionnaire et le déménagement, alors que d'autres n'ont pas souhaité continuer l'aventure, pour des raisons de localisation du centre social, ou encore parce qu'ils.elles ne se retrouvaient pas dans le nouveau fonctionnement.

Du mois de mars au mois de mai, le centre social n'avait pas de locaux fixes ce qui a pu démobiliser un certain nombre d'habitant.e.s.

L'équipe salariée de la structure ainsi que les bénévoles ont déployé leurs compétences pour mobiliser les habitant.e.s et les familles du territoire sur les nouvelles propositions du centre social. Ainsi, nous avons pu constater la présence de nouvelles personnes sur les différents espaces.

Toutefois, **l'enjeu de la mobilisation des habitant.e.s et des familles de l'ensemble du territoire**, tant sur la fréquentation que sur la participation reste un axe majeur de ce projet social.

Le centre social du CIAS Carmausin-Ségala est une structure pour les habitant.e.s, construite par les habitant.e.s.

Aussi, les publics cibles sont l'ensemble des habitant.e.s du territoire de la 3CS, peu importe leur origine, leur sexe, leur âge, leur handicap, leur condition sociale etc. L'accueil y est inconditionnel, le centre social c'est pour tout le monde !

L'un des intérêts du centre social est la rencontre de l'autre, la mixité sociale. Il est donc indispensable que toutes et tous puissent se sentir légitime à « pousser la porte » du centre social.

La circulaire n° 2012-013 de la CNAF indique que l'une des missions d'un centre social est :

« un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ; Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux. »

Les centres sociaux doivent assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés. Pour faciliter l'accueil des publics et des familles en situation de fragilité, en situation de handicap, le centre social du CIAS va développer les partenariats avec les acteurs du territoire qui accompagnent ces publics. Parallèlement, nous ferons intervenir des partenaires spécialistes de l'accueil de ces habitant.e.s, pour que l'équipe salariée et bénévole développe des compétences à ce sujet.

Au travers de l'accueil inconditionnel et de nos actions, nous défendrons l'égalité entre les femmes et les hommes, la mixité sociale, la solidarité, la laïcité et le respect de la dignité humaine.

1.3.8 Les ressources matérielles et logistiques

Les locaux :

Le centre social se trouve à Carmaux au 32ter avenue Bouloc Torcatiss dans un bâtiment de la 3CS appelé « L'Annexe ».

Ce bâtiment est occupé au premier étage par l'antenne de Carmaux de la Mission Jeunes Tarn Nord, par le service insertion du CIAS. Au deuxième étage, se trouve le service économie de la 3CS ainsi qu'un espace coworking. Le centre social occupe le rez-de-chaussée du bâtiment.

Au rez-de-chaussée se trouvent :

- Un hall d'accueil lumineux et coloré,
- Une salle de convivialité,
- Une salle petite d'activité,
- Une grande salle d'activité,
- Un espace ouvert avec des canapés, un espace café/thé...
- Des bureaux et espaces de rangement.

Le bâtiment bénéficie également d'un grand jardin, propice aux animations extérieures.

À ce jour, il manque des espaces de rangement pour optimiser l'espace dans les locaux. Encore très administratifs, les locaux pourront être aménagés par les habitant.e.s afin qu'ils s'approprient les différents espaces et les fassent leurs.

Au regard du vaste territoire et de l'enjeu de maillage, les communes de la 3CS et les partenaires associatifs, institutionnels sont des alliés indispensables à la mise en œuvre des missions du centre social. Grâce à eux, des moyens matériels sont mis à disposition sur l'ensemble du territoire : des salles, des chaises, des tables, du matériel d'animation, des minibus...

Le camion jaune, le centre social itinérant :

L'itinérance du centre social est possible grâce à son camion jaune aménagé.

Avec ce camion et le matériel de convivialité (tables, chaises, cafetière, bouilloire, couverts...) qu'il contient, le centre social peut se déplacer et proposer un accueil inconditionnel sur le territoire.

Aujourd'hui, il est présent 1 fois par mois dans 8 villages.

Ce camion jaune, c'est aussi l'identité du centre social et un outil de repérage et de communication pour les habitant.e.s.

Ainsi, lorsqu'une action a lieu dans un village, le plus souvent possible, le camion est mobilisé pour que visuellement, le public sache que le centre social est présent.

Le côté itinérant de la structure et un élément qu'il faudra développer pendant la durée de ce projet social car l'enjeu de maillage du territoire en matière d'animation de la vie sociale est fort.

1.3.9 La gouvernance

La gouvernance est un terme « technique » pour définir l'articulation entre les différentes instances qui régissent le fonctionnement du centre social.

Au sein du centre social participatif que nous voulons mettre en place, les acteurs sont pluriels : élu.e.s, habitant.e.s, bénévoles, partenaires, salariées...

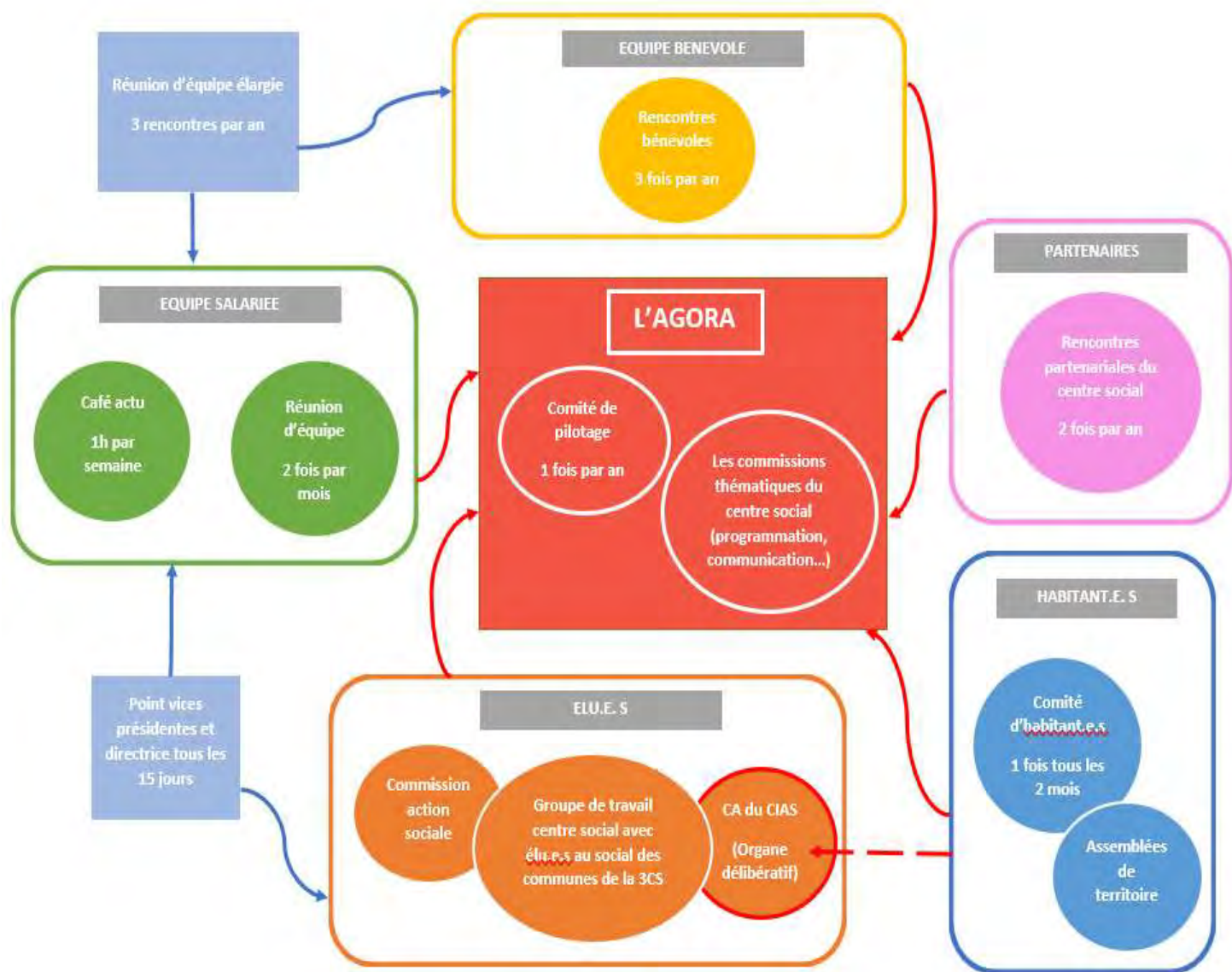
La gouvernance ici définie va permettre à chacun de trouver sa place, et de garantir qu'aucun acteur ne reste sans voix dans la mise en œuvre du projet social.

En réfléchissant à cette gouvernance, nous nous sommes interrogés sur la réelle place des habitant.e.s dans l'élaboration de l'action mais aussi dans la prise de décision, au sein d'un fonctionnement en collectivité territoriale, le CIAS.

Définir cette gouvernance c'est aussi essayer de faire vivre la démocratie participative et la citoyenneté par toutes et tous.

Le schéma présenté ci-dessous n'est pas figé, nous allons l'expérimenter et le réajuster avec l'ensemble des acteurs au fur et à mesure du projet.

Le schéma de gouvernance est composé d'instances partagées où l'ensemble des acteurs se réunissent, et d'instances « entre pairs » qui permettent de se retrouver pour se concerter sur les missions qui sont attribuées à un type d'acteur.



Le pilotage : Comment le centre social est piloté ?

Les élu.e.s du CIAS et de la 3CS ont un rôle important dans le pilotage du centre social.

Piloter, c'est s'assurer que le centre social se dirige vers les objectifs qui lui ont été assignés. C'est analyser, décider et réajuster au besoin.

Le comité de pilotage, l'AGORA du centre social

C'est l'organe principal du pilotage du centre social.

La mission principale du comité de pilotage est de s'assurer que le centre social suive la ligne de conduite qui a été définie au moment du renouvellement du projet social.

Ses rôles sont les suivants :

- La définition, le débat et le suivi des étapes clés de la mise en œuvre des enjeux du centre social,
- La définition des moyens (matériels et humains),
- La validation des étapes clés et du calendrier associé,
- La décision de réajuster certains points si nécessaire.

Il réunit au moins 1 fois par an les acteurs garants de la vision stratégique de la mise en œuvre du projet social.

Les acteurs concernés sont les élu.e.s référent.e.s du CIAS : **Président et Vice-présidente** ainsi que la Vice-présidente à l'action sociale de la 3CS, **le financeur principal du centre social** : la CAF du Tarn, **les habitant.e.s nommé.e.s ou élu.e.s par le comité d'habitant.e.s** et au besoin, **les autres financeurs** comme la MSA, la CARSAT, le Département etc. ainsi que le **Directeur du CIAS**, **le chef de service Cohésion Sociale** et la **directrice du centre social**.

La commission action sociale de la 3CS

Cette commission qui réunit des élu.e.s du territoire volontaires pour travailler sur le sujet de l'action sociale sera une instance d'échanges, de débat et de recueil de l'avis des élu.e.s. La commission peut être interpellée par le centre social pour un avis consultatif, au besoin. Les éléments qui ressortent de ce partage nourriront le contenu du comité de pilotage.

La régularité d'une présentation des travaux du centre social à cette commission reste à définir.

Le CA du CIAS

Le Conseil d'administration du CIAS est composé de 18 membres répartis en deux collèges (9 représentants de la Communauté de Communes élus et 9 membres nommés par le Président de la 3CS parmi des personnes participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social au sein de l'intercommunalité).

C'est l'organe délibérant du CIAS. Les membres débattent et délibèrent la mise en œuvre des projets du CIAS dont ceux du centre social. Les éléments nécessitant une délibération du CA du CIAS, discutés en comité de pilotage ou dans d'autres instances doivent obligatoirement être votés lors de cette instance.

Dans l'idéal du centre social participatif qui éclot, l'objectif est d'avoir un.e ou plusieurs habitant.e.s membres du CA, nommé par le Président du CIAS. C'est un enjeu pour le centre social intercommunal, les possibilités et le format reste à étudier plus finement et donc à définir.

Le point bimensuel Vice-Présidentes et directrice

Tous les 15 jours, la **Vice-Présidente au CIAS**, la **Vice-Présidente à l'action sociale** et la **directrice** se retrouvent afin d'assurer un suivi régulier de la menée du pilotage et des points stratégiques du centre social.

Le fonctionnement : comment le centre social s'organise ?

C'est l'équipe de salariées et les bénévoles du centre social qui garantissent le fonctionnement de la structure. Elles se réunissent régulièrement pour s'en assurer.

Le « Café actu »

L'objectif de cette heure partagée chaque lundi après-midi entre **salariées de l'équipe** est de faire passer de l'information en un temps bref et décompté. Ainsi, seule l'information essentielle d'actualité du centre social, qui doit être partagée en équipe pour assurer le bon déroulement de la mise en œuvre du projet social, est communiquée, à cette occasion.

L'équipe est composée de 6 personnes, 10 minutes sont accordées à chacune.

La présence de l'ensemble des agents est souhaitée et ces rencontres ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

La réunion d'équipe salariée

Une réunion d'équipe est organisée deux fois par mois : le premier et le troisième lundi matin de chaque mois.

Ces réunions regroupent **l'intégralité de l'équipe salariée**.

Les objectifs sont la diffusion de l'information générale utile à toutes, et la consolidation de l'équipe par la concertation et le travail commun.

La réunion d'équipe est le moment de l'organisation salariée des actions du centre social, de l'analyse de problématiques vécues et de la création d'une culture de travail commune. Pendant les réunions d'équipe, des éléments de professionnalisation, de montée en compétence de l'équipe, de changements à opérer seront travaillés. Ainsi, une expertise commune permettra d'agir dans le même sens plus facilement.

Chaque réunion est cadrée, un ordre du jour est défini par la directrice en prenant en compte les besoins de l'équipe par rapport aux sujets à aborder.

Chaque réunion fait l'objet d'un relevé de décision et les documents élaborés en réunion d'équipe sont officiels pour le fonctionnement du quotidien et systématiquement transmis à l'ensemble de l'équipe.

La réunion d'équipe élargie

Cette réunion d'équipe élargie concerne **l'équipe salariée et l'équipe bénévole**. Ces deux équipes sont au service de l'organisation du centre social.

Il semble important de permettre aux salariées et aux bénévoles d'échanger et de co-construire l'organisation technique du centre social.

Chacun.e d'entre eux occupe une place et un rôle spécifique mais leurs objectifs sont communs : la mise en œuvre du projet social.

Ces réunions auront lieu trois fois par an et auront comme objectifs :

- L'évaluation et des propositions d'ajustement du fonctionnement du centre social.
- Le partage d'information et d'outils

- L'échange autour de situations vécues.
- La création d'une culture commune sur l'animation de la vie sociale.

Ces rencontres seront animées par la directrice du centre social avec des techniques d'animation participative et feront l'objet d'un compte rendu.

L'action collective : comment agir ?

Dans un centre social participatif, l'action collective vient principalement des habitant.e.s.

Ce sont eux, par leur « expertise d'usage » qui orientent et définissent les actions du centre social dans le cadre posé par le projet social. En confiant leur vécu quotidien, ils.elles proposent des actions et ils.elles participent à leur mise en œuvre.

Les partenaires ont également une place dans l'action collective du centre social par leur « expertise professionnelle » et par la coopération entre acteurs de proximité, mais aussi la mutualisation des moyens facilitant l'action, toujours dans un intérêt commun.

Le comité d'habitant.e.s

Le **comité d'habitant.e.s** fait partie du fonctionnement de démocratie participative inscrite dans le projet du centre social.

Il permet aux habitant.e.s de s'exprimer, d'être force de propositions et d'initiatives concernant le quotidien du centre social et notamment sa programmation.

Les rôles du comité d'habitant.e.s sont :

- Recenser des problématiques, des besoins et des envies des habitant.e.s du territoire,
- Exprimer des éléments recensés pour représenter les habitant.e.s,
- Proposer et élaborer des réponses aux besoins dont la programmation du centre social,
- Soutenir des initiatives, projets et actions issus des habitant.e.s,
- Relayer l'information auprès des autres habitant.e.s du territoire.

Il réunit au moins 1 fois tous les deux mois **les habitant.e.s membres du comité ainsi que la directrice et une salariée du centre social**. Les membres sont des personnes volontaires pour représenter les habitant.e.s du territoire au sein du centre social.

Une charte de fonctionnement sera créée avec les habitant.e.s intéressé.es.

Pour faciliter la participation des habitant.e.s dans les instances de gouvernance, seront nommés ou élu.e.s (au regard du fonctionnement qui sera déterminé) des habitant.e.s représentants.

Tout au long de la durée du projet social, l'équipe du centre social accompagnera les habitant.e.s membres de ce comité à leur montée en compétence, à leur autonomisation et dans l'idéal, à **se constituer en association qui aura pour objet la participation des habitant.e.s au centre social**.

Ainsi, des habitant.e.s pourront être présent.e.s et **avoir une voix délibérative dans l'instance de décision** qu'est le CA du CIAS.

Les commissions du centre social

Des espaces seront dédiés au travail commun de l'action collective du centre social : les commissions thématiques.

Le nombre de commissions pourra évoluer en fonction des chemins de changements en cours de réalisation et des besoins, des envies des habitant.e.s. Certaines seront permanentes comme la « Commission programmation » qui aura pour objectif la co-construction du programme d'activités du centre social, et d'autres, plus thématique pourront avoir une durée bien définie au regard des objectifs fixés.

Ces commissions réuniront des habitant.e.s, des bénévoles, des élu.e.s, des partenaires et des salariées en fonction des thématiques.



2.

LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ DE TERRITOIRE

2.1 LA MÉTHODOLOGIE

2.2 LES ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ
LES DONNÉES CHAUDES

2.1 La méthodologie



Animation collective : Atelier de réparation de vélos

II- LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ DE TERRITOIRE

2.1 La méthodologie

Accompagnement d'Accolades

Au regard du contexte de transfert et de changement de portage des centres sociaux du territoire, les enjeux étaient grands pour le territoire, pour les équipes, pour les élu.e.s mais surtout pour les habitant.e.s.

Afin de sécuriser le projet, de soutenir les équipes et de déployer une démarche participative dans ce renouveau, les élu.e.s du CIAS ont pris la décision de se faire accompagner par la SCOP ACCOLADES durant l'année 2022.

Cet accompagnement a aidé les acteur.trice.s du centre social à conscientiser et à expérimenter la démarche participative tout au long de l'année.

Grâce à Accolades, la méthodologie de l'élaboration du projet social s'est transformée en une véritable dynamique collective en recherche de sens dans notre intervention.

Dès le mois de janvier, un groupe moteur composé d'habitant.e.s, de partenaires, d'élu.e.s et de l'équipe salariée (12 personnes participantes en moyenne) a été constitué afin de définir collectivement les étapes du renouvellement du projet social, comprendre la démarche participative de toutes et tous et s'approprier les différents temps du processus. Ce groupe moteur s'est réuni 4 fois (janvier, avril, juin et août) pour assurer la mise en œuvre du renouvellement du projet social : pilotage, diagnostic, élaboration du projet.

Ainsi, l'ensemble des acteur.trices se sont mobilisés collectivement. Chacun d'entre eux.elles ont été écouté, entendu et pris en compte et ont ainsi pu agir et décider ensemble.

L'animateur-formateur d'Accolades a accompagné la démarche sur 3 volets :

- **Le soutien au pilotage du projet social** en accompagnant la direction à la prise de poste, et les équipes et partenaires dans le processus de renouvellement du projet.

Ce travail s'est traduit par 18 temps en présentiel, visio ou téléphonique avec la directrice tout au long de l'année.

1 temps de présentation à l'équipe de l'accompagnement au mois de janvier.

1 journée avec la nouvelle équipe salariée au complet pour créer une culture commune autour des centres sociaux et de leurs valeurs, au mois de janvier également.

Un comité de pilotage devait avoir lieu au mois de mars en présence d'Accolades mais celui-ci a été reporté à plusieurs reprises par les élu.e.s et a finalement eu lieu sans Accolades au mois de juin 2022.

- **La mise en œuvre d'un diagnostic partagé de territoire** et son analyse.

Une formation-action de 2 demi-journées a été mise en place au mois de mars sur la démarche d'aller-vers. Ce temps était ouvert à l'ensemble des acteur.trices du centre social : habitant.e.s, bénévoles, partenaires, élu.e.s, salariées.

Cette formation-action a permis la réalisation du recueil des données chaudes du diagnostic.

Accolades a accompagné l'équipe sur les temps de restitution du diagnostic, auprès des partenaires une demi-journée au mois de mai et deux temps auprès des habitant.e.s, à Carmaux et à Mirandol.

- **Élaboration du nouveau projet social** et projection de l'évaluation grâce à l'approche orientée changement.

Cette nouvelle approche, différente de la méthodologie de projet classique a nécessité une acculturation et une appropriation de la part de la directrice puis des équipes. Ainsi, au mois de juin, Accolades a animé un temps spécifique sur le sujet auprès de l'équipe et le groupe moteur de juin a été dédié également à l'approche orientée changement.

L'approche orientée changement

Avec cette approche, nous cherchons à nous inscrire dans un temps plus long, d'avoir une vision de changement ultime à long terme.

Nous ne sommes plus centrés sur l'action, mais bien sur la projection de changements durables souhaités pour le territoire et ses habitant.e.s, en prenant en compte les effets et impact que nous produisons.

Cette démarche stratégique nous a amené à projeter une vision collective, positive et réaliste à long terme, mais surtout à réfléchir au processus de changement, des « chemins de progrès » par lesquels nous pouvons passer pour atteindre cette vision idéale.

Avec l'approche orientée changement, nous ne retrouvons pas la forme classique d'enjeux déclinés en axes stratégiques puis en objectifs et en actions.

Nous posons des chemins de changements sous forme d'affirmations qui devront se traduire en observations très concrètes. Le sujet est au cœur du changement et c'est du public, et/ou du territoire que partent ces affirmations.

Nous retrouverons tout de même un plan d'action qui aura pour but d'accompagner ce processus de changement. Les acteur.trice.s du centre social et l'action collective deviennent les moteurs du développement territorial.

Frise chronologique de l'élaboration du projet social

**JANVIER
FÉVRIER**

- Lancement du groupe moteur (habitant.e.s, élu.e.s, partenaires, salariées)
- Journée d'acculturation commune sur les centres sociaux pour l'équipe salariée.
- Thématique de l'itinérance de février : "La Maison du centre social de demain : la parole est aux habitant.e.s.

**MARS
AVRIL**

- Formation-action sur l'aller-vers ouverte aux habitant.e.s, bénévoles, élu.e.s, partenaires, salariées.
- Déploiement de la méthode de l'aller-vers pour recueillir les données chaudes du diagnostic.
- Deuxième groupe moteur.
- Comité de pilotage prévu et annulé.
- Le centre social n'a pas de locaux fixes, les habitant.e.s sont uniquement accueillis lors des itinérances du Camion Jaune.
- Incertitude de l'intégration de l'équipe du centre social de Carmaux au centre social du CIAS.

**MAI
JUIN**

- Aménagement du centre social dans de nouveaux locaux : l'accueil des habitant.e.s est de nouveau possible.
- Temps fort avec les partenaires : restitution et expérimentation de la démarche participative.
- Soirée pour les habitant.e.s : "Aménage ton centre social !"
- Temps fort de restitution du diagnostic aux habitant.e.s à Carmaux et à Mirandol.
- Troisième groupe moteur.
- Premier comité de pilotage du centre social.
- Acculturation et appropriation de l'approche orientée changement : définition du premier enjeu pour le centre social du CIAS.

**JUILLET
AOUT**

- Transfert officiel du centre social de Carmaux au CIAS et intégration de la salariée au sein de l'équipe.
- Interconnaissance, réassurance et acculturation des bénévoles d'activité du centre social de Carmaux, au nouveau centre social participatif.
- Temps fort soirée avec les bénévoles du centre social.
- Programmation d'été dense : nouveaux partenariats, nouvelles familles, nouveau.elle.s habitant.e.s fréquentent les différents espaces.
- Rédaction du projet social : diagnostic données chaudes, données froides et analyse pour définir les enjeux du centre social.
- Fermeture estivale du centre social.
- Temps fort d'élaboration des chemins de changement dernière semaine d'août avec groupe moteur et équipe salariée.

**SEPTEMBRE
OCTOBRE**

- Présentation orale du projet social à l'instance de suivi et de concertation des agréments des EVS et CS de la CAF du Tarn : avec représentants du groupe moteur.
- Phase de travaux dans les locaux du centre social.
- Deuxième comité de pilotage pour validation des chemins de changement du projet social.
- Présentation des chemins de changements en commission action sociale de la 3CS.
- Fin de rédaction du projet social et mise en page.
- Dépôt du projet social à la CAF semaine 41.

**PRÉVISIONNEL
NOVEMBRE -
DÉCEMBRE**

- Temps fort de présentation du projet social aux partenaires.
- Temps fort de présentation du projet social aux élu.e.s.
- Temps fort de présentation du projet social aux habitant.e.s.
- Inauguration des locaux du centre social.



2.2 Les éléments du diagnostic partagé. Les données chaudes



Animation tout public - Soirée musicale

2.2 Les éléments du diagnostic partagé (les données chaudes)

Il s'agit ici des « données chaudes », éléments de ressentis, de vécu, exprimés par les habitant.es du territoire lors des échanges sur l'espace public au moment de l'aller-vers et au moment des réponses au questionnaire en ligne et papier.

Ces éléments font partie de « l'expertise d'usage » des habitant.es, premiers concernés par la vie et le vécu de leur territoire. Cette expertise est une mécanique permanente à animer pour rendre possible la participation des habitant.e.s, c'est un enjeu fort du projet social. Les habitant.e.s expriment ce qu'ils.elles vivent, ils.elles proposent des actions en lien et ils.elles participent à leurs mises en œuvre.

Ces données chaudes sont aussi complétées et agrémentées par la vision des professionnel.les de proximité, œuvrant sur le terrain, au plus près des habitant.e.s.

Ces données vont venir éclairer et rendre plus concrètes les « données froides », très chiffrées. Elles vont surtout nous permettre de les repositionner dans une certaine réalité de problématiques quotidiennes des habitant.e.s du territoire.

Ainsi croisées, décortiquées, analysées, l'ensemble des données vont nous permettre de mettre en lumière les enjeux du centre social pour les 4 ans à venir.

2.2.1 Les temps de recueil des données

Depuis le début de l'année 2022, dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet social, l'équipe du centre social recueille des données pour alimenter le diagnostic partagé de territoire via plusieurs canaux.

Au mois de **février 2022**, une animation a été proposée afin de recueillir les avis et les envies des habitant.e.s pour construire ensemble le centre social de demain.

Cette animation a été intitulée : « **La Maison du centre social de demain : la parole est aux habitant.es** ».

Chaque personne rencontrée lors d'une itinérance du camion jaune ou lors d'une animation proposée dans le cadre du centre social, était invitée à mettre sa brique à l'édifice en inscrivant :

- Un besoin/quelque chose qui manque selon elle sur sa commune ou le territoire de la 3CS ;
- Et/ou une idée d'activité ou de projets qu'elle souhaiterait voir se mettre en place via le centre social ;
- Son prénom, sa commune et son âge.



Cette animation a été principalement proposée :

- lorsque le Centre social se déplace avec son camion jaune sur 9 communes (Monestiés, Pampelonne, Tanus, St Jean, Carmaux, Cagnac, Mirandol, Le Ségur et Villeneuve sur Vère) ;
- sur les animations « Bien vieillir » notamment auprès des personnes bénévoles ;
- sur les ateliers couture et cuisine portés par le Centre social de Carmaux ;
- auprès de certains partenaires et élu.e.s de la 3CS.

Cette animation participative a permis de recueillir **127 briques**. **103 habitant.e.s** ont participé, **11 élu.e.s de la commission action sociale de la 3CS** et **10 autres briques sans informations** sur la personne (âge, commune, sexe).

Puis, au mois de **mars et d'avril 2022**, la démarche « d'aller-vers » a été lancée.

Une première étape de formation a été proposée à un large panel d'acteurs du territoire qui souhaitent s'engager dans la démarche afin d'alimenter le diagnostic : professionnel.les, bénévoles, habitant.es, élu.e.s.

Finalement, cette formation a réuni **29 personnes**. Le **jeudi 10 mars après-midi**, ils ont suivi la partie théorique puis se sont retrouvés en binômes le **vendredi 11 mars au matin**, sur le marché de Carmaux, pour expérimenter « l'aller-vers ».



Par la suite, **28 personnes** professionnel/les, volontaires en service civique et bénévoles ont arpenté le territoire Carmausin-Ségala pour s'entretenir avec les habitant.es.

Il y a eu **27 lieux d'intervention différents** : crèches, ALSH, Marché, lors d'itinérances du camion jaune, gare SNCF, équipe de chantier d'insertion, quartier prioritaire de la ville, festival Atome Crouzié, Lycée Jean Jaurès, collège Augustin Malroux, collège Victor Hugo, au CIAS et à

la 3CS, lors d'ateliers numérique etc... (cf. annexe). **140h** ont été passées par les acteurs sur la période de « l'aller-vers » pour toucher **353 habitant.e.s**.

À chaque fois, un binôme allait à la rencontre des habitant.e.s sur l'espace public et posait les questions suivantes : « *Comment ça va pour vous sur le territoire du Carmausin-Ségala ?* », « *Nous aimerions savoir comment vous allez sur votre territoire de vie ?* ».

Les habitant.e.s étaient donc libre de nous livrer ce qu'ils/elles souhaitaient sur le moment. Une personne du binôme animait la conversation tandis que l'autre prenait des notes.

Pour finir, afin d'affiner et de compléter les données de « l'aller-vers », l'équipe du centre social a diffusé un questionnaire en ligne et en papier à destination des habitant.e.s du territoire au mois de **juin 2022**. La communication s'est faite via le Facebook du centre social et le site de l'intercommunalité. L'information a été passée à toutes les mairies du territoire qui ont relayé à leurs administrés par mail, en publiant sur leur page Facebook ou encore en mettant à disposition des exemplaires papier à l'accueil de leur mairie.

Un mail explicatif, invitant les partenaires du centre social à diffuser largement le questionnaire aux personnes qu'ils rencontraient a aussi été envoyé.

Un ordinateur en libre accès à l'accueil du centre social permettait aux personnes qui passaient dans l'espace de le remplir en étant accompagné par la chargée d'accueil au besoin.

Les questionnaires au format papier ont été remplis lors des activités organisées par le centre social, et en itinérance. **125 habitant.e.s** ont répondu au questionnaire.

Parallèlement, une rencontre avec les acteurs partenaires du centre social (institutions, associations...) a été organisée le **mardi 24 mai 2022 après-midi**. Lors de cette rencontre, **40 personnes étaient présentes** et 18 personnes excusées. Les partenaires du centre social ont pu vivre l'expérience participative du centre social et donner leurs points de vue sur le territoire et ses problématiques.

Deux dates complémentaires en petit comité ont été proposées au mois de juin : 3 personnes se sont mobilisées sur la première date et 4 personnes sur la deuxième date. Ces temps privilégiés ont pu approfondir les données de « l'aller-vers » d'un point de vue professionnel.

Deux temps de restitution aux habitant.e.s de cette première partie de recueil de données et de suivi de l'élaboration du projet social ont été organisés. Cette phase restitutive était importante pour l'équipe du centre social qui tenait à ce que les personnes mobilisées puissent avoir un retour de leur parole. Le **14 juin 2022 après-midi**, **6 personnes** étaient présentes à Carmaux et **12 personnes** à Mirandol, en soirée.



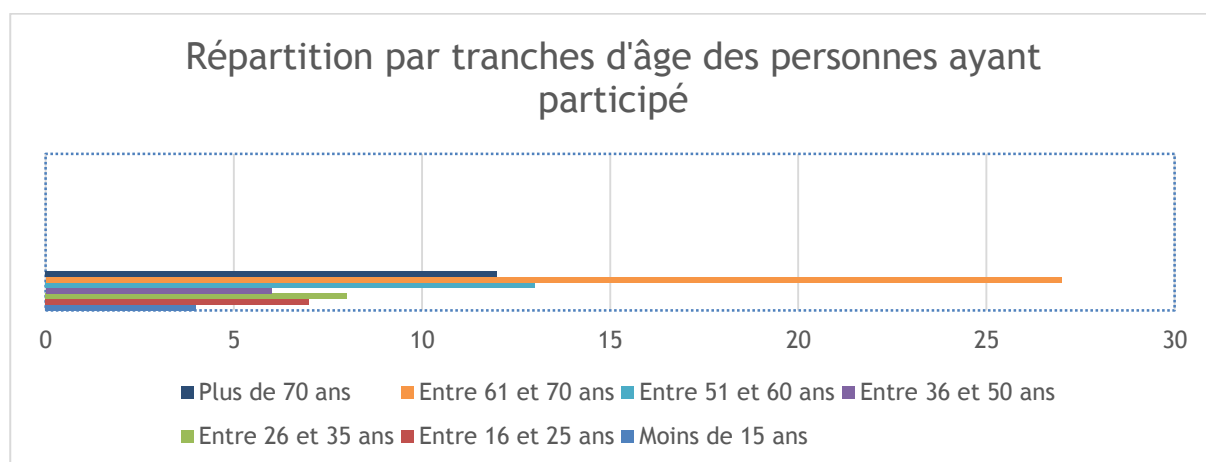
2.2.2 Les données chaudes

a) « La maison du centre social de demain : la parole est aux habitant.e.s »

Cette animation a touché **127 personnes** (habitant.e.s, élu.e.s, non connu).

Les personnes ayant participé sont principalement des femmes (84%) et en grande majorité des personnes ayant entre 61 et 70 ans.

Ceci s'explique par la présence de cette animation sur l'ensemble des itinérances du centre social qui touche principalement des habitant.e.s de cette tranche d'âge.



Les participant.e.s, viennent principalement de **Carmaux**, de **Monestiés**, de **Mirandol**, de **Villeneuve-sur-vère** et de **Cagnac-les-Mines**. La représentativité de ces communes est également expliquée par les lieux d'itinérance du centre social.

Par rapport aux résultats de cette animation, les besoins des habitant.e.s sur le territoire qui reviennent de façon régulière (+ de 4 occurrences) peuvent être synthétisés en 4 grandes thématiques : la mobilité, l'isolement, les services proposés à la population et les besoins propres au centre social.

La mobilité

Les habitant.e.s mentionnent sur les briques leur **dépendance problématique à la voiture** dans un contexte d'augmentation du carburant.

Ils parlent aussi du **manque de transports en commun** sur le territoire et de leurs **difficultés de déplacement** entre les villages du Carmausin-Ségala et Carmaux centre-ville mais aussi entre les quartiers excentrés de Carmaux ou la commune de Blaye les mines ou de Saint Benoit de Carmaux et le centre-ville de Carmaux. Ces difficultés sont particulièrement vécues par les personnes âgées et les personnes précaires.

L'isolement

Les habitant.e.s expriment un **sentiment d'isolement et d'exclusion lié à la crise sanitaire** et notamment au pass sanitaire puis vaccinal.

Ils écrivent sur les briques leur **besoin de temps de convivialité** dans ce contexte où certain.e.s ont perdu des habitudes de sociabilité.

Les **personnes âgées** disent ressentir un **sentiment de mise à l'écart**, d'autant plus fort depuis la pandémie au regard de leur situation de fragilité.

Les habitant.e.s précisent le **manque d'espaces et d'activités pour les adolescents et les jeunes** pour se retrouver, mises à part les activités sportives.

Ressort aussi le besoin de **valoriser l'image du territoire** : son histoire, ses habitant.e.s, etc.

Les services

Sur cette thématique, c'est principalement le centre-ville de Carmaux et les centres bourg des villages qui sont abordés avec un **besoin exprimé de redynamiser ces endroits** car il manque des restaurants suffisamment ouverts, des cafés, des espaces d'animation etc.

Les habitant.e.s notent qu'il est **particulièrement difficile de rencontrer les services publics institutionnels** depuis la crise sanitaire en présentiel et cela est problématique pour eux.

D'autre part, les habitant.e.s expriment leur **difficulté à trouver des médecins et des services de santé de proximité**.

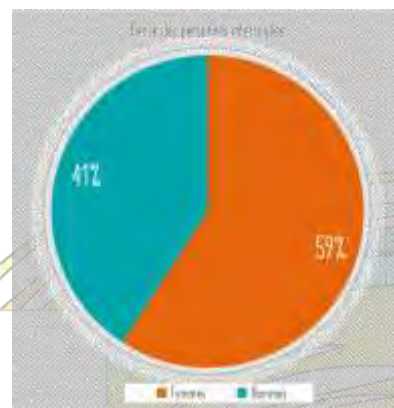
Le centre social

Au regard des habitant.e.s, le **centre social n'est pas bien repéré sur le territoire**, ils expriment un **besoin de communication** plus important, d'être mieux informés.

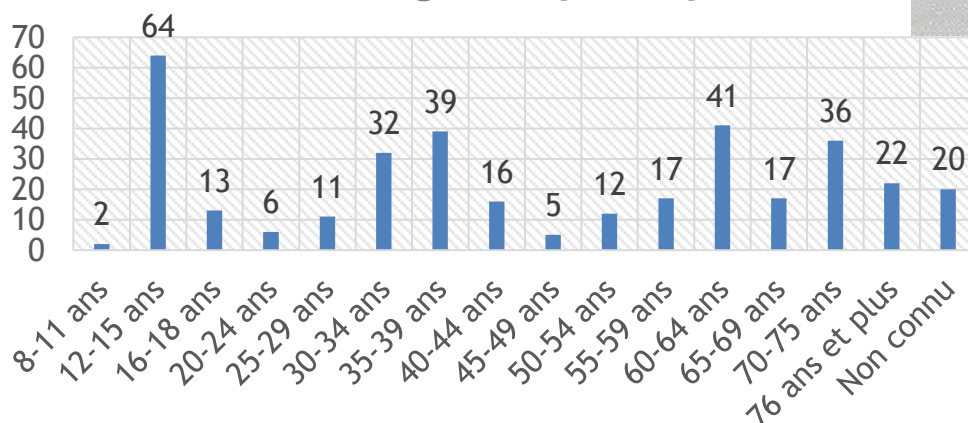
De plus, les participant.e.s à l'activité **craignent que les activités présentes au centre social de Carmaux et à Valdériès ne soient pas maintenues**.

b) Les données de l'aller-vers

Grâce aux moments où les salariées du centre social, les bénévoles, les services civiques et les partenaires ont expérimentés « l'aller-vers », **353 personnes** se sont entretenues avec ces acteurs. **209 femmes et 144 hommes**.



Tranches d'âge des participant.e.s



La tranche d'âge des **12-18 ans** est la plus représentée avec **77 répondant.e.s**. Les personnes interrogées lors de l'aller-vers sont globalement plus jeunes que les participant.e.s à l'animation de la Maison du centre social. Ceci s'explique notamment par les deux moments d'aller-vers dans la cour de récréation du collège Victor Hugo à Carmaux, pendant une pause méridienne ; et pendant une sortie de collège/lycée à Blaye les mines.

La tranche d'âge des **30-39 ans** est aussi plus représentée que lors de l'animation précédente (**71 personnes**) du fait des moments d'aller-vers à la sortie des crèches du territoire.

La parole des habitant.e.s de 60-69 ans et de 70-75 ans a tout de même été recueillie, surtout lors des moments d'aller-vers sur les itinérances, lors des ateliers bien-vieillir et sur le marché de Carmaux.

Par rapport à la provenance des personnes interrogées, nous avons recueilli la parole des habitant.e.s de **25 communes** sur 31.

L'aller-vers a principalement touché des habitant.e.s de **Carmaux (160 personnes)**, mais aussi des habitant.e.s du **nord du territoire** (Mirandol 20 personnes, Pampelonne 15 personnes, Tanus 9 personnes, Montirat 7 personnes).

Sur les 353 répondant.e.s, 28 ne viennent pas du territoire de la communauté de communes Carmausin-Ségala. 23 personnes viennent du Tarn dont 8 d'Albi, 4 personnes habitent le département limitrophe aveyronnais, 1 personne ne venait pas de la région et 4 personnes n'ont pas précisé leur commune d'habitation.

Les paroles d'habitant.e.s recueillies lors de l'aller-vers mettent en lumière 7 thématiques problématiques : le vivre ensemble, le cadre de vie, la mobilité, la parentalité, la jeunesse, les services et les loisirs et centres d'intérêts.

Nous pouvons retrouver des problématiques communes avec l'animation « La maison du centre social », ce qui montre particulièrement leur importance.

Au même titre que lors de l'analyse des briques de l'animation précédente, nous avons pris en compte les éléments qui sont revenus plus de 4 fois dans le discours des habitant.e.s.

Vivre ensemble

D'une part, il ressort de cette thématique un sentiment d'être bien sur son territoire d'habitation. 37 personnes ont exprimé : « *il fait bon vivre sur ce territoire* ».



D'autre part, des problématiques de discrimination ressortent des paroles d'habitant.e.s. 14 personnes expriment vivre du racisme dans leur quotidien et 7 personnes expriment des stéréotypes sur les personnes bénéficiaires des minimas sociaux.

Des difficultés d'intégration sont soulevées et notamment lorsque les habitant.e.s ne sont pas originaires du Tarn (12 personnes s'expriment à ce sujet).

Parmi les habitant.e.s interrogé.e.s, 15 sont arrivé.e.s depuis moins de deux ans sur le territoire.

10 personnes parlent qu'il y a de nouveaux.elles habitant.e.s dans leur commune d'habitation. À ce propos, certaines personnes évoquent cette nouvelle avec enthousiasme en se réjouissant d'un possible rajeunissement de la population, du renouveau dans le village... Pour d'autres personnes, le discours est plus pessimiste, elles voient le fait d'accueillir de nouvelles personnes comme une contrainte par rapport à l'accroissement de la population dans le village.

10 autres personnes aimeraient que des actions soient pensées pour les nouveaux.elles habitant.e.s afin de pouvoir les accueillir correctement, les aider à s'intégrer à leur nouvelle commune.

23 personnes souhaitent recréer du lien entre les habitant.e.s, mixer les populations mais aussi les générations afin de limiter les idées reçues les uns sur les autres et permettre une interconnaissance et un enrichissement mutuel.

*« On ne se connaît plus »
« C'est difficile de rencontrer ses voisins »
« Les gens ne se parlent plus »*

14 personnes souhaiteraient qu'il existe plus de lieux de rencontres pour renouer les liens entre les habitant.e.s et recréer une dynamique perdue.

« Il faudrait réinventer les clubs du 3^e âge, je suis jeune retraitée, je ne m'y retrouve pas. »

Cadre de vie

Sous cette thématique « cadre de vie » sont regroupées plusieurs sous-thématiques qui relèvent de la vie quotidienne des habitant.e.s mais qui n'ont pas été assez développées pour en faire une thématique à part entière : un ressenti général sur le cadre de vie, le logement, l'emploi, la santé, la sécurité et les commerces.

- **Le ressenti général**

27 personnes trouvent que la ville de Carmaux est une ville à taille humaine, agréable à vivre. Tandis que 24 personnes portent un regard négatif sur la ville : « c'est trop vétuste Carmaux », « ville sinistrée, « ville pas propre ».

7 personnes se plaignent de nuisances sonores au quotidien (chiens, voisinage, bruit de rue...) et de trop d'incivilités à Carmaux.

Toutefois, les habitant.e.s remarquent un réel potentiel dans leur commune et font plusieurs propositions comme :

« Embellir la ville avec des fleurs »

« Aménager des places plus piétonnes et plus vertes en centre-ville »

« Reverdir le centre-ville, moins de voiture »

En milieu rural, 8 personnes apprécient la tranquillité de la campagne et 10 personnes disent qu'il fait bon vivre à Villeneuve-sur-Vère.

- **Le logement**

27 personnes abordent la thématique du logement sur le territoire en lien avec leur cadre de vie.

D'une part 8 personnes se réjouissent des loyers peu chers sur le Carmausin-Ségala et de l'accès « facile » à la propriété au regard des prix de l'immobilier sur le territoire.

D'autre part, 8 personnes expriment qu'il y a un grand nombre de logements vides qui se dégradent et qui ne sont pas en bon état sur la ville de Carmaux.

11 personnes expliquent des problématiques en lien avec leur logement, à savoir : mauvaise isolation, logement très humide, des factures d'énergie très importantes.

- **L'emploi**

L'emploi sur le territoire, plutôt proche du domicile, est un élément essentiel dans le quotidien des habitant.e.s.

Cependant, 16 personnes trouvent qu'il n'y a pas de travail sur le carmausin. 6 personnes proposent de rendre la ville plus attractive pour attirer les entreprises.

Certains expriment des difficultés à trouver du travail « quand on ne vient pas du coin », par manque de réseau de connaissances. La principale difficulté exprimée est surtout la nécessité d'avoir une voiture pour travailler sur le territoire.

- **La santé**

Lors des rencontres, les habitant.e.s abordent de manière assez spontanée leurs problématiques de santé personnelles.

La problématique la plus citée sur notre territoire sur le plan de la santé est le manque de médecin (25 personnes). 4 personnes expriment particulièrement un manque de médecins spécialistes (dentistes, ophtalmologues).

Lors des moments d'aller-vers au collège et au lycée, seuls 2 jeunes nous ont dit connaître la Maison des Adolescents. Les autres ne connaissaient pas.

Dans le discours des personnes rencontrées 6 personnes se sont présentées comme étant des aidants familiaux. Ces personnes se sentent en difficultés par rapport à leur situation et ressentent un manque d'accompagnement face à leurs problématiques.

- **La sécurité**

22 personnes disent se sentir en insécurité à Carmaux et principalement des collégiens et lycéens. Ils évoquent des vols au collège, le fait d'être suivis par des adultes, des jeunes filles parlent de harcèlement de rue. 9 collégiens du collège Victor Hugo préfèrent fréquenter le Parc

du Candou que d'autres parcs de Carmaux car il est proche du commissariat, en cas de problèmes.

En milieu rural, 4 personnes parlent de cambriolage et de leur crainte persistante vis-à-vis de cette problématique.

5 autres personnes ressentent de l'insécurité au niveau routier :

« Les gens roulent vite »

« Ils ne font pas attention au volant »

- **Les commerces**

26 personnes disent « il y a tout ce qu'il faut à Carmaux ». Cependant, 14 personnes expriment un manque de commerces à Carmaux et plus particulièrement de boutiques de vêtements.

La présence de marchés de producteurs dans les villages semble influencer le regard positif des habitant.e.s sur leur cadre de vie. S'il n'y en a pas, ceci est mentionné comme une problématique.

Le marché de Carmaux est très souvent cité, il est important et particulièrement apprécié par les habitant.e.s de l'ensemble du territoire. 5 personnes précisent qu'ils souhaiteraient que la partie « producteurs locaux » du marché de Carmaux soit rapprochée du centre-ville sur l'une des places principales.

Les habitant.e.s rencontrées expriment un intérêt pour le « consommer local », d'ailleurs, 6 personnes aimeraient que les circuits courts soient développés sur le territoire.

Les commerces de proximité semblent importants pour les personnes interrogées. Ils saluent leur présence lorsqu'il y en a dans leur village et surtout mentionnent l'ouverture de nouveaux commerces positivement comme la boulangerie à Pampelonne par exemple.

Mobilité

La mobilité est une thématique qui pourrait faire partie du cadre de vie étant donné qu'elle est un élément du quotidien des habitant.e.s.

Cependant, elle a été trop souvent citée comme étant une problématique majeure pour ne pas en faire une thématique à part entière.

Comment les habitant.e.s se déplacent ?

25 personnes expriment que la voiture est indispensable dans leur quotidien. 6 autres personnes expliquent que le coût de la voiture représente une part très importante dans leur budget.

8 personnes disent qu'elles se déplacent uniquement à pied. 7 autres personnes aimeraient se déplacer plus souvent à pied mais trouvent que les trottoirs à Carmaux sont détériorés, ce qui les rend inadaptés aux Personnes à Mobilité Réduites, aux poussettes et ce qui rend le déplacement dangereux pour les habitant.e.s.

5 personnes disent se déplacer à vélo mais trouvent que la ville de Carmaux n'est pas adaptée à ce moyen de mobilité : il y a peu de pistes cyclables ou bien elles sont dangereuses et non sécurisées et il n'y a pas d'arceaux pour stationner les vélos en ville.

Ainsi, 5 personnes aimeraient qu'il y ait plus de pistes cyclables entre Carmaux et les villages alentours (Monestiés, Blaye, Saint Benoit) et les quartiers périphériques. Ils apprécieraient également des aménagements pour sécuriser les vélos à des endroits stratégiques.

5 autres personnes souhaiteraient qu'il y ait des vélos en libre accès en Carmausin-Ségala, à la gare SNCF par exemple.

La principale problématique citée reste le manque de transports en commun (59 personnes).

10 personnes précisent qu'il n'y a pas assez de fréquence de bus entre Carmaux et Albi en journée et le week-end.

4 personnes expliquent que le tarif de 2€ par trajet est élevé, surtout en l'absence de tarif spécifique pour les enfants et/ou les familles.

Au même titre que lors de l'animation « La maison du centre social », les habitant.e.s expriment des besoins de navettes entre les villages du Carmausin-Ségala et le centre-ville de Carmaux, mais aussi entre les quartiers périphériques de Carmaux ou Blaye les mines ou Saint Benoit de Carmaux et le centre-ville de Carmaux.

Les problématiques de mobilité sont aussi exprimées par des parents et par les jeunes.

5 personnes habitantes des quartiers périphériques de la ville de Carmaux (La Lande, La Boujassié) expriment un manque de ramassage scolaire pour leurs enfants, ce qui engendre des contraintes au niveau de l'organisation familiale.

Les jeunes, habitants en milieu rural relatent leur dépendance à leurs parents pour leurs déplacements extra-scolaires :

« Si mes parents ne veulent pas m'amener, je ne peux pas y aller, je reste chez moi »

De plus, 12 jeunes souhaiteraient qu'il existe une navette gratuite qui circule entre le lycée et la gare ou le centre-ville en journée, pendant le temps scolaire afin de permettre les allers-retours à la pause déjeuner ou en fin de journée lorsque les cours terminent tôt et que le bus de retour n'arrive qu'à 17h30. Au regard de la distance entre le lycée et le centre-ville, ils n'ont pas le temps de faire l'aller-retour donc ils attendent devant le lycée et s'ennuient. Ils expriment une envie de fréquenter un autre lieu, surtout l'hiver lorsqu'il fait froid.

En lien avec les loisirs, 14 personnes regrettent l'arrêt de la navette gratuite qui permettait de se rendre à Cap Découverte et au lac de la Roucarié en juillet et août chaque année.

Certain.e.s habitant.e.s ont proposé de mettre en place un système d'entraide entre les personnes pour faciliter les trajets du quotidien, notamment pour les personnes âgées ou pour amener les enfants à l'école.

Services

Nous avons regroupé dans cette thématique, les retours des habitant.e.s pas rapport aux services publics mais aussi par rapport aux établissements portés par des collectivités territoriales (piscine et cinéma).

11 personnes soulignent la bonne qualité des services sur Carmaux.

19 personnes expriment avoir leurs habitudes à la Médiathèque de Carmaux. Certain.e.s habitant.e.s d'autres communes apprécient fortement l'endroit et son prêt à venir jusqu'à Carmaux pour en profiter.

L'ensemble des retours sur le cinéma de Carmaux sont très positifs :

« bonne programmation »,

« c'est pas très cher ».

Cependant, les jeunes (7) préfèrent aller au cinéma à Albi plutôt qu'à Carmaux car la programmation est plus récente et aller à Albi signifie pouvoir profiter des commerces alentours plus nombreux (glaces, crêpes, gaufres, shopping, kebab...)

Concernant la piscine de Carmaux, 14 personnes interrogées disent fréquenter et apprécier la piscine de Carmaux, elle est adaptée aux familles et aux nageurs.

Idem que pour le cinéma, 10 jeunes confient préférer aller à la piscine à Albi plutôt qu'à Carmaux car à Albi la piscine est plus ludique, équipée de toboggans aquatiques. Par rapport aux services publics, 7 personnes abordent le fait de ne plus avoir confiance envers les services sociaux. Ils ont des représentations négatives sur les assistantes sociales et autres travailleurs sociaux.

5 personnes déplorent la rareté des services publics en milieu rural et souhaiteraient qu'ils soient maintenus voire même renforcés.

6 personnes expriment des difficultés avec les outils numériques et notamment pour réaliser leurs démarches administratives en ligne. Sur les 6, 3 personnes souhaiteraient avoir accès à des ateliers pour apprendre à utiliser ces outils mais proche de chez elles, c'est-à-dire, pas à Carmaux.

5 parents abordent leurs difficultés en lien avec la scolarité de leurs enfants et notamment avec les devoirs et expriment le besoin de créneaux d'aide aux devoirs.

Loisirs et centres d'intérêts

En interpellant les habitant.e.s sur l'espace public, les sujets les plus rapidement abordés sont les atouts et les points faibles du territoire en termes d'espaces de loisirs ainsi que les équipements. Les personnes abordent également facilement leurs centres d'intérêts.

LES POINTS FORTS DU TERRITOIRE	
Données	Commentaires
53 personnes interrogées pratiquent une activité sportive en club sur le Carmausin-Ségala.	Offre en activités sportives très satisfaisante sur le territoire.
40 personnes interrogées pratiquent des activités de plein air.	Les habitant.e.s trouvent que le territoire est très adapté pour ce type d'activités (randonnées, balades en campagne, découverte de la nature...)

8 personnes citent le city stade de L'Endrevié comme un atout.	
9 personnes évoquent le lac de la Roucarié.	Le lac est fréquenté par les habitant.e.s pour la baignade, les balades en famille et comme un endroit de retrouvailles entre jeunes.
29 personnes citent la base de loisirs de Cap Découverte.	Le site est repéré par les jeunes, les familles et les adultes pour diverses raisons : moto, VTT, baignade, balade en famille accessible aux poussettes, vélo ou trottinette. 19 personnes précisent d'ailleurs avoir pour activité de loisir le vélo ou la trottinette en pratique familiale.
24 personnes ont un avis positif sur les parcs de la ville de Carmaux.	« <i>bien entretenus</i> », « <i>spacieux</i> », « <i>de la nature en ville</i> ». Les parcs sont d'autant plus appréciés lorsqu'il y a des aires de jeux pour enfant accessibles et en bon état.

Les centres d'intérêts des habitant.e.s interrogés sont les suivants :

- 10 personnes pratiquent une activité culturelle régulièrement (spectacle, cinéma, lecture, visites diverses...). 10 jeunes collégiens précisent apprécier les sorties culturelles avec le collège et trouvent qu'elles devraient être plus régulières.
- 11 personnes indiquent jardiner régulièrement et 4 d'entre eux ont des parcelles de jardin au Cérou qui sont très appréciées.
- 15 personnes pratiquent des activités créatives (cuisine, tricot, couture, bricolage..).
- 6 personnes parlent de leur intérêt pour les jeux de société et 6 personnes pour les jeux vidéo.

Parallèlement aux atouts du territoire, les personnes interrogées mentionnent aussi des points d'amélioration et des manquements.

27 personnes soulignent un manque de dynamisme et d'activités, tandis que 22 personnes supplémentaires expriment un manque d'événements conviviaux et festifs.

15 personnes jugent la ville de Carmaux comme une ville « morte » dans laquelle il ne se passe rien. Elles déplorent le manque de restaurants, de café/bar ouverts le week-end et le soir qui favorise les sorties sur Albi où tout est présent, au détriment de Carmaux.

Le ressenti général des personnes interrogées en termes de loisirs et d'évènementiel est le « avant/après » crise sanitaire :

« On a tout arrêté suite au Covid »

« On ne sort plus beaucoup, finalement on est bien chez nous »

« On fait des choses plutôt à l'extérieur, en petit comité »

« Nous n'avons pas repris de licence sportive pour les enfants à cause du pass sanitaire »

LES MANQUES DU TERRITOIRE	
9 personnes expriment un manque d'activités culturelles proche de chez elles.	Notamment en milieu rural.
5 personnes pensent qu'il manque un club de boxe à Carmaux.	
6 personnes expriment le manque d'une activité « bébés nageurs » à la piscine.	
8 personnes expriment un manque d'activités pour les personnes âgées.	
4 personnes pensent qu'il manque des temps d'activités pour les aidants et les aidés.	
21 personnes pensent qu'il manque un skate parc ou un city stade.	À Carmaux, car les jeunes vont actuellement à L'Endrevié, Rosières, Cap découverte ou Albi (les parents sont sollicités pour les emmener).
8 personnes trouvent qu'il manque d'aire de jeux pour enfants dans les parcs de la ville de Carmaux. Et 8 adolescents aimeraient que soient installés des espaces ludiques pour jeunes dans les parcs : balançoires, trampolines.	Les parents citent régulièrement le parc de la Sérinié/Jean Jaurès comme étant dégradé avec une aire de jeu peu fournie et pas sécuritaire mais ayant un potentiel au regard de sa superficie et de son emplacement dans la ville (proche école, crèche, maison du département).
16 personnes expriment le manque de lieu pour se retrouver le soir après le travail entre collègues ou le week-end entre amis/famille : restaurant, bar...	Actuellement, les restaurants et bars de la ville n'ont pas les horaires adaptés aux besoins des habitants.e.s.
10 personnes évoquent le manque d'évènements, d'activités organisées le week-end.	

Jeunesse

La thématique de la jeunesse est aussi bien évoquée par les jeunes eux-mêmes que par les parents.

En termes de scolarité les parents et les jeunes sont plutôt satisfaits des établissements scolaires fréquentés. La proximité des écoles, collèges et du lycée est un réel avantage au quotidien pour les habitant.e.s de Carmaux et de Saint-Benoit-de-Carmaux.

La moitié des jeunes rencontrés pendant l'aller-vers dans les établissements scolaires savent à qui s'adresser rapidement, en interne, en cas de problématiques.

Comme précisé plus haut, les jeunes rencontrés expliquent qu'ils préfèrent se rendre à Albi le week-end plutôt qu'à Carmaux au regard des services présents sur place plus attractifs : cinéma, piscine, skate parc, commerces, fast food...

Les trois quarts des jeunes rencontrés précisent que lorsque la météo est clémente, ils apprécient rester entre eux, pour discuter, ne rien faire de spécial. Cependant, ils déplorent le fait de ne pas avoir d'endroits pour se retrouver l'hiver sur le territoire.

« Carmaux c'est une ville de vieux »

« Il n'y a rien à faire quand on habite un petit village, il n'y a pas d'autres jeunes, alors on reste chez nous »

« ça serait bien un endroit pour se poser sans obligation de consommation »

« un lieu avec baby-foot et jeux vidéo pour être tranquille »

Le manque d'un espace et d'activités pour les adolescent.e.s et les jeunes pour se retrouver est aussi ressortit de l'animation « La maison du centre social ».

Plus spécifiquement, les échanges avec les collégiens ont beaucoup tourné autour des relations amoureuses, surtout avec les collégiennes (15 jeunes filles) mais aussi autour de faits de violences et de bagarres au collège Victor Hugo (15 jeunes). Les jeunes expriment un fort désaccord avec ces faits de violences.

10 jeunes expriment qu'ils communiquent uniquement par smartphone via les réseaux sociaux. Ils disent avoir du mal à se passer de leur téléphone pendant les cours.

Parentalité

Les parents rencontrés pendant l'aller-vers sont principalement des parents ayant leurs enfants en crèche ou à l'ALSH de Valdériès du fait des endroits où ont eu lieu les moments d'aller-vers.

La parentalité n'est pas un des sujets abordés par les personnes que nous avons interpellé de prime abord. C'est une thématique intime qui nécessite qu'un lien de confiance ait été créé pour que les personnes se confient. C'est pourquoi, cette thématique n'est pas très fournie en informations qualitatives.

- **Ressentis par rapport aux modes de garde**

35 personnes expriment être satisfaits de l'accueil de leur enfant par la crèche dans laquelle ils sont.

8 parents expliquent préférer faire garder leurs enfants par le cercle familial (principalement par les grands-parents) plutôt que par des professionnels.

6 parents expriment leur difficulté pour trouver un mode de garde pour leur enfant. 2 de ces parents ont dû prendre un congé parental en attendant qu'une place se libère.

- **Ressentis par rapport à leur parentalité**

6 parents confient être parfois en difficultés avec leur parentalité sans vouloir donner de précisions particulières : « *avec les petits c'est compliqué* ».

7 parents disent ne pas avoir de temps pour eux au quotidien et être en difficultés avec ce fait.

« *J'aurai besoin de m'aérer* »

« *Ça serait bien de partir en vacances* ».

- **Ressentis par rapport à leurs envies et leurs besoins**

9 parents aimeraient participer à des activités en famille le week-end.

7 parents aimeraient qu'il existe des ateliers parents-enfants pour les enfants de moins de 3 ans.

Au regard du peu d'information apporté par l'aller-vers sur la parentalité, l'équipe du centre social a décidé de diffuser un questionnaire qui viendrait repréciser les 7 thématiques et plus particulièrement la parentalité, afin d'avoir des données pour construire le projet famille, partie intégrante du projet social.

c) Les données du questionnaire

Le questionnaire proposé par l'équipe du centre social se compose en 3 parties :

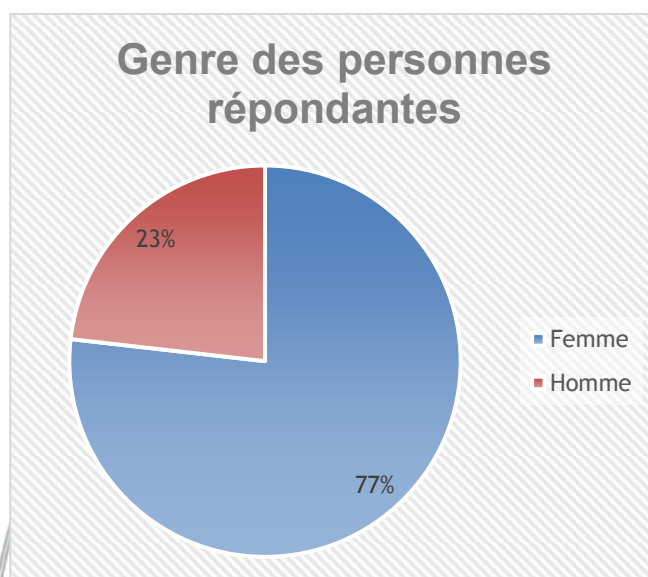
Une première partie sur l'identité de la personne répondante,

Une deuxième partie qui reprend notre fil rouge : « comment ça va sur votre territoire ? » et qui aborde le cadre de vie, la vie sociale, la mobilité, et le centre social.

Une troisième partie uniquement à destination des parents.

125 personnes ont répondu au questionnaire. Principalement en ligne. Contrairement à l'aller-vers, le questionnaire a touché principalement des femmes.

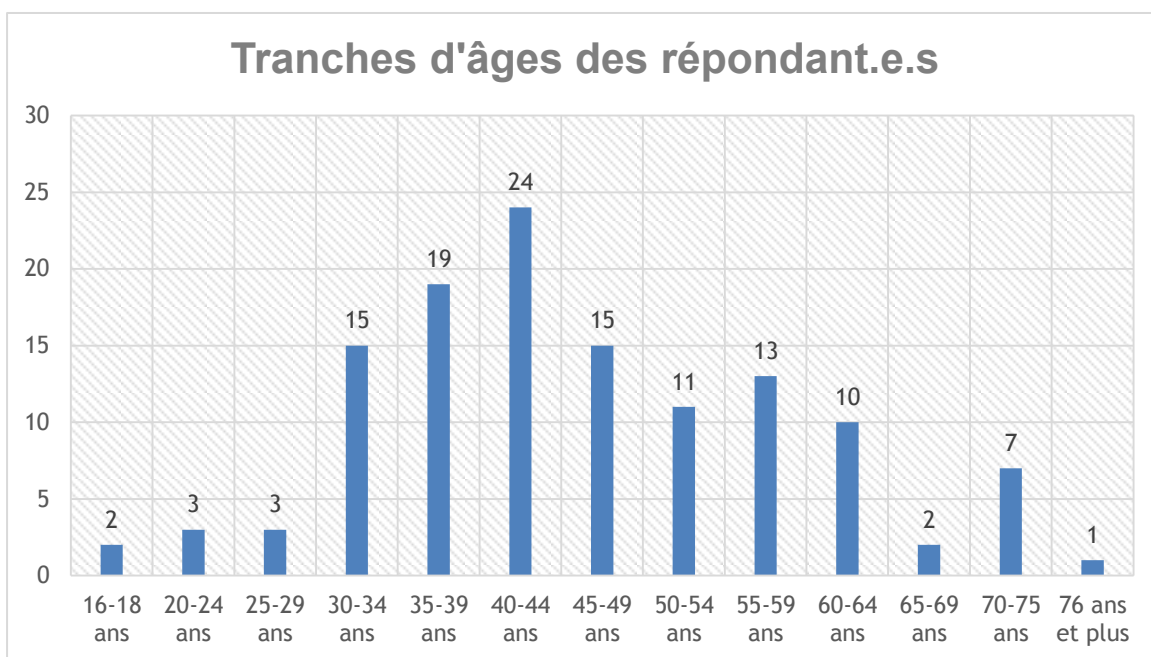
Au regard du mode de diffusion principalement au format numérique, nous avons touché beaucoup moins de personnes dites « senior » qu'avec les autres outils de recueil de données, seulement 10 personnes ont plus de 65 ans parmi les répondant.e.s.



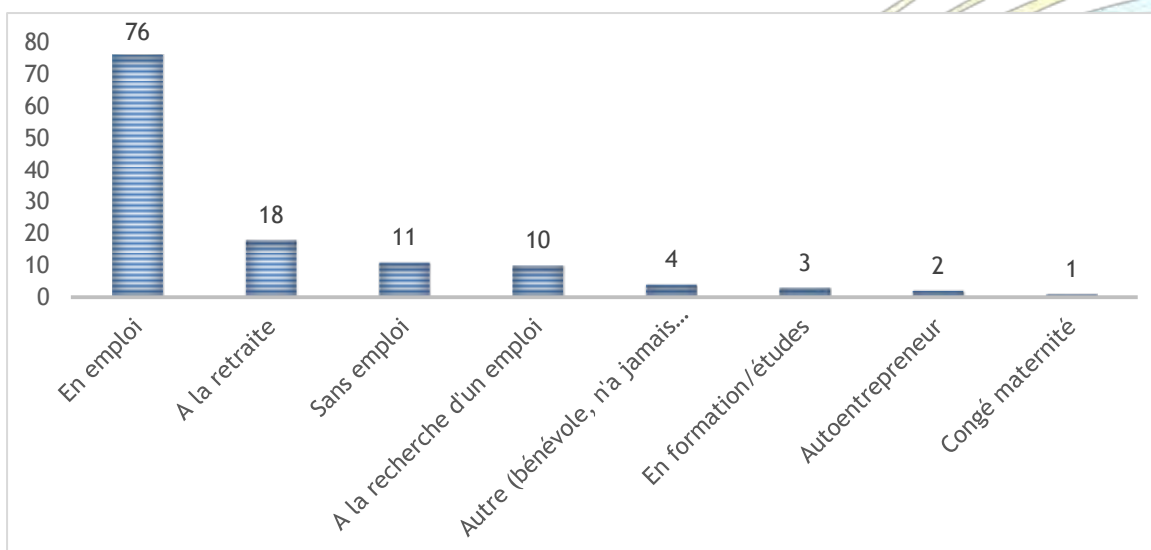
La tranche d'âge la plus représentée est la tranche d'âge des 40-49 ans avec 39 répondant.e.s. Suit la tranche d'âge des 30-39 ans avec 34 répondant.e.s.

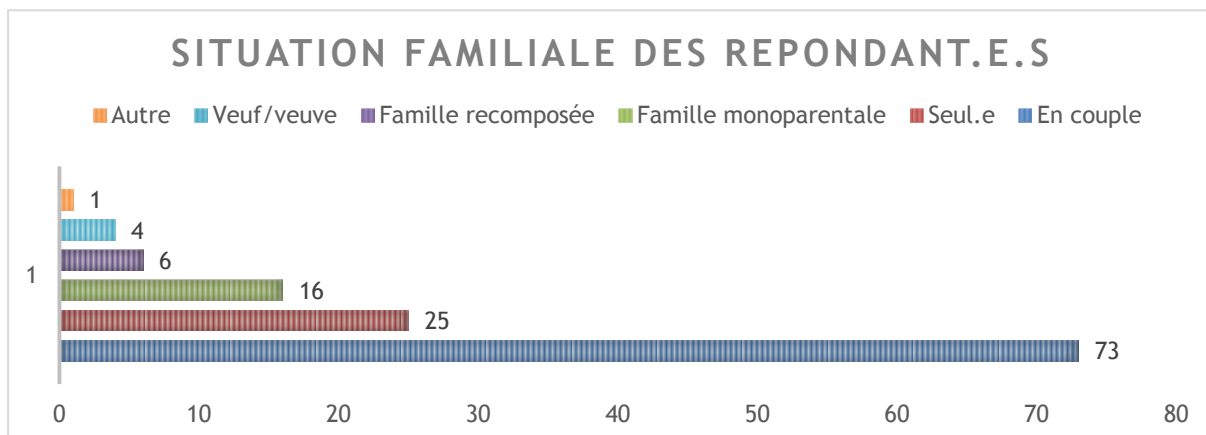
L'objectif du questionnaire était principalement de toucher des parents. 100 personnes répondant.e.s indiquent avoir des enfants dont 82 personnes ayant des enfants vivant dans leur foyer.

Nous supposons que la différence de représentativité des tranches d'âge des répondant.e.s au questionnaire vient du mode de diffusion, et du public visé par l'équipe du centre social.



61% des personnes répondantes sont en emploi, 16.8% sans emploi et à la recherche d'un emploi et 14,4% sont retraités.

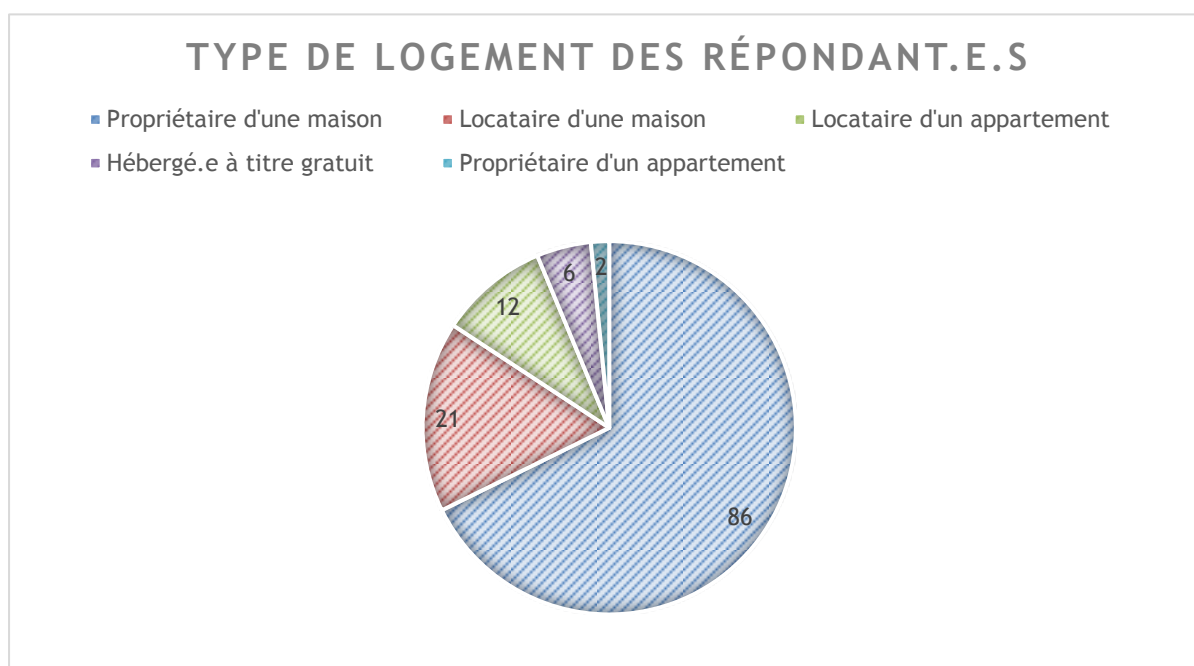




Concernant la situation familiale des personnes répondantes, 58.4% sont en couple, 20% sont seules et 12.8% sont des familles monoparentales.

Les personnes interrogées vivent principalement en maison :

- 68.8% en sont propriétaires,
- 16.8% en sont locataires.



Au regard des communes d'habitations des personnes répondantes, la majorité d'habitant.e.s en maison peut s'expliquer.

18 communes de la 3CS sont représentées par les répondant.e.s. 2 personnes répondantes n'habitent pas le territoire et 2 autres personnes n'ont pas précisé leur commune d'habitation. Les habitant.e.s répondant.e.s habitent principalement le sud du territoire.



• LES RÉPONSES PAR RAPPORT AU CADRE DE VIE

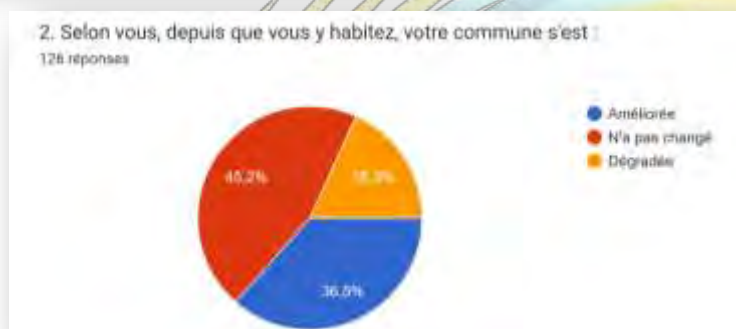
La grande majorité des personnes répondantes se sentent bien voire même très bien dans leur commune d'habitation. 66.7% des répondant.e.s se sentent bien mais nuancent en indiquant qu'il pourrait se passer plus de choses.



Depuis qu'ils-elles habitent sur leur commune, 45.2% des répondant.e.s pensent qu'elle n'a pas changé, 36.5% pensent qu'elle s'est améliorée et 18.3% pensent qu'elle s'est dégradée.

Voici les réponses à la question : « Si vous aviez une baguette magique, qu'amélioreriez-vous dans votre commune ? », classées par commune.

Les habitant.e.s se sont laissé.e.s rêver, ce qui vient préciser qualitativement leurs besoins et leurs envies, pour eux, pour leurs voisin.e.s ou encore pour leur commune.



COMMUNE	AVEC UNE BAGUETTE MAGIQUE, JE...
TANUS	* Baisserai la vitesse sur l'avenue principale. * Mettrai en place des rencontres intergénérationnelles et je mutualiserai les moyens entre les associations. * Feraï venir des commerces (x2) * Feraï en sorte que les transports en commun passent plus (x2) * Mettrai en place des animations dans le village. * Rendraï plus jolies les façades du centre-ville.
CARMAUX	* Mettrai en place des lieux pour se restaurer le week-end (x2) * Rendraï plus facile les déplacements (x3) * Développerai de l'emploi et des entreprises (x4) * Réaménagerai le centre-ville où il serait bon de rester, piéton, joli, fleuri, sans parking immense (x4) * Améliorerai le professionnalisme de tous les acteurs du pôle voie publique. * Entretiendraï les trottoirs trop dégradés (x2) * Rétablirai la fontaine parc Jean Jaurès. * Veilleraï à la propreté des rues (x10) * Organiserai plus d'animations (x2) * Organiserai des activités pour les moins de 50 ans. * Améliorerai le soutien aux personnes âgées. * Améliorerai la sécurité (x4) * Améliorerai le mieux vivre ensemble (x3) * Améliorerai les commerces (x6) * Feraï une meilleure gestion des crèches. * Organiserai plus d'animations jeunesse (x3) * Améliorerai les locaux inoccupés. * Feraï venir plus de médecins (x5) * Mettrai en plus une navette pour aller à Cap Découverte et au lac de la Roucarié. * Construirai un city stade. * Installerai des jeux pour enfants au parc du Candou. * Développerai la culture. * Mettrai en place plus de médecine douce (kiné, ostéo, acupuncture...). * Améliorerai l'information et la communication. * Feraï un marché plus grand qui durerait toute la journée.

	* Mettrai en place un potager collectif.
PAMPELONNE	* Transformerai un café peu sympa en café asso avec activités et animations pour tous. * Mettrai en place un jardin partagé sur un terrain communal. * Organiserai un marché de producteurs le week-end pour éviter de prendre la voiture pour faire les courses. * Offrirai des vélos électrique aux habitant.e.s et créerai des pistes cyclables sécurisées.
LE GARRIC	* Rendrai la commune plus vivante : développement des transports et des commerces (x3) * Améliorerai les activités sportives. * Améliorerai les animations pour les enfants. * Mettrai en place un centre aéré sur place. * Installerai un centre de santé, et un médecin (x2) * Rendrai les habitant.e.s plus ouverts d'esprit par rapport aux autres, aux étrangers, aux différents d'eux.
MONESTIES	* Entretiendrai les accotements. * Intégrerai les lieux dit dans les projets communaux. * Améliorerai l'école *Créerai une aire de jeux type city stade pour les enfants/adolescents. * Augmenterai la participation des habitant.e.s dans les décisions pour la commune. * Accueillerai des migrants sur la commune. * Interdirais l'utilisation des pesticides. * Améliorerai les commerces.
ROSIERES	* Rendrai les espaces publics plus accueillants. * Développerai les déplacements doux, et je créerai une rue piétonne. * Organiserai plus d'animations. * Développerai les commerces, un marché, des produits locaux (x2) * Améliorerai la communication. * Améliorerai le lien social.
MONTIRAT	* Ferai en sorte qu'il y ait moins de chasse et d'utilisation de produits toxiques. * Organiserai plus de spectacles pour enfants/adultes.
SAINT CHRISTOPHE	* Développerai les activités (loisirs, sport, danse...).

JOUQUEVIEL	* Créerai un lieu de rencontre au village.
MIRANDOL	* Mettrai en place plus d'animation pour les enfants. * Améliorerai la propreté du village. * Réorganiserai l'espace urbain. * Développerai les structures sportives et culturelles. * Organiserai plus d'évènements culturels. * Améliorerai les commerces.
CAGNAC LES MINES	* Ferai venir un dentiste. * Installerai un restaurant. * Améliorerai la circulation. * Ferai une meilleure répartition des richesses. * Rénoverai les terrains de tennis.
BLAYE LES MINES	* Améliorerai l'énergie. * Améliorerai les transports. * Améliorerai les lieux de vie sociale (resto, cafés...). * Veillerai à la propreté de la ville. * Améliorerai le passage d'informations, la communication.
VALDERIES	* Améliorerai les relations entre les gens, je ferai sortir les gens de chez eux.
SAINT JEAN DE MARCEL	* Créerai des animations/activités. * Mettrai en place un bar éphémère. * Dynamiserai le comité des fêtes. * Créerai un commerce de proximité (x2) * Améliorerai le réseau téléphonique. * Donnerai accès aux grandes villes en transport hors scolaire. * Créerai un parc pour les enfants. * Développerai les activités sportives : terrain de tennis, foot... (x2) * Organiserai le repas des voisins.
SAINT BENOIT DE CARMAUX	* Améliorerai le partage entre habitant.e.s. * Mettrai en place de l'écoute pour les aidants familiaux.
LABASTIDE GABAUSSE	* Mettrai en place plus d'activités.
MAILHOC	* Améliorerai les transports. * Améliorerai les commerces. * Mettrai en place des associations pour les actifs.

Nous remarquons que l'ensemble de ces remarques individuelles viennent détailler les thématiques qui ressortent de l'aller-vers. Nous retrouvons des besoins en termes de vivre ensemble (repas conviviaux, lieux pour se retrouver, développement des associations...). En terme de cadre de vie (développement des commerces, des transports, des marchés, de la consommation locale, meilleure information, accès aux soins, propreté, sécurité...) et en terme de loisirs (dynamisme culturel/évènementiel, sportif, animations pour divers publics, installation de structures pour les jeunes...).

• VIE SOCIALE

Pratiquement l'ensemble des répondant.e.s ont indiqué connaître leurs voisins et/ou d'autres habitant.e.s de leur commune.



41 personnes se rencontrent entre voisin.e.s sur le village : dans les commerces, les

événements, les associations. Ceci peut expliquer l'envie des habitant.e.s d'avoir plus d'opportunités et/ou de lieux de rencontres pour favoriser les échanges, le partage entre elles. 10 personnes citent l'école comme étant un lieu de rencontre privilégié avec les autres habitant.e.s.

22 personnes échangent avec leurs voisins uniquement au hasard des rencontres, très occasionnellement et s'échangent uniquement des formules de politesse.

14 personnes discutent avec leurs voisin.e.s lorsqu'ils.elles les rencontrent sur le pas de la porte, dans le jardin.

12 personnes ont une relation de confiance avec leur voisin.e.s, ils.elles se rendent des services, s'entraident.

12 autres personnes sont ami.e.s avec leurs voisin.e.s et passent du temps ensemble autour de repas, soirées jeux de société, apéritifs...

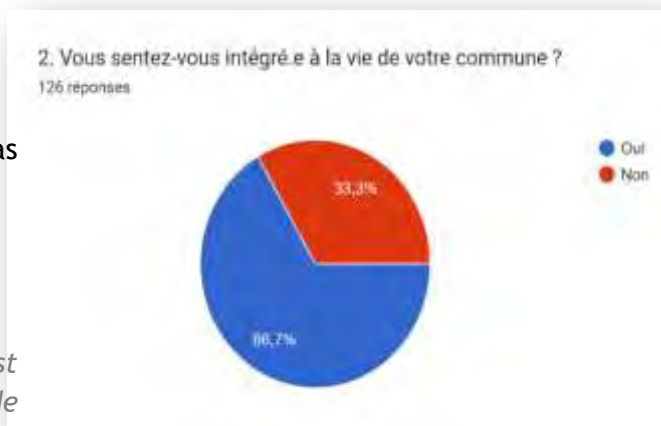
Finalement, c'est principalement au cœur du village, de la commune que les rencontres se font. Les habitant.e.s ont l'air d'en être conscients puisque nous allons remarquer par la suite qu'ils.elles sont en demande pour que les moments de rencontres, d'échanges, de vie sociale tout simplement... soient favorisés, facilités et perdurent.

Effectivement, 66.7% des personnes répondantes se sentent intégrées à la vie de leur commune. 34 personnes disent qu'elles ne se sentent pas intégrées.

Parmi ces personnes :

- 4 habitant.e.s expliquent qu'ils/elles ne se sentent pas écoutés par les élu.e.s locaux.
- 4 habitant.e.s n'ont pas d'information sur ce qu'il se passe dans la commune.

- 7 personnes trouvent qu'il ne se passe pas grand-chose sur la commune donc qu'ils ne sont pas intégrés.
- 4 habitant.e.s sont des nouveaux.elles habitant.e.s et qu'ils/elles n'ont pas eu d'accueil en tant que nouveaux.elles arrivant.e.s. « *Ca ne fait pas longtemps que je suis là et on me fait ressentir que je ne viens pas du village* ».
- 5 personnes n'ont pas envie d'être intégrées à la vie de leur commune.
- 2 personnes trouvent qu'il n'y a pas de lieu pour échanger et donc se sentir intégrés.
- 4 personnes trouvent que les habitant.e.s ne sont pas assez sollicités par les communes. « *C'est la première fois qu'on me demande mon avis.* »



73% des personnes répondantes participent à des événements festifs, culturels, sportifs... organisés par leur commune.

Les habitant.e.s qui n'y participent pas (29 réponses) expliquent pourquoi :

- Parce qu'ils ne sont pas informés (3 personnes)
- Parce qu'ils ne sont pas souvent disponibles (2 personnes)
- Parce qu'il y a très peu de proposition d'événements culturels (9 personnes)
- Parce qu'ils manquent de temps (3 personnes)
- Parce qu'ils ont peur d'y aller seul (2 personnes)
- Parce que le coût est un frein (1 personne)
- Parce que c'est compliqué avec un enfant en situation de handicap (1 personne)
- Parce que la personne a des difficultés de déplacement
- Parce que la personne trouve qu'il y a que des événements pour les personnes âgées
- Parce qu'ils ne sont pas intéressés (4 personnes).
- 73% des personnes aimeraient que leur commune/quartier soit plus animé.e.

55 personnes précisent ce qu'ils attendent de leur commune :

COMMUNES	ATTENTES
CARMAUX	* Un marché le week-end (x2) * Des animations pour les ados et les enfants le week-end (x4) * Différents lieux pour faire du lien social. * Vide grenier. * Un marché de nuit en été. * Des animations dans les quartiers/fête de quartiers, rencontre entre voisins x4 * Des événements culturels x3 * Des réunions de quartier pour parler des animations, des envies de chacun.
TANUS	* Floraison des rues. * Plus d'opportunités de rencontres : événement, commerces. * Plus de propositions culturelles (spectacle, concert, théâtre, cinéma).
MONESTIES	* faire renaître la fête de village qui existait à l'époque. * Un café associatif. * Un bar toute l'année.
ROSIERES	* Aménager les espaces publics proches de la mairie pour dynamiser. * Faire plus d'événements culturels ou sportifs pour les enfants. * Organiser un marché x2
SAINT CHRISTOPHE	* Souder les associations en place et non les mettre en concurrence.
JOUQUEVIEL	* Organiser des festivités qui peuvent créer de la rencontre.
MIRANDOL	* Plus de festivités (x2) * Mettre en place des événements de plein air.
LE GARRIC	* Organiser des sorties pédestres. * Organiser des rencontres pour les habitants. * Mettre en place des petits commerces pour créer la rencontre et sortir de la ville

	dortoir. * Mettre en place des repas de quartier.
BLAYE LES MINES	* Mettre en place des événements culturels : concerts, artistique. * Installer des restaurants, cafés. * Créer un bar associatif.
VALDERIES	* Faire un repas de quartier. * Avoir de la danse/chant une fois par mois au moins. * Mettre en place une soirée jeux une fois par mois.
SAINT JEAN DE MARCEL	* Vide grenier (x2) * Instaurer la rencontre des nouveaux habitants. * Organiser une marche sur le circuit autour du village. * Dynamiser le comité des fêtes. * Mettre en place des repas, pétanque, fêtes. * Organiser des repas des voisins. * Animations gratuites diverses.
SAINT BENOIT DE CARMAUX	* Plus de rencontres sociales.
LABASTIDE GABAUSSE	* Loto, vide grenier et fêtes.
MAILHOC	* Développement d'associations.
CAGNAC LES MINES	* Plus de festivités.

Ces précisions recourent les autres données. Les habitant.e.s sont en attente de moments conviviaux, de festivités, de lieux pour se rencontrer, partager. Ils sont en demande d'événements culturels.

Ils citent à plusieurs reprises la nécessité d'organiser des activités/animations pour les enfants et les jeunes.

Le volet associatif semble être important pour les habitant.e.s pour créer du lien social, via les cafés/bars associatifs mais aussi pour le développement d'activités diverses en général.

La présence de commerces, marchés, producteurs locaux est de nouveau citée comme étant un levier pour rendre dynamique une commune.

• MOBILITÉ

La thématique de la mobilité étant revenue lors des deux méthodes de recueil de données précédentes, nous avons questionné les habitant.e.s sur leurs déplacements du quotidien. Nous avons pu approfondir en leur demandant justement ce qui pourrait faciliter leurs déplacements.

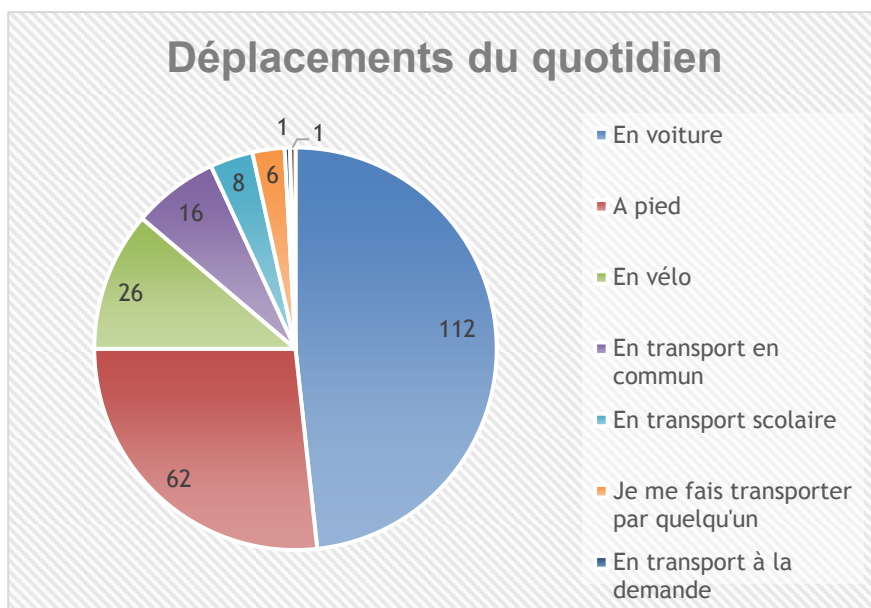
Les personnes répondantes pouvaient donner plusieurs réponses à cette question.

112 personnes sur les 125 répondant.e.s se déplacent avec la voiture.

62 personnes se déplacent à pied et 26 en vélo, quotidiennement.

Nous pouvons remarquer que seulement 16 personnes se déplacent en transport en commun, à peine 13% des personnes répondantes au questionnaire.

A la question « *qu'est-ce qui faciliterait vos déplacements du quotidien ?* », voici les réponses des habitant.e.s, par commune d'habitation :



COMMUNE	FACILITATEURS POUR LES DEPLACEMENTS DU QUOTIDIEN
TANUS	* Plus de bus pour desservir Albi et Carmaux et des arrêts de train plus fréquents. * Plus de transport en commun. * De la location de vélo électrique. * Des lignes de bus inter villages. * Plus de trains ou bus pour aller vers Toulouse et Rodez à des prix cohérents (x2).
CARMAUX	* Des transports scolaires pour les enfants (x2) * De vraies pistes cyclable. Lever des obstacles à scooter qui empêchent les vélos de passer aussi (x4) * Garage à vélo et trottinette. * Aide à l'achat d'un vélo. * Plus de transports en commun (x4) * Une navette inter communes. * Une navette qui relirait les quartiers au centre-ville (x2)

	* Des vélos électriques. * Baisser le prix de l'essence (x3) * Baisse des prix des transports et de l'essence. * Des rues en meilleur état. * Un bus dans Carmaux pour aller jusqu'au Lycée. * Des horaires de bus plus adaptées.
LE GARRIC	* des transports à proximité. * Des bus pour Albi depuis le domicile. * Un transport gratuit jusqu'à Carmaux.
ROSIERES	* Des transports publics et des espaces sécurisés pour les vélos. * Des navettes vers Carmaux. * Des transport pour Carmaux et Albi hors transport scolaire.
CAGNAC LES MINES	* Des horaires plus régulières pour les transports en commun. * Des pistes cyclables sur les grands axes.
MONTIRAT	* La baisse du prix de l'essence.
JOUQUEVIEL	* Plus de bus pour les ados.
BLAYE LES MINES	* Avoir un vélo. * Avoir le permis de conduire. * Un meilleur réseau de transport en commun. * Un bus inter communes gratuit.
SAINT JEAN DE MARCEL	* Des voies spécifiques pour les vélos. * Des bus hors scolaire 2 à 3 fois par semaine.
SAINT BENOIT DE CARMAUX	* Avoir le permis de conduire. * Un bus pour aller à Carmaux.
MONESTIES	* Un vélo électrique avec une piste cyclable adaptée.
MIRANDOL	* Des trottoirs plus adaptés. * Le train.
LABASTIDE GABAUSSE	* Un bus.
MAILHOC	* Une ligne de bus.

Au-delà des contraintes personnelles de posséder le permis de conduire ou encore un vélo électrique ou non, nous recueillons le même style de paroles d'habitant.e.s, à savoir :

- Des transports en commun mieux pensés en termes de cout, d'horaires, de destination.
- Des navettes entre les communes rurales mais aussi au sein même de la couronne urbaine pour se rendre en centre-ville de Carmaux.
- Des besoins d'aménagements pour pouvoir se déplacer correctement à vélo : piste cyclable, arceaux, garage...

Sur la thématique mobilité, nous pouvons remarquer que les paroles d'habitant.e.s se multiplient concernant le cout de l'essence.

- CENTRE SOCIAL

A l'occasion de la diffusion du questionnaire, nous avons questionné les habitant.e.s sur le centre social.

Nous nous sommes demandés si les habitant.e.s du territoire avait la connaissance de ce qu'était un centre social, si les répondant.e.s au questionnaire fréquentaient les anciens équipements ou si les répondant.e.s étaient de nouvelles personnes et finalement s'ils.elles ne fréquentaient pas l'espace, quelles en étaient les raisons.

Lorsque nous avons demandé aux habitant.e.s de décrire le centre social en 3 mots, voici les éléments qui ressortent.

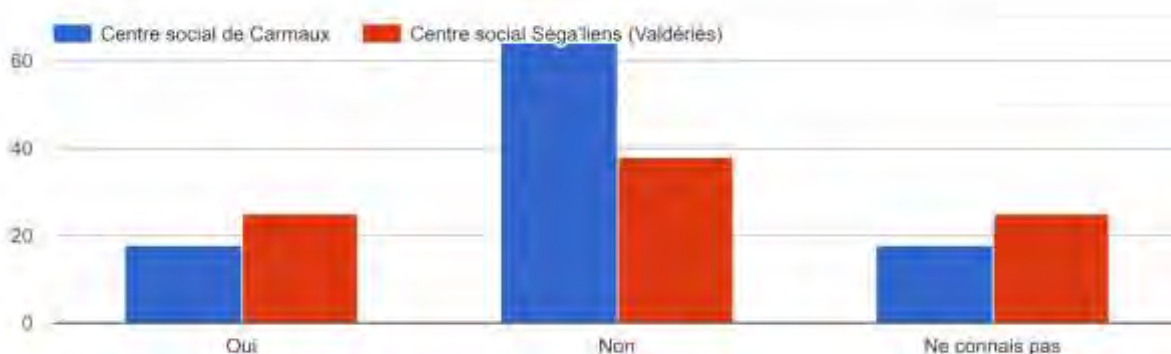


Le mot « LIEU DE RENCONTRE » a été cité 23 fois tandis que le mot « AIDE SOCIALE » a été cité 21 fois. Nous remarquons qu'il y a toujours une confusion entre le centre social et les services sociaux ou administratifs.

Les mots écrits en police moyenne ci-dessus ont été cités entre 16 et 6 fois. Les plus cités restent les mots : « PARTAGE », « ECHANGES », « LIEN SOCIAL », « ECOUTE », « CONVIVIALITE ».

Ceux-ci donnent une idée de la compréhension des habitant.e.s vis-à-vis des missions d'un centre social. Les autres mots, écrits en petite police ont été cités 2 fois.

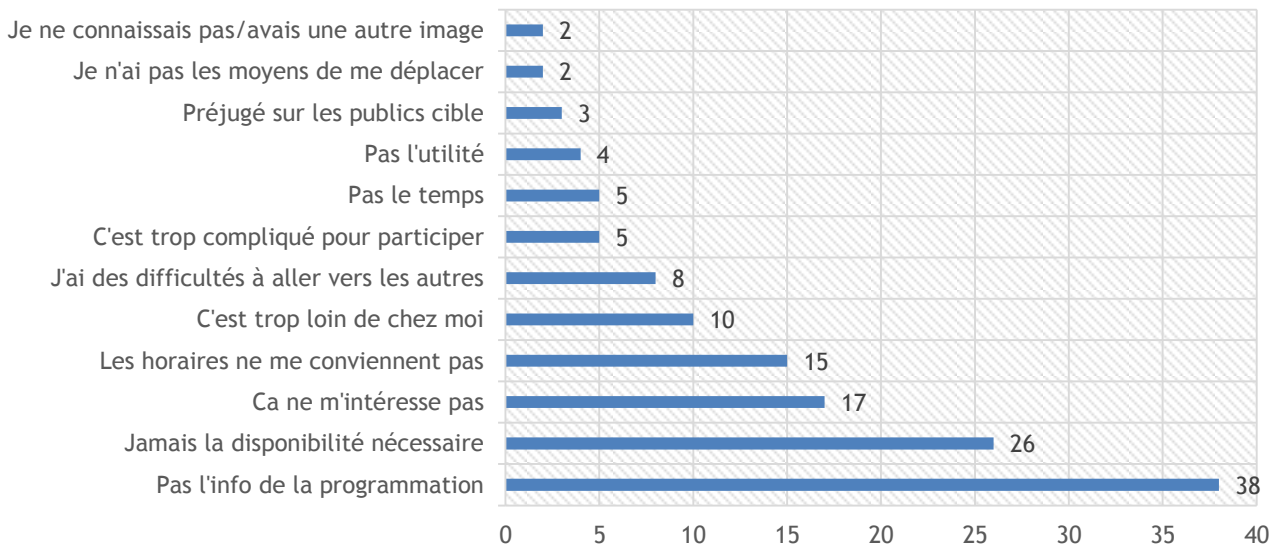
2. Fréquentiez-vous le centre social de Carmaux ou de l'association Ségaliens ?



Comme le graphique précédent le montre, nous pouvons constater que la plupart des personnes répondantes au questionnaire ne connaissait pas les centres sociaux du territoire et ne les fréquentaient pas.

Voici les raisons invoquées lorsque nous questionnons les freins à la participation :

Pourquoi vous n'utilisez pas les services des centres sociaux ?

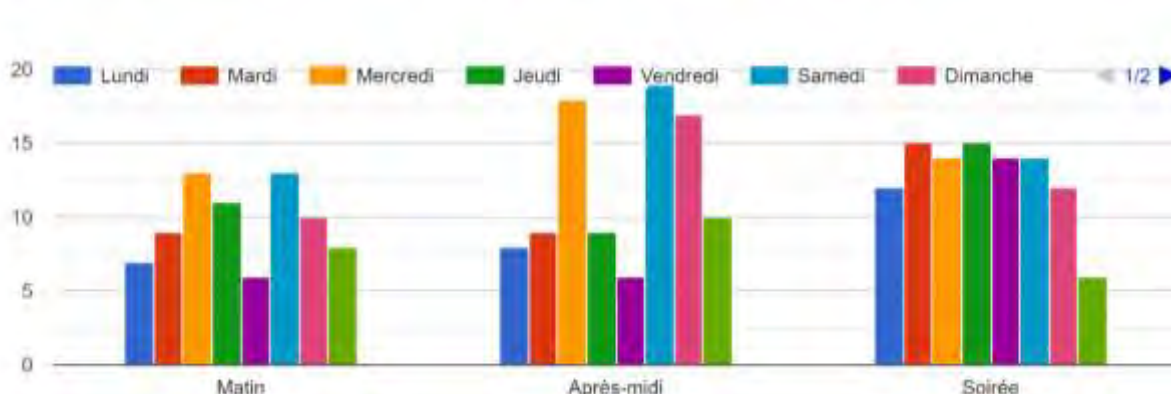


Nous pouvons voir que la principale raison de la non-utilisation des centres sociaux est le manque d'information. Arrive ensuite le fait que la programmation du centre social ne soit pas en adéquation avec la disponibilité des habitant.e.s répondant.e.s.

17 personnes ne sont pas intéressées par ce que le centre social peut proposer.

Pour essayer de répondre au mieux aux habitant.e.s par rapport aux problématiques de disponibilités, nous leur avons posé la question. Les personnes répondantes sont plutôt disponibles les après-midis et surtout le mercredi, le samedi et le dimanche.

4. Quelles seraient vos disponibilités pour participer à des actions du centre social ?



• PARENTALITÉ

L'objectif du questionnaire était principalement de toucher des parents.

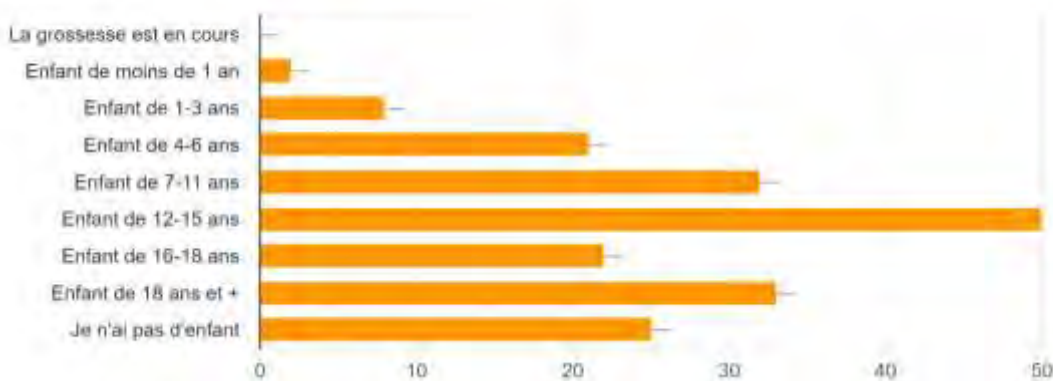
100 personnes répondant.e.s indiquent avoir des enfants dont 82 personnes ayant des enfants vivant dans leur foyer.

Finalement, la partie sur la parentalité a été rempli par 94 personnes, parents et grands-parents confondus.

Les parents répondants sont principalement des parents d'enfant de 12-15 ans et de 7-11 ans. Très peu de parents d'enfants de moins de 3 ans ont répondu malgré la diffusion du questionnaire à l'après-midi petite-enfance organisée par la 3CS et la diffusion aux directrices de crèches.

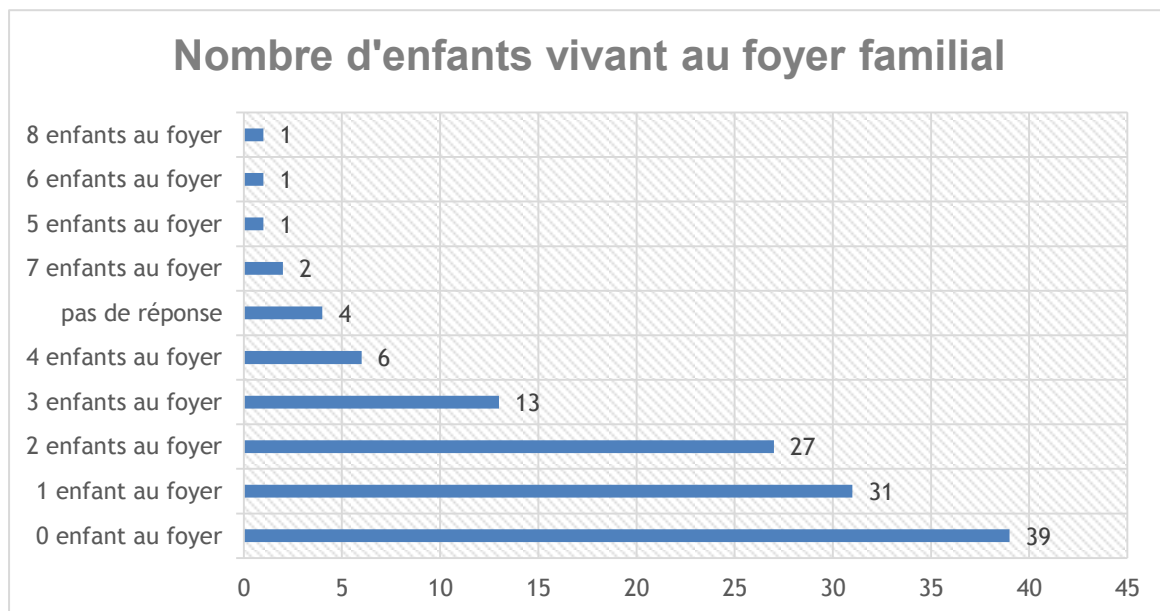
Quel est l'âge de votre-vos enfant-s?

126 réponses



Les personnes répondantes ne sont pas des familles nombreuses, ils vivent en majorité avec 1 ou 2 enfants dans leur foyer.

13 personnes vivent avec 3 enfants et 6 avec 4 enfants.



Nous nous sommes intéressées aux **familles monoparentales répondantes** au questionnaire, qui représentent 16 personnes.

Sur ces 16 personnes, 2 sont des hommes et 14 sont des femmes. Ces mono-parents ont entre 31 et 58 ans avec une majorité de personnes de moins de 40 ans.

6 mono-parents sont sans emploi, 1 parent en formation et 1 en disponibilité, les autres parents sont en emploi.

56% d'entre eux ont 1 seul enfant à charge. Tandis que 25% ont plus de 3 enfants à charge (jusqu'à 7 enfants au foyer).

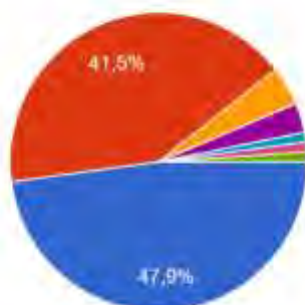
Les enfants des mono-parents répondants sont âgés en majorité de 12-15ans.

Les difficultés liées à la parentalité

Nous avons demandé aux parents répondants de nous indiquer leur ressenti par rapport à leur rôle de parent. 47.9% se sentent très à l'aise et très confiant dans leur rôle de parents. 41.5% se sentent ponctuellement en difficultés mais ils ont confiance en eux tandis que 4.3% se sentent régulièrement en difficultés. 3 personnes se positionnent comme étant épuisées et n'en pouvant plus.

1. Comment vous sentez-vous dans votre rôle de parent/grand-parent ?

94 réponses



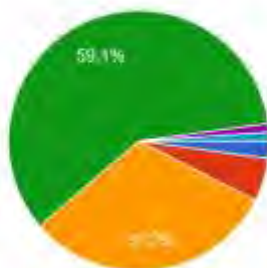
- Très à l'aise et très confiant
- Ponctuellement en difficultés, mais j'ai confiance en moi
- Régulièrement en difficultés, je me débrouille comme je peux
- Quotidiennement en difficultés, c'est tr...
- Je suis épuisé.e et je n'en peux plus
- Très à l'aise et très confiant me sembl...
- Mes enfants étant désormais jeunes a...
- Je ne vois pas mes petits enfants, tou...

Les résultats de la question concernant les difficultés des parents dans l'éducation se recourent avec la question précédente.

59.1% des parents répondants annoncent ne pas être en difficultés spécifiquement avec l'éducation de leurs enfants. 31.2% se retrouvent ponctuellement en difficultés. 5 personnes (5.4%) sont régulièrement en difficultés.

3. Rencontrez-vous des difficultés dans l'éducation de vos enfants/petit-enfants ?

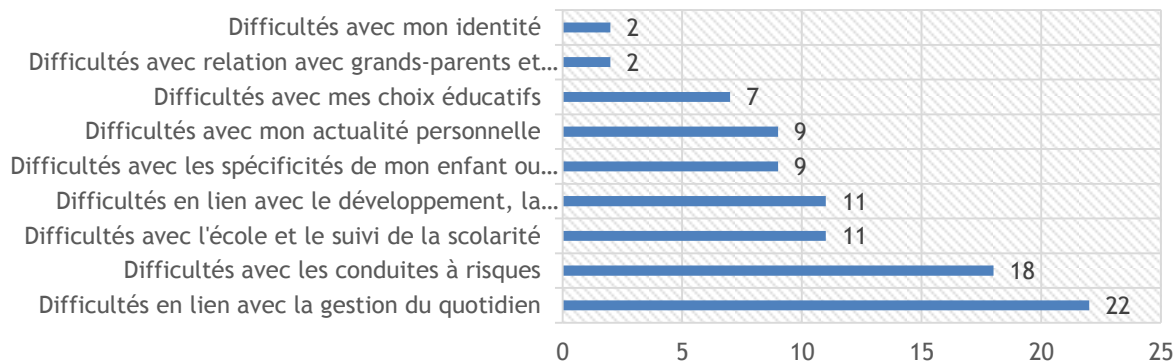
93 réponses



- Quotidiennement
- De façon régulière et récurrente
- Ponctuellement
- Non, pas spécifiquement
- Pas des difficultés, je dirais déçu de la triste réalité de les voir subir le "je m'en foutisme" des gens à pouvoir, et l'injustice au quotidien
- Pas du tout

40 parents ont précisé les difficultés qu'ils peuvent vivre avec leurs enfants ponctuellement, de façon régulière et récurrente et quotidiennement.

Quelles difficultés rencontrez-vous en rapport avec l'éducation de vos enfants ?



Nous avons également voulu savoir quelles sont les préoccupations des parents par rapport à l'éducation de leurs enfants sous forme de question ouverte.

Nous remarquons que la question n'a pas été comprise de la même manière par tous les parents répondants. Elle était formulée de la sorte : *Quelles sont vos principales préoccupations liées à l'éducation de vos enfants/petit-enfants et à votre famille ? Citez les 5 les plus importantes à vos yeux.*

Ainsi, certains parents semblent avoir compris le mot préoccupation comme étant une inquiétude vis-à-vis de l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants tandis que d'autres l'ont compris comme étant les éléments importants à transmettre dans l'éducation de leur enfant.

De ce fait, les données qui suivent ne sont pas toujours en cohérence avec la question posée mais permettent tout de même d'avoir des éléments sur la parentalité et l'éducation des enfants.

Les préoccupations qui ont été le plus citées (8 fois) sont les suivantes :

- Les parents sont préoccupés par le fait d'inculquer des valeurs qui leur sont chères à leur enfant. Le partage, la solidarité, l'humilité et le courage sont les valeurs qui reviennent dans les réponses.
- Les parents soulignent l'importance pour eux de permettre à leur enfant un éveil culturel, leur donner accès à la culture. L'un des parents déplore qu'il n'y ait pas de bibliothèque dans sa commune.
- Le bien-être de l'enfant est l'une des préoccupations principales des parents répondants.

7 parents sont préoccupés par la scolarité des leurs enfants et ceci à tous les âges de la vie. 2 parents parmi les 7 précisent être préoccupés par les études supérieures de leurs enfants : par le système de sélection, l'organisation du logement s'il y a besoin et le coût de l'ensemble. Deux parents de plus sont préoccupés par les apprentissages de leur enfant, ils trouvent important que leur enfant apprenne des choses.

6 parents se sentent préoccupés vis-à-vis de l'avenir de leur enfant au regard des actualités. Le même nombre de parents ont pour préoccupation la santé de leur enfant.

5 parents se préoccupent de faire découvrir de nouvelles activités, de nouvelles cultures à leur enfant, de leur ouvrir l'esprit. Et 5 parents citent leur éducation en général comme préoccupation principale pour leur enfant.

4 parents ont pour préoccupation le fait que leur enfant soit respectueux des autres. Cet élément se rapproche des parents préoccupés par le fait d'inculquer des valeurs importantes pour eux, à leur enfant.

La préoccupation du harcèlement à l'école, de la violence a été citée 4 fois également. Les parents sont inquiets de ces phénomènes existants en milieu scolaire.

Les éléments cités à deux reprises sont les suivants, certains peuvent être regroupés avec les éléments déjà cités ci-dessus :

- Les nouvelles technologies préoccupent les parents mais nous n'avons pas de détails si c'est leur utilisation et les dérives en lien qui les préoccupent, ou autre chose.

- L'adolescence est une période qui inquiète les parents.
- La disponibilité du parent pour l'enfant est quelque chose qui les préoccupe. Cela semble important pour les parents d'être disponible pour leur enfant au moment où il en a besoin.
- Le fait que leur enfant soit poli est un élément important pour les parents. La politesse peut être considérée comme une valeur transmise par les parents au même titre que celles déjà citées ci-dessus.
- L'accès aux loisirs est un élément préoccupant pour les parents.
- Le fait que leur enfant sache vivre en société et entrer en communication avec les autres est un élément important pour les parents.
- 2 parents sont préoccupés par le fait de pouvoir subvenir à leurs besoins primaires.

Suite aux questions autour des difficultés vécues et des préoccupations autour de l'éducation des enfants, nous avons demandé aux parents quels seraient leur besoin pour les aider dans leur parentalité.



Les actions de parentalité, quelles résonances pour les parents ?

Nous avons questionné les parents sur leurs préférences par rapport aux actions auxquelles ils pourraient participer pour répondre à leurs besoins en termes de parentalité.



Les temps de partage parent/enfant est le premier élément qui ressort de cette question. 38 parents positionnent ces temps comme préférence.

18 parents aimeraient pouvoir investir un espace pour s'accorder un peu de temps, avec ou sans enfant. Le besoin de répit parental semble être important pour les parents répondants.

17 personnes souhaiteraient avoir de l'information et de la documentation en accès libre.

8 parents ont fait part d'autres propositions pour les parents et les familles :

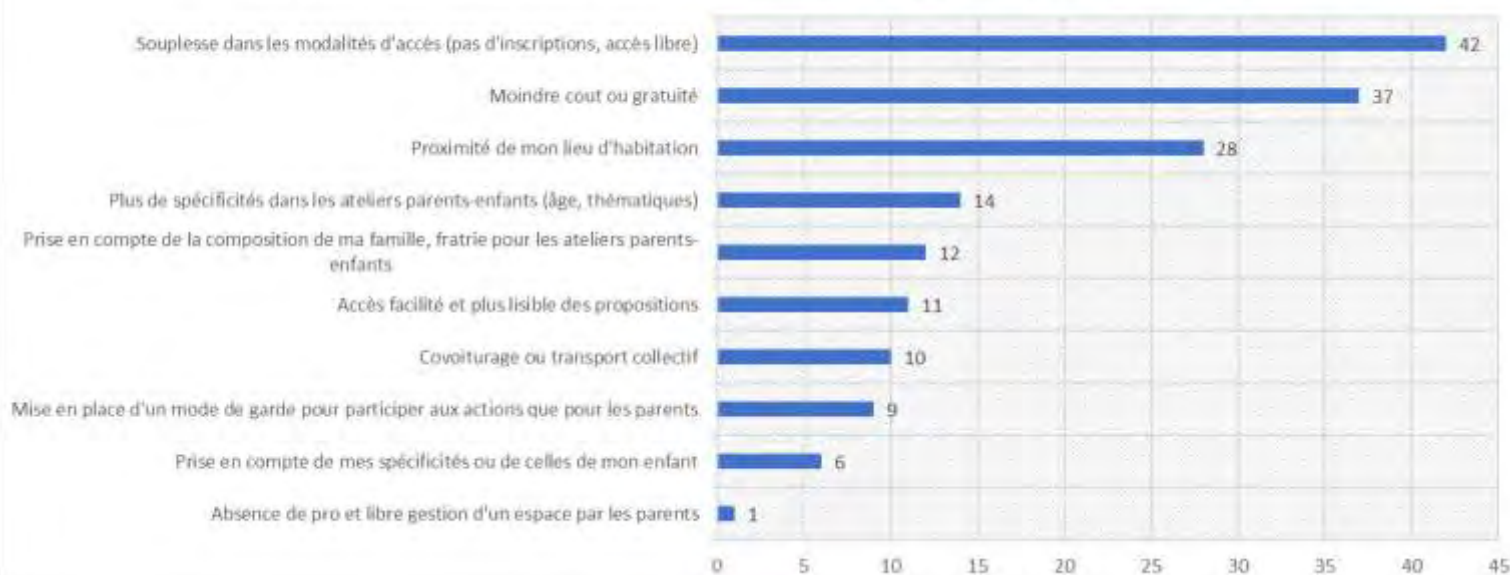
- Mettre en place des actions concrètes avec des professionnels,
- Aider les jeunes couples avec enfants vu le contexte actuel,
- Mettre en place des espaces où les enfants pourraient se réunir avec des ateliers, thématiques : la survie, quelle plante se mange, comment construire une cabane, l'entraide...
- Réunir sur des mêmes activités toutes les générations de bébé à personne âgée,
- Faire des soirées à thème pour toutes les générations,
- Mettre en place des activités pour les bébés de moins de 1 ans et leurs parents,
- Impliquer les parents dans l'importance de l'école et le respect de l'enseignant,
- Créer une pièce de théâtre parents-enfants,
- Faire une chorale parent/enfant,
- Sensibiliser, former, accompagner sur les TDAH, les dys.

Afin de faciliter la participation des parents aux actions les concernant au centre social, 42 parents nous informent que la souplesse dans les modalités d'accès aux actions serait un plus. Pas d'inscriptions, un accès libre aux activités faciliterait leur participation.

Le fait que les actions soient gratuites est important pour 37 parents. Et la proximité du lieu d'habitation est un élément facilitant pour 28 parents répondants.

La prise en compte des fratries dans les propositions d'animation famille facilite la participation. Nous l'avons remarqué notamment pendant les vacances scolaires, période où toute la fratrie est à la maison, si un atelier pour une tranche d'âge spécifique est proposé, la famille ne vient pas n'ayant pas de mode de garde pour les enfants non concernés par l'activité par exemple.

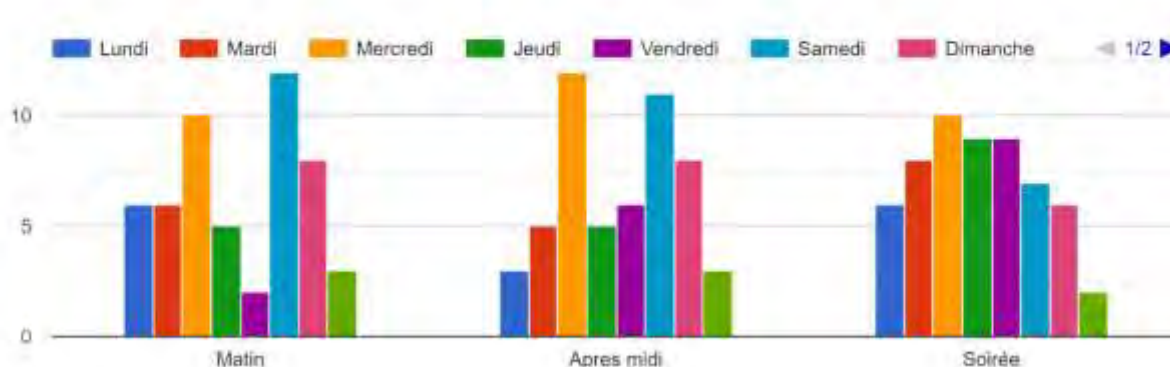
Qu'est-ce qui faciliterait votre participation aux actions du centre social ?



Un parent répondant a proposé de mettre en place des activités vers 16h pour éviter les horaires de sieste des petits.

Pour finir, nous avons questionné les parents sur leurs disponibilités pour participer à des actions en direction des parents et/ou des familles. C'est le mercredi et le samedi que les parents sont le plus disponible. Les soirées du mercredi, du jeudi et du vendredi sont également des créneaux de disponibilités.

11. Quelles seraient vos disponibilités pour participer à des actions en directions de parents et/ou des familles ?



d) La vision des acteurs partenaires du centre social

Pour avoir des données relevant de « l'expertise professionnelle » de la part des acteurs partenaires du centre social, nous les avons réunis le mardi 24 mai 2022, 40 personnes étaient présentes sur l'après-midi.

Ici encore, le centre social a besoin des partenaires acteurs de terrain et institutionnels pour prendre vie. Donner une réelle place aux partenaires dans le quotidien du centre social est indispensable pour le fonctionnement de la structure, la mise en œuvre du projet social et surtout la réalisation des missions générales qui lui sont confiées.

Nous tenons à réunir régulièrement ces acteurs afin d'utiliser leur « expertise professionnelle » au service notamment de l'évaluation du centre social. Leurs retours nous permettront d'être au plus près des besoins de chacun.e.

Les rencontres entre professionnels organisées par le centre social auront pour ligne conductrice la convivialité et la participation. Ces moments seront des moments d'interconnaissance, de partage de point de vue, de débat, de coproduction, de co-analyse et de co-construction, toujours dans un intérêt commun.

Concernant le premier temps de travail collectif partenarial du centre social, deux types de données chaudes utiles à l'élaboration du projet social peuvent ressortir : les ressentis des partenaires sur les données de l'aller-vers et leur vision du capital stratégique.

Les ressentis des partenaires sur les données de l'aller-vers

- VIVRE ENSEMBLE

Les partenaires questionnent sur les moyens de pouvoir travailler sur les questions liées au racisme et aux discriminations. Les populations sont très diverses sur le carmausin, plusieurs origines étrangères, différentes communautés, une population en situation de handicap etc. Comment favoriser la diversité entre les populations ?

Il ressort de l'aller-vers que les habitant.e.s souhaitent de la mixité sociale mais ils se demandent si cela n'est pas qu'un discours d'apparence.

Par rapport à l'accueil des nouveaux habitant.e.s, les partenaires proposent que cet aspect soit travaillé de manière collective en partenariat avec les associations locales et communales. Toutefois, ils sont préoccupés par l'intégration de personnes nouvellement arrivées, d'origine différente et/ou qui ont d'autres manières de vivre.

Sur le point de l'intergénérationnel, les partenaires en soulignent l'importance au regard du territoire vieillissant et de l'exode de la jeunesse. Pouvoir tisser des liens intergénérationnels, notamment en mettant en avant le partage, la transmission et l'histoire du territoire pourrait être un levier pour améliorer le vivre ensemble.

La préoccupation principale reste les habitudes de sociabilité perdues suite à la crise sanitaire. L'enjeu est grand pour l'ensemble des partenaires du territoire. Les habitant.e.s ont du mal à ressortir de chez eux. Il ressort des échanges qu'une coordination entre partenaires pour agir collectivement sur ce point pourrait être intéressante.

- CADRE DE VIE

Les habitant.e.s du territoire ne sont pas les ambassadeurs de leur territoire. La ville de Carmaux est trop souvent dénigrée par ses propres habitant.e.s. Cet élément ressort de tous les diagnostics en cours sur le territoire : petite ville de demain et des groupes d'élus.e.s du projet de territoire de la 3CS. C'est une préoccupation partagée par tous : comment redonner une image positive du territoire aux habitant.e.s d'abord, puis aux populations extérieures ensuite ?

Le territoire à un double visage, il est très critiqué et dénigré mais il est fourni en équipements qui eux sont plutôt valorisés. Les disparités sont visibles par rapport aux habitudes de vie, le territoire semble avoir plusieurs échelles. Il y a des différences et des comparaisons entre la vie en milieu urbain et la vie en milieu rural mais aussi entre les habitudes des habitant.e.s sur Carmaux et d'autres sur Albi.

Les habitant.e.s expriment qu'il y a tout ce qu'il faut sur Carmaux mais qu'en est-il à la campagne ?

Les partenaires remarquent que le marché de Carmaux est très souvent cité et valorisé, ne pourrait-il pas être un lieu ressource pour toucher les habitant.e.s qui ne viennent pas dans les structures, les institutions ?

Le sentiment d'insécurité à Carmaux notamment exprimé par les jeunes surprend les partenaires. Ils se demandent si ce sentiment n'est pas exacerbé par les médias ou si les jeunes ne sont pas assez sensibilisés à la différence ce qui engendre des réactions excessives lorsqu'ils croisent des personnes différentes d'eux.

Par rapport à l'emploi, les partenaires sont surpris que la thématique soit si peu citée. Ils se demandent comment nous pourrions travailler cette thématique avec des partenaires plus divers, hors clef unique d'entrée qui ne serait que l'emploi.

La thématique de la santé fait plus réagir les professionnels que les habitant.e.s.

Ils relèvent le manque de professionnels de santé notamment pour les personnes en situation de handicap mais aussi pour les jeunes. Ils expliquent la difficulté pour les jeunes de trouver un médecin traitant ce qui les pénalise lorsqu'ils sont malades et qu'ils travaillent. Ils parlent aussi du manque de professionnel de santé à l'Éducation Nationale.

Ils évoquent aussi le manque d'informations sur l'accès aux soins et sur les prises en charges existantes. Les informations ne sont pas adaptées aux personnes allophones ou illettrées. Les démarches sont souvent compliquées à comprendre également pour les personnes en situation de handicap.

Les professionnels évoquent des problématiques dentaires chez les personnes qu'ils accompagnent. Ils perçoivent aussi une santé psychique de plus en plus fragiles sur le territoire. Ils se questionnent d'ailleurs de l'accessibilité de la Maison des Adolescents aux jeunes habitant.e.s en milieu rural.

Ils soulignent l'importance des échanges collectifs pour les habitant.e.s pour être informés sur la santé, ou encore pour faire de la prévention.

- MOBILITÉ

La problématique ne surprend pas les partenaires, elle est connue sur le territoire et difficile à travailler.

Lorsque les habitant.e.s disent que la voiture est nécessaire, c'est vrai sur le territoire, mais ne faudrait-il pas changer certaines habitudes ? Il y a peut-être des sensibilisations sur les mobilités douces, collectives à mettre en place pour les habitant.e.s afin de les favoriser. Le frein remarqué par certains partenaires qui accompagnent des publics en situation de fragilité est aussi un frein psychique à la mobilité.

Les partenaires proposent « d'apprendre » dès le plus jeune âge aux enfants à se déplacer, à prendre les transports en commun. Par exemple, lors d'une sortie scolaire, au lieu de prendre un bus privatisé, pourquoi ne pas prendre le bus collectif ou le train lorsque c'est possible ? Le fait que des jeunes confient qu'ils s'isolent, restent chez eux car les parents ne veulent pas les emmener sur des lieux de loisirs ou chez des amis préoccupent les partenaires.

Par rapport au manque de transport en commun, les partenaires pensent qu'il y a des choses à inventer sur le développement de transport partagé, de favoriser les initiatives citoyennes de solidarité entre habitant.e.s sur un territoire aussi vaste et hétéroclite que le nôtre.

- SERVICES

Ce qui préoccupe le plus les partenaires est la perte de confiance des habitant.e.s envers les services sociaux. Comment regagner cette confiance et comment éviter le non-recours aux droits ?

Les habitant.e.s expriment des difficultés à avoir accès aux institutions notamment en milieu rural et que la plupart des démarches doivent se faire sur Albi s'ils veulent échanger avec un professionnel physiquement. Les partenaires se demandent comment faciliter l'accès aux institutions et aux services publics.

Par rapport à l'aide aux devoirs, les partenaires se demandent qui pourrait initier une action d'aide aux devoirs de qualité pour répondre au besoin exprimé par les parents. De plus, maintenant que la scolarité et son suivi est très numérisée, comment un parent peut s'en saisir s'il ne maîtrise pas les outils ? Il y a peut-être une action parallèle à penser pour les parents et pour les enfants.

- LOISIRS ET CENTRES D'INTÉRÊTS

Les partenaires remarquent que le territoire est riche d'activités en plein air et que les habitant.e.s s'en saisissent.

Les données de l'aller-vers mettent en évidence une population consommatrice d'activités de loisirs mais qu'en est-il des populations en situation de précarité ?

Dans tous les cas, les habitant.e.s ont le besoin de services et de loisirs plus proches de chez eux, ceci est à mettre en relation avec la mobilité et le coût des déplacements aujourd'hui.

Les partenaires s'étonnent de ne pas voir ressortir de besoin ou de remarques par rapport à la culture. Ils se questionnent sur le fait de rendre attractif le territoire culturellement.

D'une manière générale, les habitant.e.s sont en demande d'activités mais plusieurs fois, les associations font remonter que le bénévolat s'essouffle. Il y a un enjeu de remobilisation du bénévolat pour maintenir des propositions adaptées aux besoins des habitant.e.s sur le territoire.

- JEUNESSE

Les partenaires rejoignent les jeunes sur le fait que le territoire est peu attrayant pour eux. Ils se questionnent sur les manières de faire pour que les jeunes s'approprient ce territoire qui est le leur.

Par rapport à la demande d'un lieu en accès libre pour la jeunesse, les partenaires se demandent quelles sont les attentes réelles des jeunes, le fréquenteraient-ils ?, la question des horaires, des possibles en réponse à cette demande ?

Les partenaires font remarquer qu'il est important d'innover, d'inventer de nouvelles choses sur le territoire pour la jeunesse car ce qu'il existe ne semble pas adapté ou alors mal repéré.

Ils regrettent qu'il n'y ait pas de professionnels sur le terrain, au pied des immeubles pour être au plus près de la jeunesse pour pouvoir les mobiliser et les faire s'exprimer sur leurs besoins réels.

La question de la citoyenneté et de l'information jeunesse est ressortit des échanges entre partenaires.

Ils font remarquer que les jeunes, à partir de la fin de collège, sont plus intéressés par les activités « d'adultes », « à responsabilités », que par les activités de loisirs.

Sur les chantiers loisirs par exemple, les jeunes sont plus intéressés par la partie chantier que par la partie loisirs. Les chantiers sont peut-être une piste d'action pour que la jeunesse s'approprie son territoire en le faisant évoluer. Les partenaires évoquent aussi des actions de solidarité entre génération qui pourraient intéresser les jeunes du territoire et recréer du lien entre les habitants de tranches d'âge différentes.

Par rapport à l'information jeunesse, les partenaires font remarquer que cela fait quelques années qu'il n'y a plus de structure qui s'occupe de ce dispositif sur le territoire.

Ainsi, un grand nombre de jeunes viennent s'informer sur la santé, l'orientation, les vacances, les loisirs etc. auprès des professionnels de l'emploi... Ils appuient la nécessité d'un lieu repéré par les jeunes pour avoir accès à de l'information diverse sur le territoire.

- PARENTALITÉ

Les partenaires remarquent, au même titre que l'équipe du centre social, le peu de données concernant la parentalité dans les données de l'aller-vers.

Toutefois, ils se questionnent sur le répit parental. Certains ne savent pas ce qui peut être entendu derrière cette notion. Mais, les partenaires échangent sur le manque de temps pour soi lorsque nous sommes parents : comment travailler en réseau sur cette question du répit parental ? et surtout comment faire pour que l'information arrive jusqu'aux parents par rapport aux possibles qui existent ou qui existeront ?

Cette question de l'information revient dans les échanges sur la thématique de la parentalité. Des activités, des actions, des structures comme le LAEP existent sur le territoire mais ils ne semblent pas repérés au regard des données de l'aller-vers. Il y a un enjeu de coordination des actions, des partenaires sur cette thématique.

Le capital stratégique

Pour rappel, le capital stratégique est l'ensemble des constats subjectifs des personnes présentes lors du temps de travail, sur le territoire de la 3CS dans notre cas selon 4 facteurs.

La trajectoire de développement : ce qui s'est passé dans les 15 dernières années sur le territoire, les événements marquants.

Les partenaires présents le 24 mai 2022 évoquent le passé industriel du territoire avec la fermeture de la mine, et la désindustrialisation. S'ajoute l'histoire du syndicalisme sur le territoire, le pays de Jean Jaurès. Durant ces 15 dernières années, selon les partenaires, le territoire a perdu son identité.

Ils évoquent aussi la disparition de plusieurs entreprises, ce qui engendre la perte d'offre d'emploi sur le territoire et notamment d'emploi non qualifié. Toutefois, le développement des zones industrielles est aussi notifié.

Par rapport aux installations, structures, associations du territoire, les partenaires évoquent la construction de la nouvelle piscine et du nouveau cinéma. La modernisation de la gare. L'ouverture de Cap Découverte comme base de loisirs. Le développement des modes de garde d'enfants. La création de l'ASEI.

Ils notent la perte de commerces et en particulier de bars et de restaurants.

La fusion des intercommunalités rurale et urbaine est citée ainsi que le changement des équipes politiques. La communauté de communes prend de plus en plus de compétences.

Au même titre que la fusion des collectivités territoriales, les services sociaux ont eux aussi fusionné et ont été refondé.

Ainsi, les participant.e.s notent une perte des services publics de proximité.

Ils notifient aussi un désert médical qui se creuse sur le territoire.

Au sujet de la culture, les partenaires évoquent une baisse de l'offre culturelle sur le territoire. La disparition de festivals d'été qui marchaient bien : Pause Guitare à Monestiés, le Summer Festival. La scène nationale d'Albi a tout de même vu le jour et propose une offre culturelle sur le territoire.

Sur la mobilité, ils citent la création de la 4 voies RN88 qui a facilité les déplacements entre Albi et Rodez mais qui a engendré le fait que les conducteurs ne passent plus par Carmaux et les villages alentours. Des aires de covoiturages ont été créées.

Les partenaires notent le vieillissement de la population, mais aussi l'évolution croissante de la précarité et de la paupérisation de la population.

Ils observent une réorganisation urbaine avec le basculement de la population vers des logements sociaux, des quartiers. Des lotissements ont aussi été construits dans les villages de la 3CS.

À cela s'ajoute la dégradation du parc locatif.

Le dernier événement marquant notifié est la crise sanitaire Covid-19.

Les atouts actuels du territoire : les structures, les services, les bâtiments, les éléments d'attractivité du territoire.

Voici les atouts du territoire selon les partenaires :

- Cap Découverte.
- Lac de la Roucarié.
- Le Vaur
- Cadre de vie (accessibilité à la propriété, logements, services...) :
- Foncier moins cher que sur d'autres territoires
- Marché de Carmaux
- Qualité de l'air/tranquillité
- Cadre nature, sports de plein air
- Tissu associatif dense (sportif, culturel, social...).
- Patrimoine culturel important.

- Territoire agricole moins dépendant de l'agro-industrie.
- Produits locaux et maillage entre artisans, ESS. Les circuits courts se développent.
- Ouverture et identification du centre social.
- Développement du numérique.
- Proximité de la RN88.
- Office de tourisme/territoire touristique.
- Proximité des services sur le territoire (crèches, écoles, commerces...) et qualité de l'offre de services.
- Infrastructures de qualité.
- Mise en réseau des médiathèques (fonds dispo sur tout le territoire).
- Situation géographique : situé sur l'axe Toulouse/Lyon.

La capacité d'intervention des acteurs : la dynamique de réseau sur le territoire, la réactivité des uns et des autres, la participation active, les partenariats existants en lien avec des thématiques et des problématiques...

LES POINTS FORTS	LES AXES D'AMÉLIORATION
- La richesse du réseau de partenaires sur le territoire. Il existe, il vit et les partenaires ont la volonté de travailler ensemble. - Les itinérances du centre social permettent la mise en lien des structures de proximité dans les villages. - Richesse du réseau culture et des propositions culturelles. - Création de réseaux qui fonctionnent : CLS, réseau jeunesse, réseau des médiathèques, CISPD, plateforme insertion, PRE, CTG... - SPIE : mise en réseau des acteurs et des dispositifs pour le public en insertion. - Existence de réseau d'écoles. - Forum des associations sportives. - Intervention des volontaires en service civique.	- Mauvaise utilisation des outils de communication entre acteurs. - Beaucoup de réseaux organisés sur Carmaux, mais est-ce vraiment bénéfiques à tout le territoire ? - Pas de réseau sur la parentalité. - Les associations du territoire manquent de structuration, de coordination... - Le travail en réseau doit être renforcé et systématique. - Manque de temps des acteurs pour se coordonner, se rencontrer. - Manque de réseau pour le secteur social. - Manque de moyens financiers pour mettre en place les actions (baisse des subventions, ressources fiscales limitées).

La capacité de changement du territoire : ce sur quoi les personnes peuvent agir ensemble.

Les partenaires identifient plusieurs changements que nous pouvons classer en sous-groupe.

Changements sur le travail en réseaux, en partenariat

- Créer des échanges de services entre les assos/partenaires : regarder ce qui fonctionne bien, le mutualiser, savoir le modéliser pour le transmettre.
- Mieux travailler ensemble pour permettre aux personnes en situation de handicap de participer et de faire avec (activités, services...).
- Mettre en place des temps de pause entre partenaires pour se coordonner et connaître ce qui existe sur le territoire.
- Initier une maison des associations sur le territoire : s'entraider, nouer les partenariats.
- Organiser de façon pérenne une coordination pour travailler sur les différentes thématiques à la suite du diagnostic.
- Rendre le CS légitime sur la coordination de la parentalité sur le territoire.

Changements sur l'information

- Améliorer la communication et notamment entre partenaires.
- Améliorer la communication en s'appuyant sur les pairs, le bouche à oreilles.
- Modifier les biais de communication selon les publics (réseaux sociaux, presse...).

Changements sur la participation des habitant.e.s :

- Écouter les envies des jeunes, les mobiliser par le travail, les activités hors loisirs.
- Recréer du vivre ensemble, travailler sur des espaces d'expression des habitants, toucher les personnes isolées, augmenter les espaces de rencontres et d'échanges.
- Travailler hors les murs, aller au plus près des habitant.e.s.
- Travailler avec les habitant.e.s sur l'embellissement de la ville de Carmaux et sur l'appropriation du territoire pour valoriser l'image qu'ils ont de la ville.
- « Aller-vers » pour réinterroger les politiques publiques et les manières de travailler.
- Valoriser les initiatives.
- Restaurer la confiance entre les acteurs et les familles/habitant.e.s.

Changement sur les manières d'agir :

- Réinvestir les espaces publics.
- Interpeller les élu.e.s pour moins de concurrence entre les territoires : urbain/rural et albigeois/carmausin.
- Développer des événements thématiques pour attirer la population.

e) Les limites de notre diagnostic

Comme tout diagnostic, celui réalisé pour l'élaboration du projet social du centre social à ses limites, au regard des outils de recueil de données utilisés et des moyens matériels et humains à disposition.

Cela ne veut pas dire qu'il n'a aucune valeur. C'est seulement un constat qui permet de relativiser les données présentées et qui confirme que le diagnostic, la veille sociale, dans un centre social, doit être permanent.

Nous avons touché 124 personnes avec l'animation « La maison du centre social de demain », 353 personnes avec la méthode de l'aller-vers, et 125 personnes via le questionnaire. Il y a sûrement des habitant.e.s qui ont donné leur avis grâce aux 3 outils, d'autres avec 2 ou encore avec 1 seul...

Nous ne pouvons pas le savoir, car les paroles des habitant.e.s sont anonymes. Nous ne pouvons donc pas additionner les réponses des 3 outils de recueil de données et dire que nous avons touché 602 personnes. Nous pouvons dire que nous avons recueilli 602 paroles d'habitant.e.s qui nous ont permis de mettre en lumière des problématiques du territoire.

Évidemment, nous aurions aimé interroger les 30 000 habitant.e.s du vaste territoire de la 3CS. Mais cela n'était pas possible. Dans l'idéal nous aurions tout de même préféré toucher un échantillon de la population plus grand pour avoir une représentativité plus homogène et plus importante qui rende plus légitimes, plus explicites et plus riches les expressions des habitant.e.s.

Cependant, depuis le mois de janvier 2022, le centre social se structure, non sans mal : locaux, équipe, organisation... Les imprévus et les incertitudes de ce volet organisationnel n'ont pas permis à l'équipe du centre social d'élaborer le projet social sereinement. Nous avons 8 mois pour trouver des locaux, structurer l'ensemble, trouver nos repères, et prétendre à l'agrément centre social de la CAF.

Avec l'accumulation des éléments, le diagnostic n'aura duré que 4 mois.

Au regard du calendrier et des événements du quotidien, nous nous sommes laissées le droit d'expérimenter. L'ensemble de notre travail, dont les outils de recueil de données est expérimental.

L'expérimentation permettra à l'équipe d'avoir un regard critique sur les méthodes employées, de prendre du recul sur le fonctionnement et sur la mise en œuvre du projet social.

Le centre social ainsi imaginé sera alors un laboratoire d'innovation sociale et d'évaluation perpétuelle qui permettra de rendre accessible au plus grand nombre le fonctionnement du centre social.

Expérimentation n'est pas le contraire de qualité.

Les éléments qualitatifs que nous avons recueillis semblent riches même s'ils ne sont pas en nombre. L'équipe du centre social, les bénévoles ont passé du temps avec les habitant.e.s pour recueillir leurs paroles. Nous avons pris le parti de toucher moins de monde mais de prendre le temps avec les personnes.

Le seul élément décevant par rapport à ce diagnostic reste le questionnaire.

En effet, la construction de l'outil en équipe a été longue, et le temps de la diffusion a été court (3 semaines). Nous avons manqué de temps pour cette diffusion, notamment avec le format papier.

Nous aurions pu toucher plus d'habitant.e.s grâce à ce questionnaire. Cependant, nous avons expérimenté et nous prendrons compte de ces éléments la prochaine fois que nous irons vers les habitant.e.s avec cet outil de recueil de données.

L'expérimentation est l'intention de départ de ce projet social en renouvellement. C'est une volonté politique d'animation, un engagement dans la posture des membres de l'équipe pour laisser à chacun la possibilité de donner son avis, prendre sa place dans le projet et le faire évoluer.



3.

LE PROJET SOCIAL

3.1 LE PROJET D'ANIMATION GLOBAL 2023-2027

**3.2 LE PROJET D'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE
2023-2027**

3.3 L'ÉVALUATION PERMANENTE ET CONSOLIDÉE



3.1 Le projet d'animation global 2023-2027



III- LE PROJET SOCIAL

3.1 Le projet d'animation globale 2023-2027

3.1.1 Synthèse des données froides et des données chaudes du diagnostic : les principaux constats

- Vaste territoire d'intervention : **31 communes, 30 000 habitant.e.s**, dont la moitié habite sur 3 communes urbaines
- **Réorganisation de l'animation de la vie sociale** sur le territoire au 1^{er} janvier 2022 qui perturbe les habitudes des habitant.e.s.
- **Fortes représentations et confusion** entre le centre social et les services d'aides sociales de la part des habitant.e.s mais aussi des élu.e.s et des partenaires.
- Les anciens centres sociaux n'étaient pas, peu ou plus participatifs.

*Méconnaissance
du centre social
et de ses possibles*

- Vaste Perte de lien social en période post-covid : **avant/après crise sanitaire.**
- Personnes en situation de fragilité sur le territoire :
 - Fort indice de vieillissement sur la 3CS (138.1)
 - 41.5% des personnes de 75 ans et + vivent seules
 - 28% des allocataires du territoire perçoivent le RSA
 - 14% des allocataires perçoivent l'AAH
 - Taux de pauvreté supérieur à celui du département (16.8%)
- **12.1% des habitant.e.s** du territoire sont éloignées des services de proximité (+7mn) qui regroupent les cafés, restaurants, boulangeries, épiceries, salle de sport, école... qui sont autant de lieux vecteurs de lien social.
- Ressortent du diagnostic des **discours fortement stéréotypés** voire discriminatoires, et racistes sur le territoire.
- Forte **problématique intergénérationnelle de mobilité** : frein à la rencontre.

*Isolement
social, perte
des liens entre
les habitant.e.s*

*Problématique
d'accès aux droits
et aux services du
territoire*

- Éloignement des services publics en milieu rural, raréfaction des permanences institutionnelles dans les villages.
 - France Services se déplace sur le territoire avec les itinérances du centre social, **1 fois par mois dans 8 villages mais est implantée à Carmaux.**
 - Nouvelle **Maison France Services à Mirandol** depuis juillet 2022.
 - Les **problématiques de mobilité** sont un frein à l'accès aux droits.
- **Plus de Point Information Jeunesse** sur le territoire.
- Besoin de plus d'accompagnement aux démarches administratives en ligne : le service apporté par les **Maisons France Services du territoire n'est pas assez connu par les habitant.e.s.**
- **Manque de visibilité sur le phénomène de non-recours aux droits sur le territoire** : renoncement aux soins, non-recours aux aides sociales... il existe des études au niveau national mais nous ne connaissons pas l'ampleur du non-recours aux droits sur notre territoire.

*Problématiques
sociales communes sur
le territoire et perte de
sens sur la citoyenneté*

- **Sentiment de résignation des habitant.e.s face aux institutions** : ne se sentent pas ou peu pris.e.s en compte
- **Taux d'abstention important des citoyen.ne.s** aux dernières élections municipales et présidentielles.
- Les habitant.e.s expriment une **perte de confiance envers les services sociaux.**
- Des **problématiques de logement** comme de l'insalubrité, des factures d'énergie élevées, des remarquent sur des logements vides qui se dégradent, des logements trop petits pour les familles... ressortent des données chaudes. Les données froides confirment les ressentis des habitant.e.s :
 - La moyenne de la performance énergétique des logements du territoire est **étiquette D.**
 - **29.9% des ménages du territoire sont en situation de précarité énergétique** contre 23.3% à l'échelle du Tarn.
 - **12 104 logements sur le territoire sont sous occupés**, soit 86.8% des logements.
 - **3.3% des logements du territoire ne sont pas équipés de salle de bains** avec baignoire ou douche et **1.1% des logements sont sur-occupés** (377 logements).
- Des problématiques d'emploi sont remarquées : « *il n'y a pas de travail sur le carmausin* », « *c'est difficile de trouver un emploi quand on ne vient pas du coin* ». Les données froides indiquent :
 - **700 offres de travail collectées en septembre 2021** sur le bassin d'emploi Albi-Carmaux soit 40% des offres du Tarn.
 - **11 487 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi** sur le bassin d'emploi Albi-Carmaux soit 35% du nombre de demandeurs d'emploi du Tarn (septembre 2021).

- **Des problématiques de santé** : manque de médecin, problématiques personnelles de santé souvent abordées par les habitant.e.s, **manque d'information sur la prévention santé**. Rencontres d'aidants familiaux pendant l'aller-vers.
- **Des problématiques de mobilité** : manque de **transport en commun** ou horaires pas adaptés au quotidien des habitant.e.s, **dépendance à la voiture**, manque de **ramassage scolaire**, territoire peu adapté à la **mobilité douce** (trottoirs en mauvais état, pas équipé pour les déplacements à vélo).

3.1.2 Les chemins de changement

Au regard des problématiques soulevées par le diagnostic de territoire, mais aussi dans le cadre du contexte de restructuration de l'animation de la vie sociale sur le territoire de la 3CS, les acteur.trice.s du centre social ont identifié 4 enjeux pour le projet d'animation globale du centre social.

Avec l'approche orientée changement que nous avons choisi d'expérimenter pour ce nouveau projet social, chaque enjeu s'accompagne d'une vision ultime, idéale pour les habitant.e.s du territoire et/ou leur territoire de vie.

Nous allons décrire les étapes du chemin de changement par lesquelles nous imaginons passer pour atteindre au fur et à mesure des années, cette vision ultime.

Chaque chemin de changement est soutenu par des actions. Les fiches actions sont détaillées dans le plan d'action en annexe.

Voici les 4 enjeux pour le projet d'animation globale du centre social :

- **ENJEU 1** : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.

Vision ultime → *Les habitant.e.s du Carmausin-Ségala prennent pleinement part à la vie de leur centre social.*

- **ENJEU 2** : La lutte contre l'isolement et le développement du lien social sur le territoire.

Vision ultime → *Les habitant.e.s du Carmausin-Ségala vivent, construisent ensemble et s'entraident en dépassant leurs stéréotypes.*

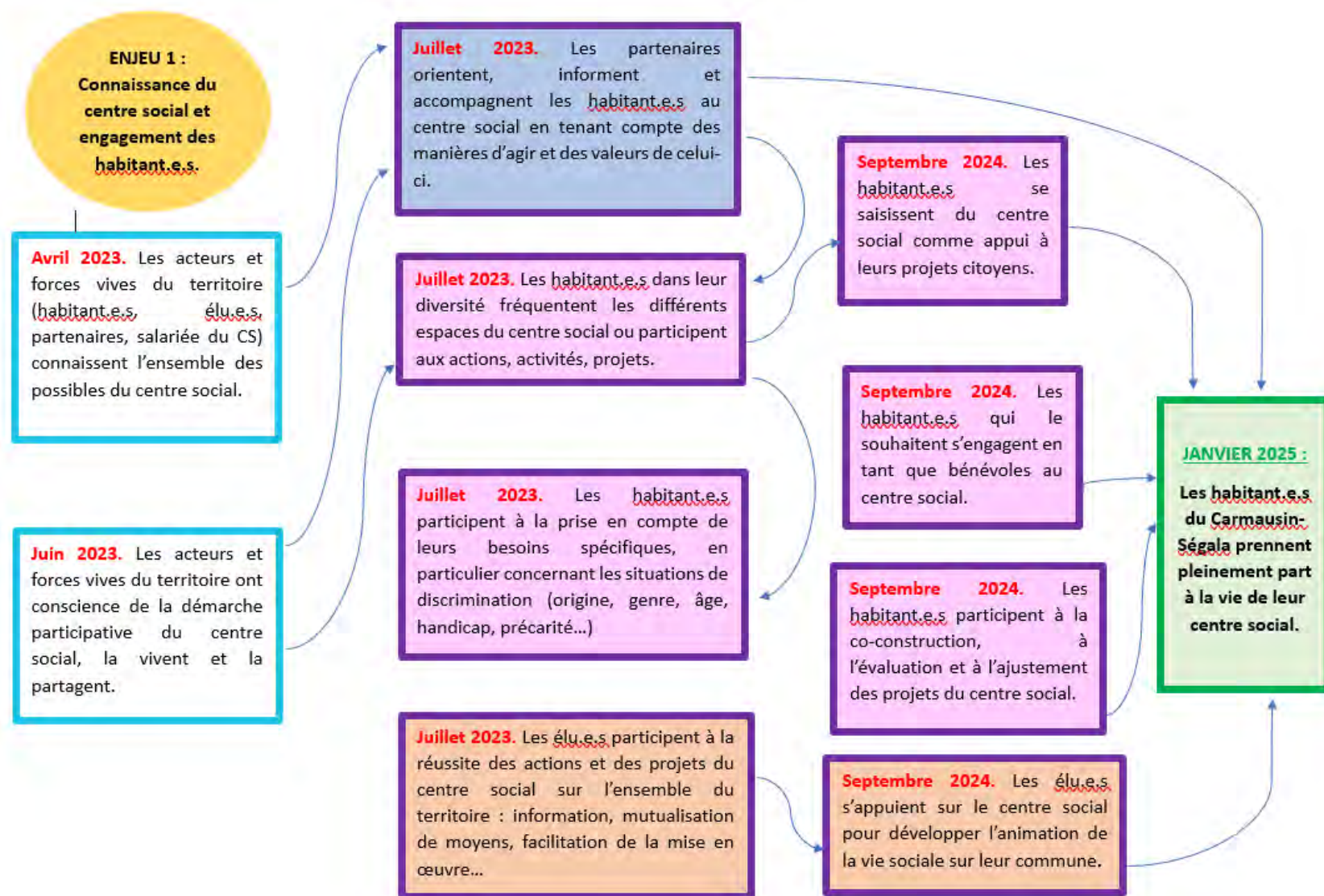
- **ENJEU 3** : L'accessibilité de toutes et tous aux droits et aux services du territoire.

Vision ultime → *Les habitant.e.s du Carmausin-Ségala font valoir leurs droits et utilisent pleinement les services du territoire*

- **ENJEU 4** : L'émancipation des habitant.e.s pour plus de démocratie et de justice sociale.

Vision ultime → *Les habitant.e.s du Carmausin-Ségala agissent ensemble pour leurs causes communes et renforcent leur place de citoyen.ne.*

Projet d'animation globale



ENJEU 1 : CONNAISSANCE DU CENTRE SOCIAL ET ENGAGEMENT DES HABITANT.E.S		
Changement 1 - Avril 2023	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les acteurs et forces vives du territoire (habitant.e.s, élu.e.s, partenaires, salariée du CS) connaissent l'ensemble des possibles du centre social.	• Fréquentation des espaces du centre social et diversité des sollicitations par les habitant.e.s, les élu.e.s, les partenaires. • Qualité des sollicitations. • Retours des habitant.e.s, des élu.e.s et des partenaires sur les outils de communication du centre social. • Nombre de participant.e.s aux différents temps organisés pour faire connaître les possibles du CS et son actualité. • Régularité des rencontres avec les différents acteurs. • Retours des habitant.s, des élu.e.s, des partenaires sur l'organisation des rencontres (horaires, lieux, format...).	<u>Fiche action 1</u> : Élaboration d'une stratégie de communication pour le centre social. <u>Fiche action 2</u> : Développement des Assemblées de territoire auprès des habitant.e.s. <u>Fiche action 3</u> : Acculturation des élu.e.s du territoire aux possibles du centre social. <u>Fiche action 4</u> : Rencontres multi-partenariales autour des possibles du centre social.
Changement 2 - Juin 2023	Indicateurs	
Les acteurs et forces vives du territoire ont conscience de la démarche participative du centre social, la vivent et la partagent.	• Nouveaux/nouvelles habitant.e.s fréquentant les espaces du CS. • Recensement du biais par lequel les habitant.e.s ont eu connaissance du CS. • Analyse des statistiques Facebook	

Carmausin Ségala	(partage de la page/des posts, nouvelles personnes qui suivent la page). • Diversité et multiplicité des lieux, des canaux de diffusion des outils de communication du CS. • Engagement régulier d'habitant.e.s, d'élu.e.s et de partenaires pour la diffusion de l'information.	
Changement 3 - Juillet 2023	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les partenaires orientent, informent et accompagnent les habitant.e.s au centre social en tenant compte des manières d'agir et des valeurs de celui-ci.	• Qualité des orientations des partenaires. • Nombre d'accompagnement physique par des partenaires. • Nombre de mise en relation entre le CS et des habitant.e.s par des partenaires. • Nombre de sessions de sensibilisation/formation des partenaires. • Nombre de participant.e.s et diversité des participant.e.s aux sessions de sensibilisation/formation.	<u>Fiche action 5</u> : Sensibilisation, formation des partenaires aux méthodes d'intervention du centre social (DPA, éducation populaire, aller-vers, participation des habitant.e.s...).
Changement 4 - Juillet 2023	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s dans leur diversité, fréquentent les différents espaces du centre social ou participent aux actions, activités, projets.	• Outils de suivi de la fréquentation du centre social (nombre, mixité, âge, genre...) utilisés par toute l'équipe. • Outils de suivi pour mesurer le chemin de participation des habitant.e.s. • Maillage du territoire effectif (diversité	<u>Fiche action 6</u> : Formalisation de l'accueil inconditionnel au centre social. <u>Fiches action 7</u> : Mise en place d'un espace de construction collective de la



Carmausin Ségala	des communes, régularité de la présence du CS...) • Diversité des actions, activités, projets proposés. • Cohérence et sens des actions, activités, projets mis en œuvre en adéquation avec les besoins spécifiques des habitant.e.s (accessibilité aux PMR, personnes ne maîtrisant pas la langue, personnes âgées, isolées...). • Prise en compte des problématiques de mobilité.	programmation du centre social. <u>Fiche action 8</u> : Ajustement du centre social itinérant et développement d'un EVS itinérant.
Changement 5 - Juillet 2023	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les élu.e.s participent à la réussite des actions et des projets du centre social sur l'ensemble du territoire : information, mutualisation de moyens, facilitation de la mise en œuvre.	• Outils de communication du centre social mis à disposition des habitant.e.s de chaque commune par la Mairie : affichage, sites, bulletins municipaux, panneaux d'affichages, flyers, médias... • Nombre de réponses positives suite aux sollicitations de mise à disposition de moyens matériels pour faciliter la mise en œuvre des actions du CS. • Nombre de conventionnement de partenariat avec les mairies du territoire. • Qualité de la participation et de l'engagement des élu.e.s dans l'élaboration des projets du CS sur leur commune.	<u>Fiche action 9</u> : Création de partenariats de proximité avec les communes du territoire.

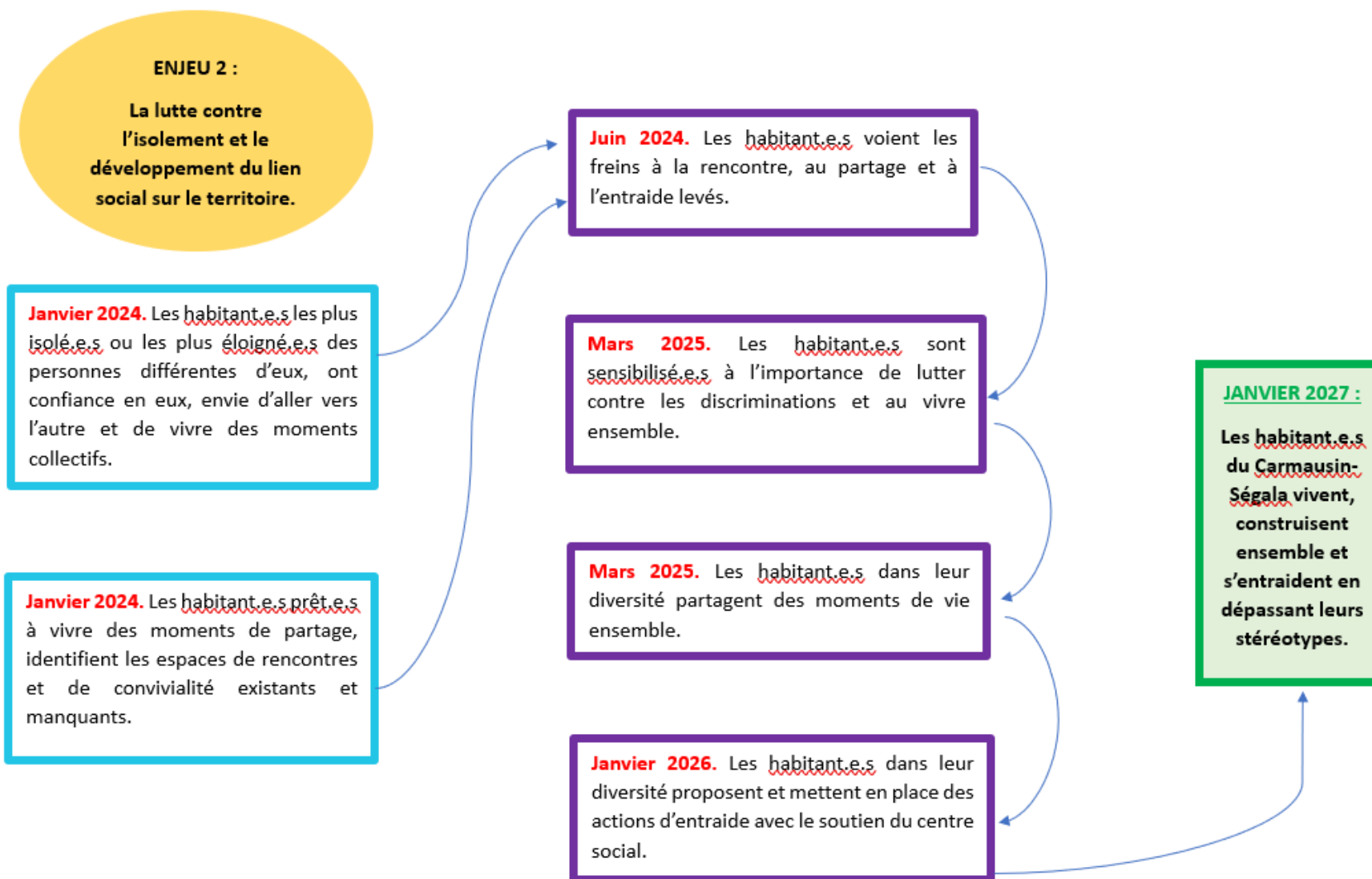


Changement 6 - Septembre 2024	Indicateurs	
Les élu.e.s s'appuient sur le centre social pour développer l'animation de la vie sociale sur leur commune.	- Remontée de la veille sociale réalisée par les élu.e.s au CS. - Nombre de sollicitation du CS par les élu.e.s pour développer les animations de la vie sociale sur le territoire.	
Changement 7 - Septembre 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s se saisissent du centre social comme appui à leurs projets citoyens.	- Nombre de projets citoyens accompagnés. - Répartition sur le territoire des projets accompagnés. - Diversité des projets. - Nombre de sollicitation du CS par les habitant.e.s pour l'accompagnement dans leurs projets citoyens. - Type d'accompagnements réalisés. - Montée en compétence et en autonomie des habitant.e.s dans leurs projets.	<u>Fiche action 10</u> : Essaimage des expériences d'accompagnement du centre social aux projets citoyens.
Changement 8 - Septembre 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s qui le souhaitent s'engagent en tant que bénévoles au centre social.	- Évolution du nombre de bénévoles au centre social. - Diversité des bénévoles et des missions de bénévolat au centre social. - Répartition géographique des bénévoles et des activités portées par des bénévoles. - Prise en compte des retours des bénévoles sur leurs missions. - Soutien des bénévoles dans leurs	<u>Fiche action 11</u> : Structuration du bénévolat au centre social. <u>Fiche action 12</u> : Mise en place des réunions d'équipe élargies bénévoles et salarié.e.s.



Carmausin Ségala	difficultés et freins à leur bénévolat. Épanouissement des bénévoles au sein du centre social.	
Changement 9 - Septembre 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s participent à la co-construction, à l'évaluation et à l'ajustement des projets du centre social.	- Représentativité des habitant.e.s dans l'instance de gouvernance. - Degré d'intérêt collectif de la participation. - Degré d'engagement des habitant.e.s participants à la gouvernance dans leurs missions de porte-parole des habitant.e.s. - Prise en compte des retours d'expérience des habitant.e.s représentants : mesure des effets et de l'impact de la participation des habitant.e.s à la gouvernance.	<u>Fiche action 13</u> : Accompagnement des habitant.e.s à participer à la gouvernance du centre social. <u>Fiche action 14</u> : Élaboration du cadre de fonctionnement des instances de gouvernance collectives.
VISION ULTIME : Les habitant.e.s du Carmausin-Ségala prennent pleinement part à la vie de leur centre social. - Janvier 2025 - <i>Indicateurs : Participation des habitant.e.s effective et équitable, à tous les niveaux de la vie du centre social (ex outil : échelle de la participation Arnstein)</i>		

Projet d'animation globale



ENJEU 2 : LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL SUR LE TERRITOIRE.

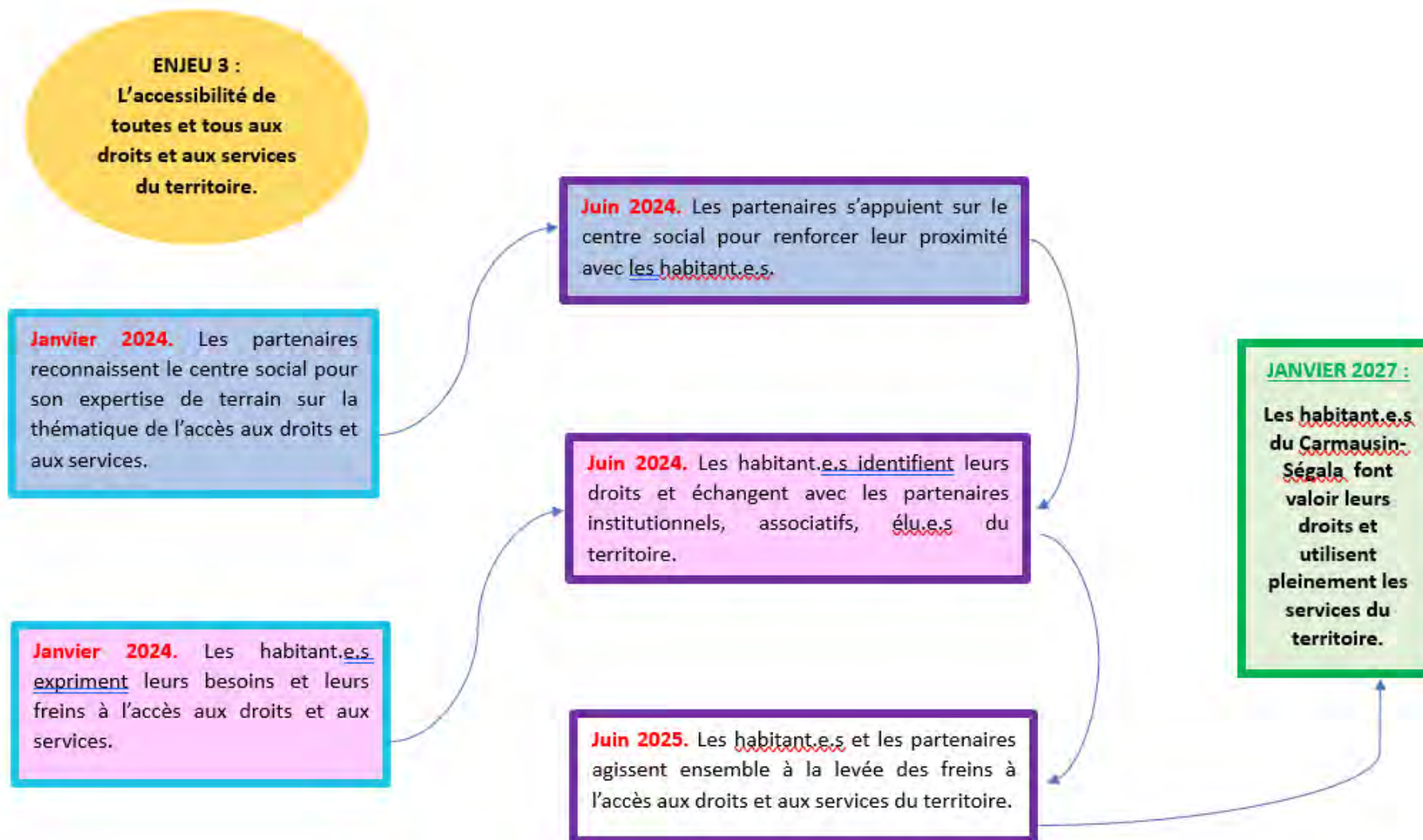
Changement 1 - Janvier 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s les plus isolé.e.s ou les plus éloigné.e.s des personnes différentes d'eux, ont confiance en eux, envie d'aller vers l'autre et de vivre des moments collectifs.	- Ouverture des groupes animés par les bénévoles, mixité des groupes et localisation des activités portées par des bénévoles. - Mise en place de temps d'analyse de pratique pour l'équipe et effets. - Effets des partenariats avec les associations caritatives. - Nombre et qualité des contacts de proximité avec les habitant.e.s du territoire repérés. - Chemin de participation parcouru par les habitant.e.s les plus isolé.e.s.	<u>Fiche action 15</u> : Accompagnement de proximité des habitant.e.s les plus isolé.e.s. <u>Fiche action 16</u> : Consolidation du dispositif du Bénévolat d'insertion permettant l'investissement associatif de personnes bénéficiaires du RSA <u>Fiche action 17</u> : Accompagnement des habitant.e.s et des équipes bénévoles et salariées à la restructuration du centre social. <u>Fiche action 18</u> : Déploiement de réseaux de bénévoles visiteurs à domicile.
Changement 2 - Janvier 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s prêt.e.s à vivre des moments de partage, identifient les espaces de rencontres et de convivialité existants et manquants.	- Utilisation du/des outils de valorisation de l'existant par les habitant.e.s. - Retours des habitant.e.s et des partenaires à propos des outils. - Fréquentation des espaces de rencontres	<u>Fiche action 19</u> : Création et diffusion d'outils de valorisation de l'existant.

Carmausin Ségala	du territoire par les habitant.e.s. • Amélioration des besoins des habitant.e.s en termes d'espaces de rencontres. • Création de nouveaux espaces de rencontres innovants sur le territoire.	
Changement 3 - Juin 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s voient les freins à la rencontre, au partage et à l'entraide levés.	• Nombre et qualité des évènements organisés. • Diversité des lieux et localisation des évènements organisés. • Nombre et diversité des personnes participant.e.s. • Accessibilité des évènements à un plus grand nombre d'habitant.e.s au regard de leurs spécificités. • Nombre, qualité et intérêt des actions en faveur de la mobilité des habitant.e.s.	<u>Fiche action 20</u> : Évènements pour favoriser l'intégration des nouveaux habitant.e.s. <u>Fiche action 21</u> : Actions en faveur de la mobilité des habitant.e.s.
Changement 4 - Mars 2025	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s sont sensibilisé.e.s à l'importance de lutter contre les discriminations et au vivre ensemble.	• Nombre, qualité et diversité des actions mise en œuvre. • Diversité des thématiques abordées. • Nombre et diversité des participant.e.s. • Qualité des échanges lors des actions. • Impact des actions sur la déconstruction des stéréotypes des participant.e.s.	<u>Fiche action 22</u> : Actions de sensibilisation sur la différence, le handicap, l'égalité femmes/hommes, le racisme, l'âgisme...

Changement 5 - Mars 2025	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s dans leur diversité partagent des moments de vie ensemble.	• Nombre et qualité des évènements organisés. • Diversité des lieux et localisation des évènements organisés. • Nombre et diversité des personnes participant.e.s. • Accessibilité des évènements à un plus grand nombre d'habitant.e.s au regard de leurs spécificités. • Outils d'animation utilisés pour faire lien entre les habitant.e.s et effets produits. • Qualité des liens créés entre les habitant.e.s. • Mixité des évènements. • Impact des rencontres sur la déconstruction des stéréotypes. • Participation d'habitant.e.s différents à l'élaboration des évènements.	<u>Fiche action 23</u> : Organisation d'évènements ou donner l'accès à des évènements favorisant la mixité.

Changement 6 - Janvier 2026	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s dans leur diversité proposent et mettent en place des actions d'entraide avec le soutien du centre social.	• Participation des habitant.e.s à la création d'un réseau d'échanges de savoirs et de services. • Utilisation du réseau par les habitant.e.s. • Autres actions d'entraide mises en place par les habitant.e.s avec le soutien du centre social : nombre, typologie, mixité...	<u>Fiche action 24</u> : Expérimentation d'un réseau d'échanges de savoirs et de services.
Vision ultime : Les habitant.e.s du Carmausin-Ségala vivent, construisent ensemble et s'entraident en dépassant leurs stéréotypes. - Janvier 2027 -		

Projet d'animation globale



ENJEU 3 : L'ACCESSIBILITE DE TOUTES ET TOUS AUX DROITS ET AUX SERVICES DU TERRITOIRE.		
Changement 1 - Janvier 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les partenaires reconnaissent le centre social pour son expertise de terrain sur la thématique de l'accès aux droits et aux services.	- Diversité et pluralité des partenaires présents au groupe de travail. - Régularité des rencontres. - Identification des partenaires, du rôle de chacun.e dans l'accès aux droits. - Quantifier et qualifier les orientations des habitant.e.s par le CS sur de l'accès aux droits ou aux services.	<u>Fiche action 25</u> : Groupe de travail « Lutte contre le non-recours aux droits ».
Changement 2 - Janvier 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s expriment leurs besoins et leurs freins à l'accès aux droits et aux services.	- Quantité, qualité et diversité des actions mises en place pour favoriser l'expression des besoins en termes d'accès aux droits et aux services de tous les publics. - Adaptation des actions aux besoins des habitant.e.s. - Adaptation des actions pour favoriser la compréhension de toutes et tous peu importe ses spécificités. - Nombre et pluralité de partenariats développés pour la mise en place des « Bons plans du centre social ». - Nombre et diversité des adhérent.e.s au	<u>Fiche action 26</u> : Mise en place des « Bons plans du centre social ». <u>Fiche action 27</u> : Développement d'actions et de partenariats dans le cadre d'accès à la culture, aux loisirs, à la prévention, à la citoyenneté... etc.

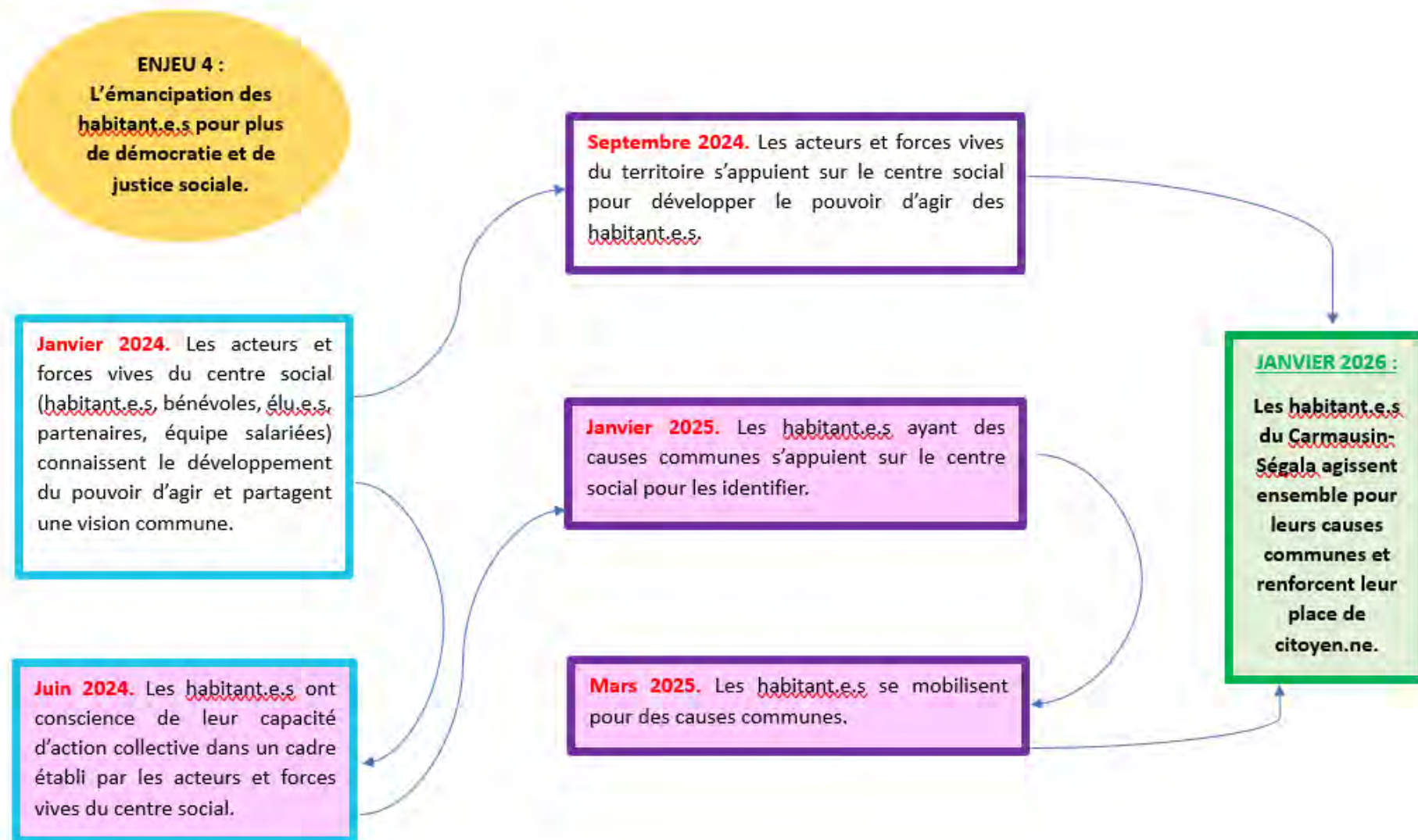


Carmausin Ségala	centre social bénéficiant des « Bons plans ». • Effets des « Bons plans du centre social » pour les personnes les plus éloignées de la culture et des loisirs. • Régularité d'information et de formation de l'équipe salariée sur l'actualité de l'accès aux droits et aux services. • Nombre et diversité des rencontres partenariales pour se former/s'informer à l'accès aux droits et aux services.	<u>Fiche action 28</u> : Accès aux droits et aux services de la jeunesse du territoire, en lien avec la politique jeunesse du territoire. <u>Fiche action 29</u> : Information, orientation de toutes et tous pour un accès aux droits et aux services.
Changement 3 - Juin 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les partenaires s'appuient sur le centre social pour renforcer leur proximité avec les habitant.e.s.	• Nombre et pluralité d'actions partenariales sur l'espace du centre social itinérant. • Nombre et qualité des sollicitations de partenaires pour renforcer la proximité avec les habitant.e.s. • Retours des partenaires sur les effets de ces actions. • Retours des habitant.e.s sur les effets de ces actions.	<u>Fiche action 30</u> : Développement d'actions partenariales sur l'espace du centre social itinérant.
Changement 4 - Juin 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s identifient leurs droits et échangent avec les partenaires institutionnels, associatifs, élu.e.s du territoire.	• Nombre et qualité de la participation d'un groupe d'habitant.e.s à une université populaire. • Mise en place effective d'un « croisement	<u>Fiche action 31</u> : Expérimentation de la démarche « Croisement des savoirs et des pratiques » en partenariat avec ATD Quart Monde.



Carmausin Ségala	des savoirs » sur le territoire et retours des acteurs.trices. • Intérêt du partenariat avec ATD Quart Monde (rencontres, formation, information, soutien...). • Impact de l'expérimentation de la démarche du « Croisement des savoirs et des pratiques ».	
Changement 5 - Juin 2025	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s et les partenaires agissent ensemble à la levée des freins à l'accès aux droits et aux services du territoire.	• Nombre et qualité des rencontres entre habitant.e.s et partenaires pour co-construire des actions. • Nombre et diversité des participant.e.s à ces rencontres. • Impact des actions co-construites sur le territoire et sur les habitant.e.s en situation de non-recours aux droits. • Effets de la démarche de co-construction pour les partenaires et pour les habitant.e.s participant.e.s.	<u>Fiche action 32</u> : Co-construction d'actions favorisant l'accès aux droits et aux services du territoire par des habitant.e.s et des partenaires pour toucher des habitant.e.s en situation de non-recours aux droits.
Vision ultime : Les habitant.e.s du Carmausin-Ségala font valoir leurs droits et utilisent pleinement les services du territoire. - Décembre 2026 -		

Projet d'animation globale



ENJEU 4 : L'EMANCIPATION DES HABITANT.E.S POUR PLUS DE DEMOCRATIE ET DE JUSTICE SOCIALE.

Changement 1 - Janvier 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les acteurs et forces vivent du centre social (habitant.e.s, bénévoles, élu.e.s, partenaires, équipe salariée) connaissent le développement du pouvoir d'agir et partagent une vision commune.	• Effectivité de la formation au pouvoir d'agir des habitant.e.s. • Nombre de participant.e.s et représentativité des participant.e.s (élu.e.s, salariées, bénévoles, habitant.e.s, partenaires). • Intérêt porté à la thématique. • Compréhension de chacun.e du pouvoir d'agir. • Mesure de la culture commune sur le pouvoir d'agir.	<u>Fiche action 33</u> : Formation collective (habitant.e.s, bénévoles, élue.s, partenaires et équipe salariée) au développement du pouvoir d'agir.
Changement 2 - Juin 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s ont conscience de leur capacité d'action collective dans un cadre établi par les acteurs et forces vives du centre social.	• Formalisation collective de la démarche d'accompagnement au pouvoir d'agir des habitant.e.s. • Nombre d'actions d'expérimentation à la citoyenneté menée, diversité et qualité. • Nombre, diversité des participant.e.s à ces actions. • Identification de causes communes à plusieurs habitant.e.s du territoire par l'analyse de la veille sociale.	<u>Fiche action 34</u> : Développement du « Pouvoir d'agir » des habitant.e.s au centre social du CIAS Carmausin-Ségala.



Carmausin Ségala	• Campagne d'information spécifique sur le pouvoir d'agir des habitant.e.s.	
Changement 3 - Septembre 2024	Indicateurs	
Les acteurs et forces vives du territoire s'appuient sur le centre social pour développer le pouvoir d'agir des habitant.e.s.	• Nombre de sollicitations de partenaires ou élu.e.s pour accompagner des habitant.e.s sur des actions de développement du pouvoir d'agir. • Qualité des sollicitations. • Partage et analyse de la veille sociale et des causes communes du territoire entre les acteurs.trices du centre social.	<u>Fiche action 35</u> : Mise en place d'actions qui permettent aux habitant.e.s d'expérimenter leur citoyenneté.
Changement 4 - Janvier 2025	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les habitant.e.s ayant des causes communes s'appuient sur le centre social pour les identifier.	• Nombre, diversité des sollicitations d'habitant.e.s pour que les équipes du CS aide à la résolution des causes communes. • Analyse de la méthode de l'équipe du CS pour amener les habitant.e.s les sollicitant pour des causes d'intérêt individuel à réfléchir à l'intérêt collectif voire même général.	<u>Fiche action 36</u> : Création d'une « Boîte à outils » sur le pouvoir d'agir des habitant.e.s pour accompagner les accompagner dans leur mobilisation. <u>Fiche action 37</u> : Développement spécifique du pouvoir d'agir de la jeunesse sur le territoire, en lien avec la politique jeunesse de la 3CS.

Changement 5 - Mars 2025	Indicateurs	
Les habitant.e.s se mobilisent pour des causes communes.	• Nombre de projets de développement du pouvoir d’agir accompagnés par le CS. • Typologie des projets accompagnés. • Types d’accompagnements réalisés. • Intérêt des projets accompagnés pour les habitant.e.s. • Effets produits par les accompagnements (sur les habitant.e.s, sur les causes communes, sur les acteurs.trices impliqué.e.s...). • Montée en compétence et autonomisation des habitant.e.s. • Nombre, types, diversité de projets portés par la jeunesse. • Intérêt de la boîte à outils (utilisation par les habitant.e.s, par les partenaires ; aide à la mobilisation, à la compréhension de la démarche de développement du pouvoir d’agir...)	
Vision ultime : Les habitant.e.s du Carmausin-Ségala agissent ensemble pour leurs causes communes et renforcent leur place de citoyen.ne. - Janvier 2026 -		

A young child with dark hair, wearing an orange t-shirt and a green headband, is seen from the back, painting a large mural on a wall. The mural features a large red house, a smiling face, and several handprints in pink, purple, and green. The text 'MAISON DU BONHEUR' is written in red at the bottom of the mural. The background is decorated with a large, colorful rainbow graphic made of many curved lines in shades of blue, green, yellow, and orange.

3.2 Le projet d'animation collective famille 2023-2027

3.2 Le projet d'animation collective famille 2023-2027

3.2.1 Un projet d'animation collective famille qu'est-ce que c'est ?

Le projet famille s'inscrit dans une logique de continuité du projet social et se déploie à partir d'un diagnostic partagé, construit avec les familles et les partenaires.

Au cœur de l'action du projet d'animation collective famille, se trouvent les parents du territoire, qui sont partie prenante du projet. Avec leur aide, le centre social est à l'écoute des besoins des familles, il part de leurs préoccupations, et organise des espaces propices à la rencontre et à la mobilisation.

L'équipe propose un accueil inconditionnel des familles et plus globalement des habitant.e.s. Elle porte une attention particulière aux familles et personnes fragilisées. L'équipe développe une posture d'écoute active des besoins et des réalités quotidiennes des familles.

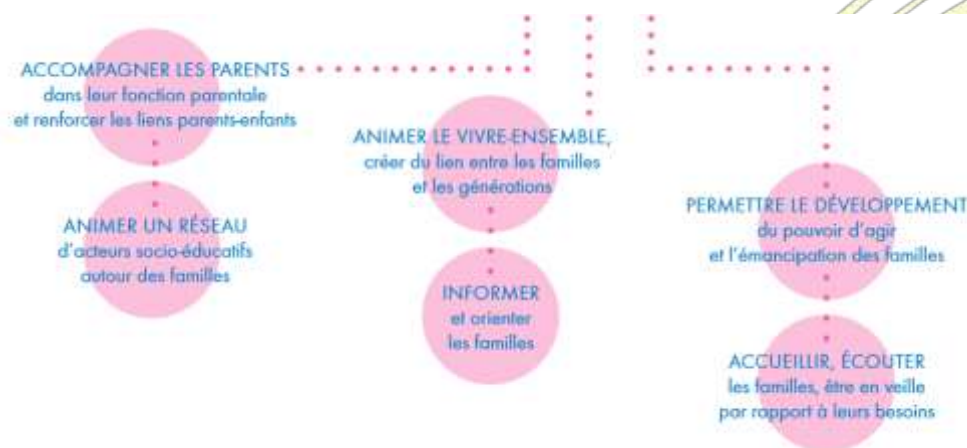
Le projet collective famille reconnaît le parent comme un partenaire essentiel, riche de compétences et 1^{er} acteur de l'éducation de leur enfant. Ainsi, l'accompagnement et les actions inscrites dans le projet famille associent le parent, le reconnaît et n'a pas la vocation de faire à la place de, mais de faire avec lui, pour lui permettre d'être pleinement acteur des actions qui le concerne.

Le parent peut investir le centre social par une entrée individuelle et petit à petit, pourra être amené à se sentir concerné par des actions collectives, pouvant répondre à des besoins de son quotidien éducatif et familial.

Bien que la coordination du projet famille soit confié à un.e référent.e famille, le projet d'animation famille n'est pas porté uniquement par cette seule personne, mais est transversal à la structure.

Le projet famille a également une dimension partenariale forte et partagée avec les acteur.trice.s du quotidien des familles.

Synthèse schématisée de l'animation famille dans les centres sociaux



Source : « L'animation famille dans les centres sociaux - Un cœur de métier » - FNCS

Par la circulaire cadre de la CNAF - (circulaire 2012-013) relative à l'animation de la vie sociale, le projet familles vise « *à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif* ».

Ainsi, l'agrément famille doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter-familiales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

En 2018, une stratégie nationale de soutien à la parentalité « *Dessine-moi un parent* » a vu le jour. Cette stratégie permet de rendre l'offre de soutien à la parentalité plus visible, plus lisible et plus fiable. Elle pose les enjeux partagés, les priorités et les objectifs concrets du soutien à la parentalité au niveau national, mais elle propose aussi des perspectives de travail pour mieux répondre collectivement aux besoins des parents.

Cette stratégie permet un accompagnement des parents à chaque âge de la vie de leurs enfants, de développer les possibilités de relais parental, d'améliorer les relations entre les familles et l'école, d'accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux et de favoriser l'entraide entre parents.

Le 9 mars 2022, c'est une Charte nationale de soutien à la parentalité qui est publiée. Elle fixe 8 principes qui devront s'appliquer aux actions de soutien à la parentalité susceptibles de bénéficier d'un financement public.

Le soutien à la parentalité devient ainsi une politique publique à part entière et positionne la prévention des difficultés auxquelles les familles pourraient être confrontées au cœur de l'action.

Cette charte définit les services de soutien à la parentalité dont le centre social fait partie comme : « *toute activité consistant, à titre principal ou à titre complémentaire d'une autre activité, notamment celle d'accueil du jeune enfant, à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, ou à favoriser l'entraide et l'échange entre parents. Une charte nationale de soutien à la parentalité, prise par arrêté du ministre chargé de la famille, établit les principes applicables aux actions de soutien à la parentalité* ».

[Article L. 214-1-2 du code de l'action sociale et des familles.]

Cette charte de soutien à la parentalité est une ligne de conduite pour le projet famille du centre social.



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction générale
de la cohésion sociale

**CHARTRE NATIONALE
DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ**
8 grands principes pour accompagner les parents

1. > Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents : les interventions s'appuient sur les ressources et capacités des parents. Elles se construisent avec eux. Elles nécessitent bienveillance et écoute, sans jugement, préjugé, injonction, ni obligation. Elles encouragent l'entraide entre pairs.

2. > S'adresser à toutes les familles quels que soient la situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou les références culturelles: les interventions de soutien à la parentalité doivent être accessibles à toutes les familles, sur tout le territoire, dans une perspective universaliste, tout en prenant en compte la singularité de chaque parent.

3. > Accompagner les parents en intégrant dans cette démarche toutes les dimensions et l'ensemble du contexte de la vie familiale, pour le bien-être de l'enfant et des parents eux-mêmes, et quel que soit l'âge de l'enfant.

4. > Proposer un accompagnement et un soutien dès avant l'arrivée de l'enfant et jusqu'à son entrée dans la vie adulte : agir tôt permet de prévenir, anticiper et mieux repérer les situations de vulnérabilités ou les difficultés.

5. > Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale : les actions de soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents veillent à ne pas véhiculer de stéréotypes sur les relations entre parents ou entre les enfants.

6. > Quelles que soient les configurations familiales, permettre à chaque parent d'occuper, dans la mesure du possible, sa place dans le développement de l'enfant. En outre, et parce que les parents ne sont pas les seuls impliqués dans le quotidien des soins et de l'éducation des enfants, d'autres personnes ressources dans l'environnement familial peuvent être concernées par les actions de soutien à la parentalité: grands-parents, beaux-parents, familles recomposées...

7. > Proposer des interventions diverses (collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile...) accessibles à toutes les familles sur l'ensemble du territoire et respectueuses des principes de neutralité politique, philosophique, et confessionnelle: les services, ressources et modes d'action variés mis à disposition des familles sont tous légitimes dès lors qu'ils répondent à un besoin identifié et qu'ils explicitent les approches et objectifs qui les sous-tendent. Ils s'inscrivent dans une démarche d'évaluation pensée en amont et qui intègre la temporalité nécessaire à l'établissement d'un lien de confiance. Les parents y sont associés comme ils le sont à la définition des actions.

8. > Garantir aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine; et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques.

Cette charte établit les principes applicables aux actions de soutien à la parentalité en application de l'article L. 214-1-2 du code de l'action sociale et des familles.

3.2.2 Les constats du diagnostic sur la thématique

Les éléments de diagnostic utilisés pour identifier les enjeux du projet famille s'appuient de données froides et d'un ensemble de données chaudes recueillies lors des différentes démarches d'investigation du centre social au 1er semestre 2022.

Malgré ce travail d'investigation, les éléments concernant les familles liés à l'exercice de la parentalité sont peu nombreux. Un questionnaire est venu étayer le diagnostic, mais son résultat amène peu de données supplémentaires sur les besoins des parents.

Ainsi, le projet famille prendra en compte de l'ensemble de ces éléments les renforçant par l'expertise de terrain de l'équipe, les retours des partenaires œuvrant dans le quotidien des familles ainsi que des enjeux nationaux de soutien à la parentalité et les dispositifs institutionnels locaux pour construire son outil cadre.

a) Des familles aux besoins spécifiques.

Familles monoparentales

Sur le territoire de la 3CS, 9% des ménages du territoire sont des familles monoparentales. Ces familles représentent 32,8% des allocataires avec enfants à charge (31.4% à l'échelle du département).

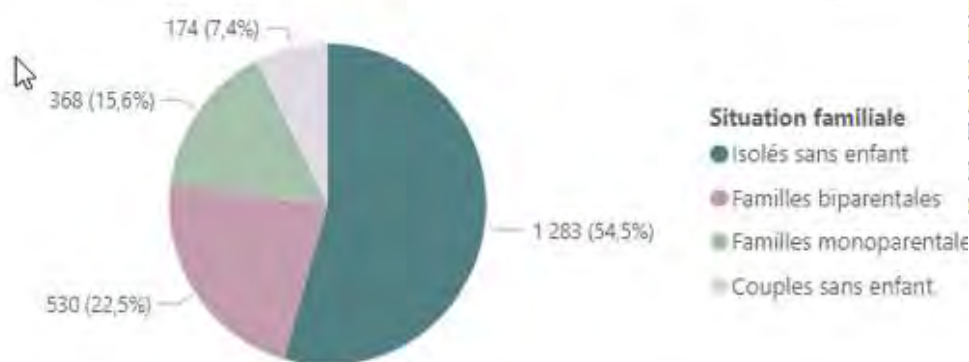
Ce mode de vie, choisi ou subi peut poser des difficultés d'organisation et peut entraîner une baisse notable de niveau de vie. Selon l'étude INSEE Focus 2021 N : 249, les familles monoparentales sont plus touchées par la pauvreté que les autres.

- Structure familiale des foyers allocataires CAF

Les familles monoparentales représentent 15.6 % des allocataires CAF du territoire.

En termes de composition parentale, les familles monoparentales représentent 51% des familles allocataires avec 1 enfant à charge et 28.4% des familles avec 4 enfants et plus.

Disposer ou non de moyens financiers et d'un soutien familial pour prendre en charge les enfants ont des conséquences considérables pour la vie des parents concernés.



- Focus sur le quotient familial

Sur le territoire de la 3CS, la part de familles avec enfant avec un quotient familial (QF) inférieur à 900 est plus élevée qu'à l'échelle du département :

	3CS	TARN
QF [0-300[	4.9%	3.1%
QF [300-600[	25.9%	23.3%
QF [600-900[	27.1%	24.8%

Au même titre, **33% des allocataires avec enfants vivent avec de bas revenus, ce taux est supérieur au département (30%). 1 636 enfants de la 3CS vivent ainsi dans une famille à bas revenus.**

De plus, sur le territoire d'intervention du centre social, les établissements médico-sociaux accompagnant les personnes en situation de handicap sont nombreux et certains d'entre eux ont un service parentalité. Les parents en situation de handicap et les parents d'enfants porteurs de handicap ont aussi des besoins particuliers. Les partenariats avec des structures comme le SAVS de l'ASEI, le PRH 81, l'AEPH81 ou encore le CmPro doivent être développés pour permettre un accueil facilité de ces familles au centre social.

Au regard de la proportion des familles monoparentales et de la présence de familles en situation de fragilité, il est intéressant de pouvoir apporter à ces familles une attention particulière, pour qu'elles puissent trouver dans l'action famille du centre social des appuis à leur quotidien.

b) La parentalité, au cœur des évolutions de la société

Plusieurs questions se posent de façon régulière autour de l'accompagnement de la parentalité.

Ces questionnements sont issus des retours de partenaires, partage de ressources bibliographiques ou le fruit des observations des interactions avec les familles et plus globalement de la dynamique des groupes fréquentant le centre social.

- Est-il possible d'aborder la parentalité sans aborder les aspects identitaires ou communautaires ? Le territoire de la 3CS accueille des familles d'horizons et d'histoires différentes, dont certaines ont des cheminements complexes (ex : communauté réfugiée).
- Comment rétablir un peu de mixité sociale au sein du projet famille ? (rural, urbain, quartier prioritaires, composition familiales, origines sociales et culturelles différentes, etc.)
- Comment favoriser l'implication des pères ? Peut-on parler de restauration de la place des pères dans leur fonction parentale ?

- Comment s'appuyer des valeurs du centre social, socle du projet, pour aborder les droits de l'enfant, l'égalité femme-homme et lutter contre toutes formes de violences, parfois banalisées dans un quotidien de fonctionnement familial et les stéréotypes de genre.
- Comment prendre en compte les nouvelles compositions familiales et leurs particularités ?
- Comment aborder la parentalité avec des parents, dont de nouveaux parents qui questionnent les concepts de parentalité et les trouvent obsolètes ?

Dans son projet famille, le centre social doit avec les partenaires ressources et en associant les parents, questionner ces évolutions sociétales, et trouver des leviers pour y répondre. L'expérience des parents dans leurs vécus et leur perception de leurs propres exercices seront des appuis pour construire les réponses collectives et les expérimenter.

c) L'école, lieu fédérateur mais lieu où les inégalités sociales persistent

La réussite scolaire, la lutte contre l'échec scolaire et les inégalités sociales sont des préoccupations fortes des politiques publiques et de l'Éducation Nationale. Pourtant, selon son milieu social, il apparaît que les inégalités sociales perdurent et s'aggravent malgré la mise en place de politiques et dispositifs. Il semble que la relation entre inégalités scolaires et inégalités sociales soient en lien et régulièrement mise en évidence, notamment dans le cadre d'études sur le système scolaire, et sur les résultats scolaires. (source : www.cnesco.fr/fr/inegalites-sociales/).

La réécriture du projet famille est une opportunité pour réaffirmer la volonté du centre social de lutter contre les inégalités sociales en se mobilisant avec une communauté d'acteurs dont les parents et les parents les plus éloignés, pour appuyer la réussite à l'école de tous les enfants.

Une difficulté récurrente : les relations famille/école

La réussite scolaire est une des premières préoccupations des parents, et cela semble s'accroître avec l'âge des enfants. Ce constat n'est pas propre au territoire de la 3CS, mais touche la majorité des familles.

L'importance de la relation école et familles est aussi marquée par les rapports complexes et contradictoires qu'entretiennent les parents avec l'école.

Concernant la relation à l'école, plusieurs facteurs peuvent entrer en jeu :

- la méconnaissance de certains parents de la culture scolaire, voir même des codes sociaux qui rendent la communication avec l'école difficile,
- le manque d'hospitalité et de reconnaissance par l'institution scolaire, souvent évoqué par les parents (convoqués quand il y a un problème, sentiment de jugement, etc.),
- la « défiance » de certains parents à l'égard de l'institution, ou des organisations internes, régulièrement renseignée par les enseignants,
- les difficultés de suivi de la scolarité en lien avec l'usage de nouveaux outils numériques (type ENT),

- le manque de communication et de lisibilité dans les réformes et organisation de l'institution. Pour les enfants plus âgés, l'incompréhension des parents à l'égard des systèmes d'orientation scolaire (Parcours sup, etc.).
- le contexte économique et les questionnements sur l'avenir des enfants (inquiétude sur l'emploi et le parcours professionnel)

D'autres facteurs peuvent entrer en jeu et sont propres à chaque situation.

La famille acteur majeur de la réussite scolaire et de la vie de l'établissement scolaire

Chaque famille a un fort impact sur la réussite scolaire de leur enfant. Pourtant, cette mobilisation familiale est inégale, dépend de différents types d'engagement parental et est fortement orientée par les situations, conditions de vie et d'environnement global des familles.

La réussite scolaire peut entraîner également une source de pression et de conflits entre les parents et leurs enfants lors des devoirs. Certains parents éprouvent des difficultés à comprendre les devoirs des enfants et donc à les accompagner de manière adéquate.

L'école reste incontestablement un lieu ressource propice à la rencontre des parents et à leur mobilisation.

Bien que l'école soit également un lieu d'inégalités sociales, il est intéressant que le projet famille du centre social se positionne comme facilitateur dans la relation école et famille, à la fois pour créer ou renforcer des liens existants, trouver des passerelles pour faciliter la communication et soutenir la mobilisation des parents autour de la réussite scolaire de leurs enfants.

Cette facilitation peut s'exprimer de façon plurielle et sera co-construite avec les parties prenantes : équipes enseignantes et parents. L'équipe de centre social travaillera à la reconnaissance des compétences des parents dont celle des parents les plus éloignés de l'école, souvent identifiés comme démissionnaires mais aussi au renforcement de leurs compétences parental en les soutenant et les accompagnant dans leur rôle essentiel du suivi de la scolarité et de l'épanouissement de l'enfant dans les apprentissages.

d) La coordination et l'animation d'un réseau de la parentalité sur le territoire.

La culture de travail des partenaires de l'action sociale est existante, en outre grâce au travail de coordination que développe le service cohésion sociale de la communauté de communes.

Malgré des espaces de coordination sur des projets spécifiques, il n'existe pas de coordination globale des actions de soutien à la parentalité sur le territoire. Seule l'instance « Jeunesse élargie » portée par la chargée de développement sociale et la coordinatrice santé réunissent des acteurs diversifiés qui se mobilisent en faveur des jeunes, et de fait aborde la question des familles.

Historiquement, les centres sociaux du territoire ne travaillaient pas directement la coordination de la parentalité sur le territoire, seulement sur projet et dans des instances restreintes.

La **coordination de la parentalité** apparaît comme un enjeu fort du projet famille.

D'une part, pour dynamiser le lien entre les structures, affiner la connaissance des dispositifs, renforcer la cohérence des actions et garantir ainsi un meilleur relais auprès des familles.

D'autre part, la parentalité est au cœur de l'évolution des changements sociétaux. Il est intéressant de questionner la thématique, questionner les pratiques pour pouvoir apporter des réponses plus appropriées aux besoins, voir à de nouveaux besoins.

Sur le territoire, les actions sont nombreuses, mais sont mal connues des partenaires et surtout des familles. La coordination de l'ensemble de ces actions peut être un levier pour une meilleure lisibilité pour les familles.

La coordination de la parentalité sur le territoire doit aussi laisser la place aux parents d'y contribuer, comme acteur.trice.s essentiel.le.s, partenaires de projets collectifs à destination de l'ensemble des parents de la 3CS.

De plus, la Convention Territoriale Globale, convention cadre entre la CAF du Tarn et la 3CS, réaffirme la place du centre social dans la coordination de la parentalité.

L'enjeu est aujourd'hui que le centre social puisse déployer ce travail de coordination pour que l'ensemble des partenaires y trouvent une plus-value, précisent leurs besoins et s'organisent ensemble pour définir une stratégie locale efficiente.

e) La mobilisation des parents, une question à part entière.

Dans l'historique récent des deux anciens centres sociaux, il apparaît que la mobilisation des parents était en questionnement. Sur Valderiès, la participation des parents était effective (atelier parent-enfant, sorties, etc.) mais relativement fragile sur les espaces uniquement pour les parents. Et ce, malgré leur sollicitation sur leur besoin d'espaces de partage autour de thématiques éducatives.

La mobilisation des parents sur les instances de participation était très faible, voire inexistante sur les dernières propositions mise en œuvre.

Sur Carmaux, l'absence de référente famille depuis 2019, a été un frein à la participation et l'implication des parents du carmausin.

Ainsi, la mobilisation des parents et leur participation comme 1er acteur du projet famille est un enjeu fort de ce nouveau projet famille. La nouvelle identité du centre social du CIAS est ainsi une opportunité pour requestionner les pratiques professionnelles en direction des familles et en expérimenter de nouvelles en direction de la communauté des parents.

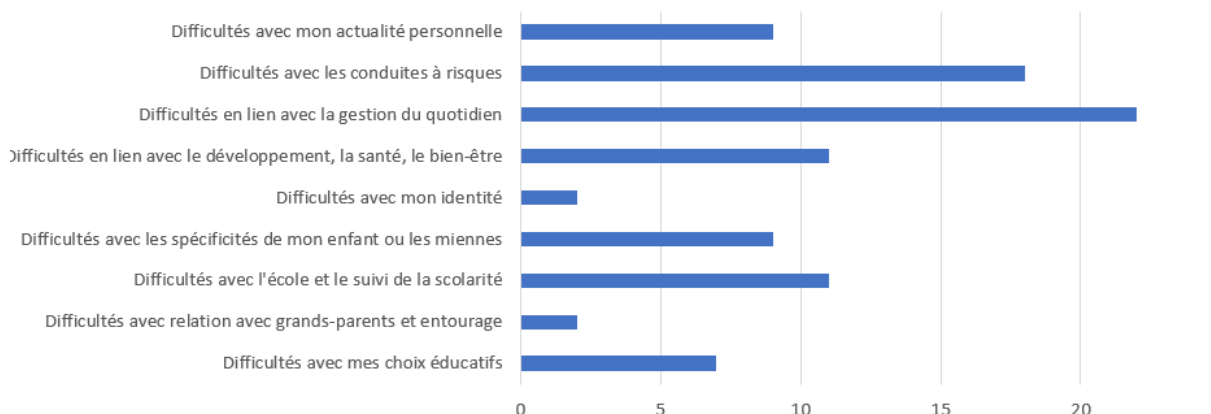
Des éléments du diagnostic sont remarquables et ont été pris en compte dans l'élaboration des enjeux du projet famille.

Besoins dans le quotidien éducatif et renforcement des compétences parentales

Le questionnaire déployé par le centre social en direction des parents, renseigne que les parents sont parfois en difficultés avec leur parentalité sans donner de précisions.

Le graphique ci-dessous, illustre tout de même que la santé, les préoccupations liées aux conduites à risques et la gestion et articulation du quotidien sont les difficultés le plus récurrentes rencontrées par les familles sondées.

Quelles difficultés rencontrez-vous en rapport avec l'éducation de vos enfants ?



Afin d'être au plus près des besoins des familles, dans une logique de diagnostic permanent, l'action famille du centre social doit porter une attention particulière à l'expression des parents sur leur difficultés liées à l'exercice de la parentalité. L'action famille du centre social portera une attention particulière pour aider et accompagner les parents sur les périodes charnières du développement de l'enfant et des enjeux de l'adolescence. L'articulation des propositions se fera en cohérence avec les différents dispositifs de prévention locaux.

Le questionnaire diffusé aux familles du territoire (94 réponses de parents) amène également quelques éléments sur les besoins exprimés par les familles.

Les préoccupations qui ont été le plus citées (8 fois) sont les suivantes :

- Les parents sont préoccupés par le **fait d'inculquer des valeurs qui leur sont chères, à leur enfant**. Le partage, la solidarité, l'humilité et le courage sont les valeurs qui reviennent dans les réponses.
- Les parents soulignent l'importance pour eux de **permettre à leur enfant un éveil culturel**, leur donner accès à la culture. L'un des parents déplore qu'il n'y ait pas de bibliothèque dans sa commune.

Le **bien-être de l'enfant** est l'une des préoccupations principales des parents répondants.

Les actions de parentalité, quelles résonances pour les parents ?

Dans le questionnaire que l'équipe du centre social a diffusé aux familles, des préférences et des attentes sur le fonctionnement des actions de parentalités sont ressorties (cf. diagnostic données chaudes).

L'équipe prendra en compte ces données pour construire la programmation de l'animation collective famille du centre social. Nous mettrons en place des espaces de co-construction de ce programme avec les parents. Ces moments partagés sont aussi des opportunités de repérage qui alimenteront le diagnostic permanent du centre social.

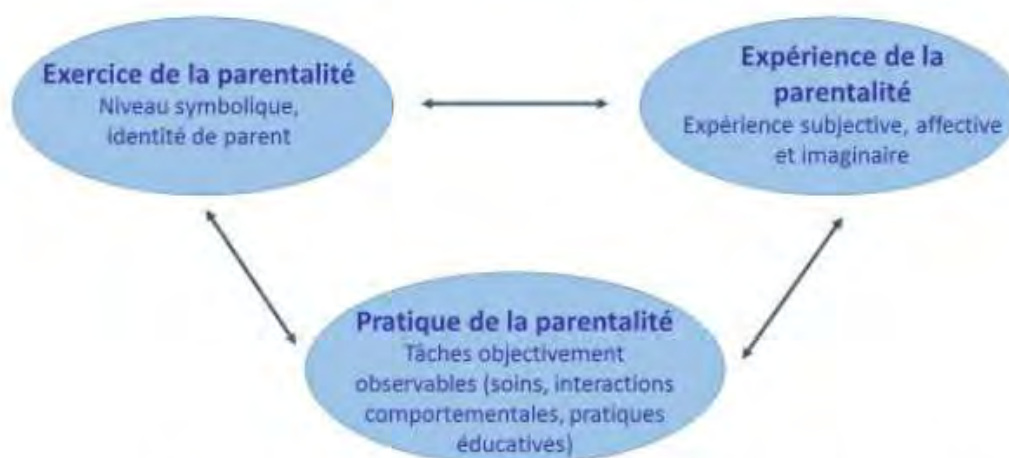
L'expérience des équipes du centre social et l'expertise des partenaires font ressortir également des axes de travail spécifiques.

f) Les parents premiers acteurs de la prévention santé auprès de leurs enfants.

Le projet famille du centre social sera en appui aux différents dispositifs de promotion de la santé du territoire et à l'écoute des besoins des familles en la matière.

Pour se faire, il semble important de rappeler l'importance de prendre en compte les différentes dimensions de la parentalité (exercice, expérience et pratique) qui impliquent de reconnaître la place du parent comme 1er éducateur de l'enfant, lui donner la parole afin de mieux comprendre ses besoins. En matière de prévention et promotion de la santé, ces éléments sont essentiels.

Les trois dimensions de la parentalité



Inspiré de: Houzel, D. (dir). (2007). *Les enjeux de la parentalité*. Ramonville Saint-Agne, France : Erès.

Le centre social et son action famille, seront également en résonance sur les enjeux de santé publique, pour favoriser l'accessibilité de l'information, la prise de conscience des parents et plus globalement pour lutter contre les inégalités sociales liées à la santé.

À ce titre, des thématiques spécifiques portées localement par le Contrat Local de Santé ou au niveau du Département pourront être travaillées avec les parents et les acteur.trice.s du territoire (exemple : lutte contre les perturbateurs endocriniens, exposition aux écrans, prévention du surpoids et de l'obésité chez l'enfant, etc.)

L'éducation numérique des enfants et de la famille

L'essor des technologies de l'information et de la communication ont produit une multitude d'outils numériques, dont les usages sont aujourd'hui omniprésents dans la vie quotidienne des familles.

Plusieurs études, (source : *La plateforme d'information et d'accompagnement à la parentalité numérique* - <https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/> et *Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique* - <https://www.open-asso.org>) indiquent que les écrans sous différentes formes sont accessibles aux enfants de plus en plus tôt :

- Les enfants de 3 à 17 ans passent en moyenne 3 heures/jour devant les écrans (1h40 par jour pour les enfants de 3-6 ans).

- Les enfants de 2 ans sont 84% à regarder la télévision au moins une fois par semaine.
- 99% des enfants de 12 à 17 ans ont accès à un ordinateur ou à une tablette ou un smartphone.
- 82% des enfants de 10 à 14 ans indiquent aller régulièrement sur internet sans leurs parents.
- Les adolescents passent près de cinq heures par jour à 11 ans et plus de huit heures par jour à 15 ans devant les écrans (en 2016).
- Les enfants sont très tôt propriétaires de leur propre équipement : À 10 ans, ils sont 35% à posséder leur propre console de jeu, 28% leur propre tablette, et 11% leur propre téléviseur.

D'un usage contrôlé et accompagné par un adulte à une exposition précoce, excessive ou une surexposition à des contenus non appropriés, les écarts sont grands et peuvent avoir des effets néfastes sur la santé, les comportements et le développement du jeune enfant, de l'enfant et de l'adolescent.

Chez les plus jeunes, une exposition précoce et excessive peut nuire au développement neurocognitif du jeune enfant (des troubles de l'attention, un retard de langage, des troubles de la motricité fine, des troubles relationnels, etc.).

Chez les enfants et les adolescents, des effets négatifs sur le développement affectif, cognitif et moteur, sur le contrôle des émotions ainsi que sur la santé psychologique et sociale sont également recensés. Ces usages peuvent être aussi considérés comme des facteurs de risques, si les enfants ou les adolescents se trouvent isolés face aux écrans et dans leurs pratiques numériques (mauvaises rencontres en ligne, protection de leurs données personnelles, cyberharcèlement, isolement social, etc.).

Dans un fonctionnement quotidien, la qualité de la relation parent-enfant (les liens d'attachement, communication, source de tensions, etc.) peut également être impactée : si le parent, lui-même utilisateur n'est pas disponible sur les temps importants de partage avec l'enfant, si la qualité de son attention vers l'enfant est détournée par un écran ou si les cadres éducatifs pour la gestion quotidienne des écrans sont transgressés.

L'enquête "La Parentalité à l'épreuve du numérique" (2020), indique que de nombreux parents se sentent concernés par l'éducation numérique de leur enfant et mettent en place une diversité de fonctionnements et stratégies éducatives pour réguler l'usage des écrans dans le quotidien de leurs enfants.

L'efficacité de ces stratégies semble doublement complexe au regard de leur propres pratiques du numérique, dans la durée, en lien avec le suivi de la scolarité et face aux pressions sociales que peuvent subir les parents.

« L'instauration des règles de contrôle des usages numériques pour l'enfant intervient en moyenne entre 3 et 6 ans. Plus l'enfant grandit, plus la règle est jugée difficile à appliquer. »

Pour autant, 44% des parents ne se sentent pas ou pas suffisamment accompagnés dans l'encadrement des pratiques numériques de leurs enfants.

Concernant la période de l'adolescence, des parents indiquent être mis à l'épreuve par rapport à la régulation de l'usage des écrans chez l'adolescent, sur l'usage des réseaux sociaux et risques de dérives associées.

Au regard des enjeux de santé publique et de prévention, sans en bannir l'usage, ni en diaboliser l'utilisation, il est intéressant de continuer à accompagner les parents et à les informer pour un usage raisonné et éclairé des écrans auprès de leur enfant.

Les espaces proposés par le centre social, sous couvert de convivialité, sont des espaces propices au renforcement du lien parents-enfants, à l'interconnaissance entre parents et plus globalement sont propices au développement du lien social.

Ainsi au-delà des projets de prévention autour de l'usage des écrans qui pourront être mis en place avec les partenaires du territoire, l'équipe du centre social développera une attention spécifique sur le cadre d'accueil des espaces famille permettant un usage raisonné des écrans, lors des activités au centre social.

L'adolescence, période de défis à relever pour les parents et leurs jeunes

L'adolescence est une période sensible de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Période charnière, elle est marquée par des changements majeurs (puberté, changements d'ordre morphologique, comportemental et affectif etc.) et d'expérimentations en dehors du contrôle parental.

Au-delà de leur légitime désir d'émancipation, les adolescents ont besoin de s'appuyer sur ce que les parents autorisent et de se heurter aux limites qu'ils leur posent. Les conduites à risques sont aussi des phénomènes atypiques de cette période de transformation. Elles ne sont pas à banaliser, pourtant certaines peuvent être courantes et considérées comme des conduites d'essai ou d'exploration, normales dans le processus d'adolescence.

D'autres peuvent révéler des souffrances plus profondes et des troubles plus sévères, qui demandent des appuis et accompagnements extérieurs du jeune et de sa famille.

S'ils ne font pas forcément de crise d'adolescence, les adolescents traversent tous de profonds bouleversements. Difficile parfois pour les parents de savoir comment se comporter, entre la nécessité de laisser grandir son enfant, le laisser faire ses propres expériences, et celle d'être présent auprès de lui pour l'accompagner au mieux afin de le protéger.

L'action famille du centre social souhaite se mobiliser aux côtés des parents d'adolescents et en fonction de leurs besoins, d'expérimenter des espaces ressources pour mieux appréhender cette période importante du développement de leur enfant, qui les préoccupent et peut mettre à l'épreuve leur parentalité.

Dans cette même volonté de soutien en direction des parents d'adolescents, l'action famille du centre social ancrera ses actions dans une cohérence territoriale, pour contribuer aux enjeux de prévention des conduites à risques chez les adolescents. À ce titre, le centre social travaillera collégialement sur la prévention de toutes les formes de violences chez les jeunes, thématique identifiée comme prioritaire (2022-2024) par le réseau jeunesse élargie, instance partenariale animée par la 3CS.

g) « *Je l'aime, mais je ne le supporte plus ** » : le répit parental.

**Septembre 2022- Parole d'une mère de 2 enfants d'une famille monoparentale s'exprimant sur sa situation et son épuisement.*

Le syndrome du burn-out parental résulte de l'exposition prolongée au stress dans le domaine de la parentalité en l'absence de ressources suffisantes pour en compenser l'effet.

Il se caractérise par 3 grands symptômes (Roskam, Raes, & Mikolajczak, 2017) :

- Un épuisement émotionnel et physique : le parent se sent complètement épuisé,
- Une distanciation émotionnelle par rapport aux enfants : le parent n'investit plus émotionnellement sa relation avec ses enfants (saturation et une perte de plaisir dans le rôle de parent),
- La perte du sentiment d'accomplissement ou d'efficacité parental : le parent ne se sent plus performant dans son rôle (l'écart avec le « *bon parent que j'étais autrefois* »).

Le répit parental est un chapitre de la stratégie nationale de soutien à la parentalité : « *Développer les possibilités de relais parental et de répit en famille* » avec comme objectif général de « *Donner aux parents qui en ont besoin la possibilité d'être relayés, de souffler, pour prévenir le burn-out parental et préserver l'équilibre familial.* ».

Pouvoir bénéficier de temps de répit, avec ou sans les enfants, est un élément essentiel du soutien à la parentalité. Chaque parent, quelle que soit sa situation, doit pouvoir s'autoriser à prendre du temps pour soi : détente, loisirs, culture, sport, échanges, rencontres, épanouissement personnel, etc.

Les parents ont besoin d'un minimum d'équilibre social. Au-delà des besoins primaires et de sécurité affective, un enfant a besoin de ses parents, en forme.

L'action famille du centre social va se déployer autour de l'enjeu de répit parental.

D'une part, car les situations d'épuisement parental sont rencontrées fréquemment sur le territoire, plus au moins facilement exprimées par les familles. D'autre part, car l'épuisement parental, bien que soutenu au niveau national est mieux connu pour les familles d'enfants porteurs de handicap et semble peu connu ou reconnu pour les autres familles.

La prévention de l'épuisement parental est aussi au cœur de la prévention des violences éducatives ordinaires faites aux enfants.

Le centre social contribue au soutien des parents dans leur besoin de répit et notamment en accompagnant les familles et les enfants sur les dispositifs de départ en vacances de la CAF, la Bourse Solidarité Vacances, Vacances & Familles, etc. Ces dispositifs viennent soutenir les parents et aider à améliorer le quotidien des familles.

Peu connus ou mal connus, ces dispositifs méritent d'être mieux communiqués pour permettre à l'ensemble des familles, dont les familles les plus fragilisées de pouvoir en bénéficier. L'action famille se mobilisera pour contribuer à cette meilleure connaissance et pour être une passerelle pour faciliter leurs appropriations et la levée des freins au départ. Dans la même optique, les coups de pouce loisirs et culture peuvent être des aides ponctuelles pour sortir du quotidien et permettre au parent d'avoir un temps de répit avec ou sans les enfants.

3.2.3 Les chemins de changement

Pour le projet collectif famille, les acteur.trice.s du centre social ont défini 3 enjeux et donc 3 visions à long terme pour les parents/familles du territoire.

Nous allons décrire les étapes du chemin de changement par lesquelles nous imaginons passer pour atteindre au fur et à mesure des années, cette vision ultime.

Chaque chemin de changement est soutenu par des actions. Les fiches actions sont détaillées dans le plan d'action en annexe.

Voici les 3 enjeux pour le projet d'animation collective famille :

- **ENJEU 1 :** La reconnaissance et la légitimité du centre social sur la coordination de la parentalité.

Vision ultime → *Les forces vives du territoire (parents, partenaires, élu.e.s), sous la coordination du centre social, répondent collectivement aux besoins des familles en matière de parentalité.*

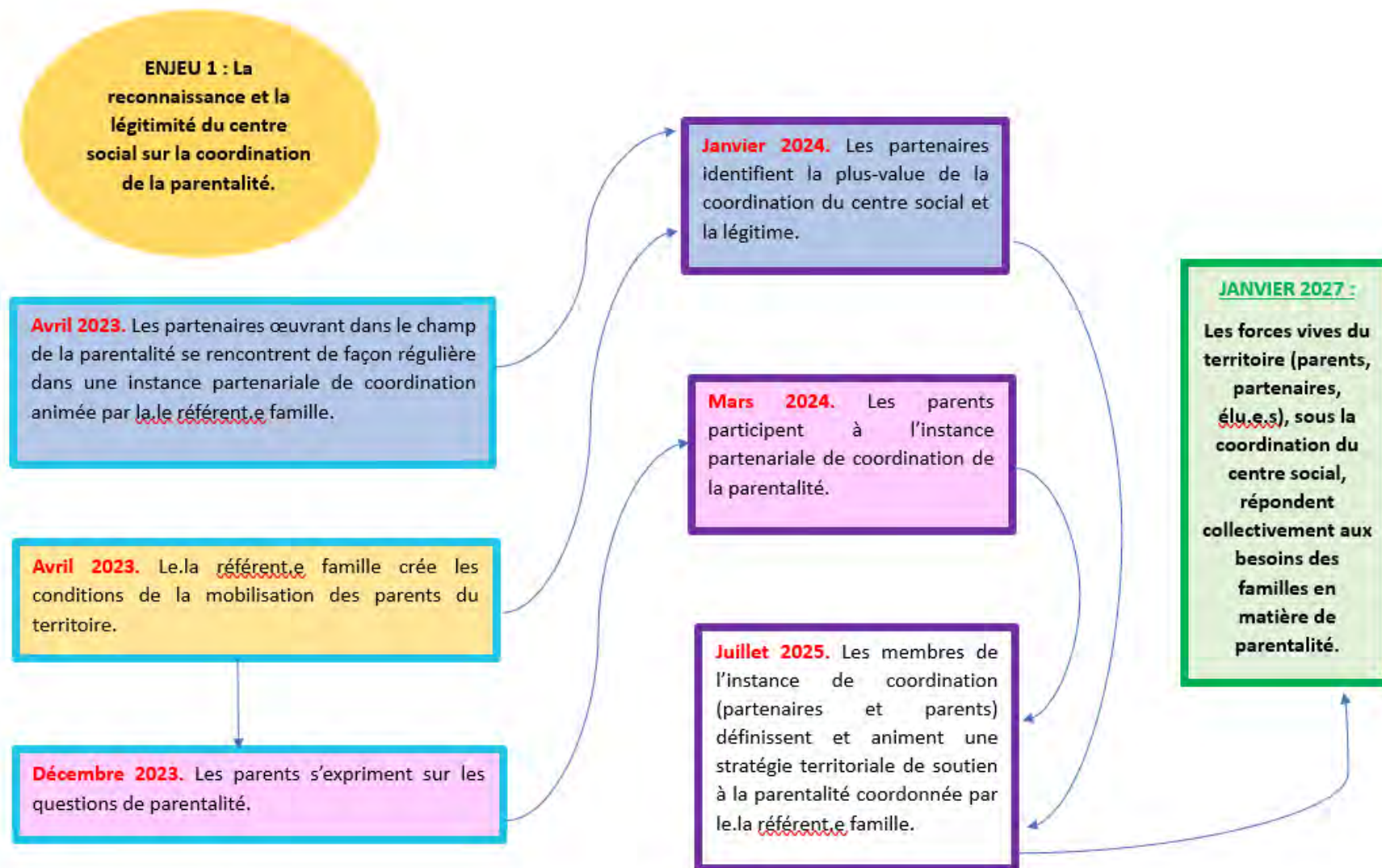
- **ENJEU 2 :** Le répit parental.

Vision ultime → *Les parents du Carmausin-Ségala améliorent leur quotidien de parent et retrouvent du plaisir dans la relation avec leur.s enfant.s et au sein de la famille.*

- **ENJEU 3 :** La mobilisation des parents sur la thématique de la parentalité.

Vision ultime → *Les parents sont pleinement acteurs de la thématique parentalité au sein du centre social.*

Projet d'animation collective famille



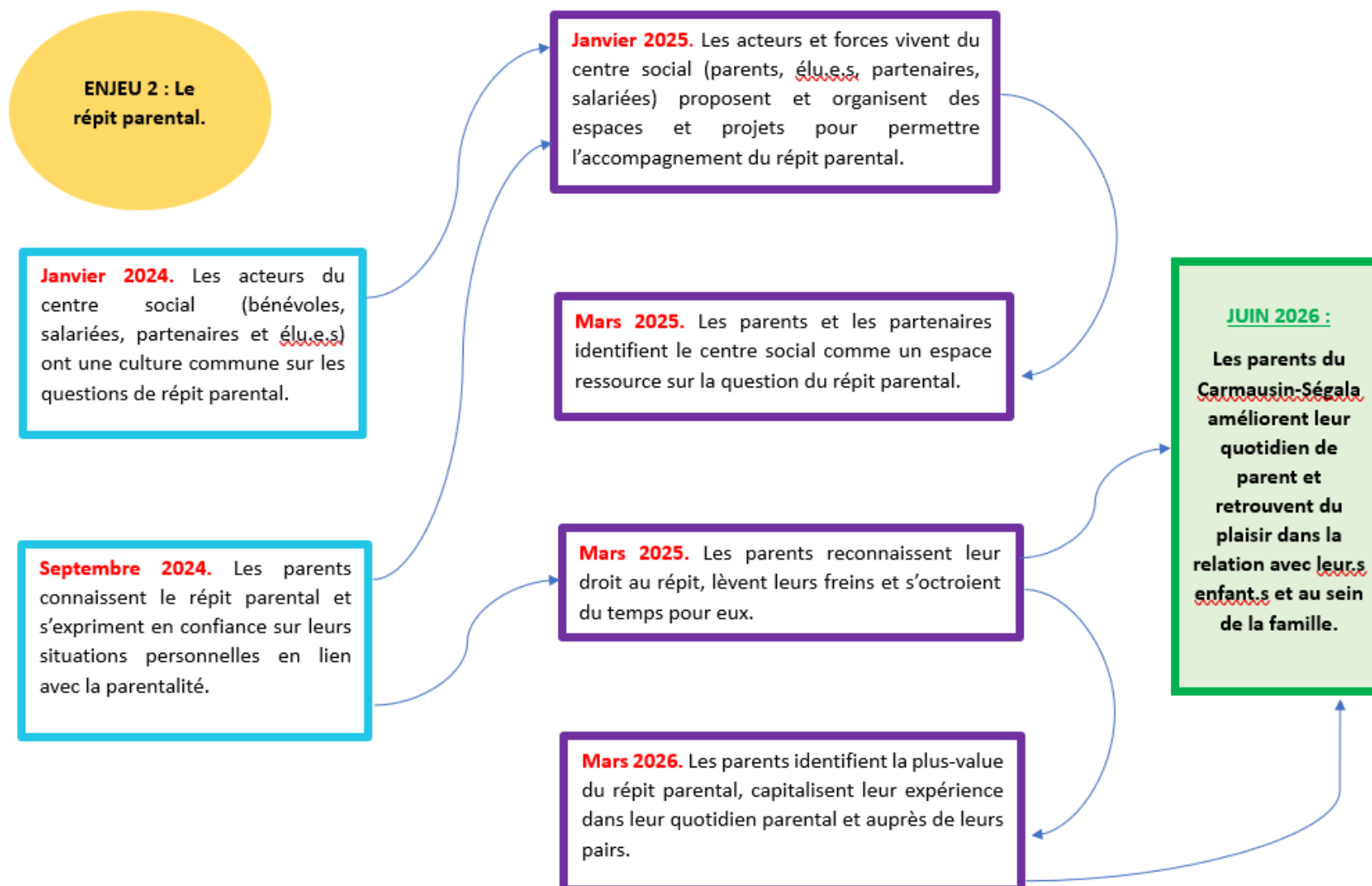
ENJEU 1 : LA RECONNAISSANCE ET LA LEGITIMITE DU CENTRE SOCIAL SUR LA COORDINATION DE LA PARENTALITE.

Changement 1 - Avril 2023	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les partenaires œuvrant dans le champ de la parentalité se rencontrent de façon régulière dans une instance partenariale de coordination animé.e par la.le référent.e famille.	• Mise à jour effective de la fiche de poste du.de la référent.e famille correspondant aux missions de coordination. • Effectivité de l'instance partenariale. • Régularité des rencontres. • Contenus des rencontres. • Diversité, pluralité et représentativité des acteur.trices présent.e.s.	<u>Fiche action 1</u> : Création d'une instance partenariale de coordination de la parentalité sur le territoire de la 3CS.
Changement 2 - Avril 2023	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Le.la référent.e famille crée les conditions de la mobilisation des parents du territoire.	• Diversité et pluralité des lieux d'intervention d'aller vers auprès des parents. • Régularité de la démarche d'aller-vers. • Nombre et qualité des relais des partenaires sur la mobilisation des parents. • Adaptation de la démarche d'aller-vers dans le fonds et dans la forme pour toucher les parents dans leur diversité.	<u>Fiche action 2</u> : Développement de la démarche d'aller-vers les parents du territoire. <u>Fiche action 3</u> : Animation d'un réseau de parents citoyens.

Changement 3 - Décembre 2023	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les parents s'expriment sur les questions de parentalité.	• Diversité des parents participants (composition familiale, origine, genre, âge, handicap...) • Qualité et pluralité de la participation. • Utilisation d'une méthode d'animation favorisant la participation et l'engagement des parents.	<u>Fiche action 4</u> : Création d'un espace d'échanges entre parents sur les questions de parentalité.
Changement 4 - Janvier 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les partenaires identifient la plus-value de la coordination du centre social et la légitime.	• Fluidité de la communication et de l'intervention au sein du réseau. • Interconnaissance des acteurs du réseau. • Cohérence et renforcement de l'existant sur la thématique de la parentalité. • Mutualisation de moyens, d'outils, de veille sociale entre les acteurs du réseau. • Création d'outils communs de veille sociale. • Culture commune autour de la parentalité et autour de la participation des parents.	<u>Fiche action 5</u> : Animation du réseau parentalité sur le territoire de la 3CS.

Changement 5 - Mars 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les parents participent à l'instance partenariale de coordination de la parentalité.	- Formalisation de l'engagement des parents. - Degrés d'engagement des parents. - Intérêt collectif porté par les parents.	<u>Fiche action 6</u> : Accompagnement de l'organisation des parents pour leur participation à l'instance de coordination de la parentalité.
Changement 6 - Juillet 2025	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les membres de l'instance de coordination (partenaires et parents) définissent et animent une stratégie territoriale de soutien à la parentalité coordonnée par le.la référent.e famille.	- Définition d'actions mutualisées, multi-partenariales. - Cohérence de la stratégie et des actions avec les besoins des familles du territoire. - Prise en compte équivalente des savoirs de chaque membre de l'instance de coordination (savoirs d'usage, savoirs professionnels).	<u>Fiche action 7</u> : Élaboration d'une stratégie territoriale de soutien à la parentalité.
Vision ultime : Les forces vives du territoire (parents, partenaires, élu.e.s) sous la coordination du centre social, répondent collectivement aux besoins des familles en matière de parentalité. - Janvier 2027 - Indicateurs : Évaluation de la stratégie territoriale de soutien à la parentalité coordonnée par le.la référent.e famille (résultats, effets, impact)		

Projet d'animation collective famille



ENJEU 2 : LE REPIT PARENTAL.		
Changement 1 - Janvier 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les acteurs du centre social (bénévoles, salariées, partenaires et élu.e.s) ont une culture commune sur les questions de répit parental.	• Nombre et qualité des actions de sensibilisation. • Diversité des partenaires concernés participants. • Manière de se saisir du répit parental par les élu.e.s envers les parents du territoire. • Effectivité de la création des outils de prévention du risque d'épuisement parental. • Qualité de la mutualisation entre partenaires.	<u>Fiche action 8</u> : Rencontres partenariales et développement d'actions de sensibilisation au droit au répit du parent. <u>Fiche action 9</u> : Acculturation des élus au droit au répit parental. <u>Fiche action 10</u> : Création d'outils partagés de prévention du risque d'épuisement parental.
Changement 2 - Septembre 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les parents connaissent le répit parental et s'expriment en confiance sur leurs situations personnelles en lien avec la parentalité.	• Qualité de l'expression du besoin des parents et diversité des situations rencontrées. • Qualification de la relation parent/enfant de départ pour identifier les effets post action de répit. • Effectivité des propositions d'espaces et diversités des modalités et d'organisation des accueils.	<u>Fiche action 11</u> : Actions de sensibilisation et d'information des parents au droit au répit.

	• Outil de suivi : fréquentation des parents, diversité et qualité de leur « investissement sur l'espace ». • Prise en compte des retours qualitatifs des parents sur les actions de sensibilisation et les espaces de répit.	<u>Fiche action 12</u> : Formalisation de propositions d'espaces et de modalités d'accueil propices à l'expression des besoins et au répit (modalités d'accès, forme, etc.).
Changement 3 - Janvier 2025	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les acteurs et forces vives du centre social (parents, élu.e.s, partenaires, salariées) proposent et organisent des espaces et projets pour permettre l'accompagnement du répit parental.	• Nombre de partenaires investit sur la thématique. • Nombre, diversité et qualité des propositions partenariales co-construites. • Diffusion de l'outil d'information à destination des parents. • Retours des parents sur l'outil. • Effets produits par cet outil (fréquentation des actions partenariales, facilité d'expression des besoins par les parents, identification du centre social sur cette thématique...)	<u>Fiche action 13</u> : Développement de propositions partenariales de soutien à la parentalité en facilitant l'offre de garde des enfants. <u>Fiche action 14</u> : Création d'un outil support d'information à destination des parents sur le répit parental.
Changement 4 - Mars 2025	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les parents et les partenaires identifient le centre social comme un espace ressource sur la question du répit parental.	• Effectivité de la création de ce centre de ressources. • Format(s) du centre de ressources. • Accessibilité des ressources à un plus	<u>Fiche action 15</u> : Création d'un centre de ressources pour les parents et les partenaires sur la parentalité.

	grand nombre de parents et partenaires. • Utilisation du centre de ressources. • Communication sur le centre de ressources. • Retours des parents et des partenaires sur ces ressources : intérêt, plus-value, besoins...	
Changement 5 - Mars 2025	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les parents reconnaissent leur droit au répit, lèvent leurs freins et s'octroient du temps pour eux.	• Nombre d'actions collectives entre parents, qualité, diversité des situations • Investissement des parents dans la co-construction des actions collectives entre parents. • Diversité des parents participants à la co-construction des actions. • Diversité des solutions de garde trouvées par les parents ou mobilisées par les partenaires. • Retours des parents sur leur vécu pendant l'élaboration des actions collectives, pendant les actions mais également après les actions : quels effets sur la relation avec leurs enfants ?	<u>Fiche action 16</u> : Accompagnement et développement d'actions collectives de répit entre parents. <u>Fiche action 17</u> : Accompagnement d'actions solidaires entre les familles pour lever les freins au répit parental.

	• Nombre, qualité, diversité et typologie d'actions de solidarité accompagnées.	
Changement 6 - Mars 2026	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les parents identifient la plus-value du répit parental, capitalisent leur expérience dans leur quotidien parental et auprès de leurs pairs.	• Nombre de parents partageant leur expérience. • Format des partages d'expérience. • Nombre de parents participants aux temps de partage d'expérience. • Effets des partages d'expérience sur les parents qui partagent et sur les parents qui reçoivent.	<u>Fiche action 18</u> : Accompagnement de parents moteur souhaitant essayer leur expérience.
Vision ultime : Les parents du Carmausin-Ségala améliorent leur quotidien de parent et retrouvent du plaisir dans la relation avec leur.s enfant.s et au sein de la famille. - Juin 2026 - Indicateurs : Mesure de l'impact du répit parental dans la relation du parent avec son.ses enfant.s.		

Projet d'animation collective famille

**ENJEU 3 : La
mobilisation des parents
sur la thématique de la
parentalité.**

Juillet 2023. Les parents du territoire connaissent le centre social et son action famille.

Juillet 2023. L'équipe du centre social développe une posture d'écoute, de bienveillance, de non-jugement et d'accueil inconditionnel.

Janvier 2024. Les parents fréquentent, avec ou sans enfant.s, les différents espaces famille du centre social.

Juillet 2024. Les familles se sentent accueillies dans leur diversité, ont confiance et ont de l'intérêt à venir au centre social.

Septembre 2024. Les parents identifient la plus-value du centre social comme appui à leurs besoins éducatifs.

Septembre 2025. Les parents expérimentent, partagent et développent de nouvelles compétences parentales.

Juin 2026. Les parents font confiance aux acteurs du quotidien de leurs enfants et agissent avec eux.

Décembre 2026. Les parents valorisent leur vécu auprès de leurs pairs.

DECEMBRE 2027 :
Les parents sont pleinement acteurs de la thématique parentalité au sein du centre social.

ENJEU 3 : LA MOBILISATION DES PARENTS SUR LA THEMATIQUE DE LA PARENTALITE.

Changement 1 - Juillet 2023	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les parents du territoire connaissent le centre social et son action famille.	• Diversité, qualité et lieux des allers-vers • Diversité et multiplicité de la diffusion de la communication de l'action familles aux parents (cf. fiche action sur la stratégie de communication du centre social). • Fréquentation et qualité de la participation des parents lors des allers-vers. • Effets des aller-vers sur la fréquentation des actions familles du CS. • Retours par les parents sur leur connaissance du centre social et sur l'action famille. • Qualité du partenariat pour le soutien à la connaissance du centre social et action famille.	<u>Changement également soutenu par les fiches actions 1, 2 et 3.</u>
Changement 2 - Juillet 2023	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
L'équipe du centre social (salariée et bénévoles) développe une posture d'écoute, de bienveillance, de non-jugement et	• Qualité des actions de formation de l'équipe salariée et bénévoles. • Type d'adaptation à l'accueil de	<u>Fiche action 19 : Formation des équipes salariées et bénévoles sur l'accueil de familles à besoins particuliers.</u>

d'accueil inconditionnel.	familles à besoins particuliers et qualité de l'intégration des pratiques dans le quotidien du CS. • Nombre de familles à besoins particuliers accueillies et qualité de la participation. • Retour des familles à besoins particuliers. • Mixité et qualité des échanges dans les groupes accueillis. • Liens créés entre les familles.	<u>Fiche action 20</u> : Développement d'actions pour les familles à besoins particuliers.
Changement 3 - Janvier 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les parents fréquentent, avec ou sans enfant.s, les différents espaces famille du centre social.	• Fréquentation par les familles des espaces du centre social, dont de nouvelles familles. • Recensement du biais par lequel les familles ont eu connaissance du CS. • Nombre et diversité des propositions d'activités. • Cohérence des propositions avec les besoins des familles. • Adéquation et diversité des propositions en lien avec les différentes étapes de la vie des enfants. • Effets des activités mises en place dans	<u>Fiche action 21</u> : Organisations d'événements permettant de vivre des moments privilégiés en famille. <u>Fiche action 22</u> : Proposition d'activités et temps adaptés pour les familles aux différentes étapes de la vie de l'enfant. <u>Changement également soutenu par la fiche action 4.</u>

	les relations familiales. • Qualité des liens créés entre les familles.	
Changement 4 - Juillet 2024	Indicateurs	
Les familles se sentent accueillies dans leur diversité, ont confiance et ont de l'intérêt à venir au centre social.	• Mixité des familles et des compositions familiales. • Retours des parents sur les activités proposées.	
Changement 5 - Septembre 2024	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les parents identifient la plus-value du centre social comme appui à leurs besoins éducatifs.	• Nombre et diversité des actions de soutien à la fonction parentale. • Maillage du territoire. • Qualité de la participation des parents. • Composition des familles participant.e.s. • Analyse de la participation des parents. • Nombre, qualité, diversité des sollicitations des parents auprès du CS concernant leurs besoins éducatifs. • Nombre, diversité et qualité des actions collectives partenariales développées au plus près des parents du territoire. • Effets de la présence partenariale au plus près des parents (qualité	<u>Fiche action 23</u> : Accompagnement du parent dans leur fonction parentale. <u>Fiche action 24</u> : Favoriser les actions collectives partenariales thématiques au plus près des parents du territoire. <u>Fiche action 25</u> : Créations d'espaces de

	d'information, lien avec les institutions, facilité d'accès aux informations, réponses aux besoins éducatifs...) • Nombre, qualité, diversité des actions de solidarité entre familles accompagnées par le CS.	rencontres et d'échanges propices à la solidarité entre parents et familles.
Changement 6 - Septembre 2025	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les parents expérimentent, partagent et développent de nouvelles compétences parentales.	• Effectivité de l'instance de participation et qualité de la participation des parents. • Qualité des actions collectives co-construites et analyse de l'efficience des réponses apportées. • Identification des nouvelles compétences et qualité du réinvestissement dans la famille et dans la relation à l'enfant. • Évolution de l'épanouissement des personnes dans leur rôle de parents. • Montée en compétence et en autonomie des parents sur la programmation famille du CS.	<u>Fiche action 26 : Développement des compétences psychosociales des parents.</u> <u>Chemin également soutenu par la fiche action 4 et 7.</u>

Changement 7 - Juin 2026	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les parents font confiance aux acteurs du quotidien de leurs enfants et agissent avec eux.	• Nombre, diversité et qualité des actions mise en œuvre entre les parents et les acteurs éducatifs. • Nombre et composition des familles participant.e.s. • Analyse de la qualité du renforcement du lien entre les parents et les acteurs éducatifs. • Mesure de la participation du parent dans la co construction des actions avec les acteurs éducatifs. • Effectivité de la mise en œuvre d'un réseau d'accompagnement à la scolarité. • Effets du réseau et des actions sur la mobilisation des parents dans le suivi de la scolarité et des apprentissages de leurs enfants.	<u>Fiche action 27</u> : Expérimentation d'actions de renforcement du lien entre les parents et les acteurs éducatifs du territoire. <u>Fiche action 28</u> : Étude de l'intérêt de la création d'un réseau d'accompagnement à la scolarité sur le territoire.

Changement 8 - Décembre 2026	Indicateurs	Fiches actions correspondantes
Les parents valorisent leur vécu auprès de leurs pairs.	• Format des temps de valorisation des expériences et des initiatives des parents. • Participation des parents à des instances partenariales pour partager leur expérience (FIGO, ACEPP...) • Nombre et diversité des parents partageant leur expérience. • Effets du partage d'expérience pour les parents qui témoignent et pour les parents qui reçoivent.	Fiche action 29 : Accompagnement des parents à la valorisation et à la mutualisation de leurs expériences et initiatives auprès d'autres parents.
Vision ultime : Les parents du Carmausin-Ségala sont pleinement acteurs de la thématique parentalité au sein du centre social. - Décembre 2027 -		



3.3 L'évaluation permanente et consolidée

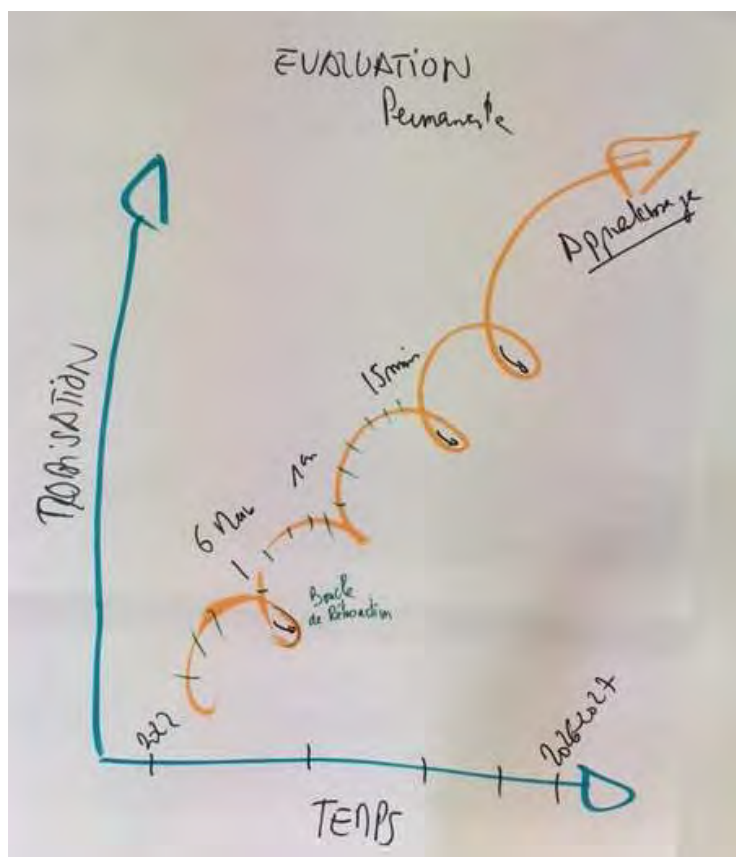
3.3 L'évaluation permanente et consolidée

3.3.1 Sens et finalité de l'évaluation

Une théorie du changement figée, non questionnée n'aurait pas grand sens.

Selon la Société Française de l'Évaluation (2006) : "L'évaluation vise à produire des connaissances sur des actions publiques, notamment quant à leurs effets, dans le double but de permettre aux citoyens d'en apprécier la valeur et d'aider les décideurs à en améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et les impacts ».

L'intérêt de l'approche orientée changement est son évaluation permanente et ses ajustements en fonction de l'analyse des éléments collectés. L'évaluation nous amène à faire le point régulièrement pour entrevoir ce qui change réellement ou pas, et pourquoi ?



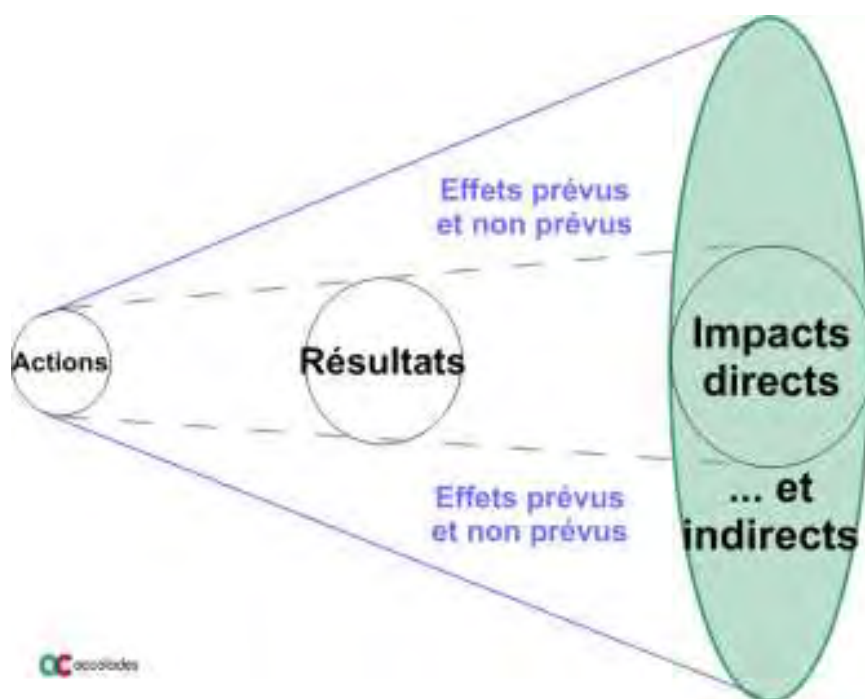
L'évaluation se fait de manière objective et régulière, l'intérêt étant d'apprendre afin d'améliorer notre intervention pour répondre au mieux aux besoins des habitant.e.s et s'approcher le plus possible de nos visions à long terme.

Dans le cadre de cette démarche, nous ne pouvons pas nous contenter d'une évaluation quantitative. Nous devons nous intéresser à ce que nous produisons, quels sont les résultats, les effets et l'impact social de notre intervention et donc du centre social.

Nous nous intéresserons davantage à ce que **produisent** nos actions.

Pour reprendre l'image d'une pierre jetée dans l'eau, avec cette méthode d'évaluation, nous n'évaluerons pas si la pierre a été correctement lancée ou pas. Nous nous intéresserons aux résultats directs causés par cette pierre jetée dans l'eau, aux effets (prévus ou imprévus) que ce jet a produit dans son environnement et aux impacts directs ou indirects, aux transformations engendrées par ce jet de pierre.

- **Les résultats** : ce sont les changements produits directement par l'action. Ils sont immédiats et très en lien avec l'opérationnalité.
- **Les effets produits** : ils peuvent être directs, indirects, attendus ou inattendus, intentionnels ou non. Ils proviennent également de l'action mais aussi de facteurs extérieurs qu'il faut identifier pour être dans une logique d'évaluation plus fine et complète.
- **L'impact** : c'est le but ultime de l'intervention. Évaluer les transformations sociales visées, en lien logique avec les résultats et les effets produits par l'action et par les facteurs extérieurs. C'est le plus complexe car l'impact doit mesurer le changement et la contribution des actions à ce changement.



3.3.2 Le suivi-évaluation

(Source : Collection REPERES SUR... Les approches orientées changement : comment suivre et évaluer les changements ? F3E, novembre 2018)

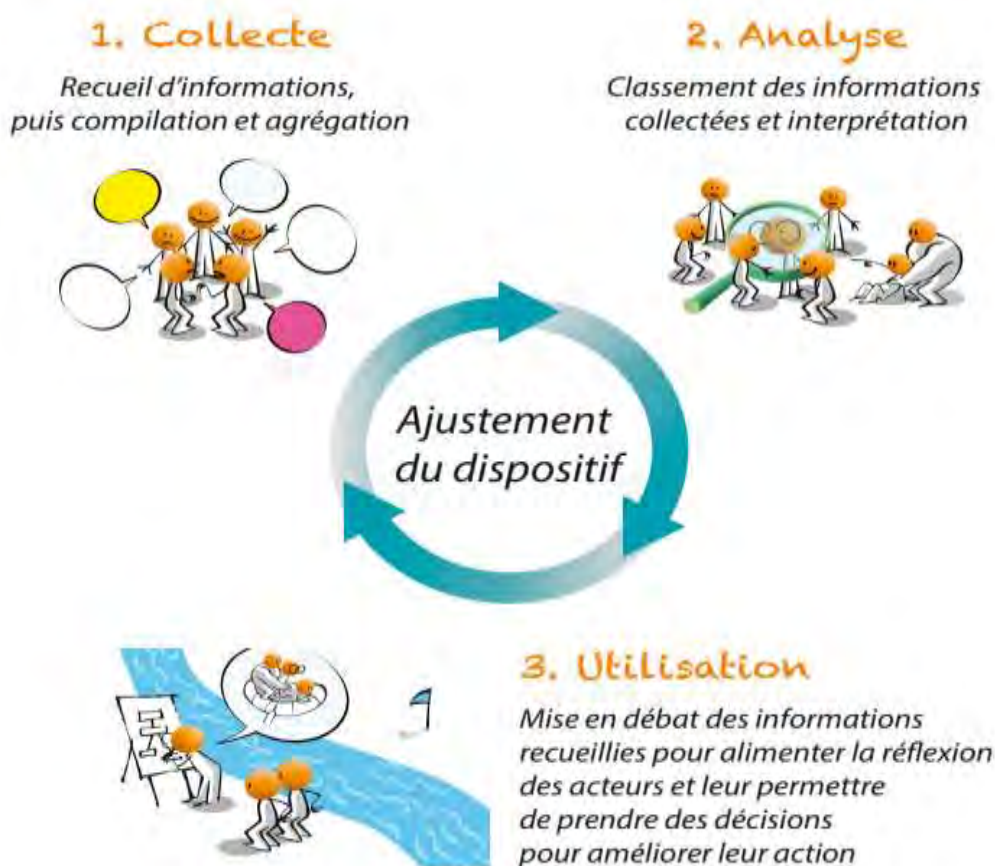
Le suivi-évaluation est le dispositif qui va nous permettre d'évaluer les changements engagés par le projet social en termes de résultats/effets/impacts.

Dans le cadre du centre social participatif, et de l'approche orientée changement nous allons nous attacher à la **dimension collective de l'évaluation**.

Cette dimension collective va contribuer au pouvoir d'agir des différent.e.s acteur.trice.s du centre social : les habitant.e.s, les élu.e.s, les partenaires, les salariées, les bénévoles. L'ensemble de ces acteur.trice.s ont leur propre appréciation des changements, le croisement des points de vue de manière collective devient donc une priorité.

L'idée de ce suivi-évaluation est qu'il s'intègre au pilotage existant afin qu'il soit le plus léger possible et qu'il puisse durer dans le temps. Nous souhaitons savoir ce qui a changé, pourquoi cela a changé et les enseignements que l'on peut en tirer.

Pour cela, nous suivrons **3 grandes étapes** : la collecte, l'analyse et l'utilisation.



La collecte des changements : tous les 3 mois

Elle part principalement de témoignages et d'observations qualitatives qui viennent compléter et illustrer des éléments quantitatifs relevés par ailleurs.

À ce moment-là nous pouvons nous poser les questions suivantes : « où en sommes-nous ? quels changements se sont réellement produits depuis la dernière fois ? Est-ce que cela correspond aux repères de changement que nous avons envisagés ? »

La collecte est menée par un groupe de personnes observatrices puis des temps de regroupement des données sont animés par la directrice en charge du suivi.

L'analyse des changements : 1 à 2 fois par an

Lors de l'analyse, nous nous intéressons au « pourquoi en sommes-nous là ? qu'est ce qui explique ces changements ou absence de changement ? qu'est-ce qui les a favorisé ou freiné ? et en quoi nos actions ont été utiles ? »

À cette étape, nous identifions les tendances de changement les plus marquantes. Les changements observés peuvent suivre les chemins de changements définis ou être inattendus. Nous identifions aussi les causes et conséquences de ces changements.

L'utilisation de l'analyse des changements : 1 fois par an au moment du comité de pilotage

C'est le moment d'interroger les activités et la stratégie au regard de l'évolution des changements.

C'est l'étape des apprentissages, des ajustements multiples et divers et des prises de décision pour être au plus proche de la vision souhaitée.

Au centre social du CIAS, les outils d'animation du dispositif de suivi-évaluation doivent être créés pour rendre cette étape d'évaluation indispensable, **simple, durable et collective**.

Annexes



Annexes

LE PLAN D'ACTION DU PROJET D'ANIMATION GLOBALE

**LE PLAN D'ACTION DU PROJET D'ANIMATION
COLLECTIVE FAMILLE**

LA CHARTE DES CENTRES SOCIAUX

LE PLAN D'ACTION DU PROJET D'ANIMATION GLOBALE



Enjeu 1 : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.

Support au chemin de changement :

- Les acteurs et forces vives du territoire connaissent l'ensemble des possibles du centre social.
- Les acteurs et forces vives ont conscience de la démarche participative du centre social, la vivent et la partagent.

Fiche action n° 1 : Elaboration d'une stratégie de communication pour le centre social.

Description de l'action :

Afin de faire connaître les possibles du centre social, à l'ensemble des habitant.e.s mais également pour améliorer la lisibilité et la visibilité de la nouvelle structure, il est nécessaire d'élaborer une réelle **stratégie de communication pour le centre social**.

Pour se faire, une **commission thématique communication**, composée d'habitant.e.s, de salariées du centre social, de salariées du service communication de la 3CS, et d'élue.e.s sera mis en place pour définir collectivement cette stratégie.

La présence de partenaires pourra être envisagée si la commission a besoin de compétences spécifiques, comme par exemple, pour adapter des supports de communication à des publics à besoins spécifiques.

La commission thématique communication aura pour mission d'éclaircir les points suivants :

- La nomination du centre social.
- La signalétique pour les locaux à Carmaux et pour les itinérances.
- La présentation des possibles du centre social aux habitant.e.s.
- L'adaptation des supports créés à l'ensemble des publics (ne maîtrisant pas la langue, en situation de handicap...)
- L'organisation de temps forts sur le territoire pour faire connaître le centre social.
- La méthode de diffusion de l'information du centre social.

Echéances de mise en œuvre :

- 1) **Janvier 2023** : mise en place d'une commission thématique constitué d'habitant.e.s, d'élue.e.s et de salariées pour élaborer la stratégie de communication du centre social.
- 2) **Janvier 2023** : nomination du centre social suite à l'appel à participation des habitant.e.s pour le choix du nom fin d'année 2022.
- 3) **Février/mars 2023** : élaboration des outils de communication pour le centre social et d'une stratégie de diffusion pour mailer le territoire.
- 4) **Avril 2023** : Expérimentation et évaluation pour réajustement.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Internes :</i> - Equipe salariée du centre social et équipe du service communication de la 3CS. - Bénévoles et élu.e.s pour construction, évaluation, diffusion et maillage du territoire. <i>Externes :</i> - Partenaires du territoire pour avoir leurs retours sur les supports de communication et les impliquer dans la diffusion. - Habitant.e.s pour construire et évaluer les outils. • Moyens financiers Budget pour impression, signalétique et logiciel de mailing. • Moyens matériels <i>Internes :</i> Logiciel de mailing.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation des habitant.e.s au sein de la commission thématique communication. • Participation des habitant.e.s au choix du nom du centre social. • Participation des habitant.e.s à la création des supports de communication du centre social. • Engagement des habitant.e.s dans la diffusion des outils de communication du centre social sur le territoire.
<u>Résultats attendus :</u> - Meilleure connaissance des possibles du centre social par l'ensemble des habitant.e.s de la 3CS. - Evolution positive de la fréquentation des espaces du centre social. - Evolution de l'identification du centre social par les habitant.e.s, les élu.e.s et les partenaires.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de rencontres de la commission thématique. - Nombre de participant.e.s à la commission thématique et diversité des participant.e.s. - Diversité des outils créés. - Nombre de retours des habitant.e.s sur les outils de communication. - Nombre de nouveaux.elles habitant.e.s fréquentant les espaces grâce aux canaux de communication. - Moyens mis en œuvre pour la création des outils de communication. - Nombre de bénévoles/élu.e.s engagé.e.s dans la diffusion des outils de communication. - Nombre de communes couvertes par les outils de communication. <i>Qualitatifs :</i> - Participation et investissement des membres de la commission

	thématique. - Qualité des échanges. - Pertinence et qualité des outils de communication créés : du point de vue des habitant.e.s, du point de vue des partenaires, du point de vue des élu.e.s. - Engagement des bénévoles et des élu.e.s dans la diffusion des outils de communication. - Recensement des biais par lesquels les habitant.e.s ont connu le centre social.
--	---

Enjeu 1 : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.	
<u>Support au chemin de changement :</u> - Les acteurs et forces vives du territoire connaissent l'ensemble des possibles du centre social. - Les acteurs et forces vives ont conscience de la démarche participative du centre social, la vivent et la partagent.	
Fiche action n° 2 : Développement des Assemblées de territoire auprès des habitant.e.s.	
<u>Description de l'action :</u> Organisation d'au moins 2 Assemblées de territoire par an sur deux communes différentes chaque année. Ces deux évènements sont des temps fort du centre social : participation, informations, échanges et convivialité au rendez-vous. Les Assemblées de territoire permettent : - De faire vivre la veille sociale recueillie par les équipes du centre social. - D'aller-vers les habitant.e.s en milieu rural pour faire connaître le centre social. - D'être au plus proche des besoins des habitant.e.s en leur permettant de compléter et de donner leur avis sur différentes thématiques. - De mobiliser de nouvelles personnes dans la vie du centre social. - Aux habitant.e.s de s'approprier le centre social et ses possibles.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) Janvier 2023 : première assemblée de territoire pour présenter le nouveau projet social. Deux communes à définir. 2) Mars 2023 : évaluation et ajustements pour préparer la prochaine Assemblée de territoire. 3) Juin 2023 : seconde assemblée de territoire de l'année. 4) Puis régularité des Assemblées de territoire, 2 par an.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Internes :</i> - Membre(s) de l'équipe salariée du centre social. - Bénévoles du centre social. - Elu.e.s. • Moyens financiers Budget pour petites fournitures et alimentation de convivialité. • Moyens matériels	<u>Territoire d'intervention :</u> 2 communes de la 3CS par an en moyenne. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Implication des bénévoles dans l'animation des assemblées de territoire et dans la mobilisation des habitant.e.s. • Aller-vers les habitant.e.s, au plus près pour faire vivre et rendre concret le centre social puis enclencher la participation.

<i>Externes</i> : Prêt de salle communale, table et chaises par les mairies concernées.	
<u>Résultats attendus :</u> - Meilleure connaissance des possibles du centre social par l'ensemble des habitant.e.s de la 3CS. - Evolution positive de la participation des habitant.e.s et particulièrement des habitant.e.s du milieu rural. - Meilleure identification du centre social par les habitant.e.s, les élu.e.s et les partenaires. - Meilleure identification des besoins des habitant.e.s.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre d'Assemblées de territoire. - Nombre d'habitant.e.s participant.e.s aux assemblées de territoire. - Nombre de nouvelles personnes participant.e.s aux assemblées de territoire. - Nombre de mairies facilitant l'organisation des assemblées de territoire. - Nombre de bénévoles impliqués dans les assemblées de territoire. - Nombre de nouveaux.elles habitant.e.s fréquentant les espaces grâce aux canaux de communication. - Moyens mis à disposition pour l'organisation des assemblées de territoire. - Nombre de communes couvertes par an par les assemblées de territoire. <i>Qualitatifs :</i> - Participation et investissement des bénévoles et des élu.e.s des communes. - Qualité des échanges avec les habitant.e.s. - Satisfaction des habitant.e.s participant.e.s. - Qualité de la communication et de sa diffusion sur ces événements.

Enjeu 1 : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.

Support au chemin de changement :

- Les acteurs et forces vives du territoire connaissent l'ensemble des possibles du centre social.
- Les acteurs et forces vives ont conscience de la démarche participative du centre social, la vivent et la partagent.

Fiche action n°3 : Acculturation des élu.e.s du territoire aux possibles du centre social.

Description de l'action :

L'acculturation des élu.e.s du territoire passera par :

- Des temps de sensibilisation et de travail auprès de la commission action sociale de la 3CS et les élu.e.s du CIAS.
- Un temps fort auprès des maires du territoire une fois par an.
- La création d'un groupe de travail avec les élu.e.s adjoint.e.s au social des communes du territoire : sensibilisation aux possibles du centre social et travail sur différentes thématiques.

Echéances de mise en œuvre :

- 1) **Décembre 2022** : Présentation du nouveau projet social en CA du CIAS et en commission action sociale.
- 2) **Janvier/février 2023** : temps fort avec les maires du territoire autour du centre social avec introduction du groupe de travail pour les élu.e.s adjoint.e.s au social de leurs communes.
- 3) **Mars 2023** : création du groupe de travail avec les élu.e.s adjoint.e.s au social des communes et régularité des rencontres.
- 4) Conférence des Maires au moins 1 fois par an et groupe de travail avec les élu.e.s adjoint.e.s au moins 2 fois par an.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

• **Moyens humains**

Internes :

Membre(s) de l'équipe salariée du centre social et vice-présidente du CIAS/vice-présidente action sociale.

Externes :

CAF du Tarn, FIGO.

Territoire d'intervention :

31 communes de la 3CS.

Modalités de participation des habitant.e.s :

Participation envisagée pour partager leur expérience d'usage.

• Moyens financiers Budget pour petites fournitures et alimentation de convivialité.	
<u>Résultats attendus :</u> - Meilleure connaissance et identification des possibles du centre social par les élu.e.s du territoire. - Evolution positive de la participation des habitant.e.s au centre social grâce aux élu.e.s de territoire. - Evolution de l'implication des élu.e.s du territoire pour faciliter la mise en œuvre des actions/projets hors les murs.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de temps de rencontre des élu.e.s par an. - Nombre d'él.u.e.s rencontré.e.s par an. - Nombre d'adjoint.e.s au social des communes participant.e.s au groupe de travail. - Fréquence des rencontres de ce groupe de travail. - Nombre d'habitant.e.s fréquentant les espaces du centre social grâce aux élu.e.s locaux. - Nombre de mairies facilitant l'organisation des assemblées de territoire. <i>Qualitatifs :</i> - Participation et investissement des élu.e.s adjoint.e.s au social des communes. - Qualité des échanges avec les Maires des communes. - Qualité des échanges et investissement des élu.e.s de la commission action sociale et du CA du CIAS. - Retours des élu.e.s sur les différents temps de rencontre. - Effets des rencontres avec les élu.e.s sur la vie du centre social et la participation des habitant.e.s.

Enjeu 1 : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.

Support au chemin de changement :

- Les acteurs et forces vives du territoire connaissent l'ensemble des possibles du centre social.
- Les acteurs et forces vives ont conscience de la démarche participative du centre social, la vivent et la partagent.

Fiche action n°4 : Rencontres multi-partenariales autour des possibles du centre social.

Description de l'action :

Pour que les partenaires du centre social vivent et conscientisent la démarche participative, des membres de l'équipe salariée et de l'équipe bénévoles organiseront des temps de rencontres entre partenaires sous différents formats : petit-déjeuner, café, repas partagé... environ 2 à 3 fois par an.

Ces rencontres seront l'occasion pour les partenaires de tester la démarche participative du centre social, d'être sensibilisés aux possibles du centre social, de découvrir des outils, d'apprendre à se connaître, faire du lien entre eux et reconnaître la plus-value du centre social pour les habitant.e.s et leur propre activité.

Ces rencontres seront moteur dans la mobilisation des partenaires dans le quotidien du centre social.

Echéances de mise en œuvre :

1) **Novembre-Décembre 2022** : Présentation du nouveau projet social à l'ensemble des partenaires du centre social.

2) **2 fois à 3 fois par an** : rencontres multi-partenariales sous différents formats conviviaux (petit-déjeuner, repas partagé, café des partenaires...)

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- **Moyens humains**

Territoire d'intervention :

31 communes de la 3CS.

<u>Internes :</u> Membre(s) de l'équipe salariée du centre social. • Moyens financiers Budget pour petites fournitures et alimentation de convivialité.	<u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> La participation des habitant.e.s n'est pas recherchée au niveau de cette fiche action. Nous recherchons la participation des partenaires.
<u>Résultats attendus :</u> - Meilleure connaissance et identification des possibles du centre social par les partenaires du territoire. - Evolution positive de la participation des habitant.e.s au centre social grâce aux partenaires de terrain. - Mutualisation des moyens avec les partenaires et construction d'actions multi-partenariales.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre rencontres partenariales par an. - Nombre et diversité de partenaires rencontrés par an. - Nombre de mises en relation entre partenaires suite aux rencontres. - Nombre d'habitant.e.s fréquentant les espaces du centre social grâce aux partenaires du territoire. - Nombre de projets multi-partenariaux développés suite aux rencontres partenariales. <i>Qualitatifs :</i> - Participation et investissement des partenaires du territoire. - Qualité des échanges avec les partenaires. - Qualité et contenu des projets développés collectivement. - Retours des partenaires sur les différents temps de rencontre. - Effets des rencontres avec les partenaires sur la vie du centre social et la participation des habitant.e.s.

Enjeu 1 : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les partenaires orientent, informent et accompagnent les habitant.e.s au centre social en tenant compte des manières d'agir et des valeurs de celui-ci.	
Fiche action n°5 : Sensibilisation, formation des partenaires aux méthodes d'intervention du centre social (DPA, éducation populaire, aller-vers, participation des habitant.e.s...).	
<u>Description de l'action :</u> Une fois que les rencontres multi-partenariales auront permis aux partenaires de mieux se connaître, de construire des projets ensemble et d'être sensibles aux possibles du centre social, elles évolueront en rencontres thématiques. Ainsi, avec l'aide de partenaires extérieurs au centre social, nous pourrions sensibiliser, former les acteurs de terrain au développement du pouvoir d'agir, à des outils d'éducation populaire, à l'aller-vers, à la participation des habitant.e.s etc.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> Première rencontre thématique à l'été 2023. Puis sur les 2 à 3 rencontres par an : au moins 1 rencontre spécifique thématique orientée formation.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Internes :</i> Membre(s) de l'équipe salariée du centre social. <i>Externes :</i> Partenaires spécialisés, FIGO. • Moyens financiers - Budget pour petites fournitures et alimentation de convivialité. - Adhésion à la FIGO. - Budget pour faire intervenir des partenaires formateurs.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> La participation des habitant.e.s n'est pas recherchée au niveau de cette fiche action. Nous recherchons la participation et la formation des partenaires pour ensuite qu'ils facilitent eux-mêmes la participation des habitant.e.s.

Résultats attendus :

- Déploiement de la participation et de l'implication des habitant.e.s sur le territoire et non pas uniquement au centre social.
- Evolution positive de la participation des habitant.e.s au centre social grâce aux partenaires de terrain.
- Augmentation de la fréquentation des habitant.e.s au centre social.

Indicateurs d'évaluation :

Quantitatifs :

- Nombre de thématiques abordées avec les partenaires.
- Nombre et diversité de partenaires formés par an.
- Nombre d'intervenant.e.s formateur.trice.
- Nombre d'associations, institutions, mairies... ayant développé la participation des habitant.e.s dans leur structure.
- Nombre d'habitant.e.s orientés par des partenaires par an.
- Nombre d'habitant.e.s accompagnés par des partenaires par an.

Qualitatifs :

- Participation et investissement des partenaires du territoire.
- Qualité des échanges avec les partenaires.
- Retours des partenaires sur les différents temps de sensibilisation/formation.
- Identification des partenaires orienteurs et accompagnateurs.

Enjeu 1 : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les habitant.e.s dans leur diversité, fréquentent les différents espaces du centre social ou participent aux actions, activités, projets.	
Fiche action n°6 : Formalisation de l'accueil inconditionnel au centre social.	
<u>Description de l'action :</u> Mise en place d'une commission thématique sur l'accueil constituée d'habitant.e.s, de bénévoles, de salariées, et d'élue.e.s pour définir : - Les attendus de l'accueil au centre social. - Le fonctionnement de l'accueil au centre social. - L'organisation de l'accueil au centre social. - Les différents espaces d'accueil au centre social etc... Puis, formation de l'ensemble des acteur.trices du centre social à l'accueil inconditionnel.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) Mars 2023 : constitution de la commission thématique sur l'accueil. 2) Juin 2023 : formation de l'ensemble des acteur.trice.s à l'accueil inconditionnel au centre social.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Internes :</i> Membre(s) de l'équipe salariée du centre social, bénévoles, élu.e.s. <i>Externes :</i> FIGO, partenaires du monde du handicap. • Moyens financiers - Adhésion à la FIGO. - Budget pour faire intervenir un formateur.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> Appel à participation à la commission thématique accueil pour co-construire l'accueil au centre social du CIAS.

Résultats attendus :

- Fréquentation plus mixte en âge, en genre, en origine, en spécificités ... du centre social.
- La fonction accueil du centre social répond mieux aux besoins des habitant.e.s.
- Le centre social est accessible à toutes et tous peu importe leurs spécificités.
- Acquisition d'une posture collective d'accueil inconditionnel et évolution des pratiques d'accueil des habitant.e.s au centre social.

Indicateurs d'évaluation :

Quantitatifs :

- Nombre de rencontres de la commission thématique accueil.
- Nombre et diversité des participant.e.s à la commission thématique accueil.
- Nombre de personnes formées à l'accueil inconditionnel.

Qualitatifs :

- Qualité des échanges et des productions de la commission thématique accueil.
- Qualité des pratiques d'accueil des habitant.e.s au centre social.
- Retours des habitant.e.s, des partenaires sur l'accueil au centre social.

Enjeu 1 : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les habitant.e.s dans leur diversité, fréquentent les différents espaces du centre social ou participent aux actions, activités, projets.	
Fiche action n°7 : Mise en place d'un espace de construction collective de la programmation du centre social.	
<u>Description de l'action :</u> Mise en place d'une commission thématique sur la programmation du centre social constituée d'habitant.e.s, d'él.u.e.s, de bénévoles, de salariées et potentiellement de partenaires au besoin. Cette commission devra définir le fonctionnement de la programmation du centre social : la temporalité, le maillage du territoire et les contenus de la programmation, en adéquation avec le projet social.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) Février 2023 : constitution de la commission thématique sur la programmation du centre social. 2) Avril 2023 : sortie de la première programmation co-construite. 3) Juin 2023 : évaluation et ajustement pour sortir la programmation de l'été. 4) Régularité des rencontres de la commission thématique sur la programmation.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> Moyens humains <i>Internes :</i> Membre(s) de l'équipe salariée du centre social, bénévoles, élu.e.s. <i>Externes :</i> Partenaires de terrain si actions multi-partenariales. Moyens financiers : Budget d'animation du centre social.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> Appel à participation à la commission thématique programmation pour co-construire les actions collectives du centre social du CIAS.

<u>Résultats attendus :</u> - Meilleure compréhension, lisibilité et visibilité des activités du centre social pour tous, toutes les habitant.e.s du territoire. - Augmentation de la mobilisation des habitant.e.s et de leur fréquentation des différents espaces du centre social.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de rencontres de la commission thématique programmation. - Nombre et diversité des participant.e.s à la commission thématique programmation. - Temporalité de la programmation. - Lieux de programmation. <i>Qualitatifs :</i> - Qualité de la programmation proposée en adéquation avec le projet social et les besoins des habitant.e.s. - Diversité et sens de la programmation proposée. - Résultats de la programmation proposée sur la participation des habitant.e.s. - Retours des habitant.e.s, des partenaires, des élu.e.s sur la programmation du centre social.
---	--

Enjeu 1 : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.

Support au chemin de changement :

Les habitant.e.s dans leur diversité, fréquentent les différents espaces du centre social ou participent aux actions, activités, projets.

Fiche action n°8 : Ajustement du centre social itinérant et développement d'un EVS itinérant.

Description de l'action :

Pour essayer de toucher les 30 000 habitant.e.s du territoire de la 3CS, et mailler au mieux les 31 communes, le centre social ne doit pas se centraliser sur Carmaux.

En 2022, le centre social se déplace dans 8 villages 1 fois par mois : Tanus, Monestiés, Pampelonne, Mirandol, Cagnac-les-mines, Villeneuve-sur-vère, Le Ségur et Saint-Jean-de-Marcel.

De plus, chaque mois, l'équipe salariée propose aussi des animations dans les différents villages. Cependant, le maillage n'est pas satisfaisant.

Dans un premier temps, en 2022, la salariée du centre social en charge de cette action a développé le bénévolat, pour permettre la mobilisation des habitant.e.s et un accueil de qualité.

En suivant, l'action du centre social itinérante sera requestionnée pour mailler au mieux le territoire, ce travail sera mené avec les bénévoles, et les élu.e.s.

Ainsi, nous analyserons les retours de chacun.e pour rencontrer la CAF du Tarn et étudier avec eux la stratégie à adopter pour mailler au mieux le territoire via le développement d'un ou plusieurs EVS, itinérant.s ou pas.

Echéances de mise en œuvre :

1) **Janvier-mars 2023** : évaluation de l'action du centre social itinérant et rencontres des mairies des 8 villages visités.

Montées en compétences des bénévoles.

2) **Avril-mai 2023** : ajustements, redistribution des villages visités si besoin, rencontres des mairies.

3) **Mai 2023** : travail avec la CAF du Tarn pour élaborer une stratégie de maillage au regard des moyens humains, financiers et matériels.

4) **Janvier 2024** : stratégie de maillage du territoire effective.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains : <i>Internes :</i> Membre(s) de l'équipe salariée du centre social, bénévoles, élu.e.s. <i>Externes :</i> Habitant.e.s, CAF du Tarn. • Moyens matériels : Camion jaune. • Moyens financiers : - Enveloppe du Département pour centre social itinérant et accès aux droits - CAF agrément EVS.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation des bénévoles et des habitant.e.s à l'évaluation et à l'ajustement de l'action du centre social itinérant. • Mobilisation des habitant.e.s s'il est envisagé la création d'EVS sur le territoire.
<u>Résultats attendus :</u> - Evolution de la présence du centre social sur le territoire. - Développement de l'offre de service animation de la vie sociale sur le territoire. - Réponses aux besoins des habitant.e.s de toutes les communes de la 3CS. - Autonomisation des bénévoles.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Rencontre de la totalité des mairies sur lesquelles le centre social se déplace avec le camion jaune. - Nombre de participant.e.s aux temps d'évaluation de l'action du centre social itinérant. - Nombre de rencontres avec la CAF du Tarn pour élaborer la stratégie d'un maillage pertinent. <i>Qualitatifs :</i> - Implication des habitant.e.s, des bénévoles, des salariées et des élu.e.s dans l'évaluation et l'ajustement de l'action du centre social itinérant. - Pertinence de la stratégie déployée pour mailler le territoire au regard des besoins des habitant.e.s. - Effets du partenariat de proximité avec la CAF du Tarn.

Enjeu 1 : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.

Support au chemin de changement :

- Les élu.e.s participent à la réussite des actions et des projets du centre social sur l'ensemble du territoire : information, mutualisation de moyens, facilitation de la mise en œuvre.
- Les élu.e.s s'appuient sur le centre social pour développer l'animation de la vie sociale sur leur commune.

Fiche action n°9 : Création de partenariats de proximité avec les communes du territoire.

Description de l'action :

En plus des actions d'acculturation pour les élu.e.s, l'équipe du centre social doit créer des partenariats de proximité avec les élu.e.s locaux pour que les possibles du centre social soient davantage repérés et utilisés. Ainsi, l'animation de la vie sociale sur le territoire, par les élu.e.s, pour les habitant.e.s pourra se développer.

Ces partenariats de proximité passeront par :

- Une communication en direction des élu.e.s indiquant que le centre social est à leur écoute et leur disposition.
- Des invitations aux élu.e.s locaux pour venir participer à des actions menées par le centre social sur leur commune.
- Des rencontres des élu.e.s locaux en fonction des besoins des habitant.e.s recueillis, avec les vice-présidentes et des bénévoles.
- Des conventionnements pour formaliser les partenariats avec les mairies tant sur la mutualisation de moyens que sur la diffusion de la communication ou encore sur le développement de l'animation de la vie sociale sur leur territoire.

Echéances de mise en œuvre :

Année 2023 et premier trimestre 2024 :

- La directrice du centre social et les élues référentes sont à la disposition des élu.e.s locaux pour des rencontres de proximité des conseils municipaux afin de présenter le centre social participatif.
- Les équipes du centre social sollicitent systématiquement les élu.e.s locaux quand une action s'organise sur leur commune.
- La directrice et les élues référentes vont à la rencontre des mairies sur lesquelles les habitant.e.s font part de besoins.
- Conventionnement avec au moins 3 mairies du territoire pour formaliser notre partenariat : mutualisation de moyens, diffusion de la communication et facilitation du développement de l'animation de la vie sociale sur le territoire.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains : <i>Internes :</i> Membres de l'équipe du centre social, et vice-présidente action sociale et vice-présidente au CIAS.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation des bénévoles et des habitant.e.s au partage de leurs expériences au centre social auprès des élu.e.s locaux pour favoriser le développement de l'animation de la vie sociale sur d'autres communes.
<u>Résultats attendus :</u> - Adhésion des élu.e.s à l'animation de la vie sociale et à la démarche participative. - Développement de l'animation de la vie sociale sur le territoire. - Formalisation des partenariats de proximité avec les communes de la 3CS. - Amélioration de la visibilité des actions du centre social et de la mobilisation des habitant.e.s sur celles-ci grâce aux élu.e.s locaux. - Amélioration de l'identification du centre social, de ses possibles et de son intérêt pour la population par les élu.e.s locaux.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de mairies rencontrées. - Nombre de conventions mises en place. - Nombre d'élu.e.s locaux participant.e.s aux actions du centre social. <i>Qualitatifs :</i> - Implication et intérêt porté par les élu.e.s locaux à l'égard du centre social. - Type de sollicitations des élu.e.s auprès du centre social. - Effets des conventionnements avec les mairies sur le développement de l'animation de la vie sociale sur le territoire.

Enjeu 1 : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.	
Support au chemin de changement : Les habitant.e.s se saisissent du centre social comme appui à leurs projets citoyens.	
Fiche action n° 10 : Essaimage des expériences d'accompagnement du centre social aux projets citoyens.	
<u>Description de l'action :</u> Pour que les habitant.e.s se saisissent du centre social comme appui à leurs projets citoyens, l'équipe du centre social salariée et bénévole doivent : - Communiquer sur ce possible du centre social auprès des habitant.e.s pour impulser les initiatives citoyennes. - Capitaliser les accompagnements et formaliser cette démarche collaborative. - Continuer d'accompagner les projets citoyens des habitant.e.s comme le projet de boîte à livre de Saint-Jean-de-Marcel en octobre 2022, et communiquer sur ces projets d'habitant.e.s par des partages d'expérience. - Répondre aux demandes d'appui du centre social pour développer des projets citoyens, par les habitant.e.s, pour les habitant.e.s.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) Année 2023/1^{er} trimestre 2024 : aller-vers les habitant.e.s en faisant connaître ce possible du centre social et en s'appuyant sur les expériences des précédents accompagnements (témoignages d'habitant.e.s, d'élu.e.s...). 2) Mars-septembre 2024 : recensement et capitalisation des accompagnements de projets d'habitant.e.s sur le territoire. 3) Continuer les accompagnements de projets d'habitant.e.s en fonction des demandes.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains : <i>Internes</i> : Equipe salariée du centre social et bénévoles. <i>Externes</i> : Intervenants extérieurs culturels ou sportifs en fonction des projets et des besoins. • Moyens matériels : Petit matériel d'animation ou de création en fonction des projets.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Projets citoyens portés par les habitant.e.s du début à la fin. • Témoignages et essaimage de l'expérience d'usage des habitant.e.s ayant été accompagnés par le centre social dans le montage de leur projet citoyen.

Résultats attendus :

- Développement de la participation des habitant.e.s au centre social.
- Identification du savoir-faire du centre social sur l'accompagnement des projets citoyens par les habitant.e.s.
- Montée en compétences et en autonomie, émancipation des habitant.e.s accompagné.e.s.

Indicateurs d'évaluation :

Quantitatifs :

- Nombre de projets citoyens d'habitant.e.s accompagnés.
- Nombre d'habitant.e.s acteur.trice.s du projet.
- Nombre d'habitant.e.s concernée.e.s par le projet.
- Répartition des projets sur le territoire.
- Nombre de sollicitations pour un appui à des projets citoyens par an.

Qualitatifs :

- Types d'accompagnements réalisés.
- Investissement des habitant.e.s dans le projet.
- Retours des habitant.e.s concerné.e.s par le projet, des élu.e.s locaux et des habitant.e.s acteur.trice.s du projet.

Enjeu 1 : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les habitant.e.s qui le souhaitent s'engagent en tant que bénévoles au centre social.	
Fiche action n° 11 : Structuration du bénévolat au centre social.	
<u>Description de l'action :</u> En octobre 2022, nous dénombrons 49 bénévoles avec des missions distinctes. Cependant, le bénévolat n'est pas encore structuré et nous pouvons remarquer des fonctionnements divers en fonction des bénévoles et une tendance à être d'abord bénévole de telle ou telle activité avant d'être bénévole du centre social. Ainsi, cette action consiste à mettre en place une commission thématique sur le bénévolat et de structurer de manière collective et collaborative le bénévolat au centre social. Cette commission aura pour mission de créer des documents cadres et des outils pour faciliter l'intégration de nouveaux bénévoles et le parcours du bénévole au centre social et au-delà. Une fois le bénévolat structuré, les rencontres de la commission thématique bénévolat continueront pour échanger sur la stratégie de l'animation du bénévolat et des bénévoles au centre social.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> La structuration du bénévolat peut prendre du temps mais est prioritaire pour le bon fonctionnement du nouveau projet social. 1) 1^{er} semestre 2023 : lancement de la commission thématique bénévolat et construction des outils. Formation des bénévoles déjà engagés : culture commune sur les centres sociaux, l'accueil dans les centres sociaux... 2) A partir de septembre 2023 : mise en place de la démarche d'accueil des nouveaux bénévoles au centre social et utilisation des outils créés. 3) Rencontres régulières de la commission thématique bénévolat tout au long du projet social.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> Moyens humains : <i>Internes</i> : Equipe salariée du centre social, élu.e.s et bénévoles. <i>Externes</i> : FIGO	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS.

Moyens financiers : Budget pour formation des bénévoles.	<u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> Participation de bénévoles à la commission thématique bénévolat pour structurer le bénévolat au centre social.
<u>Résultats attendus :</u> - Formalisation du bénévolat au centre social : construction d'une charte, d'outils pour les bénévoles, d'un parcours du bénévole et d'un plan de formation. - Facilitation de l'intégration de nouveaux bénévoles au centre social. - Développement du bénévolat au centre social. - Meilleure appropriation des missions et valeurs d'un centre social par les bénévoles. - Intégration des bénévoles à l'équipe élargie du centre social. - Montée en compétences et en autonomie des bénévoles. - Epanouissement des bénévoles au centre social.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre et diversité des participant.e.s à la commission bénévolat. - Nombre d'outils développés par la commission. - Nombre de sollicitations des habitant.e.s pour devenir bénévoles. - Nombre de nouveaux bénévoles accueillis par an au centre social. - Nombre, genre, âge, commune d'habitation... des bénévoles au centre social. - Durée de l'engagement moyen d'un bénévole au centre social. - Temps de l'engagement par mois d'un bénévole au centre social. - Nombre de formations organisées pour les bénévoles. Et nombre de participant.e.s à ces formations. <i>Qualitatifs :</i> - Investissement des bénévoles au centre social. - Qualité de la participation des bénévoles aux formations organisées et retours sur les formations. - Types de bénévolat au centre social. - Retours des bénévoles sur leur accueil au centre social et sur leur bénévolat.

Enjeu 1 : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les habitant.e.s qui le souhaitent s'engagent en tant que bénévoles au centre social.	
Fiche action n° 12 : Mise en place des réunions d'équipe élargies bénévoles et salarié.e.s.	
<u>Description de l'action :</u> La réunion d'équipe élargie concerne l'équipe salariée et l'équipe bénévole. Ces deux équipes sont au service de l'organisation du centre social. Lors de cette réunion, les salariées et les bénévoles échanger et co-construire l'organisation technique du centre social. Salariées et bénévoles occupent une place et un rôle spécifique, mais leurs objectifs sont communs : la mise en œuvre du projet social. Ces réunions auront lieu trois fois par an et auront comme objectifs : - L'évaluation et des propositions d'ajustement du fonctionnement du centre social. - Le partage d'information et d'outils. - L'échange autour de situations vécues. - La création d'une culture commune sur l'animation de la vie sociale. Ces rencontres seront animées par la directrice du centre social avec des techniques d'animation participative et feront l'objet d'un compte rendu.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> Suite à la structuration du bénévolat au centre social, la réunion d'équipe élargie se mettra en place Cette réunion aura lieu 3 fois par an à partir du mois de juin 2023. Avec les bénévoles déjà engagé, une expérimentation pourra commencer avant la structuration du bénévolat aux alentours du mois de mars 2023.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains : <i>Internes</i> : Direction du centre social. <i>Externes</i> : FIGO.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS.

	<u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> Participation de bénévoles à la réunion d'équipe élargie mais pas à sa mise en œuvre ni à l'animation.
<u>Résultats attendus :</u> - Facilitation du travail salariées/bénévoles. - Meilleure identification des rôles et des possibles de chacun.e : cadre professionnel et cadre bénévolat. - Amélioration du fonctionnement du centre social et notamment de la partie action collective.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de réunion d'équipe élargie organisée par an. - Nombre de participant.e.s à ces réunions. <i>Qualitatifs :</i> - Investissement des participant.e.s dans ces réunions. - Qualité du contenu apporté et échangé. - Intérêt de ces réunions du point de vue des bénévoles, des salariées et de la direction.

Enjeu 1 : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les habitant.e.s participent à la co-construction, à l'évaluation et à l'ajustement des projets du centre social.	
Fiche action n° 13 : Accompagnement des habitant.e.s à participer à la gouvernance du centre social.	
<u>Description de l'action :</u> Afin d'amener les habitant.e.s du territoire à participer à la gouvernance du territoire, il est nécessaire de pouvoir les y accompagner. - Constitution d'une commission thématique gouvernance : avec appel à participation des habitant.e.s. - Acculturation au centre social, au fonctionnement de la collectivité territoriale et vulgarisation des éléments pour une compréhension plus fluide : participation à un CA du CIAS, participation à une commission action sociale, participation à un conseil communautaire... vivre les instances pour mieux les comprendre. - Définition des attentes des habitant.e.s volontaires par rapport à leur participation à la gouvernance. - Rencontres régulières pour permettre aux habitant.e.s de monter en compétences et ainsi pouvoir se positionner au sein de la gouvernance du centre social. - Rencontres et échanges de pratiques avec d'autres habitant.e.s impliqués dans la gouvernance de centres sociaux. - Accompagnement au fil du projet social des habitant.e.s volontaires à formaliser leur participation à la gouvernance sous forme associative.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) 2023 et 1^{er} semestre 2024 : constitution de la commission et début de l'acculturation. 2) Juin 2024 : participation effective des habitant.e.s à la gouvernance du centre social sur le volet du pilotage. 3) 2025 : pouvoir délibératif pour des habitant.e.s au CA du CIAS.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains : <i>Internes</i> : Equipe salariée du centre social et élues référentes.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS.

	<u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> Participation des habitant.e.s au cœur de cette fiche action : de la préparation de leur participation à la mise en place du pouvoir délibératif au CA du CIAS.
<u>Résultats attendus :</u> - Constitution d'un groupe d'habitant.e.s impliqué dans leur milieu de vie. - Participation des habitant.e.s à la gouvernance du centre social. - Participation des habitant.e.s dans des instances institutionnelles autre que le pilotage du centre social. - Permettre aux habitant.e.s d'avoir une voix délibérative au CA du CIAS.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre d'habitant.e.s volontaires. - Nombre d'habitant.e.s participant.e.s à la commission thématique gouvernance. - Nombre de rencontres de cette commission par an. - Nombre d'actions d'acculturation mises en œuvre en 2023 et 2024. - Nombre d'habitant.e.s représentant.e.s au sein de la gouvernance du centre social. - Nombre de siège au CA du CIAS tenu par les habitant.e.s. <i>Qualitatifs :</i> - Investissement des habitant.e.s au sein de cette commission. - Plus-value de la participation des habitant.e.s au sein des instances de gouvernance. - Ressentis des habitant.e.s et des élu.e.s sur la participation des habitant.e.s dans les instances de gouvernance. - Prise en compte de l'avis des habitant.e.s dans le pilotage du centre social.

Enjeu 1 : Connaissance du centre social et engagement des habitant.e.s.	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les habitant.e.s participent à la co-construction, à l'évaluation et à l'ajustement des projets du centre social.	
Fiche action n° 14 : Elaboration du cadre de fonctionnement des instances de gouvernance collectives.	
<u>Description de l'action :</u> Une fois que les habitant.e.s volontaires ont apprivoisé le fonctionnement de la collectivité territoriale et celui du centre social et qu'ils ont pu poser collectivement leurs attentes vis-à-vis de leur rôle au sein de la gouvernance, la commission thématique s'ouvre aux élu.e.s. A ce moment-là, le travail d'interconnaissance entre élu.e.s et habitant.e.s serait amorcé et ils pourront construire ensemble le cadre de fonctionnement des instances de gouvernance du centre social avec l'appui technique de la direction.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) 1^{er} semestre 2024 : les membres de la commission thématique construisent ensemble le cadre de fonctionnement des instances de gouvernance du centre social : place et rôle de chacun.e. 2) Juin 2024 : participation effective des habitant.e.s à la gouvernance du centre social. 3) 2025 : pouvoir délibératif pour des habitant.e.s au CA du CIAS.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> Moyens humains : <i>Internes</i> : Equipe salariée du centre social, élu.e.s.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> Participation des habitant.e.s au cœur de cette fiche action : élaboration avec les élu.e.s du fonctionnement des instances de gouvernance et du rôle de chacun.e.

<u>Résultats attendus :</u> - Constitution d'un groupe d'habitant.e.s impliqué dans leur milieu de vie. - Participation des habitant.e.s à la gouvernance du centre social. - Formalisation de la participation des habitant.e.s à la gouvernance du centre social. - Permettre aux habitant.e.s d'avoir une voix délibérative au CA du CIAS. - Emancipation des habitant.e.s participant.e.s à la gouvernance : redonner du sens à leur citoyenneté.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre d'habitant.e.s participant.e.s à la commission thématique gouvernance. - Nombre de rencontres de cette commission pour travailler le cadre. - Nombre d'habitant.e.s représentant.e.s au sein de la gouvernance du centre social. - Nombre de siège au CA du CIAS tenu par les habitant.e.s. <i>Qualitatifs :</i> - Investissement des habitant.e.s au sein de cette commission. - Plus-value de la participation des habitant.e.s au sein des instances de gouvernance. - Interactions et échanges entre les élu.e.s et les habitant.e.s. - Ressentis des habitant.e.s et des élu.e.s sur la participation des habitant.e.s dans les instances de gouvernance. - Prise en compte de l'avis des habitant.e.s dans le pilotage du centre social.
--	---

Enjeu 2 : La lutte contre l'isolement et le développement du lien social sur le territoire.

Support au chemin de changement :

Les habitant.e.s les plus isolé.e.s ou les plus éloigné.e.s des personnes différentes d'eux, ont confiance en eux, envie d'aller vers l'autre et de vivre des moments collectifs.

Fiche action n° 15 : Accompagnement de proximité des habitant.e.s les plus isolé.e.s.

Description de l'action :

Afin d'accompagner en proximité les habitant.e.s les plus isolé.e.s ou les plus éloigné.e.s des personnes différentes d'eux, au sein des différents espaces du centre social : groupes constitués, les actions, itinérances...

- Un repérage des personnes les plus isolées sera effectué et systématisé : construction d'outils pour recenser les personnes isolées.
- Par les échanges informels, notamment dans les moments d'aller-vers, un lien de confiance sera tissé entre les personnes isolées et l'équipe salariée et/ou bénévole. D'autant plus lors des itinérances du centre social sur l'espace public ou les moments d'aller-vers que l'équipe effectuera.
- Suivi de proximité pour les personnes les plus isolées recensées : appels téléphoniques pour prendre des nouvelles et amener les personnes vers le collectif petit à petit, invitation en personne pour participer à des activités du centre social etc.
- Sensibilisation des bénévoles d'activités à l'accueil de nouvelles personnes au sein de leurs groupes d'activités, potentiellement différentes d'eux/elles.
- Instaurer l'ouverture de l'ensemble des groupes du centre social : mise en place du système d'adhésion, de roulement au sein des groupes, d'activités au projet...
- Création de partenariats avec les associations caritatives pour toucher des personnes en situation de fragilité : développement de « l'aller-vers » les personnes bénéficiaires lors des distributions de l'aide

Echéances de mise en œuvre :

1) **Janvier 2023** : mise en place de l'adhésion au centre social et des grilles tarifaires + ouverture de l'ensemble des groupes d'activités régulières à toute la population.

2) **1^{er} trimestre 2023** :

- développement des partenariats avec les associations caritatives du territoire, lien avec les associations d'habitant.e.s, le conseil citoyen.
- mise en place d'une itinérance mensuelle au marché de Carmaux.
- mise en place d'un calendrier de moments « d'aller-vers » en équipe pour continuer de faire vivre le diagnostic permanent.
- mise en place d'une démarche interne de « petits gestes pour les adhérents » : calendrier des anniversaires, temps de convivialité tous les trimestres.

3) **Avril-juin 2023** :

- mise en place des outils de repérage des personnes les plus isolées.
- invitations personnelles aux temps forts de l'été 2023.

4) **Septembre 2024** : mobilisation de bénévoles pour poursuivre la démarche d'accompagnement des habitant.e.s les plus isolé.e.s.

alimentaire par exemple.	
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Internes</i> : équipe salariée du centre social et bénévoles pour continuer la mobilisation. Elu.e.s. <i>Externes</i> : - Associations caritatives - Associations d'habitant.e.s et conseil citoyen - Chargée de développement social de la 3CS - Travailleurs sociaux du territoire • Moyens financiers Budget global centre social. • Moyens matériels Camion jaune, SMS	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Mobilisation des bénévoles pour poursuivre la démarche d'accompagnement de proximité.
<u>Résultats attendus :</u> - Ouverture des groupes d'activités du centre social animés par des bénévoles. - Partenariat de proximité avec les associations caritatives et d'habitant.e.s du territoire. - Chemin de participation parcouru par les habitant.e.s les plus isolé.e.s. - Mixité sociale dans les actions organisées.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de personnes repérées. - Nombre de personnes isolées participantes aux temps et espaces collectifs. - Nombre de temps conviviaux ou actions co construites avec associations caritatives, d'habitant.e.s. - Nombre de personnes touchées lors des actions partenariales avec les associations caritatives, d'habitant.e.s. <i>Qualitatifs :</i> - Investissement des associations partenaires, qualité des échanges lors des rencontres.

	- Retours et participation des personnes isolées à des temps collectifs, construction de lien interpersonnel entre habitant.e.s. - Diversité de la couverture géographique des personnes (rurales, urbaines) et mixité des publics.
--	--

Enjeu 2 : La lutte contre l'isolement et le développement du lien social sur le territoire	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les habitant.e.s les plus isolé.e.s ou les plus éloigné.e.s des personnes différentes d'eux, ont confiance en eux, envie d'aller vers l'autre et de vivre des moments collectifs.	
Fiche action n° 16 : Consolidation du dispositif du Bénévolat d'insertion permettant l'investissement associatif de personnes bénéficiaires du RSA.	
<u>Description de l'action :</u> Le Bénévolat d'Insertion est un dispositif qui a été créé avec le soutien du Département en 2014 afin de permettre aux habitant.e.s du Carmausin Ségala bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active dans un parcours d'insertion sociale de : ○ Trouver des espaces d'engagement pour sortir de chez soi et créer un réseau local ; ○ Retrouver du pouvoir d'agir ; ○ Être acteur sur son territoire et dans son parcours ; ○ Se projeter dans une dynamique d'insertion professionnelle chaque fois que possible ; ○ Retrouver et valoriser des habilités et utilités sociales. L'accompagnement d'une dizaine de personnes qui s'investissent de leur propre initiative dans ce dispositif se matérialise par : - Rencontre avec la personne - Repérage des compétences, expression des envies et des difficultés	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) Janvier 2023 : mise en œuvre de l'action dans sa mouture actuelle 2) Juin 2023 : évaluation de l'action pour adaptation au regard des moyens disponibles, retours des participant.e.s et des partenaires 3) Novembre 2023 : participation au forum des associations du Carmausin Ségala 4) 2024 : - Evènement convivial de présentation à destination de toutes les associations du territoire sur le Bénévolat d'Insertion avec participation des bénévoles BRSA. - Renforcement du soutien des associations dans l'accueil sans jugement et l'accompagnement adapté des bénévoles.

- Mise en lien avec une association ou un pôle du Centre social pour démarrer le bénévolat - Formalisation dans le cadre du Contrat d'Engagement Réciproque - Ecoute et suivi avec différents supports : convention d'engagement, fiche de suivi et passeport bénévole - Capitalisation des compétences et expériences acquises - Soutien des associations dans l'accueil et la progression du ou de la bénévole. L'actualité liée à la restructuration du Centre social et à la crise du Covid 19 n'a pas facilité le suivi régulier des associations et des participant.e.s qui ont pu perdre en habilités sociales durant cette période particulière. Une attention au lien avec les personnes accompagnées sera donc une priorité dès janvier 2023 (contact plus réguliers, temps dégagé pour la salariée référente).	
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Interne</i> : 1 personne salariée du centre social qui coordonne l'action : - l'accueil, l'accompagnement et le suivi des personnes participantes au dispositif ; - lien partenaires financeurs et partenaires de terrain ; - suivi avec les associations ; - maillage de l'action. <i>Externes</i> : - Associations présentes sur le territoire pour présenter le dispositif, accueillir et accompagner le ou la bénévole. - Partenaires dont les travailleurs.ses sociaux.ales du territoire pour faire connaître le dispositif et orienter des personnes.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation des habitant.e.s au sein du dispositif : échanges réguliers avec la salariée référente, adaptation selon les parcours et les freins repérés, évaluation, engagement dans les rendez-vous de suivi, participation lors d'événements pour faire connaître le dispositif. • Engagement des habitant.e.s participant à l'action dans leur mission de bénévoles : régularité, avis donné, évolution des missions, etc. • Engagement des associations partenaires dans l'accueil et l'accompagnement des bénévoles.

• Moyens financiers - Impression de l'outil de communication. - Achat de denrées alimentaires et boissons pour des événements de présentation du dispositif aux associations et partenaires du territoire. - Déplacements. • Moyens matériels <i>Internes :</i> - Bureau et salles pour les entretiens avec les participant.e.s au dispositif. - Outils de suivi dont Passeports bénévole.	
<u>Résultats attendus :</u> - Les personnes participant au dispositif sentent l'intérêt de s'impliquer dans la vie associative locale et de développer un réseau relationnel ; - Elles parviennent à développer autonomie, estime et confiance en elles ; - Elles développent et valorisent des compétences, potentiellement transférables en vue d'un tremplin professionnel ; - Les associations locales identifient le centre social comme acteur au service du développement de la vie associative locale et ressource dans la recherche, l'accueil et l'accompagnement de bénévoles.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de participant.e.s au dispositif. - Nombre d'associations concernées. - Nombre et type de prescripteurs. - Nombre de rendez-vous dans le cadre du suivi. - Nombre d'événements pour faire connaître le dispositif. - Nombre d'échanges avec les partenaires (réunions, bilan financiers, etc.). <i>Qualitatifs :</i> - Participation et investissement des bénévoles dans le suivi et dans leur bénévolat. - Identification de problématiques rencontrées à l'entrée dans le dispositif et évolution de ces problématiques. - Type de compétences acquises durant le bénévolat. - Degré d'autonomie dans les missions bénévoles. - Ressenti du bénévole concernant l'accompagnement et ses missions bénévoles. - Qualité du partenariat avec les associations partenaires.

Enjeu 2 : La lutte contre l'isolement et le développement du lien social sur le territoire.

Support au chemin de changement :

Les habitant.e.s les plus isolé.e.s ou les plus éloigné.e.s des personnes différentes d'eux, ont confiance en eux, envie d'aller vers l'autre et de vivre des moments collectifs.

Fiche action n° 17 : Accompagnement des habitant.e.s et des équipes bénévoles et salariées à la restructuration du centre social.

Description de l'action :

Les multiples restructurations de l'animation de la vie sociale sur le territoire ont entraîné des bouleversements pour l'équipe salariée et pour les bénévoles déjà investis dans les centres sociaux du territoire. Ainsi, il est nécessaire d'accompagner les changements pour « faire équipe » et porter collectivement le nouveau projet.

Pour les salariées : enjeu de faire équipe, de créer une culture de travail commune et d'échanger/se former sur la gestion des situations complexes rencontrées dans le quotidien de travail.

Par exemple, le territoire d'intervention a changé et les animatrices habituées au public en ruralité se retrouvent confronté à un public différent en milieu urbain (plus de situations avec des difficultés psychiques notamment). Un autre exemple, le centre social de Carmaux était très peu participatif et cela nécessite un accompagnement particulier de l'animatrice.

Pour cela, le centre social mettra en place des **temps d'analyse de pratique** et les réunions d'équipe deviendront un lieu pour créer une culture de travail commune, définir une « démarche qualité » et monter en compétences collectivement sur des thématiques.

Pour les bénévoles : les activités animées par des bénévoles au centre social de Carmaux étaient « fermés » à l'année et les personnes se retrouvaient souvent entre elles, sans être en interaction avec les autres groupes. Pour les bénévoles et les habitant.e.s qui fréquentaient le centre social Ségaliens, la

Echéances de mise en œuvre :

1) **Fin 2022** : accompagnement des bénévoles responsables d'activités par la direction et par les élus référents par des rencontres régulières. Puis ouverture des groupes en janvier 2023.

2) **Mars 2023** : mise en place des temps d'analyse de pratiques pour l'équipe salariée du centre social.

3) **Avril 2023** : les réunions d'équipes deviennent des temps d'échanges, de monter en compétences collectivement et non plus de temps de construction de la programmation.

4) **Juin 2023** :

- formation des acteur.trice.s du centre social à l'accueil inconditionnel (fiche action 6).
- formation des bénévoles à l'écoute active etc (cf. fiche action 11).

localisation a changé et cela est plus compliqué de venir à Carmaux. Pour permettre l'accueil de toutes et tous et pour accompagner les habitant.e.s et bénévoles au changement le centre social mettra en place : - des temps de convivialité et d'interconnaissance entre bénévoles (cf. fiche action 11), - les réunions d'équipe élargies (cf. fiche action 12), - des temps de formation pour les bénévoles, à l'accueil, à l'écoute active etc. (cf. fiche action 6 et fiche action 11).	
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Internes</i> : direction du centre social et élu.e.s. <i>Externes</i> : - Intervenant.e pour de l'analyse de pratique. - FIGO pour bénévoles. • Moyens financiers Budget pour de l'analyse de pratique pour les équipes. Budget pour de la formation des bénévoles.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Action de formation et accompagnement de proximité des bénévoles du centre social.
<u>Résultats attendus :</u> - Portage collectif du nouveau projet social par les bénévoles, les salariées et les élu.e.s. - Appropriation du nouveau fonctionnement par les salariées et les bénévoles. - Accueil inconditionnel des habitant.e.s au centre social. - Esprit d'équipe et culture commune au sein de l'équipe de salariées. - Amélioration du bien-être au travail de l'équipe de salariées.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de temps d'analyse de pratique mis en place. - Nombre de participantes à ces temps d'analyse de pratique. - Nombre de rencontres entre direction, élues et bénévoles. - Nombre de nouvelles personnes participantes aux activités animées par des bénévoles. - Nombre d'activités bénévoles développées hors les murs du centre social. <i>Qualitatifs :</i>

	- Effets de temps d'analyse de pratique et retours des salariées. - Retours des bénévoles sur les formations, les rencontres et l'accueil de nouvelles personnes. - Retours des habitant.e.s sur leur accueil au centre social.
--	---

Enjeu 2 : La lutte contre l'isolement et le développement du lien social sur le territoire.

Support au chemin de changement :

Les habitant.e.s les plus isolé.e.s ou les plus éloigné.e.s des personnes différentes d'eux, ont confiance en eux, envie d'aller vers l'autre et de vivre des moments collectifs.

Fiche action n° 18 : Déploiement de réseaux de bénévoles visiteurs à domicile.

Description de l'action :

L'action Parlot'âge part du constat que les aînés ne pouvant aller vers le collectif vivent des situations de solitude et se retrouvent en isolement social. L'objectif du projet Parlot'âge est de lutter contre l'isolement des personnes âgées (notamment celles ne pouvant se déplacer ou avec un faible réseau relationnel) par des visites régulières de bénévoles se rendant à leur domicile. L'axe de développement en lien avec le projet social serait de :

- **Structurer davantage le réseau, avec des référents bénévoles par bassin de vie, afin de répondre à l'intégration d'un nouveau territoire urbain :**
 - Il s'agit de penser une articulation des visites en rural et urbain. Pour cela, il s'agira de créer des fiches de missions pour les bénévoles référents, de travailler sur un parcours de formation des bénévoles en responsabilité, en lien avec le projet social.
 - **Lever les freins à l'engagement des bénévoles et des bénévoles en responsabilité, en particulier en lien avec la mobilité.**
 - **Continuer à former et accompagner le réseau de bénévoles en approfondissant sur les thématiques rencontrées au domicile : le deuil, le jeu dans la relation avec la personne âgée, la relecture de**

Echéances de mise en œuvre :

1) 1^{er} semestre 2023 :

- Structuration du réseau Parlot'âge et formalisation de fiche mission aux référents bénévoles. Travail sur les freins à la mobilisation des bénévoles (mobilité ...). Participation à la réflexion générale sur l'engagement des habitants et le chemin de participation vers le bénévolat.
- Expérimentation d'un après-midi convivial des acteurs bénévoles, personnes âgées et aidant.es.

2) 2^{ème} semestre 2023 :

- Formation des bénévoles sur de nouvelles thématiques (maladies, vieillissement, handicap...).
- Travail sur un projet intergénérationnel : de collecte de la mémoire par des jeunes vers les seniors.

3) Années suivantes 2024/2025 :

- Etude de la possibilité d'un réseau de bénévoles axés sur les aidants ou en

vie, connaissance des pathologies liées au vieillissement... ➤ Approfondir le partenariat avec l'Association Unis-Cité pour l'accueil de jeunes en Service Civique. Ceux-ci se rendraient plus particulièrement sur Carmaux afin qu'ils aient une double mission : de visite aux personnes âgées mais aussi d'accompagnement si cela est possible des personnes âgées vers des animations collectives. ➤ Développer des temps conviviaux entre personnes âgées et en appui avec le SSIAD ou des services d'aide à domicile : pour cela, 1 rencontre conviviale ouverte aux personnes âgées et leurs aidants et bénévoles, pourrait être proposée. L'objectif serait de créer des liens entre pairs et faire vivre un moment convivial entre personnes âgées mais aussi entre les différents acteurs du projet Parlot'âge (bénévoles, aidants, personnes âgées). ➤ Approfondir le travail avec les aidants : - Développer des rencontres entre pairs aidants 1 fois par an pour faire connaître les possibles du territoire, faire un retour sur le projet Parlot'âge, mais aussi partager un moment convivial entre aidants. - Continuer le travail d'information des aidants par des visites annuelles et l'orientation vers d'autres dispositifs existants (via le livret des aidants de la 3CS). - Etudier la possibilité d'un réseau de visiteur à domicile plus spécifique aux aidants. ➤ Etudier la possibilité de visite Parlot'âge vers d'autres publics fragiles à domicile : les personnes en situation de handicap, les personnes en début de situation d'Alzheimer...	situation de handicap en lien avec les partenaires intervenants sur ce public : Alma 81, Groupe de Parole des aidants, volontaires Unis Cité, ASEI... - Développement de temps de convivialité entre acteurs (bénévoles, personnes âgées, aidants ...) - Evaluation et valorisation de l'engagement bénévoles des visiteurs et bénévoles en responsabilité. Travail en lien avec le parcours du bénévolat au centre social.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u>	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées.

• Moyens humains <i>Internes</i> : Animatrice du centre social et direction, référent bénévoles du projet Parlot'âge, élu.e.s santé et social. <i>Externes</i> : -Ensemble des partenaires impliqués dans le Contrat local de Santé et coordinatrice CLS (Fédération ADMR, Equipe mobile Alzheimer de l'UMT Tarn nord, MAIA Tarn Nord, Pôle Prévention en Santé FILIERIS Sud, SSIAD d'Almayrac, ANGDM (service social de Filieris), SPASAD de Carmaux, les EHPAD du territoire, Maison de santé du Ségala, France Alzheimer, Le GIE PREVA, Le Pôle des maladies neuro-dégénératives), Alma 81, Les Aînés Ruraux/ Génération Mouvement, Le Département du Tarn : Maison de l'Autonomie (service CLIC), MSA Midi Pyrénées Nord) - Unis cité et volontaires en service civiques. • Moyens financiers : Financement des formations, des temps conviviaux (collation, repas... ...), forfait déplacements bénévoles à revenus modestes à étudier. Financement appel à projet CFPPA, et CARSAT. • Moyens matériels : petit matériel, supports de communication, jeux et outils pédagogiques pour seniors...	<u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation des habitant.e.s en tant que bénévoles visiteurs au sein d'une équipe de bénévoles (réunion mensuelles, formation, temps conviviaux). • Participation des habitant.e.s en tant que sollicitant une demande de visites, participation aux bilans à domicile des visites. • Participation en tant que personnes âgées visitées (visites hebdomadaires ou tous les 15 jours, temps conviviaux). • Participation en tant qu'aidants et personne identifié comme référente familiale.
<u>Résultats attendus :</u> - Les bénévoles des visiteurs s'engagent sur leur bassin de vie, en lien avec des référents bénévoles et de la référente salariée. - Des bénévoles de tout âge et conditions sociales trouvent un espace d'engagement favorable dans les visites à domicile et développent des compétences sociales. - Les habitant.e.s les plus isolé.e.s âgé.e.s, leurs aidant.e.s et des bénévoles retrouvent l'envie de vivre des moments collectifs et se rencontrent en groupe en dehors de leur domicile. - Les aidant.e.s sortent de leur isolement et identifient des points	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <u>Quantitatifs :</u> - Nombre de sollicitation de visites et origine de la demande. - Nombre de nouveaux.elles bénévoles. - Nombre de bénévoles en responsabilité. - Nombre de bénévoles/élu.e.s engagé.e.s, durée du bénévolat, et kilomètres parcourus. - Nombre de communes couvertes et de personnes âgées visitées. - Nombre de temps conviviaux organisés et de personnes présentes (seniors, aidants, bénévoles). - Diversité du bénévolat (âge, situation/emploi, situation géographique)

d'appui en dehors du projet Parlot'âge.	...). - Diversité géographique des personnes visitées. <i>Qualitatifs :</i> - Suite donnée aux nouveaux bénévoles. - Retours des bénévoles sur leur engagement. - Maintien du lien social, stimulation cognitive, et affective pour les personnes âgées. - Retours de la personne âgée visitée. - Sentiment d'appartenance par la transmission de son expérience/histoire à une autre génération que représente les visiteurs. - Retours des aidants.
---	--

Enjeu 2 : La lutte contre l'isolement et le développement du lien social sur le territoire	
Support au chemin de changement :	
Les habitant.e.s prêt.e.s à vivre des moments de partage, identifient les espaces de rencontres et de convivialité existants et manquants.	
Fiche action n° 19 : Création et diffusion d'outils de valorisation de l'existant.	
<u>Description de l'action :</u> Lors de l'aller-vers les habitant.e.s ont pu exprimer leur regret de méconnaissance ou d'inexistence ou du manque d'ouverture des espaces de rencontres et de convivialité sur le territoire. - Dans un premier temps, les habitant.e.s seront invité.e.s à faire un diagnostic de l'existant et des manques du territoire en matière d'espaces de rencontres. - Dans un second temps, des habitant.e.s volontaires prendront contact avec les partenaires pour recueillir des informations supplémentaires. - Dans un troisième temps, les habitant.e.s travaillerons à la création d'outils de valorisation de l'existant en lien avec la chargée de développement social de la 3CS et l'équipe du centre social les accompagnera à la création d'espaces pour répondre aux manques si besoin.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) 2^{ème} semestre 2023 : invitation des habitant.e.s à s'exprimer sur les espaces de rencontres et de convivialité du centre social. Et mise en place de moments d'aller-vers sur la thématique. 2) 1^{er} trimestre 2024 : lancement du travail avec les partenaires et création des outils. 3) 2024 : diffusion des outils et ajustement.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Interne :</i> Membres de l'équipe salariée du centre social, équipe de communication et élu.e.s. <i>Externes :</i> Associations ou autre, acteur.trice.s de l'animation de la vie sociale sur le territoire. Chargée de développement social de la 3CS.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation des habitant.e.s au diagnostic des espaces de rencontres sur le territoire : existant et manquant. • Participation à la création d'outils de valorisation de ces lieux/associations/initiatives.

• Moyens financiers Budget pour création d'un ou de plusieurs outils de communication. • Moyens matériels A définir avec les habitant.e.s.	
<u>Résultats attendus :</u> - Meilleure connaissance et repérage des espaces de rencontres et de convivialité du territoire. - Offre des espaces de rencontres et de convivialité du territoire mieux adaptée aux besoins des habitant.e.s. - Développement de projets innovants en matière de lien social pour répondre aux manques du territoire identifiés par les habitant.e.s. - Développement de partenariats avec les acteur.trice.s du lien social sur le territoire. - Augmentation de la fréquentation des lieux de lien social existants sur le territoire.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre d'habitant.e.s participant.e.s aux temps de diagnostic du territoire sur cette thématique. - Nombre d'aller-vers réalisés. - Nombre de partenariat créé. - Nombre d'outils de communication pour valoriser les espaces de rencontres créés. - Nombre de nouveaux projets mis en œuvre. <i>Qualitatifs :</i> - Investissement des habitant.e.s sur la thématique. - Fréquentation des lieux de lien social existants. - Retours des habitant.e.s et des partenaires sur ce travail. - Utilisation et intérêt des outils créés.

Enjeu 2 : La lutte contre l'isolement et le développement du lien social sur le territoire	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les habitant.e.s voient les freins à la rencontre, au partage et à l'entraide levés.	
Fiche action n°20 : Evénements pour favoriser l'intégration des nouveaux/nouvelles habitant.e.s.	
<u>Description de l'action :</u> Le centre social est une ressource pour faciliter la mise en place d'événements pour favoriser l'intégration des nouveaux/nouvelles habitant.e.s. Dans la plaquette de présentation des possibles du centre social cet aspect sera développé pour permettre aux habitant.e.s, aux mairies, aux partenaires qui auraient un projet de fête des voisin.e.s ou autre, pour accueillir les nouveaux/nouvelles habitant.e.s, de pouvoir faire appel au centre social en appui technique. Dans les villages dans lesquels le centre social se déplace, une fête des voisin.e.s sera organisée par le centre social en partenariat avec les associations locales, idem dans le quartier des locaux du centre social. Seront invités les nouveaux/nouvelles habitant.e.s en particulier (partenariat mairies et bailleurs sociaux).	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) 2023 : - rédaction de la plaquette de communication explicative des possibles du centre social dont cet appui aux habitant.e.s et mairies pour l'organisation d'événements d'accueil des nouveaux/nouvelles habitant.e.s. (cf. fiche action 1) - l'équipe du centre social est à disposition des habitant.e.s et des mairies pour la mise en place d'événements. 2) Juin 2024 : organisation d'une fête des voisin.e.s au centre social pour les habitant.e.s du quartier et organisation d'une fête par village visité par le centre social. Partenariat avec les mairies pour inviter particulièrement de nouveaux/nouvelles habitant.e.s.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Interne :</i> Membres de l'équipe salariée du centre social, équipe de communication, bénévoles et élu.e.s.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées mais surtout les communes sur lesquelles le centre social se déplace et Carmaux.

<u>Externes :</u> Associations locales, mairies du territoire. • Moyens financiers Budget pour alimentation. • Moyens matériels Matériel d'animation et de convivialité.	<u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Accompagnement des habitant.e.s qui solliciteront le centre social pour l'organisation de temps d'accueil des nouveaux/nouvelles habitant.e.s. • Participation des habitant.e.s et bénévoles pour organiser les fêtes des voisin.e.s portées par le centre social en 2024.
<u>Résultats attendus :</u> - Meilleur accueil des nouveaux.elles habitant.e.s du territoire. - Les habitant.e.s ancien.ne.s et nouveaux.elles se connaissent. - Les nouveau.elles habitant.e.s se sentent intégrer à leur nouveau territoire de vie. - Les nouveaux.elles habitant.e.s s'investissent dans leur nouveau cadre de vie. - Les nouveaux.elles habitant.e.s connaissent les services, actions, évènements, structures... existants sur leur territoire.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <u>Quantitatifs :</u> - Nombre de sollicitations du centre social par les habitant.e.s et les mairies concernant l'accueil des nouveaux.elles habitant.e.s. - Nombre d'évènements organisés avec les habitant.e.s et les mairies. - Nombre de participant.e.s aux évènements. - Nombre de nouveaux.elles habitant.e.s participant.e.s. - Nombre de communes touchées. - Nombre d'évènement organisés par le CS. - Nombre de participant.e.s aux évènements portés par le CS. <u>Qualitatifs :</u> - Types d'évènements organisés suite aux sollicitations. - Types d'évènements organisés par le CS. - Retours des habitant.e.s et des mairies à l'initiative de l'organisation des évènements. - Retours des habitant.e.s participant.e.s et surtout des nouveaux.elles habitant.e.s. - Effets des évènements sur l'accueil des nouveaux.elles habitant.e.s.

Enjeu 2 : La lutte contre l'isolement et le développement du lien social sur le territoire

Support au chemin de changement :

Les habitant.e.s voient les freins à la rencontre, au partage et à l'entraide levés.

Fiche action n°21 : Actions en faveur de la mobilité des habitant.e.s.

Description de l'action :

La mobilité est une problématique qui est très fortement ressortie du diagnostic, peu importe l'âge, la commune d'habitation etc. des habitant.e.s. Les problématiques de mobilité sont un frein à la rencontre, à l'accès aux loisirs, aux services, aux droits...

- La direction du centre social participe et s'implique dans les réunions organisées par les partenaires sur cette thématique pour favoriser la mobilité des habitant.e.s et faire remonter les besoins des habitant.e.s concernant cette problématique. Lorsque la participation des habitant.e.s sera en place au centre social, la direction proposera aux partenaires que des habitant.e.s puissent participer aux réunions.
- L'équipe du centre social est en soutien pour la réalisation et/ou la diffusion auprès des habitant.e.s des projets mobilité sur le territoire.
- L'équipe du centre social est en appui au développement d'initiatives citoyennes sur la mobilité.
- Le centre social acquiert un mini-bus pour faciliter l'accès aux actions du centre social et lever les freins à la rencontre, à l'accès aux loisirs, à la culture, aux services... de tous.toutes les habitant.e.s du territoire.

Echéances de mise en œuvre :

- 1) **2023** : participation aux réunions partenariales sur la thématique et l'équipe du centre social est à la disposition des partenaires et des habitant.e.s pour le développement de projet.
- 2) **2024** : acquisition d'un mini-bus pour le centre social.
- 3) **Années suivantes** : continuité de l'implication des équipes sur cette thématique et soutien aux initiatives d'habitant.e.s.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Interne :</i> Membres de l'équipe salariée du centre social, bénévoles, élues référentes. <i>Externes :</i> - Service mobilité de la 3CS et action mobilité du CIAS. - Mairies du territoire. - Centres sociaux de la région ayant développé des actions en faveur de la mobilité des habitant.e.s. - FIGO. - PETR. - Agent petite ville de demain. • Moyens financiers Budget si remboursement des frais de déplacements des bénévoles. Budget acquisition d'un véhicule : voir financements CAF.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Développement du pouvoir d'agir des habitant.e.s sur la mobilité, accompagnement des initiatives d'habitant.e.s. • Participation aux réunions partenariales sur la thématique de la mobilité.
<u>Résultats attendus :</u> - Mise en place de projets dont des projets d'habitant.e.s pour faciliter la mobilité des habitant.e.s sur le territoire. - Evolution de la réflexion et du travail partenarial à ce sujet. - Participation des habitant.e.s à la réflexion sur cette thématique.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de réunions partenariales. - Nombre d'initiatives d'habitant.e.s sur le sujet. - Nombre de projets mis en place. - Acquisition de la navette : nombre d'utilisation et type d'utilisation. <i>Qualitatifs :</i> - Qualité de la participation du centre social aux réunions. - Intérêt de la participation du centre social aux réunions. - Intérêt de la participation des habitant.e.s à ces réunions. - Effets des projets mis en place sur la mobilité des habitant.e.s et sur leur accès aux droits, aux loisirs, au centre social, à la culture...

Enjeu 2 : La lutte contre l'isolement et le développement du lien social sur le territoire

Support au chemin de changement :

Les habitant.e.s sont sensibilisé.e.s à l'importance de lutter contre les discriminations et au vivre ensemble.

Fiche action n° 22 : Actions de sensibilisation sur la différence, le handicap, l'égalité femmes/hommes, le racisme, l'âgisme...

Description de l'action :

La lutte contre les discriminations concerne l'ensemble de la société et permet de faire vivre le principe républicain d'égalité au quotidien.

Nous constatons lors de l'accueil et des animations du Centre social que les stéréotypes sont très fréquents sur le territoire et que les situations de discriminations et de violences, notamment sexistes, sont banalisées.

À ce jour, la loi reconnaît plus de 25 critères de discrimination. Ainsi, défavoriser une personne en raison de ses origines, son sexe, son âge, son handicap, ses opinions, son âge, etc. est interdit par la loi et les conventions internationales auxquelles adhère la France.

Le Centre social a pour mission au travers de ses postures d'accueil, d'intervention et ses actions de prévention, de promouvoir et de faire vivre l'égalité. En ce sens, des actions de sensibilisation sont mises en œuvre de manière régulière visant à :

- Faire connaître les différents concepts autour de l'égalité pour y voir plus clair : stéréotypes, rapports de domination, discriminations, genre, violences, etc.
- Faire connaître le processus de transmission des stéréotypes qui restreignent le champ des possibles des individus ;
- Donner la voix à des personnes confrontées à l'expérience des discriminations afin d'initier un processus de reconnaissance ;
- Faire connaître les dispositifs qui favorisent l'accès aux droits des victimes ;
- Visibiliser des collectifs de personnes discriminées ou minoritaires

Echéances de mise en œuvre :

- 1) **Janvier 2023** : mise en place d'actions de sensibilisation en se basant sur les journées internationales de lutte contre les discriminations : 8 mars, 21 mars, 17 mai, 25 novembre, 18 décembre, etc.
- 2) **Décembre 2023** : Bilan et évaluation des actions de sensibilisation mises en place.
- 3) **Janvier 2024** : Constitution et accompagnement d'un groupe d'habitant.e.s souhaitant mettre en œuvre ces actions.
- 4) **Janvier 2025** : Formalisation d'un calendrier annuel des actions de sensibilisation et de partenariats avec des structures favorisant l'égalité, la lutte contre les discriminations et les violences.

dans la société qui œuvrent pour leurs droits. Ces actions de sensibilisation seront proposées au fil de l'année via différents moyens : ciné débats, spectacles, café philo, expositions, rencontres avec des associations, groupes de parole de personnes minorisées, etc. Elles seront pensées et mises en œuvre avec un groupe d'habitant.e.s qui souhaitent s'impliquer sur ces thématiques.	
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Interne</i> : Membres de l'équipe salariée du centre social, et bénévoles. <i>Externes</i> : - Associations et collectifs de lutte contre les discriminations, de promotion de l'égalité et d'accompagnement des victimes. - Habitant.e.s souhaitant s'investir dans ces actions. • Moyens financiers Budget pour impression d'outils de communication, outils et supports à la sensibilisation (DVD, droits d'auteur, ouvrages, spectacles, etc.), transport pour aller aux événements. • Moyens matériels <i>Externes</i> : Structures culturelles pouvant accueillir les actions de sensibilisation : cinémas, salles de spectacles, salles municipales, médiathèques, etc.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation des habitant.e.s au sein des actions et événements. • Participation des habitant.e.s au sein du groupe de programmation des actions du Centre social visant à sensibiliser à l'égalité : choix des actions, rencontres d'intervenant.e.s, évaluation des actions. • Participation des habitant.e.s confronté.e.s à l'expériences des discriminations pour faire entendre leurs voix et leurs luttes.

<u>Résultats attendus :</u>	<u>Indicateurs d'évaluation :</u>
- Fréquentation par les habitant.e.s des actions de promotion de l'égalité. - Identification du centre social par les habitant.e.s comme structure à l'écoute des personnes ayant fait l'expérience de discriminations pour faire entendre leurs voix. - Meilleure connaissance du champ de l'égalité et de la lutte contre les discriminations par les habitant.e.s. - Meilleure connaissance du réseau associatif de lutte contre les discriminations et les violences et de promotion de l'égalité par les habitant.e.s.	<i>Quantitatifs :</i> - Nombre d'actions de sensibilisation proposées. - Nombre de participant.e.s aux actions. - Nombre d'habitant.e.s investi.e.s dans la mise en œuvre des actions. - Nombre d'associations et de collectifs partenaires. - Nombre d'orientations et de mises en lien d'habitant.e.s concerné.e.s par des discriminations avec des structures d'accompagnement et d'accès aux droits. <i>Qualitatifs :</i> - Diversité des thématiques abordées et des acteurs entendus. - Qualité des échanges. - Degré d'appropriation des concepts relatifs au champ de l'égalité. - Degré de satisfaction des participant.e.s et des collectifs partenaires. - Degré d'évolution des représentations envers les personnes minorisées dans la société. - Degré de sentiment de valorisation de personnes ayant pris la parole sur des vécus discriminatoires.

Enjeu 2 : La lutte contre l'isolement et le développement du lien social sur le territoire	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les habitant.e.s sont sensibilisé.e.s à l'importance de lutter contre les discriminations et au vivre ensemble.	
Fiche action n° 23 : Organisation d'événements ou donner l'accès à des événements favorisant la mixité.	
<u>Description de l'action :</u> Après avoir participé aux actions de sensibilisation sur la lutte contre les discriminations, l'équipe du centre social proposera aux habitant.e.s de co-construire et de participer à des événements favorisant la mixité et donc le vivre ensemble. L'équipe du centre social avec le groupe d'habitant.e.s qui s'investira sur la thématique organiseront : - Des événements valorisant les talents des habitant.e.s, - Des événements grand public pour faire connaître les différentes cultures du territoire, - Des événements pour promouvoir et faire connaître le territoire de la 3CS, - Des événements pour valoriser les femmes, les jeunes, les seniors, intergénérationnels...	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) Mars 2024 : préparation d'un premier événement favorisant la mixité et le vivre ensemble avec le groupe d'habitant.e.s investit sur la thématique. 2) Juillet 2024 : mise en place du premier événement. 3) Années à suivre au moins 1 événement par an sur cette thématique en fonction des initiatives des habitant.e.s.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Interne</i> : Membres de l'équipe salariée du centre social, et bénévoles. <i>Externes</i> :	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées.

Habitant.e.s souhaitant s'investir dans ces actions. • Moyens financiers Budget alimentation et budget pour intervenants extérieurs au besoin.	<u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation des habitant.e.s au sein des événements. • Participation des habitant.e.s au sein du groupe de co-construction des événements. • Participation des habitant.e.s pour faire connaître leurs spécificités et leurs talents.
<u>Résultats attendus :</u> - Fréquentation par les habitant.e.s des événements favorisant la mixité et le vivre-ensemble. - Création de liens entre les habitant.e.s du territoire, de différentes communes, différents âges, différentes origines culturelles... - Amélioration du vivre-ensemble sur le territoire.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de rencontres avec les habitant.e.s pour l'organisation d'événements favorisant la mixité et le vivre ensemble. - Nombre d'événements organisés. - Nombre de participant.e.s aux événements. - Nombre d'habitant.e.s investi.e.s dans la mise en œuvre des événements. <i>Qualitatifs :</i> - Outils d'animation utilisés pour faire lien entre les habitant.e.s et effets produits. - Accessibilité des événements à un plus grand nombre d'habitant.e.s au regard de leurs spécificités. - Diversité des lieux et localisation des événements organisés. - Types d'événements organisés. - Investissement des habitant.e.s sur l'organisation des événements. - Satisfaction des habitant.e.s lors de ces événements.

Enjeu 2 : La lutte contre l'isolement et le développement du lien social sur le territoire

Support au chemin de changement :

Les habitant.e.s dans leur diversité proposent et mettent en place des actions d'entraide avec le soutien du centre social.

Fiche action n° 24 : Expérimentation d'un réseau d'échanges de savoirs et de services.

Description de l'action :

Le réseau d'échanges de savoirs et de services part du postulat que chaque habitant.e sait (faire) beaucoup de choses : beaucoup plus qu'il.elle ne le croit, beaucoup plus que la société ne le sait. En parallèle, chaque habitant.e peut s'enrichir des savoirs et des compétences des autres.

Le Centre social a plusieurs fois été interpellé d'un côté par des habitant.e.s qui ont des demandes d'apprentissage et de services non couverts sur le territoire : aide aux devoirs, transport chez un soignant.e, etc. et de l'autre par des personnes qui ont envie de transmettre des connaissances, de prendre le temps pour aider des personnes âgées, les enfants etc.

Une première expérimentation a émergé en période de crise sanitaire liée au Covid-19 qui a mis en relation des habitant.e.s pour des courses, des masques, des livres, etc. Elle avait été très saluée mais n'a été ni formalisée ni poursuivie après le confinement.

La création d'un réseau local d'échanges de savoirs et de services en Carmausin-Ségala permettra l'émergence de nouvelles solidarités entre habitant.e.s et contribuera à tisser du lien social sur le territoire en valorisant les savoirs et savoirs faire des personnes, notamment celles qui sont en situation d'isolement ou d'exclusion. Ce réseau permettra aussi aux habitant.e.s d'expérimenter une consommation non marchande basée sur la proximité et respectueuse de l'environnement (qui ne fait pas concurrence à l'économie locale).

Echéances de mise en œuvre :

1) 1^{er} semestre 2024 :

- Création d'une équipe d'animation (professionnel.le et bénévoles) intéressées pour démarrer un réseau local d'échanges de savoirs et de services.
- Formation à la méthodologie d'un réseau d'échanges en s'appuyant sur SEL'idaire, l'association d'information et de promotion des SEL et sur le Mouvement français des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs® (FORESCO). Découverte du fonctionnement des réseaux locaux portés par des Centres sociaux ou des EVS : le RERS des Monts d'Alban et du Villefrancois, le Gailla'sel ou encore le SEL Les Raisins Rabastens. Partages sur les difficultés pour les anticiper.

2) 3^{ème} semestre 2024 : Mobilisation d'habitant.e.s et de partenaires intéressé.e.s pour s'engager dans la mise en place d'un réseau local d'échanges de savoirs et de services sur le Carmausin Ségala. Création et déploiement d'outils de communication sur le réseau d'échanges.

3) Janvier 2025 : Démarrage du réseau.

4) Janvier 2026 : Bilan et évaluation de la première année écoulée pour ajustement et formalisation d'un fonctionnement futur : portage du réseau par la création d'une association ? ou continuité par le Centre social ? Comment lever les freins rencontrés la 1^{ère} année ?

Comment fonctionne concrètement un réseau local d'échanges de savoirs et de services ? - Des rencontres collectives pour que chacun.e réfléchisse à ce qu'il.elle sait et ne sait pas, à ce qu'il a appris et à ce qu'il aimerait apprendre, à ce dont il.elle a besoin et peut offrir. Ces réflexions sont matérialisées en demandes et offres. - Une équipe d'animation (professionnel.le et bénévole) visualise les offres et demandes et les diffuse. - Lorsque des offres et demandes pourraient correspondre, l'équipe d'animation met en relation les offreurs et demandeurs pour qu'ils.elles décident ensemble des contenus, des méthodes, des jours, heures, lieux et fréquence de leurs rencontres. - L'équipe d'animation organise des rencontres en mixité (intergénérationnelle, interculturelle, etc.) pour que les participant.e.s réfléchissent sur les savoirs, les services rendus, les méthodes, le déroulement des apprentissages, fêtent leurs échanges, lèvent les freins rencontrés, etc.	
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Interne</i> : 1 personne salariée référente et des bénévoles du centre social <i>Externes</i> : - Structures ressources nationales sur les SEL et les RERS. - Structures d'Occitanie animant des réseaux similaires. - Structures locales souhaitant s'associer au projet. • Moyens financiers Budget pour outils de communication papier et numérique, pour formations, pour transport vers des structures ayant mis en place ce projet.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation d'habitant.e.s bénévoles qui souhaitent s'engager dans l'équipe d'animation du réseau : définition du projet, formation, rencontres partenaires, définition des critères d'évaluation, communication, élaboration de la charte et du règlement du réseau,

Moyens matériels <i>Externes</i> : Salles sur différentes communes de la 3CS.	etc. Le groupe de bénévoles sera donc dans de la co-production, co-animation et co-décision selon l'échelle de la participation. Participation d'habitant.e.s au sein du Réseau local qui proposent des offres et font des demandes lors des temps réguliers de rencontres. Participation à la mise en place de temps de convivialité pour fêter les échanges. Participation des habitant.e.s à l'évaluation de l'expérimentation.
<u>Résultats attendus :</u> - Les habitant.e.s du Carmausin-Ségala développent de nouvelles solidarités par le réseau local. - Les échanges dans le cadre du réseau renforcent les liens entre habitant.e.s. - Le réseau est utilisé par des habitant.e.s dans toute leur diversité (urbain / rural / sexes / âges / catégories sociales / origines...). - Le sentiment d'utilité sociale des habitant.e.s est renforcé. - Les habitant.e.s faisant partie de l'équipe d'animation développent de nouvelles compétences en termes d'animation, de prise de décision, de dynamisation d'un réseau, etc.. - Développement d'une économie libre et gratuite au service de l'intérêt général sur le territoire.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> Quantitatifs : - Nombre d'habitant.e.s mobilisé.e.s dans l'équipe d'animation. - Nombre et caractéristiques des participant.e.s au réseau. - Nombre de structures rencontrées pour définir le projet. - Nombre de jours de formation. - Nombre et typologie des partenaires. - Nombre d'échanges réalisés par les habitant.e.s sur une année et temps passés dans les échanges. - Nombre de rencontres réalisées. Qualitatifs : - Diversité des échanges réalisés dans le réseau. - Diversité des habitant.e.s participant.e.s au réseau. - Degré de satisfaction des habitant.e.s suite aux échanges de savoirs et de services et sur l'animation du réseau. - Degré de sentiment de valorisation des personnes ayant pris part au réseau.

Enjeu 3 : L'accessibilité de toutes et tous aux droits et aux services du territoire

Support au chemin de changement :

Les partenaires reconnaissent le centre social pour son expertise de terrain sur la thématique de l'accès aux droits et aux services.

Fiche action n°25 : Groupe de travail « Lutte contre le non-recours aux droits » en Carmausin-Ségala.

Description de l'action :

Toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre est dans le non-recours. Dans le social, le taux de non-recours varie selon les dispositifs de 10% à 70%¹. En octobre 2022, le gouvernement estime que plus de 25% des chômeurs ne réclament pas leur allocation chômage². Selon l'Observatoire des non recours aux droits et services (ODENORE), ce phénomène s'explique dans les grandes lignes par 4 typologies : la non-connaissance, la non-proposition, la non-réception et la non-demande.

Sur le territoire rural du Carmausin Ségala, le phénomène du non-recours a été révélé dans le diagnostic social de territoire de 2017, mais n'a pas été étudié de manière précise. Ceci-dit, les travailleurs sociaux et les institutions telles que la CPAM ont mis en place des dispositifs d'accès aux droits via l'aller vers comme PFIDASS et les « Conseillers de proximité ». Etant donné le vieillissement et la précarité sociale de sa population ainsi que les difficultés de mobilité et l'éloignement des services publics, le territoire est amplement concerné par ce phénomène. Depuis la crise sanitaire, nous observons aussi de plus en plus de situations de non-recours lors des échanges avec les habitant.e.s au Centre social. L'égal accès aux droits et aux services garantis par l'Etat à chaque habitant.e, quel que soit son lieu de vie, est donc mis à mal.

Depuis octobre 2019, le centre social se déplace de façon mensuelle sur 8 villages de l'intercommunalité avec son camion jaune et propose aux habitant.e.s une double action :

Echéances de mise en œuvre :

- 5) **1^{er} semestre 2023** : Elargissement et consolidation du groupe de travail « Lutte contre le non-recours aux droits » en Carmausin Ségala comprenant les travailleurs sociaux du territoire (intervenant sur l'urbain et le rural) : fixer ses objectifs, son cadre de travail, sa régularité, etc.
- 6) **3^{ème} semestre 2023** :
 - Définition du partenariat avec l'Odenore (Observatoire des non recours aux droits et services) en fonction des besoins repérés par le groupe de travail et des possibles de l'Observatoire, en lien avec la CTG du Carmausin-Ségala.
 - Intégration du Centre social dans les groupes de travail sur le non-recours aux droits de la FCSCF et connaissance des actions mises en œuvre dans les autres CS et EVS pour mieux connaître le phénomène de non-recours aux droits sur leur territoire afin de lutter contre.
- 7) **2024** :
 - Animation par l'Odenore dans le cadre du groupe de travail pour savoir repérer, quantifier et analyser le phénomène de non-recours aux droits sur le territoire.
 - Expérimentation des outils créés.

¹ *Evaluation du non-recours aux minima sociaux et aux soins des personnes en situation de précarité sociale*, Assemblée Nationale, septembre 2016.

http://odenore.mshalpes.fr/documents/evaluation_non_recours_assemblee_nationale_-_synthese_de_la_mission.pdf

² *Quantifier le non-recours à l'assurance chômage*, octobre 2022. <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/quantifier-le-non-recours-lassurance-chomage>

➔ Un espace d'accueil et d'animation collectif au sein des villages. ➔ Un accompagnement individuel aux démarches administratives par l'agente France Services. Cela permet d'informer les habitant.e.s sur leurs droits, de nouer un lien de confiance pour raccrocher les populations éloignées au droit commun et déconstruire les idées reçues sur les aides sociales et ses bénéficiaires. Des temps de réunion trimestrielles avec les travailleurs sociaux intervenant sur le territoire rural ont été mises en place et ont montré qu'il n'y avait pas de culture de travail commune autour du non-recours aux droits. Etant donné que le territoire d'intervention du Centre social s'est agrandi et comprend aujourd'hui l'urbain, il est nécessaire de revoir ces temps de travail en y intégrant de nouveaux acteurs et en étant accompagné par un organisme spécialiste sur cette question. La création d'un groupe de travail « Lutte contre le non-recours aux droits » aura donc pour missions de : - Instaurer une régularité dans les réunions de travail avec les travailleurs sociaux et de l'accès aux droits pour créer une culture commune autour du non-recours ; - Mettre en place des outils en partenariat avec l'Odenore (Observatoire des Non-recours aux droits et aux services) pour savoir repérer, quantifier et analyser le phénomène du non-recours aux droits sur le territoire. Un diagnostic sera ainsi réalisé. - Permettre aux personnes concernées ou ayant été concernées par le non-recours de faire entendre leurs voix auprès des institutions.	8) 1^{er} semestre 2025 : - Evaluation des outils de repérage et d'analyse du non-recours aux droits sur le territoire. - Adaptation des actions, dont l'itinérance du Centre social, permettant de lutter contre le non-recours aux droits. 9) 2^{ème} semestre 2025 : Mise en œuvre d'une conférence-débat sur le non-recours en Carmausin Ségala par le groupe de travail ayant pour ambition de croiser apports théoriques et observations de terrain suite aux outils créés pour comprendre le phénomène, parole d'habitant.e.s, d'acteurs sociaux et institutionnels et d'élu.e.s témoignant chacun.e de leur place de ce phénomène afin de mieux lutter contre sur le territoire. Un document ressource sera donné aux participant.e.s.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées.

<i>Interne</i> : 1 personne salariée du Centre social référente de l'action. <i>Externe</i> : Travailleurs sociaux et de l'accès aux droits du territoire (Département, CAF, MSA, Carsat, CPAM, Mission jeunes Tarn Nord, Accompagnement social 3CS, France Services, etc.). • Moyens financiers - Prestation de l'Odenore. - Outils de communication. - Impression des outils créés et du document ressource. • Moyens matériels <i>Externes</i> : Salles sur différentes communes de la 3CS pour les réunions du groupe de travail et pour la conférence-débat / Collations.	<u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation d'habitant.e.s ayant été ou étant en situation de non-recours aux droits : témoignages sur les obstacles rencontrés dans l'accès aux droits et aux services, prises de parole au sein du groupe de travail et lors de l'événement conférence-débat.
<u>Résultats attendus :</u> - Les membres du groupe de travail « Lutte contre le non-recours aux droits » en Carmausin Ségala ont développé une culture de travail commune sur le non-recours et partage des situations dans un cadre de confiance. - Le cadre de fonctionnement du groupe de travail est consolidé : objectifs, adhésion commune, confidentialité et bienveillance, régularité, etc. - Le phénomène du non-recours aux droits sur le territoire est mieux observé, compris et diagnostiqué. - Les habitant.e.s ayant des difficultés dans l'accès aux droits prennent la parole et sont reconnu.e.s dans leur expertise et « savoirs expérientiels ». - Les habitant.e.s et partenaires identifient mieux le rôle de chaque structure intervenant sur le territoire dans l'accès aux droits. - Les actions de lutte contre le non-recours aux droits sur le territoire sont ajustées en fonction des résultats du diagnostic et des paroles d'habitant.e.s afin d'être plus en phase avec les besoins.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <u>Quantitatifs :</u> - Nombre de rencontres réalisées dans le cadre du groupe de travail. - Nombre et diversité des structures participantes au groupe de travail. - Nombre de jours d'intervention de l'Odenore. - Nombre d'habitant.e.s venu.e.s témoigner sur les obstacles rencontrés dans l'accès aux droits. - Nombre et typologie des participant.e.s à la conférence débat. - Nombre d'orientations et d'accompagnement d'habitant.e.s par le Centre social sur de l'accès aux droits et aux services. <u>Qualitatifs :</u> - Intérêt et satisfaction des partenaires quant-au groupe de travail. - Qualité des échanges au sein du groupe de travail. - Degré de compréhension des enjeux autour de la lutte contre le non-recours aux droits par les participant.e.s au groupe de travail. - Degré d'utilité et d'utilisation des outils créés pour repérer et mieux saisir le phénomène du non-recours aux droits sur le territoire. - Degré de satisfaction des partenaires concernant l'accompagnement de l'Odenore.

Enjeu 3 : L'accessibilité de toutes et tous aux droits et aux services du territoire

Support au chemin de changement :

Les habitant.e.s expriment leurs besoins et leurs freins à l'accès aux droits et aux services.

Fiche action n°26 : Mise en place des « Bons plans du centre social ».

Description de l'action :

Le centre social, de par sa diversité d'entrée auprès des publics variés et sa présence dans les villages peut être un facilitateur entre l'existant et les habitant.e.s. Notamment en donnant accès à la culture, aux départs en vacances, au sport... le centre social développera une offre à tarifs accessibles en tenant compte des revenus.

Les **habitant.e.s adhérent.e.s du centre social** pourront bénéficier de tarifs réduits sur des spectacles, des entrées à la piscine, au cinéma... par exemple.

Pour cela, il s'agira d'une part :

- De rencontrer les partenaires proposant une offre culturelle, sportive ou vacances (à différents échelons) pour créer des partenariats.
- Connaître leur politique en matière d'accessibilité, de mobilité ... et évaluer la pertinence et les modalités de partenariat.
- Mettre en place des « bons plans » pour les adhérent.e.s du centre social, grâce à la carte d'adhésion.
- Communiquer sur les différentes offres et accompagnements spécifiques que propose le centre social notamment sur l'accompagnement aux départs en vacances, la Bourse Solidarité Vacances etc.

Echéances de mise en œuvre :

1) 1er semestre 2023 :

- Etat des lieux des bons plans existants à l'ancien centre social Séga'liens.
- Identification des nouveaux besoins, des nouvelles possibilités de partenariat.
- Rencontres des partenaires pour définir les possibilités de partenariats pour faciliter l'accès à la culture, au sport, aux loisirs... aux habitant.e.s adhérent.e.s du centre social.
- Conventionnement avec les partenaires.

2) Septembre 2023 :

- Déploiement de la carte d'adhésion du centre social avec les bons plans associés.
- Sortie d'un outil de communication pour déployer les avantages culturels, départs en vacances etc et les accompagnements du centre social sur la thématique.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Interne :</i> direction du centre social et chargée d'accueil. Service communication de la 3CS. <i>Externe :</i> - Office de tourisme. - SNA. - BSV et ANCV. - CAF. - Piscine de Carmaux. - Cinéma Clap'ciné. - Autres partenaires culturels. - Autres partenaires sportifs. • Moyens financiers Budget si demande de participation dans les partenariats.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation des habitant.e.s dans le recueil de leurs besoins et de leurs difficultés d'accès à la culture, aux loisirs, au sport...
<u>Résultats attendus :</u> - Développement de partenariat avec les structures sportives, culturelles et de loisirs du territoire. - Meilleure connaissance des possibles en termes de culture, sport, loisirs, départs en vacances... sur le territoire par les habitant.e.s de la 3CS. - Evolution de la fréquentation des lieux culturels, sportifs, de loisirs du territoire par les publics en situation de fragilité. - Des familles qui ne portaient pas en vacances peuvent le faire grâce aux bons plans du centre social. - Identification du centre social par les habitant.e.s comme structure ressource et ses possibles dans d'autres domaines.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre et diversité des adhérent.e.s au centre social bénéficiant des « Bons plans ». - Nombre et pluralité de partenariats développés pour la mise en place des « Bons plans du centre social ». - Régularité d'information et de formation du ou des salariés en charge de cette thématique. - Nombre et diversité des rencontres partenariales pour se former/s'informer. <i>Qualitatifs :</i> - Effets des « Bons plans du centre social » pour les personnes les plus éloignées de la culture, du sport et des loisirs. - Qualité des partenariats développés. - Intérêt pour les partenaires. - Intérêt pour les habitant.e.s.

Enjeu 3 : L'accessibilité de toutes et tous aux droits et aux services du territoire

Support au chemin de changement :

Les habitant.e.s expriment leurs besoins et leurs freins à l'accès aux droits et aux services.

Fiche action n°27 : Développement d'actions et de partenariats dans le cadre d'accès à la culture, aux loisirs, à la prévention, à la citoyenneté... etc.

Description de l'action :

Selon les besoins repérés, les sujets d'actualité et en fonction des temps forts de l'année, le centre social développera des actions de sensibilisation et d'information permettant l'accès à la culture, aux loisirs, à la prévention santé... prenant des formes variées.

Pour cela, il s'agira :

- De définir les actions de sensibilisations ou d'informations pertinentes en fonction des acteurs existants et des besoins repérés.
- Travailler en partenariat, notamment dans le cadre Contrat Local de Santé, le Plan Climat, le service mobilité, les groupes de travail du PETR, de Petite Ville de Demain etc. : afin de faire connaître la plus-value de proximité du centre social avec les habitant.e.s et ainsi favoriser leur participation dans ces instances.
- Selon les besoins définis avec les habitant.e.s, le centre social proposera des actions régulièrement. Par exemple autour de la cuisine mobile du centre social, les possibilités sont grandes pour aborder des sujets comme : la nutrition, promouvoir l'alimentation locale, sensibiliser au compostage et au tri des déchets, faire découvrir des plats du monde entier etc. Des actions pourront être organisées pour sensibiliser les habitant.e.s : sur la thématique des aidants familiaux, octobre rose et la prévention des cancers, l'autisme, les violences faites aux femmes etc.
- Le centre social utilisera des outils d'éducation populaire, comme à

Echéances de mise en œuvre :

1) 1^{er} semestre 2023 :

- Travail avec la commission thématique programmation (cf.fiche action 7) sur la programmation culturelle, de prévention santé, citoyenneté.
- Veille sociale auprès des habitant.e.s sur les freins à l'accès aux événements culturels, loisirs, prévention santé.
- Participation aux instances partenariales en lien avec les thématiques : CLS, Plan Climat, PETR...
- Adaptation des actions du centre social avec l'actualité.

2) 2023-2024 : mises en place d'actions et de partenariats sur les thématiques et évaluation.

son habitude pour faire passer des messages et rendre les habitant.e.s acteurs de leur quotidien, de leur citoyenneté, de leur santé etc. L'expression des habitant.e.s sera systématiquement privilégiée. - Dans sa mission d'accès à la culture, le centre social proposera une sortie culturelle par mois, la programmation sera co-construite avec les habitant.e.s. Les partenariats avec les acteurs culturels du territoire, comme les médiathèques seront consolidés.	
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Interne :</i> direction du centre social pour les partenariats et membres de l'équipe pour développement d'actions. Bénévoles. Service communication. <i>Externe :</i> - Office de tourisme. - Plan climat. - Contrat Local de Santé. - Ligue contre le cancer, France Alzheimer, ASEI, associations caritatives... - CIDFF, Paroles de Femmes, CDAD... - Fédérations et clubs sportifs, CDOS... - Habitant.e.s du territoire. • Moyens financiers - Prestations en fonction des besoins et des sorties. - Budget transport, déplacement.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation des habitant.e.s de la commission thématique programmation pour définir les différentes actions qui seront mises en place. • Participation des habitant.e.s dans l'expression de leurs besoins et envies par rapport à ces questions d'accès à la culture, aux loisirs, aux sports, à la santé etc.

<u>Résultats attendus :</u>	<u>Indicateurs d'évaluation :</u>
- Les habitants identifient des lieux ressources/ personnes ressources sur les questions qui les concernent - Les habitants se sentent concernées et pris en compte dans les besoins qui les concernent - Les habitants prennent conscience de leur problématique et ne se sentent plus seuls - Identification du centre social par les habitant.e.s comme structure à l'écoute des personnes pour faire entendre leurs expérience sur une thématique. - Développement de partenariats dans l'intérêt de répondre aux besoins des habitant.e.s et qu'ils soient entendus. - Développement de la participation des habitant.e.s sur ces questions.	<i>Quantitatifs :</i> - Nombre de partenariats développés. - Nombre de participation à des instances partenariales. - Nombre d'actions développées : culturelle, prévention santé, citoyenneté. - Nombre de participant.e.s à ces actions. - Nombre d'habitant.e.s participant.e.s à la commission thématique programmation. <i>Qualitatifs :</i> - Qualité et diversité des actions mises en place. - Adaptation des actions aux besoins des habitant.e.s. - Adaptation des actions pour favoriser la compréhension de toutes et tous peu importe ses spécificités. - Qualité et diversité des partenariats mis en place. - Retours des partenaires et des habitant.e.s sur ces actions.

Enjeu 3 : L'accessibilité de toutes et tous aux droits et aux services du territoire	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les habitant.e.s expriment leurs besoins et leurs freins à l'accès aux droits et aux services.	
Fiche action n°28 : Accès aux droits et aux services de la jeunesse du territoire, en lien avec la politique jeunesse du territoire.	
<u>Description de l'action :</u> Le centre social est une structure ouverte à toutes et tous et également aux jeunes. Sur notre territoire, il existe des structures qui œuvrent spécifiquement à destination des jeunes mais des manques persistent. Sur la thématique de l'accès aux droits et aux services pour la jeunesse de notre territoire, il n'existe plus de Point Informations Jeunesse. La direction du centre social travaillera avec la coordinatrice enfance-jeunesse de la 3CS, la chargée de coopération CTG ainsi que les élu.e.s référent.e.s du territoire pour développer cette offre de service sur notre territoire au regard des besoins des jeunes et des partenaires. Le centre social, lieu ressource du territoire pourrait porter cette action. Au même titre que l'action d'accès aux droits pour le grand public, le centre social développera, en partenariat avec la coordinatrice enfance-jeunesse, les associations en charge de la jeunesse sur le territoire, l'association Unis-Cité et les établissements scolaires du territoire, des actions d'aller-vers les jeunes avec le camion jaune sur les questions des droits et des services du territoire.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> Années 2023-2024 : - Développement des partenariats avec la coordinatrice enfance-jeunesse, l'EJC qui a une démarche d'aller-vers les jeunes, les élu.e.s et la chargée de coopération CTG. - Travail à l'implantation d'un PIJ sur le territoire avec les acteurs concernés et les jeunes du territoire (mobilisation via la MJTN, collèges, Lycées, EJC). Visite d'autres PIJ sur le département avec les jeunes et élaboration avec eux du PIJ du Carmausin-Ségala. - Etude de la pertinence de développer une action jeunesse par le centre social avec ses spécificités d'aller-vers, d'éducation populaire et de participation des habitant.e.s et donc des jeunes. Ou simplement développement de partenariats de proximité. - En parallèle : expérimentation de la démarche d'aller-vers avec le camion jaune devant les collèges et lycées du territoire, en partenariat avec l'EJC. Et développement d'actions avec l'EJC à destination des jeunes, particulièrement autour de l'accès aux droits, aux services, à la citoyenneté.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Interne :</i> Membres de l'équipe salariée du centre social, potentiellement un.e	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées.

animateur.trice jeunesse. <i>Externe :</i> - Coordinatrice enfance jeunesse de la 3CS. - Chargée de coopération CTG. - Unis-cité. - ALSH Jeunes du territoire. - Antenne Carmaus de la Mission Jeunes Tarn Nord. - Coordination de l'Information Jeunesse du Tarn. - CAF. • Moyens financiers Budget global du centre social voir déploiement d'une PS jeunes pour favoriser ressources humaines. • Moyens matériels <i>Externes :</i> Salles sur différentes communes de la 3CS pour les réunions du groupe de travail et pour la conférence-débat / Collations.	<u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Expression des jeunes sur les droits et les services du territoire ainsi que sur la citoyenneté. • Expression des jeunes sur leurs besoins par rapport à ces thématiques. • Réimplantation d'un PIJ avec la participation active de jeunes volontaires.
<u>Résultats attendus :</u> - Les structures agissant auprès des jeunes sont complémentaires et tissent des partenariats forts. - Les jeunes s'expriment sur leurs besoins en termes d'accès aux droits et aux services sur le territoire et identifient le centre social comme un lieu où leur parole est entendue et prise en compte. - Les jeunes sont acteurs de leur territoire de vie sur les questions d'accès aux droits et aux services. - Les jeunes réimplantent un PIJ sur leur territoire. - Les jeunes ont un lieu ressource de proximité sur le territoire pour avoir accès aux droits, aux services, aux loisirs, à la prévention... - Les jeunes se saisissent de ce lieu et ont accès à leurs droits.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de rencontres partenariales avec les acteurs de la jeunesse. - Nombre d'actions mises en place avec les acteurs de la jeunesse. - Nombre de moments d'aller-vers déployés auprès des jeunes. - Nombre de sollicitations de jeunes sur des projets jeunesse en lien avec l'accès aux droits. - Nombre de jeunes investis dans le travail d'implantation d'un PIJ sur le territoire. <i>Qualitatifs :</i> - Qualité des partenariats.

	- Qualité des échanges avec les jeunes. - Diversité des jeunes rencontrés. - Retours des partenaires et des jeunes sur l'action du centre social.
--	---

Enjeu 3 : L'accessibilité de toutes et tous aux droits et aux services du territoire	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les habitant.e.s expriment leurs besoins et leurs freins à l'accès aux droits et aux services.	
Fiche action n° 29 : Information, orientation de toutes et tous pour un accès aux droits et aux services.	
<u>Description de l'action :</u> La fonction d'accueil est centrale pour un centre social. Elle est d'autant plus essentielle quand les services publics sont moins accessibles que par le passé du fait de plages horaires d'accueil physique plus réduites, de plateformes numériques non accessibles à tous.tes, de lignes téléphoniques surchargées, etc. Les habitant.e.s dans le diagnostic social et les itinérances expriment souvent le besoin d'avoir un.e interlocuteur.trice direct dans l'accès aux droits et aux services. C'est en accueillant les habitant.e.s au siège du centre social, au téléphone, lors d'une activité ou du centre social itinérant que nous pouvons les informer et les orienter en vue d'un accès aux droits et services sur le territoire. Cette fonction d'accueil primordiale concerne donc l'ensemble des membres de l'équipe. Elle permet d'entendre une personne, de tisser un lien de confiance avec elle, de proposer un accès à de l'information et au besoin une orientation vers un service. Cette mission d'information et d'orientation nécessite : - Un accueil inconditionnel de proximité et de confiance avec les habitant.e.s ; - Une bonne connaissance des partenaires et de l'offre de services sur	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) 1^{er} semestre 2023 : - Formation sur l'accueil inconditionnel en centre social à destination de l'équipe salariée et bénévoles afin de construire des repères communs en matière d'accueil et s'approprier l'ensemble des dimensions de cette fonction (cf. fiche action n° 6). - Organisation des espaces d'accueil au siège de la structure et en itinérance afin que soient disponibles et accessibles les documentations actualisées d'accès aux droits et aux services. - Poursuite et adaptation du projet itinérant afin de pouvoir informer les habitant.e.s sur tout le territoire : présence potentielle sur le marché de Carmaux et à Valdériès, animations itinérantes qui attirent des habitant.e.s tout en informant sur les droits et en déconstruisant les idées reçues sur les aides sociales. 2) A partir du 2^{ème} semestre 2023 : - Participation du Centre social au groupe de travail « accès aux droits » mis en place par le service de cohésion sociale de la 3CS dans le cadre de la CTG afin d'avoir une vision actualisée de l'offre de services sur le territoire

le territoire ; - Une connaissance globale sur les droits sociaux ; - Un partenariat fort avec France Services et les structures d'accès aux droits sur le territoire ; - Des documents d'information accessibles et mis à jour sur les droits et les services. Pour cela, le Centre social met en place : - Un espace accueil adapté avec des supports d'accès aux droits accessibles au plus grand nombre au siège 32ter av. Bouloc Torcatis et en itinérance devant son camion jaune ; - Une formation sur la posture professionnelle que demande l'accueil inconditionnel en centre social pour l'équipe salariée et bénévole ; - Des temps d'échanges réguliers, lors des réunions d'équipe et des réunions partenariales dans le cadre de la CTG par exemple, pour une bonne connaissance des missions des partenaires en lien avec l'accès aux droits et aux services ; - Le partage d'une veille sur les droits et les services ; - Le partage de situations liées à la demande d'information sur les droits et services entre collègues qui ont pu mettre en difficulté pour mieux y répondre ; - L'organisation avec ses partenaires de temps d'information collectives sur des droits et des services.	- Participation avec les agent.e.s France Services à des sessions de sensibilisation par les partenaires sur l'actualité des droits et services. - Partage en équipe d'informations relatives aux droits et aux services (suite à des réformes sur les droits ou la création d'un nouveau service par exemple). 3) A partir du 1^{er} semestre 2024 : - Partage en équipe de situations qui ont pu mettre en difficultés dans l'accueil, l'information et l'orientation pour l'accès aux droits dans le cadre d'analyse de pratiques (cf. fiche action n° 17). 4) A partir de janvier 2024 : Mise en place d'un outil de suivi pour tenir une veille sociale partagée indiquant les demandes d'informations et les orientations en lien avec l'accès aux droits et aux services. 5) 2^{ème} semestre 2024 : En fonction des besoins repérées sur le territoire par les habitant.e.s, mise en place avec les partenaires concernées de sessions d'informations collectives sur les droits et les services. Ex : Session sur les aides pour isoler son logement avec Tarn'Rénov Occitanie et l'Adil/ Accompagnement d'un groupe de futurs parents à une session sur les droits et les services suite à la naissance d'un enfant en partenariat avec la CAF, la PMI et la CPAM.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u>	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées.

• Moyens humains <i>Interne</i> : L'équipe salariée du centre social et bénévoles. <i>Externe</i> : Partenaires de l'accès aux droits et aux services (travailleurs sociaux, France Services, institutions), service cohésion sociale de la 3CS. • Moyens financiers Prestations pour la formation sur l'accueil et pour l'analyse de pratiques (cf. fiches actions n° 6 et n° 17) • Moyens matériels Portes documents adaptés pour flyers et documentations	<u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation des habitant.e.s dans l'aménagement des espaces accueil du Centre social au siège et en itinérance afin que l'information soit visible, accessible et adaptée. Ils et elles sont invité.e.s à donner leur avis et faire part de leurs besoins (LSF, gros caractères, etc.). • Participation des habitant.e.s dans le partage de besoins d'information concernant des droits et services afin d'adapter les animations du centre social itinérant et les sessions d'informations collectives.
<u>Résultats attendus :</u> - Le Centre social dans et hors les murs est reconnu comme un lieu ressource d'informations sur les droits et les services. - L'équipe salariée et bénévole est formée pour accueillir tous.les habitant.e.s de façon inconditionnelle et sur toutes les actions du Centre social. - L'information sur les droits et les services présente au Centre social est adaptée aux besoins des habitant.e.s . - Le Centre social a une bonne connaissance des acteurs sur le territoire en lien avec les droits et les services pour informer et orienter au mieux les habitant.e.s. - Les habitant.e.s trouvent l'information dont ils et elles ont besoin à travers l'accueil, les échanges avec l'équipe, les outils de documentation, les sessions d'information collective et les orientations vers les partenaires.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre d'habitant.e.s informé.e.s et orienté.e.s au siège du Centre social et en itinérance. - Nombre de jours de formation sur la posture d'accueil inconditionnel. - Nombre de situations partagées dans le cadre des temps d'analyse de pratiques afin de monter en compétence dans l'accueil et l'information donnée aux personnes. - Nombre d'habitant.e.s partageant leurs besoins quant à l'information sur les droits et services. - Nombre d'habitant.e.s venu.e.s témoigner sur les obstacles rencontrés dans l'accès aux droits. - Nombre d'habitant.e.s participant.e.s aux sessions d'informations collectives. - Nombre de partenariats tissé sur l'accès aux droits et aux services. - Nombre d'orientations et d'accompagnement d'habitant.e.s par le Centre social sur de l'accès aux droits et aux services.

	<i>Qualitatifs :</i> - Compétences et savoirs faire acquis suite à la formation sur l'accueil inconditionnel. - Satisfaction des habitant.e.s dans l'information qu'ils et elles trouvent au Centre social sur les droits et les services. - Diversité, accessibilité et adaptabilité des supports d'information. - Qualité des échanges avec les partenaires dans le cadre des réunions de travail et des orientations / suivi d'habitant.e.s. - Degré de fonctionnalité et d'utilisation de l'outil de suivi / veille des habitant.e.s qui ont reçu de l'information ou ont été orientés.. - Degré de satisfaction et d'utilité pour les habitant.e.s des sessions d'informations collectives et des animations en lien avec l'accès aux droits, notamment en itinérance.
--	---

Enjeu 3 : L'accessibilité de toutes et tous aux droits et aux services du territoire

Support au chemin de changement :

Les partenaires s'appuient sur le centre social pour renforcer leur proximité avec les habitant.e.s.

Fiche action n°30 : Développement d'actions partenariales sur l'espace du centre social itinérant.

Description de l'action :

Depuis 2019, le Centre social va à la rencontre des publics ruraux du Carmausin-Ségala, publics qui expriment souvent un sentiment d'abandon dû au recul des services publics. Grâce à l'outil du camion jaune, il se rend dans 8 villages de façon mensuelle pour proposer un espace d'accueil, d'information et d'animation collective couplé à de l'accompagnement individuel par un.e agent.e de France Services.

Se déplacer là où l'autre est, sur son territoire, dans son espace de socialisation, constitue une première dimension de l'intervention. Cette façon de faire requiert une posture particulière car il faut pouvoir être en capacité de créer la rencontre auprès d'un public qui n'est pas directement demandeur, c'est-à-dire avoir cette capacité d'entrer en lien, sans toutefois devenir intrusif.ve auprès des personnes.

Pour cela, un espace de convivialité autour du camion a été pensé pour favoriser la mise en confiance afin de donner envie aux personnes d'exprimer leurs besoins, difficultés, ressources, et de rentrer en lien avec les autres.

Chaque mois, une thématique est proposée afin d'informer les personnes sur leurs droits, de les sensibiliser sur différentes questions en lien avec les besoins exprimés, d'ouvrir des espaces de parole et de développement de l'esprit critique et enfin de créer du commun à partir d'ateliers collectifs. C'est dans ce cadre que les actions partenariales seront développées.

Les partenaires de différents champs d'action (accès aux droits, prévention santé, culture, etc.), qu'ils soient institutionnels ou associatifs seront les

Echéances de mise en œuvre :

1) Dès septembre 2023 :

- Construction de l'agenda des animations thématiques et des rencontres partenariales sur l'itinérance avec un groupe d'habitant.e.s et de bénévoles impliqué.e.s dans l'itinérance.
- Les partenaires qui le souhaitent sont les bienvenus sur l'espace itinérant du centre social (observation, rencontre avec les habitant.e.s, etc.).

2) Dès janvier 2024 :

Participation du centre social aux différentes instances partenariales régulières (cf. fiches actions n° 25 et 27) et effectivité des temps partenariales animés par le centre social (cf. fiches action n° 4 et 5) permettant une bonne (inter)connaissance entre le centre social et ses partenaires.

3) Dès juin 2024 :

Formalisation de la participation des partenaires sur l'espace du centre social itinérant : intervention des partenaires sur l'espace, mises à disposition d'outils de sensibilisation, prestations culturelles, etc.

bienvenus pour utiliser l'espace de convivialité de différentes manières : - Soit en venant directement à la rencontre des habitant.e.s, permettant ainsi un lien direct avec des personnes qui ne poussent pas forcément la porte de leur structure (éloignement géographique, non connaissance du service, freins psychologiques, etc.) ; - Soit en mettant à disposition des animatrices du Centre social des outils de sensibilisation et de prévention (expositions, matériels pédagogiques divers, etc.). Cela permettra aux partenaires de renforcer leur proximité avec les habitant.e.s du territoire et aux habitant.e.s de mieux connaître à la fois la diversité des services du territoire, de faire part de leurs réalités et de monter en connaissance sur différentes thématiques.	
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Interne</i> : La salariée référente de l'itinérance et l'équipe bénévole de l'itinérance. <i>Externe</i> : Partenaires de différents champs d'action : social, accès aux droits, culture, santé, etc. • Moyens financiers - Prestations de partenaires (action culturelle par ex.). - Outils de convivialité : boissons, denrées alimentaires. • Moyens matériels - Le véhicule du Centre social itinérant = camion jaune (assurance, entretien, essence, etc.). - Outils pédagogiques nécessaires aux temps de sensibilisation dans l'espace public. - Salles mises à disposition en période hivernale.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation des habitant.e.s dans le choix des thématiques mensuelles sur l'espace d'animation itinérant : - Remontées de la veille sociale (besoins et difficultés rencontrés par les habitant.e.s notés dans l'outil de suivi) - Groupe de bénévoles de l'itinérance (réunions mensuelles) - Groupe d'habitant.e.s participant à la programmation des activités du Centre social (cf. fiche action n°7). • Participation des habitant.e.s lors des temps de rencontres et d'animations avec les partenaires sur l'itinérance : ils et elles sont invité.e.s à faire part de leurs avis, de leurs réalités de vie et de leurs besoins.

Résultats attendus :	Indicateurs d'évaluation :
- Le Centre social itinérant est reconnu comme un lieu ressource d'informations et de sensibilisation par les partenaires et les habitant.e.s dans la proximité. - Les partenaires sollicitent le centre social pour se rapprocher des habitant.e.s, diffuser de l'information, les sensibiliser sur l'espace du centre social itinérant. - Les habitant.e.s font part de leurs besoins d'information et d'envie d'échanges sur diverses thématiques. - Les habitant.e.s trouvent de l'information, montent en connaissance et développent leur esprit critique. - Les habitant.e.s se sentent écouté.e.s et pris en compte par les partenaires. - Les orientations des habitant.e.s vers les partenaires sont facilitées.	<u>Quantitatifs :</u> - Nombre d'habitant.e.s présent.e.s sur l'espace itinérant et participant aux animations en lien avec les partenaires. - Nombre de sollicitations de partenaires. - Nombre de partenaires mobilisés sur l'espace itinérant. - Nombre d'habitant.e.s partageant leurs besoins quant à de l'information et de rencontres avec des structures partenaires . - Nombre d'habitant.e.s participant à la programmation des animations de l'espace itinérant. <u>Qualitatifs :</u> - Diversité des actions partenariales sur l'espace itinérant. - Qualité des sollicitations de partenaires pour être au plus près des habitant.e.s. - Degré de satisfaction des habitant.e.s quant aux animations et aux rencontres proposées sur l'espace itinérant. - Sentiment des habitant.e.s d'être écouté.e.s et pris.e.s en compte sur l'espace itinérant par les thématiques abordées et les rencontres créées. - Degré de satisfaction et d'utilité pour les habitant.e.s des sessions d'informations collectives et des animations en lien avec l'accès aux droits, notamment en itinérance.

Enjeu 3 : L'accessibilité de toutes et tous aux droits et aux services du territoire

Support au chemin de changement :

Les habitant.e.s identifient leurs droits et échangent avec les partenaires institutionnels, associatifs, élu.e.s du territoire.

Fiche action n°31 : Expérimentation de la démarche « Croisement des savoirs et des pratiques » en partenariat avec ATD Quart Monde.

Description de l'action :

La participation de tous.tes, y compris celles et ceux que l'on écoute le moins, est inscrite dans l'ADN des centres sociaux tout comme dans celui de l'association ATD Quart Monde.

Selon ATD, « Les personnes en grande précarité ont un savoir d'expérience non seulement sur elles-mêmes et leur condition, mais aussi sur le monde environnant qui leur fait vivre ces situations de pauvreté, sur ce qu'il est et sur ce qu'il devrait être pour ne plus exclure les plus faibles. Leurs réflexions et analyses sont indispensables pour comprendre comment nous pouvons rendre nos sociétés plus humaines, plus justes et respectueuses des droits humains ».

Cette conception fait écho pour le centre social au processus démocratique qu'elle défend, où chacun.e a pleinement sa place, une contribution et développe son pouvoir d'agir.

Forts de ces approches et volontés communes, le Centre social du Carmausin Ségala va **expérimenter la démarche du « croisement des savoirs » mis en œuvre par ATD** qui permet de croiser les savoirs de vie des personnes en grande pauvreté avec les savoirs académiques des scientifiques et les savoirs d'action des professionnel.le.s, dans un objectif d'innovations, de changements et de progrès démocratiques.

De quoi s'agit-il exactement ?

Le croisement des savoirs entre différents acteurs (personnes concernées,

Echéances de mise en œuvre :

1) 1^{er} semestre 2023 :

- Sollicitation et rencontre de l'équipe d'ATD « Les ateliers du croisement des savoirs et des pratiques ».
- Sensibilisation de l'équipe salariée à la démarche du Croisement des savoirs et des pratiques.
- Sollicitation d'habitant.e.s du Carmausin-Ségala en grande pauvreté afin de constituer un groupe de pairs dans lequel la confiance et la sécurité sont de mise.

2) 2^{ème} semestre 2023 :

- Temps d'échanges réguliers du groupe de personnes en grande précarité afin de préparer une Université populaire d'ATD Quart Monde et ainsi partager leurs expériences, savoirs et pensées pour les confronter à d'autres.
- Bilan de l'expérience de l'Université populaire.

3) 1^{er} semestre 2024 :

- Intervention de l'équipe d'ATD pour faciliter la mise en place du Croisement des savoirs et des pratiques, méthodologie qui requiert le récit de l'expérience de chacun.e, le respect du rythme et de la durée et la construction collective entre différents acteurs.
- Choix de la thématique et mobilisation des différents acteurs.

4) Juin 2024 :

Expérimentation d'un Croisement des savoirs et des pratiques en Carmausin-Ségala.

5) Décembre 2024 :

scientifiques et professionnel.le.s) suppose que chacun.e reconnaisse le savoir de l'autre et se mette dans une position de recherche et de formation mutuelle, afin d'agir ensemble. Il est donc indispensable que les personnes en grande pauvreté soient présentes et pleinement actrices à toutes les étapes du processus de croisement des savoirs. Leurs expériences et savoirs sont le point de départ et au centre de la démarche. Pour que les différents savoirs - savoirs de vie, savoirs d'action et savoirs académiques - puissent se croiser, il faut d'abord qu'ils puissent se construire chacun collectivement, en toute liberté et autonomie. Une méthodologie rigoureuse est indispensable pour créer les conditions d'une parité dans l'échange. Cette méthodologie est présentée dans la « charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté » et nécessite un accompagnement d'ATD Quart Monde pour la mettre en place, d'où le partenariat mis en place.	Bilan de l'expérimentation avec tous.les les acteur.trice.s et perspectives pour les années suivantes.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Interne</i> : Equipe salariée du centre social. <i>Externe</i> : - Equipe d'ATD Quart Monde « Les ateliers du croisement des savoirs et des pratiques ». - Partenaires engagés dans la démarche du croisement des savoirs : scientifiques et universitaires, professionnel.le.s de terrain, élu.e.s. • Moyens financiers - Prestations des intervenant.e.s d'ATD. - Transport des personnes ayant des difficultés de mobilité afin de faciliter leur participation au groupe. - Collations.	<u>Territoire d'intervention :</u> Habitant.e.s des 31 communes. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> Participation des habitant.e.s en situation de précarité tout au long du projet : création d'un groupe de pairs, témoignages via les récits et échanges, choix de la thématique, recherches, prises de parole en public, expressions des réalités quotidiennes et des points de vue, confrontation avec d'autres acteurs pour une construction collective.

<u>Résultats attendus :</u> - La participation de tous.tes sur le territoire est améliorée dans une démocratie qui ne laisse personne de côté. - L'envie d'améliorer les interactions entre personnes en situation de pauvreté et tous.toutes les autres citoyen.ne.s (qu'ils soient professionnel.le.s, institutionnel.le.s, universitaires, syndicalistes, politiques, etc.). - Les habitant.e.s en situation de grande précarité se sentent pris.e.s en compte, écouté.e.s et bienvenu.e.s au centre social. - Les habitant.e.s en situation de grande précarité développent leur pouvoir d'agir. - Les savoirs, les expériences et les pratiques de différents acteur.trice.s qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble sont croisés (et non pas additionnés) afin de construire du contenu commun. - Les conditions de vie sur le territoire des personnes en situation de pauvreté sont améliorées.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre d'habitant.e.s participant à l'Université populaire. - Nombre d'acteurs participant à l'expérimentation du croisement des savoirs et des pratiques. - Nombre d'heures avec ATD Quart Monde : rencontres, échanges, formations, informations, soutien, etc. - Nombre de rencontres du groupe d'habitant.e.s en situation de précarité pour préparer l'Université populaire et l'expérimentation du croisement des savoirs. <i>Qualitatifs :</i> - Mesure de l'intérêt du partenariat avec ATD Quart Monde. - Degré de satisfaction des habitant.e.s en situation de pauvreté et des acteurs ayant participé à l'action. - Qualité de la participation des habitant.e.s à l'Université populaire et au croisement des savoirs. - Diversité des acteurs prenant part à l'expérimentation du croisement des savoirs et des pratiques. - Degré d'implication de tous les acteurs dans l'action. - Retours des acteurs ayant participé au croisement des savoirs. - Impact de l'expérimentation sur l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté sur le territoire.
---	---

Enjeu 3 : L'accessibilité de toutes et tous aux droits et aux services du territoire

Support au chemin de changement :

Les habitant.e.s et les partenaires agissent ensemble à la levée des freins à l'accès aux droits et aux services du territoire.

Fiche action n° 32 : Co-construction d'actions favorisant l'accès aux droits et aux services du territoire par des habitant.e.s et des partenaires pour toucher des habitant.e.s en situation de non-recours aux droits.

Description de l'action :

Au sein du centre social participatif du Carmausin Ségala, habitant.e.s et partenaires développent une inter-connaissance via de multiples canaux. Avec des places et des visions différentes mais aussi avec des expertises complémentaires, ils et elles parviennent à s'enrichir mutuellement grâce à des temps de construction collective proposés par le centre social.

Habitant.e.s et partenaires se retrouvent ainsi dans différentes instances d'échanges, de travail et de décision : le croisement des savoirs et des pratiques, les assemblées de territoire, les réunions sur diverses thématiques.

Le centre social insuffle dans ses actions la valeur de démocratie et une vraie démocratie ne peut vivre sans la participation de tous.tes.

C'est pour cela qu'une attention particulière est portée aux habitant.e.s vivant des situations de discriminations, de violences et de pauvreté afin de faciliter leur parole et leur participation. Pour que cette participation soit effective, elle nécessite des temps de préparation, de bilan, de retour d'expérience afin de mettre en lumière les freins, les incompréhensions, etc. et les dépasser. En cela, le centre social a un réel rôle de facilitateur. Pour que les habitant.e.s, notamment celles et ceux qui ne sont pas entendu.e.s habituellement, se sentent à l'aise et légitimes à co-construire des actions avec les partenaires (professionnel.le.s, bénévoles d'associations et élu.e.s), il est nécessaire qu'ils et elles aient en amont des temps de préparation entre eux.elles, entre groupe de pairs.

Une fois définis les besoins des habitant.e.s d'un côté et des partenaires de l'autre pour co-construire ensemble, via la formalisation d'une méthodologie par exemple, ils et elles se réuniront de façon régulière pour décider la mise en œuvre d'actions de lutte contre le non-recours aux droits et aux services.

Echéances de mise en œuvre :

1) Entre janvier 2023 et décembre 2024 :

- Le Centre social a développé son réseau partenarial dans le champ de l'accès aux droits et aux services via la participation aux réunions « Accès aux droits » dans le cadre de la CTG, via le groupe de travail « Lutte contre le non-recours aux droits », via les actions des partenaires sur l'espace itinérant, via les « Bons plans » et les actions d'accès à la culture et aux services en partenariat (cf. fiches actions n° 25, 26, 27, 28, 29 et 30).

- Les partenaires du Centre social connaissent et ont expérimenté la démarche participative proposée par le centre social via les réunions multi-partenariales, les formations sur la participation et le DPA et l'expérimentation d'un croisement des savoirs et des pratiques (cf. fiches action n° 4, 5 et 31).

2) 1^{er} semestre 2025 :

- Temps de bilan avec les partenaires et les habitant.e.s sur les temps vécus ensemble et sur ce qui permet une collaboration effective dans les actions ayant pour objectif de toucher les publics les plus éloignés des administrations, potentiellement en situation de non-recours.

- Formalisation d'une méthodologie pour qu'habitant.e.s et partenaires œuvrent ensemble dans la construction d'actions communes de lutte contre le non-recours : prise en compte effective de tous.tes, facilitation de la parole des personnes qui n'ont pas l'habitude d'être écoutées, etc.

- Intégration d'habitant.e.s dans des groupes de travail réunissant les partenaires de l'accès aux droits et aux services

	3) 2^{ème} semestre 2025 : - Définition et planification d'actions co-construites entre habitant.e.s et partenaires afin de lutter contre le non-recours aux droits comme : - Création d'outils de sensibilisation pour déconstruire les idées reçues sur les aides sociales et mieux faire connaître les droits ; - Mise en place de temps d'échanges type conférence-débat avec témoignages pour informer sur les droits ; - Prise en compte des vécus et des avis des habitant.e.s dans les outils de communication et d'information sur l'accès aux droits. Les actions co-construites dépendront des besoins et envies des habitant.e.s et partenaires. 4) 3^{ème} semestre 2025 : Bilan et perspectives.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains <i>Interne :</i> Equipe salariée et bénévoles du centre social. <i>Externe :</i> - Partenaires de l'accès aux droits et aux services • Moyens matériels - Véhicules pour transporter les habitant.e.s non mobiles aux réunions - Salles pour se réunir - Matériel de création d'outils de sensibilisation et de communication	<u>Territoire d'intervention :</u> Habitant.e.s des 31 communes. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> Participation des habitant.e.s tout au long du projet : création d'un groupe d'habitant.e.s souhaitant mener des actions de lutte contre le non-recours, facilitation à la prise de parole, co-construction et co-décision d'actions avec des partenaires.

<u>Résultats attendus :</u> - La participation des habitant.e.s est améliorée sur le territoire. - Les partenaires de l'accès aux droits et aux services et les habitant.e.s apprennent à travailler ensemble dans la co-construction d'actions. - Les actions de lutte contre le non-recours aux droits et aux services atteignent mieux leur public cible et ont plus d'impact. - Les habitant.e.s se sentent pris.e.s en compte et écouté.e.s par les partenaires. - Le pouvoir d'agir des habitant.e.s s'est développé sur le territoire.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre d'habitant.e.s participant à l'action. - Nombre de rencontres entre habitant.e.s et partenaires. - Nombre de participant.e.s aux rencontres. - Nombre de temps de préparation entre habitant.e.s pour faciliter leur participation. - Nombre d'actions co-construites. <i>Qualitatifs :</i> - Degré de satisfaction des habitant.e.s et partenaires ayant participé à l'action. - Qualité des rencontres. - Diversité des habitant.e.s et des partenaires participants. - Impact des actions co-construites sur les personnes étant ou ayant été en situation de non-recours. - Effets de la démarche de co-construction pour les partenaires et pour les habitant.e.s participant.e.s.
--	---

Enjeu 4 : L'émancipation des habitant.e.s pour plus de démocratie et de justice sociale.	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les acteurs et forces vivent du centre social (habitant.e.s, bénévoles, élu.e.s, partenaires, équipe salariée) connaissent le développement du pouvoir d'agir et partagent une vision commune.	
Fiche action n° 33 : Formation collective (habitant.e.s, bénévoles, élu.e.s, partenaires et équipe salariée) au développement du pouvoir d'agir.	
<u>Description de l'action :</u> Le développement du pouvoir d'agir fait partie de l'ADN des centres sociaux. Au-delà de la participation des habitant.e.s au sein du centre social et de sa gouvernance, le pouvoir d'agir permet d'amener des habitant.e.s à être acteur.trice.s de leur cadre et de leurs conditions de vie. En développant leur pouvoir d'agir, les habitant.e.s sont reconnu.e.s pour leurs différents savoirs et reprennent leur place dans les processus de décision qui concernent leur quotidien de vie. La démarche d'accompagnement au développement du pouvoir d'agir est complexe et les acteur.trice.s du centre social du CIAS ont besoin d'être formé de manière collective avant de pouvoir agir ensemble, dans le même sens, sur cette question, auprès des habitant.e.s.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> Courant 2023 : organisation d'une formation à destination des bénévoles, des élu.e.s, de l'équipe salariée du centre social et des habitant.e.s volontaires sur le développement du pouvoir d'agir.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> Moyens humains <i>Interne :</i> directrice du CS pour organisation de la formation. <i>Externe :</i> Organisme de formation sur le développement du pouvoir d'agir. FIGO et CAF en ressources. Moyens financiers : Budget pour la formation des acteur.trice.s.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> Les habitant.e.s qui le souhaitent pourront participer à la formation mais elle visera en priorité les acteur.trices bénévoles, salariées, élu.e.s du centre social.
<u>Résultats attendus :</u> - Les acteur.trice.s sont formés sur le développement du pouvoir d'agir. - Les acteur.trices ont une culture commune sur la question du pouvoir d'agir.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <u>Quantitatifs :</u> Nombre de jours de formation.

- Les acteur.trice.s savent accompagner des habitant.e.s pour développer leur pouvoir d'agir. - Les acteur.trice.s savent plaider sur cette thématique auprès des partenaires, des élu.e.s du territoire.	- Nombre de participants et diversité des participants à la formation. <i>Qualitatifs :</i> - Qualité de la formation et des échanges. - Satisfactions des acteur.trice.s par rapport à la formation et aux contenus. - Intérêt de la formation par rapport aux enjeux du projet social.
--	---

Enjeu 4 : L'émancipation des habitant.e.s pour plus de démocratie et de justice sociale.	
<u>Support aux chemins de changement :</u> - Les habitant.e.s ont conscience de leur capacité d'action collective dans un cadre établi par les acteurs et forces vives du centre social. - Les acteurs et forces vives du territoire s'appuient sur le centre social pour développer le pouvoir d'agir des habitant.e.s.	
Fiche action n° 34 : Développement du « Pouvoir d'agir » des habitant.e.s au centre social du CIAS Carmausin-Ségala.	
<u>Description de l'action :</u> Suite à la formation des acteurs et forces vives du centre social au pouvoir d'agir, une culture commune sera partagée. Ainsi, les conditions seront réunies pour avancer dans sa mise en œuvre. Pour cela les étapes suivantes seront nécessaires : ➤ Constitution d'un groupe de travail composé des différentes forces vives du centre social (élu.es, salarié.es, habitant.es, personnes ressources ...) afin de suivre la démarche. Cette commission pourra aussi définir le mandat donné au centre social sur le fonctionnement des accompagnements, les valeurs, le lien avec les espaces de travail existants et de décision. - Ce groupe sera garant de la démarche et de son suivi. Il définira la démarche en tant que processus : sur sa manière et ses valeurs, les conditions favorables et les freins possibles. La posture du centre social comme accompagnateur de la démarche sera ainsi reconnue et validée politiquement. ➤ Sensibilisation des élu.e.s et partenaires sur la démarche, et les raisons d'être. ➤ Sensibilisation des habitant.e.s sur ce possible du centre social.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) 1^{er} semestre 2024 : - Continuité du travail avec le groupe formé pour installer la démarche de développement du pouvoir d'agir au centre social. - Sensibilisations des élu.e.s, des partenaires et des habitant.e.s sur ce possible du centre social. - Accompagnement des habitant.e.s au besoin : expérimentation. 2) 2^{ème} semestre 2024 : - 1ers bilans et réajustement.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes) :</u> • Moyens humains	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées.

<i>Interne</i> : acteur.trice.s formé.e.s. <i>Externe</i> : FIGO, Réseau des centres sociaux, partenaires du territoire.	<u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> Participation des habitant.e.s entière sur le développement du pouvoir d'agir : exprimer ses besoins et agir en fonction.
<u>Résultats attendus :</u> - Les habitant.e.s osent s'exprimer individuellement puis collectivement sur des situations qui les affectent. - Certains habitant.e.s volontaires s'engagent dans la durée de manière volontaire pour faire avancer leur cause. - Les habitants engagés développent des compétences sociales. - Les habitants les plus isolés de par leurs fragilités, se rencontrent en dehors des temps institués et s'entraident et/ ou identifient des points d'appui. - Les partenaires identifient et se saisissent du centre social sur une problématique repérée. - Les experts et espaces existants prennent en compte les expériences des habitants et tiennent davantage compte des réalités vécues par les habitant.e.s les plus fragiles.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de rencontre des acteur.trice.s formé.e.s pour formaliser la démarche du développement du pouvoir d'agir au centre social. - Nombre d'actions de sensibilisation à destination des élu.e.s, des partenaires et des habitant.e.s mises en place. - Nombre d'outils de communication développés. - Nombre de sollicitations de partenaires ou élu.e.s pour accompagner des habitant.e.s sur des actions de développement du pouvoir d'agir. <i>Qualitatifs :</i> - Formalisation collective de la démarche d'accompagnement au pouvoir d'agir des habitant.e.s. - Identification de causes communes à plusieurs habitant.e.s du territoire par l'analyse de la veille sociale. - Campagne d'information spécifique sur le pouvoir d'agir des habitant.e.s. - Qualité des sollicitations des partenaires et des habitant.e.s.

Enjeu 4 : L'émancipation des habitant.e.s pour plus de démocratie et de justice sociale.

Support aux chemins de changement :

- Les habitant.e.s ont conscience de leur capacité d'action collective dans un cadre établi par les acteurs et forces vives du centre social.
- Les acteurs et forces vives du territoire s'appuient sur le centre social pour développer le pouvoir d'agir des habitant.e.s.

Fiche action n° 35 : Mise en place d'actions qui permettent aux habitant.e.s d'expérimenter leur citoyenneté.

Description de l'action :

Avant de pouvoir s'investir collectivement pour l'amélioration de leur quotidien de vie, il semble important que les habitant.e.s, en perte de confiance envers les institutions et le fonctionnement de la citoyenneté, reprennent confiance en la démocratie pour reprendre leur place.

Le centre social mènera donc des actions qui faciliteront la compréhension du système démocratique de notre société et quelle place les habitant.e.s ont dans ce système.

L'équipe du centre social, en partenariat avec des experts mèneront des actions de participation à des instances comme : le conseil communautaire, les conseils municipaux, le CA du CIAS, visite du tribunal et participation aux assises, sensibilisation à l'importance du vote, vulgarisation des types d'élections etc.

L'équipe du centre social fait l'hypothèse que plus les habitant.e.s seront à l'aise avec l'ensemble de ces instances et plus il leur sera facile d'aller défendre leurs causes communes pour l'amélioration de leur quotidien de citoyen.

Echéances de mise en œuvre :

Année 2024 : propositions de visites, d'actions en lien avec l'exercice de la citoyenneté pour toutes et tous.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- **Moyens humains**

Territoire d'intervention :

31 communes de la 3CS visées.

<i>Interne</i> : Membres de l'équipe salariée du centre social et élu.e.s référent.e.s. <i>Externe</i> : - CDAD. - Autres partenaires en lien avec la citoyenneté. • Moyens financiers Budget transport, visites et ressources pédagogiques.	<u>Modalités de participation des habitant.e.s :</u> • Participation des habitant.e.s aux différentes visites et actions. • Recueil des besoins des thématiques à éclaircir pour les habitant.e.s.
<u>Résultats attendus :</u> - Les habitant.e.s ont une meilleure compréhension du fonctionnement de la démocratie dans notre société. - Les habitant.e.s identifient leur place et la reprennent pour améliorer leur quotidien de vie. - Les habitant.e.s expriment leurs incompréhensions, leurs craintes à agir. - Les habitant.e.s lèvent leur frein à l'action pour améliorer leurs conditions de vie.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre d'actions mises en œuvre. - Nombre et diversité des participants. <i>Qualitatifs :</i> - Types, diversité et qualité des actions mises en œuvre. - Retours des habitant.e.s sur les actions mises en place.

Enjeu 4 : L'émancipation des habitant.e.s pour plus de démocratie et de justice sociale.

Support au chemin de changement :

- Les habitant.e.s ayant des causes communes s'appuient sur le centre social pour les identifier.
- Les habitant.e.s se mobilisent pour des causes communes.

Fiche action n° 36 : Création d'une « Boîte à outils » sur le pouvoir d'agir des habitant.e.s pour accompagner les habitant.e.s dans leur mobilisation.

Description de l'action :

Afin d'accompagner les habitant.e.s dans leur mobilisation et de pouvoir essaimer la démarche d'accompagnement au pouvoir d'agir, le centre social va créer une « boîte à outils » diffusable aux partenaires souhaitant développer le pouvoir d'agir dans leur structure.

Cette boîte à outils contiendra des éléments méthodologiques, bibliographiques, pédagogiques, techniques... pour faciliter l'accompagnement des habitant.e.s dans le développement de leur pouvoir d'agir.

Le centre social pourra proposer aux structures intéressées, un accompagnement sur l'utilisation des outils auprès des habitant.e.s pour les partenaires.

La boîte évoluera au fil des expérimentations sur le développement du pouvoir d'agir.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- **Moyens humains**

Interne : Membres de l'équipe salariée du centre social, élu.e.s, bénévoles, habitant.e.s formé.e.s.

Externe :

- FIGO.
- Réseau des centres sociaux.
- Partenaires du territoire.

- **Moyens financiers**

Budget pour développer la boîte à outils et communiquer dessus.

Echéances de mise en œuvre :

Année 2025 :

1) **Premier semestre :** Constitution d'une commission thématique DPA (habitant.e.s, élu.e.s, bénévoles, salariée) pour échanger sur des expériences et construire la boîte à outils.

2) **Second semestre :**

- communication sur l'existence de l'outil
- formation
- diffusion de la boîte et retours des expérimentations des partenaires.

Année 2026 : autonomisation des habitant.e.s pour une utilisation de la boîte à outils entre pairs.

Territoire d'intervention :

31 communes de la 3CS visées.

Modalités de participation des habitant.e.s :

- Participation des habitant.e.s ayant une expérience de DPA pour donner leurs avis et leurs retours sur les outils utilisés par le centre social : en fonction, les outils seront intégrés ou non dans la boîte.
- Autonomisation des habitant.e.s pour une utilisation de la boîte à outils entre pairs.

Résultats attendus :

- Facilitation de l'animation et de l'accompagnement au pouvoir d'agir des habitant.e.s.
- Meilleure compréhension du processus et ses finalités par les acteur.trice.s du centre social et des partenaires intéressés par la démarche.
- Essaimage du DPA sur l'ensemble du territoire.
- Identification du centre social par les habitant.e.s et partenaires comme structure ressource.
- Les habitants développent des apprentissages et se saisissent des outils en étant accompagnés ou de manière autonome.

Indicateurs d'évaluation :

Quantitatifs :

- Nombre de rencontres pour construire la boîte à outils.
- Nombre de participant.e.s à ces rencontres.
- Nombre et type de ressources au sein de la boîte.
- Nombre de temps de formation pour l'utilisation de la boîte réalisés.
- Nombre d'utilisation de la boîte.
- Nombre d'habitant.e.s accompagnés grâce à la boîte.

Qualitatifs :

- Intérêt de la boîte du point de vue des partenaires et des habitant.e.s.
- Evolution de la boîte au fil du temps.
- Qualité des échanges avec les partenaires lors des temps de formation.

Enjeu 4 : L'émancipation des habitant.e.s pour plus de démocratie et de justice sociale.

Support au chemin de changement :

- Les habitant.e.s ayant des causes communes s'appuient sur le centre social pour les identifier.
- Les habitant.e.s se mobilisent pour des causes communes.

Fiche action n°37 : Développement spécifique du pouvoir d'agir de la jeunesse sur le territoire, en lien avec la politique jeunesse de la 3CS.

Description de l'action :

L'équipe du centre social en partenariat avec les acteur.trice.s de la jeunesse du territoire déploiera des actions de développement du pouvoir d'agir particulièrement en direction des jeunes.

En partant du principe que plus tôt les habitant.e.s sont familiarisés avec le pouvoir d'agir, la citoyenneté etc. et plus les automatismes seront mis en œuvre à l'âge adulte.

Les jeunes du territoire sont les citoyens de demain mais ont aussi leur place en tant que jeunes dans la société. Les actions développées leur feront prendre conscience de ce fait.

L'idée de cette action est de faire vivre des expériences de participation et de pouvoir d'agir à des jeunes pour qu'ils se rendent compte que « c'est possible ».

Ressources mobilisées (internes et externes) :

- **Moyens humains**

Interne : Membres de l'équipe salariée du centre social.

Externe :

- Coordinatrice enfance jeunesse de la 3CS.
- Unis-cité.
- ALSH Jeunes du territoire.
- Antenne Carmaux de la Mission Jeunes Tarn Nord.
- FIGO.

Echéances de mise en œuvre :

Suite à la réalisation de la fiche action n°28 qui consiste à développer la démarche d'aller-vers les jeunes et à leur donner la parole sur les questions d'accès aux droits et aux services :

Année 2025 : développement d'actions spécifiques pour favoriser le pouvoir d'agir des jeunes en fonction de l'expression de leurs besoins.

Territoire d'intervention :

31 communes de la 3CS visées.

Modalités de participation des habitant.e.s :

- Expressions des besoins de la part des jeunes sur des causes communes.
- Investissement et participation des jeunes pour devenir acteurs de leur territoire.

• Moyens financiers Budget global du centre social voir déploiement d'une PS jeunes.	
<u>Résultats attendus :</u> - Les jeunes découvrent et trouvent leur place de citoyen sur leur territoire. - Les jeunes sont acteurs de leur territoire. - Les jeunes sont valorisés et développent des compétences.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de jeunes concernés. - Nombre de projets accompagnés. - Nombre de partenariats développés. <i>Qualitatifs :</i> - Investissement des jeunes. - Retours des jeunes sur leurs expériences. - Effets de l'investissement des jeunes pour des causes communes sur les autres habitant.e.s.



Annexe 2

LE PLAN D'ACTION DU PROJET D'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE



Enjeu 1 : La reconnaissance et la légitimité du centre social sur la coordination de la parentalité.

Support au chemin de changement :

Les partenaires œuvrant dans le champ de la parentalité se rencontrent de façon régulière dans une instance partenariale de coordination animé.e par la.le référent.e famille.

Fiche action n°1 : Création d'une instance partenariale de coordination de la parentalité sur le territoire de la 3CS.

Description de l'action :

La coordination de la parentalité est un enjeu fort du projet famille :

- Pour dynamiser le lien entre les structures, affiner la connaissance des dispositifs, renforcer la cohérence des actions et garantir ainsi un meilleur relais auprès des familles.
- Pour questionner la thématique de la parentalité, pour prendre en compte les changements sociétaux, questionner les pratiques pour apporter des réponses plus appropriées aux besoins, voir à de nouveaux besoins.
- Pour recenser les actions, leur donner plus de lisibilité et faciliter l'information des familles.
- Pour donner une place aux parents, comme partenaires de projets collectifs à destination de l'ensemble des parents de la 3CS.

Echéances de mise en œuvre :

1) Janvier 2023 :

- Mise à jour effective de la fiche de poste du.de la référent.e famille correspondant aux missions de coordination.
- Identification des partenaires ressources et travail interne stratégique pour le déploiement de la coordination locale.

2) Janvier - mars 2023 :

1ere phase de travail « d'aller vers » les partenaires pour présenter le projet famille et les enjeux. Recueil des éléments de diagnostic sur les besoins de coordination des actions de soutien à la parentalité et besoins globaux des familles.

3) Avril 2023 :

Première rencontre de l'instance de coordination : présentation croisée des acteurs, définition commune des objectifs de l'instance et des modalités de fonctionnement.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Interne</i> : 1 référent.e famille et direction du centre social. <i>Externe</i> : partenaires professionnels et bénévoles en lien avec les familles (champs éducatif, social, médico-social et animation et animation sociale). • Moyens matériels internes : Création d'une base de données des partenaires ressources.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles :</u> Des parents volontaires seront acteurs de l'instance de coordination mais l'intégreront sur des temporalités ultérieures et avec des modalités spécifiques.
<u>Résultats attendus :</u> - Le.la référent.e famille a du temps de travail pour coordonner la parentalité sur le territoire. - Les partenaires de la parentalité se connaissent et connaissent leurs actions réciproquement. - Les partenaires de la parentalité définissent collectivement les modalités des rencontres partenariales. - Les familles sont mieux informées des actions de parentalité existantes.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatif :</i> - Régularité des rencontres. - Diversité, pluralité et représentativité des acteur.trices présent.e.s. (Professionnels, bénévoles et parents). <i>Qualitatif :</i> - Mise à jour effective de la fiche de poste de le.la référent.e famille correspondant aux missions de coordination. - Effectivité de l'instance partenariale. - Contenus des rencontres. - Qualité de la participation

Enjeu 1 : La reconnaissance et la légitimité du centre social sur la coordination de la parentalité.

Support au chemin de changement :

Le.la référent.e famille crée les conditions de la mobilisation des parents du territoire.

Fiche action n°2 : Développement de la démarche d'aller-vers les parents du territoire.

Description de l'action :

Le centre social développe une méthodologie spécifique pour aller-vers les différentes communautés de parents du territoire.

Les premières approches permettent de faire connaître l'équipement dont spécifiquement le projet famille.

Une régularité dans les temps d'aller vers est définie au fil du temps, pour aborder avec les parents, des questions éducatives en lien avec l'exercice de la parentalité.

Des espaces ressources sont identifiés pour mettre en place les aller-vers et différentes formes sont expérimentés.

La démarche d'aller-vers est pensée en différentes étapes pour sécuriser la démarche et la rendre opérante.

Echéances de mise en œuvre :

1) 1^{er} trimestre 2023 :

- Montée en charge progressive de l'aller-vers les parents.
- Appui des espaces d'aller vers pour la mobilisation des parents, information sur des dispositifs existants (type vacances) et premières sollicitations en lien avec des actions de soutien à la parentalité.

2) Janvier - février 2023 :

- Travail interne stratégique sur le déploiement de la démarche d'aller-vers les parents.
- Repérage des lieux ressources, rencontres partenariales sur les espaces identifiés (école, asso), organisation d'un calendrier, déploiement de la communication.
- Maintien et renforcement de l'aller-vers sur l'école Jean Moulin à Carmaux, école du QPV.
- Création d'un outil repère sur le suivi de la participation des parents sur les aller-vers.

3) Février -mars 2023 :

- Expérimentation des aller-vers la communauté des parents de l'école de Blaye les mines.
- Expérimentation des allers vers en direction de la communauté des parents

	des APE du territoire (cf. fiche action 3). - Expérimentation des aller vers la communauté des parents- associations caritatives. 4) Avril 2023 : Renforcement temps d'aller vers effectif.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> Moyens humains : <i>Interne</i> : Equipe salariée et bénévole. <i>Externe</i> : partenaires (école, association, etc) et parents du territoire. Moyens matériels : Camion jaune et outil d'évaluation.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. Plus spécifiquement : - Carmaux, Blaye, Saint Benoit. - 2 villages en milieu rural (Cagnac et autre à identifier). <u>Modalité de la participation des familles :</u> Chaque parent est considéré comme acteur du projet famille. La participation est un chemin et sera évaluée en s'appuyant de l'échelle de participation d'Arnstein. Malgré tout, la communication sur les attendus de la participation des parents pour atteindre des niveaux de consultation, implication et partenariat avec la communauté des parents sera transparente.
<u>Résultats attendus :</u> - Développement de contacts privilégiés avec différentes communautés et groupes de parents sur l'ensemble du territoire - Les parents du territoire connaissent l'action famille et les possibilités du centre social. - Les espaces d'aller-vers sont investis et sont relai d'information pour les parents. - Les partenaires se saisissent des espaces pour présenter des dispositifs / actions pouvant concerner les parents.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <u>Quantitatif :</u> - Diversité et pluralité des lieux d'intervention d'aller vers auprès des parents. - Régularité de la démarche d'aller-vers. - Nombre et qualité des relais des partenaires sur la mobilisation des parents. - Nombre de parents rencontrés sur les aller-vers qui fréquentent les espaces du centre social.

	<i>Qualitatif :</i> - Adaptation de la démarche d’aller-vers dans le fond et dans la forme pour toucher les parents dans leur diversité. - Retours des parents sur la démarche. - Retours des partenaires sur la démarche.
--	---

Enjeu 1 : La reconnaissance et la légitimité du centre social sur la coordination de la parentalité.

Support au chemin de changement :

Le.la référent.e famille crée les conditions de la mobilisation des parents du territoire.

Fiche action n°3 : Animation d'un réseau de parents citoyens.

Description de l'action :

Les associations de parents d'élèves - APE se mobilisent pour soutenir des projets scolaires par la recherche de financements et mettent en place des projets pour les enfants. Elles sont en relation avec une communauté de parents élargie avec des liens historiques par leur engagement citoyen.

Le centre social souhaite impulser la création d'un réseau d'entraides et d'échanges entre les parents citoyens permettant de les mettre en lien, de partager leurs expériences et actualités, valoriser leur engagement citoyen et pouvoir amener un appui sur leur structuration associative. La création de ce réseau est un levier pour le renforcement des solidarités de proximité entre parents, la mutualisation de moyens entre APE et la co-construction d'actions communes de soutien à la parentalité.

- **Appui et information :** Le centre social sera soutien sur l'accompagnement des APE, selon leurs besoins sur la dynamique associative et les questions de gouvernance. Cet accompagnement permettra d'être source d'informations sur les dispositifs existants pour les opportunités à la dynamique associative (Sil, bulles de rêves, etc.) et les actualités parentalité pouvant intéresser les parents.
- **Valorisation de l'acte citoyen du parent :** La reconnaissance de l'engagement citoyen du parent est un levier pour dynamiser la vie associative, le partage d'expérience positive et collective peut aussi avoir un effet mobilisateur sur les autres parents et peut renforcer le lien avec les écoles.
- **Co-construction et mutualisation de moyens :** Le réseau peut

Echéances de mise en œuvre :

1) Janvier-mars 2023 : Phase de repérage. Cet état des lieux permettra d'identifier les différentes associations, leurs organisations opérationnelles, difficultés et besoins. Ces rencontres individuelles en direction de chaque association seront un 1er pallier d'information du projet et amorce à la participation des parents citoyens pour co construire la phase opérationnelle du projet. (Création d'une fiche d'identité par APE). Cette phase permettra de redynamiser le lien avec les APE rencontrés en 2021 (projet similaire travaillé dans le cadre du REAAP).

2) Avril 2023 : 1^{ère} rencontre collective entre APE. Les parents citoyens seront invités sur un temps commun pour une présentation de leur association. Ces échanges collectifs et partages d'expériences seront un 1er levier pour la co-construction du réseau et préciser les attentes.

3) Mai - Juin 2023 : Co-construction du réseau (recueil des attentes) et création d'une vitrine virtuelle. **Création d'un padlet** pour recenser leur actualité et organisations. Cet outil sera un appui pour valoriser ces associations locales et plus globalement l'engagement des parents citoyens. Il contribuera à l'interconnaissance et pourra être un potentiel levier pour aider à la mobilisation ou remobilisation des parents, vers un engagement citoyen.

4) Septembre-novembre 2023 :

- Recueil des témoignages de parents élus. Témoignages pouvant être utilisés pour aider les APE à renouveler leur bureau et à dynamiser la vie associative.
- Participation aux assemblées générales des APE.

permettre la mise en œuvre d'actions communes, dont des actions de soutien à la parentalité et la mutualisation de moyens, prêts de matériels entre les APE

- Présentation de l'action famille et du réseau des APE.

- Etape spécifique d'aller-vers de nouvelles communautés de parents.

5) Novembre - décembre 2023 :

- Rencontres avec les nouveaux bureaux associatifs.

- Réactualisation des informations et vérification de l'engagement sur la dynamique du réseau.

6) Janvier - juin 2024 :

- Contributions des APE au réseau.

- Mutualisation des moyens et d'informations, co-construction d'actions de soutien à la parentalité.

- **Sur l'année 2024 :** Réseau opérationnel et dynamique de réseau existante. Essaimage et investissement de nouvelles associations. Identification de parents pouvant contribuer au projet famille du centre social, dont l'instance partenariale de soutien à la parentalité.
- **Sur l'année 2025 :** Mutualisation de moyens entre APE à travers le réseau, co construction d'actions de soutien à la parentalité entre plusieurs APE. Co-construction d'actions de soutien à la parentalité propres à chaque APE.
- **Sur l'année 2026 :** Contribution du réseau des APE au projet famille du centre social. Co-construction d'actions collectives d'action de soutien à la parentalité entre APE.
- **Sur les années 2026-2027 :** Renforcement de la dynamique du réseau, participation du réseau à la stratégie de soutien à la parentalité du territoire et autonomisation du réseau.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Interne</i> : Référente famille. <i>Externe</i> : parents élus du territoire. • Moyens financiers : Budget alimentation et achats ressources pédagogiques. • Moyens matériels : - Camion jaune. - Salles mise à disposition par les communes. - Création d'un padlet et suivi des contributions. - Tableau de bord des rencontres avec les parents citoyens des différentes organisations, la qualité de l'appui associatif et l'information, la mutualisation des actions et la qualité des échanges. - Questionnaires de satisfaction pour mesurer les impacts du réseau sur la dynamique interne des APE et entre APE.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. Plus spécifiquement : - Carmaux, Blaye, Saint Benoit. - 2 villages en milieu rural (Cagnac et autre à identifier). <u>Modalité de la participation des familles :</u> • Chaque parent est considéré comme acteur du projet famille. La participation est un chemin et sera évaluée en s'appuyant de l'échelle de participation d'Arnstein. Malgré tout, la communication sur les attendus de la participation des parents pour atteindre les niveaux de consultation, implication et partenariat avec la communauté des parents sera transparente. • Les parents élus des APE du territoire pourront se mobiliser sur le réseau et contribuer à sa dynamique. • Les parents sont les 1ers acteurs de ce réseau d'entraide et d'échanges, sur sa mise en œuvre et dynamique. Le centre social est ici facilitateur pour aider à la structuration et à l'investissement des parents. L'organisation sera pensée avec eux pour que la dynamique du réseau puisse perdurer et s'enrichir dans le temps.
--	---

Résultats attendus :	Indicateurs d'évaluation :
- Développement de contacts privilégiés avec différentes communautés et groupes de parents sur l'ensemble du territoire. - Les parents du territoire connaissent l'action famille et les possibilités du centre social. - Les parents élus des APE investissent le projet famille du centre sociale et le réseau de parents citoyens contribue à la stratégie territoriale de soutien à la parentalité.	<i>Quantitatif :</i> - Nombre d'APE rencontrées. - Nombre d'APE investies dans le réseau. - Nombre de familles concernées. - Nombre de rencontres collectives et effectifs. - Nombre de contributions sur le padelet. - Nombre de témoignages de parents-citoyens. - Nombre d'actions co construites. <i>Qualitatif :</i> - Diversité des compositions familiales des parents investis et communes. - Assiduité et qualité de la participation des APE. - Qualité des échanges entre parents citoyens des différentes APE. - Intérêt et qualité de l'investissement sur la création du réseau (force de propositions, participation à la création padelet, etc). - Qualité et diversité des solidarités de proximités créée par le réseau. - Qualité et diversité des actions co-construites et des moyens mutualisés. - Qualité et diversité des contributions sur le padelet. - Impact du réseau d'entraide sur la dynamique interne des APE, entre APE et effets induits.

Enjeu 1 : La reconnaissance et la légitimité du centre social sur la coordination de la parentalité.

Support au chemin de changement :

Les parents s'expriment sur les questions de parentalité.

Fiche action n°4 : Création d'un espace d'échanges entre parents sur les questions de parentalité

Description de l'action :

Un espace d'échanges est formalisé suite à l'analyse des besoins des parents rencontrés sur les différentes phases d'allers-vers.

Cet espace se veut accueillant et proposé dans des modalités d'accès souples.

Il est pensé avec des parents pour répondre aux attentes d'une communauté de parents.

Les valeurs du centre social sont le socle commun qui garantit la qualité de l'accueil.

C'est un espace propice à l'accueil, au partage de l'expérience des parents, préoccupations et échanges entre pairs. Il est aussi un espace de mobilisation et d'initiatives.

Echéances de mise en œuvre :

1) Mars - mai 2023 :

- Appui des aller-vers les différentes communautés de parents pour sonder les besoins d'espaces d'échanges entre parents.

- Identification de parents dits « moteurs » pour la construction de cet espace.

2) Juin 2023 :

- Analyse des allers-vers les différentes communautés de parents (1^{er} semestre 2023) et identification des points convergents dans les besoins (demandes, formes etc) des parents sur la création d'espaces entre pairs.

- 1^{er} rencontre du groupe moteur de parents.

3) Septembre 2023 :

- Définition des modalités et proposition de validation du concept avec la communauté des parents du territoire (information + diffusion d'un questionnaire).

- 2eme rencontre du groupe moteur de parents.

4) Octobre 2023 :

- Analyse des réponses du questionnaire et validation du concept.

- 3eme rencontre du groupe moteur de parents.

	5) Novembre 2023 : - Création des supports de communication. - Diffusion de la communication sur les différents lieux ressources et appui des différentes communautés de parents pour aide à la diffusion. 6) Décembre 2023 : - L'espace d'échanges entre parents s'expérimente. - Les parents trouvent ensemble une organisation pour se l'approprier et le faire vivre. - Le groupe moteur de parents se renforce avec la participation de nouveaux parents.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Interne</i> : Référente famille et groupe moteur de parents. <i>Externe</i> : parents du territoire, intervenant prestataires mobilisés à la demande des parents pour soutien sur des thèmes spécifiques. • Moyens financiers : REAAP (pour le renforcement de l'action 2024). • Moyens matériels : -Questionnaire -Locaux du centre social -Camion jaune	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles :</u> • Construction du concept à partir de l'analyse des aller-vers les différentes communautés des parents. • Identification de parents moteurs sur la création de cet espace et contribution. • Participation à la validation du concept d'espaces entre parents par la communauté des parents du territoire. • Participation à l'espace. • Contribution au renforcement de l'action.

<u>Résultats attendus :</u> - Renforcement des liens avec les différentes communautés des parents rencontrées lors des aller-vers du 1^{er} semestre 2023. - Des parents du territoire partagent leurs besoins et donnent leur avis. - Des parents se mobilisent sur le projet et sont identifiés comme moteur du projet. Ces parents se reconnaissent dans ce rôle et l'investissent. - Les parents du territoire répondent aux sollicitation (demande d'avis) amendent et valident le projet d'espace entre pairs - Les parents du territoire expérimentent l'espace et l'investissent - Le groupe moteur de parents se renforce, s'organise et s'autonomise autour du projet pour le dynamiser.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatif :</i> - Pluralité de la participation. - Effectivité de l'espace entre pairs. - Nombre de parents participants au groupe moteur de parents. - Nombre de parents participants aux espaces d'échanges. - Régularité de la fréquentation. - Nombre de supports de communication créés. <i>Qualitatif :</i> - Diversité des parents participants (composition familiale, origine, genre, âge, handicap...). - Diversité des parents investis dans le groupe moteurs et qualité de la participation. - Utilisation d'une méthode d'animation favorisant la participation et l'engagement des parents. - Qualité des modalités d'organisation et efficience en lien avec les besoins formulés par les parents. - Retours des parents sur ce groupe d'échanges. - Investissement des parents du groupe moteur de parents.
--	--

Enjeu 1 : La reconnaissance et la légitimité du centre social sur la coordination de la parentalité.

Support au chemin de changement :

Les partenaires identifient la plus-value de la coordination du centre social et la légitime.

Fiche action n°5 : Animation du réseau parentalité sur le territoire de la 3CS.

Description de l'action :

Le réseau parentalité comprend des acteurs professionnels et bénévoles des secteurs éducatifs dont l'éducation spécialisée, le social, le médico-social, le milieu sportif, l'animation etc., tous sont en lien avec les familles du territoire.

Le centre social réunit ces acteurs de façon régulière dans une organisation formalisée collégialement.

Hors temps de rencontres, le centre social assure une veille informative sur l'actualité des structures, des dispositifs partenariaux et des différentes actions de soutien à la parentalité du territoire (et territoire proche).

- Il est facilitateur pour l'accès des parents à ces informations.
- Il est à l'initiative de la création d'outils au service du réseau et est à l'écoute des besoins.
- Il travaille pour la mutualisation de la veille sociale sur les questions de soutien à la parentalité et facilite co-construction d'actions partenariales.
- Il est garant de la démarche qualité et dynamique du réseau et en assure l'animation, qui a été validée de façon collégiale.
- Il s'assure de la participation des parents sur l'instance, à la dynamique du réseau et à la reconnaissance de leur place au sein de ce réseau d'acteurs professionnels.

Echéances de mise en œuvre :

1) Avril 2023 :

1ère rencontre de l'instance de coordination, présentation croisée des acteurs, définition commune des objectifs de l'instance et des modalités de fonctionnement (cf. fiche action 1).

2) Juin 2023 :

2^{ème} rencontre de l'instance de coordination et définition des attentes sur l'animation du réseau.

3) Septembre 2023 :

Travail interne stratégique sur un pré-projet d'animation du réseau et méthodologique sur les outils de facilitation et d'animation.

4) Octobre 2023 :

3^{ème} rencontre de l'instance de coordination, présentation du pré-projet d'animation du réseau construit en fonction des attentes et besoins des partenaires. Pré-projet proposé à validation. (Présentation des outils de facilitation).

5) Octobre- décembre 2023 :

- Mise en œuvre des outils de facilitation.
- Expérimentation du projet d'animation du réseau.

6) Janvier 2024 : Déploiement de l'animation du réseau .

<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Interne</i> : Référente famille. <i>Externe</i> : partenaires professionnels et bénévoles en lien avec les familles (champs éducatif, social, médico-social et animation et animation sociale) + parents relais des différentes communautés de parents • Moyens matériels : Création d'outils de suivi et de facilitation.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles :</u> • Relais d'informations vers les différentes communautés de parents. • Lien vers le réseau des parents citoyens, mutualisation d'informations. • Parents acteurs du réseau.
<u>Résultats attendus :</u> - Amélioration de l'interconnaissance entre les acteurs de la parentalité du territoire. - Montée en compétences des acteurs sur la participation des parents. - Les partenaires ont une culture commune et partagent de l'information entre eux sur la thématique de la parentalité. - Meilleure cohérence des actions de parentalité sur le territoire. - Les partenaires portent des actions communes, mutualisent leurs moyens et leurs outils.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatif :</i> - Nombre d'échanges entre les partenaires (rencontres, newsletter, partage d'informations...) - Nombre d'outils de suivi créés. - Nombre de partenaires investit dans le réseau. <i>Qualitatif :</i> - Fluidité de la communication et de l'intervention au sein du réseau. - Interconnaissance des acteurs du réseau. - Mutualisation de moyens, d'outils, de veille sociale entre les acteurs du réseau. - Retours des partenaires sur l'animation du réseau.

Enjeu 1 : La reconnaissance et la légitimité du centre social sur la coordination de la parentalité.

Support au chemin de changement :

Les parents participent à l'instance partenariale de coordination de la parentalité.

Fiche action n°6 : Accompagnement de l'organisation des parents pour leur participation à l'instance de coordination de la parentalité.

Description de l'action :

Le parent est partie prenante du projet famille et sa participation à la dynamique du projet est attendue, reconnue et encouragée.

Riche d'expériences et de compétences, il nous semble important qu'il puisse à son niveau intégrer les instances qui vont se réunir autour de la parentalité, thème qui le concerne directement au quotidien.

Intégrer des parents dans des réunions d'acteurs professionnels et bénévoles ne s'improvise pas. Ce travail d'accompagnement des parents pour leur participation à l'instance de coordination de la parentalité doit être pensé par étapes et avec sens. Pour le parent, il est essentiel qu'il puisse trouver sa place et contribuer à son échelle aux échanges. Pour les acteurs professionnels, il est important qu'ils puissent reconnaître la place du parent et le considérer comme partenaire de l'instance de coordination de la parentalité.

La communication et la transparence les intentions et attendus de participation des parents est essentielle dès le départ, pour les parents comme pour les professionnels.

L'organisation de cette participation sera proposée par un accompagnement spécifique pour des parents identifiés et volontaires.

Le centre social s'appuiera sur les fiches actions 4 et 5 du projet famille pour travailler la participation des parents vers l'instance de soutien à la parentalité.

Ainsi, l'organisation des parents pour leur participation à l'instance de

Echéances de mise en œuvre :

1) Année 2023- 1^{er} trimestre 2024 :

- déroulé des fiches action 4 et 5.
- accompagnement de l'organisation des parents volontaire pour la future participation à l'instance, dont préparation à la 1^{ere} participation.

2) Avril 2024 : Rencontre de l'instance partenariale, intégrant des parents volontaires.

3) Année 2024 : Accompagnement de l'organisation des parents vers la participation, sécurisation et validation des cadre d'interventions avec les partenaires et 1^{ere} expérimentations.

4) Année 2025 :

- Participation des parents sur l'instance de coordination.
- Les parents continuent de se rencontrer lors des temps d'échanges entre parents.

5) Année 2026-2027 : Renforcement de la dynamique de participation des parents. Les parents sont forces de propositions. Participation des parents à la définition de la stratégie de soutien à la parentalité du territoire.

coordination de la parentalité se déploiera par étapes, sur des temps différés et des temps communs.	
<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Interne :</i> Membres de l'équipe de centre social. <i>Externe :</i> Parents volontaires et partenaires du territoire.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles :</u> • Participation des parents volontaires aux différents temps d'organisation à la participation vers l'instance. • Participation de parents volontaires à l'instance et collaboration.
<u>Résultats attendus :</u> - Les parents sont acteurs de la parentalité sur le territoire. - Les parents développent des compétences grâce à leur participation active à l'instance de coordination de la parentalité du territoire. - Les parents participants sont moteurs pour relayer les informations auprès d'autres parents. - Les partenaires reconnaissent l'intérêt de la participation des parents experts d'usage à cette instance.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatif :</i> - Nombre de rencontres du groupe de parents volontaires pour l'organisation vers la participation à l'instance. - Nombre de parents participants à l'instance. - Nombre de retours sur les besoins de parents pour intégrer l'instance. - Nombre de retours des partenaires pour l'intégration des parents à l'instance. - Nombre de retours des parents pour la contribution à l'instance et partage des échanges de l'instance vers les parents. <i>Qualitatif :</i> - Représentativité des parents volontaires (compositions familiales, situations,

	emploi, intentions, etc.) - Participation et investissement des parents aux groupes d'organisation et aux réunions de coordination. - Qualité des prises en compte de l'expertise et remontées des parents sur l'instance. - Formalisation de l'engagement des parents. - Degrés d'engagement des parents. - Intérêt collectif porté par les parents et par les partenaires.
--	---

Enjeu 1 : La reconnaissance et la légitimité du centre social sur la coordination de la parentalité.

Support au chemin de changement :

Les membres de l'instance de coordination (partenaires et parents) définissent et animent une stratégie territoriale de soutien à la parentalité coordonnée par le.la référent.e famille.

Fiche action n°7 : Elaboration d'une stratégie territoriale de soutien à la parentalité.

Description de l'action :

La création d'une stratégie territoriale de soutien à la parentalité, implique de pouvoir s'appuyer d'un réseau de partenaires déjà structuré. (Fiche action 1 et 5).

Une fois le réseau structuré, le.la référent.e famille proposera des cadres de travail efficaces et structurés pour élaborer collectivement la stratégie territoriale locale de soutien à la parentalité.

Cette stratégie sera élaborée en cohérence avec les besoins des familles du territoire, des enjeux de prévention locaux et en cohérence avec les politiques publiques compétentes dans ce domaine.

L'élaboration de cette stratégie sera menée par les partenaires et les parents moteurs, impliqués dans l'instance de coordination.

Elle aura pour objectif de donner le fil rouge des actions de parentalité sur le territoire et donc de répondre collectivement aux besoins des familles.

Echéances de mise en œuvre :

Année 2025 :

L'instance de coordination de la parentalité se lance dans l'élaboration d'une stratégie territoriale de soutien à la parentalité en se rencontrant régulièrement pour co-construire ce document cadre.

- Diagnostic.
- Définition des enjeux et du plan d'action collectif (feuille de route sur 3 ou 4 ans).
- Recensement des appels à projet qui peuvent soutenir financièrement les actions.
- Elaboration de la méthode d'évaluation.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Interne</i> : Référente famille et élu.e.s. <i>Externe</i> : partenaires professionnels et bénévoles en lien avec les familles (champs éducatif, social, médico-social et animation et animation sociale) + parents volontaires des différentes communautés de parents.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles :</u> • Parents volontaires participant à l'instance de coordination. • Relais d'informations vers les différentes communautés de parents et appui du réseau de parents citoyens. • Familles parties prenante de la stratégie territoriale et sondées de façon régulière sur leurs besoins et l'évaluation des actions mises en œuvre.
<u>Résultats attendus :</u> - Les parents sont acteurs de la parentalité sur le territoire. - Les parents développent des compétences grâce à leur participation active à l'élaboration de la stratégie territoriale. - Les parents participants sont moteurs pour relayer les informations auprès d'autres parents. - Les partenaires agissent ensemble pour répondre aux besoins des familles sur le territoire. - Les actions de parentalité sont lisibles et visibles pour les parents du territoire. - Les actions de parentalité sont fréquentées par les parents du territoire.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatif :</i> - Nombre de rencontres de l'instance de coordination pour l'élaboration de la stratégie territoriale de soutien à la parentalité. - Nombre de participant.e.s aux rencontres. - Nombre d'él.u.e.s investis sur la thématique. - Nombre d'actions collectives multipartenariales élaborées. - Nombre d'outils d'évaluation créés. <i>Qualitatif :</i> - Prise en compte équivalente des savoirs de chaque membre de l'instance de coordination (savoirs d'usage, savoirs professionnels). - Effets de la stratégie sur les parents du territoire. - Retours de ce travail collectif de la part des parents et de la part des partenaires et des élu.e.s. - Types d'actions proposées. - Cohérence de la stratégie et des actions avec les besoins des familles du territoire.

Enjeu 2 : Le répit parental.

Support au chemin de changement :

Les acteurs du centre social (bénévoles, salariées, partenaires et élu.e.s) ont une culture commune sur les questions de répit parental.

Fiche action n°8 : Rencontres partenariales et développement d'actions de sensibilisation au droit au répit du parent.

Description de l'action :

Le syndrome du burn-out parental résulte de l'exposition prolongée au stress dans le domaine de la parentalité en l'absence de ressources suffisantes pour en compenser l'effet.

Il se caractérise par 3 grands symptômes :

- Un épuisement émotionnel et physique : le parent se sent complètement épuisé,
- Une distanciation émotionnelle par rapport aux enfants : le parent n'investit plus émotionnellement sa relation avec ses enfants (saturation et une perte de plaisir dans le rôle de parent),
- La perte du sentiment d'accomplissement ou d'efficacité parental : le parent ne se sent plus performant dans son rôle (l'écart avec le « bon parent que j'étais autrefois »).

Le répit parental est un chapitre de la stratégie nationale de soutien à la parentalité et est un élément essentiel du soutien à la parentalité. Chaque parent, quelle que soit sa situation, doit pouvoir s'autoriser à prendre du temps pour soi : détente, loisirs, culture, sport, échanges, rencontres, épanouissement personnel, etc.

Les parents ont besoin d'un minimum d'équilibre social. Au-delà des besoins primaires et de sécurité affective, un enfant a besoin de ses parents, en forme.

Il est intéressant de questionner ce syndrome avec les acteurs professionnels qui œuvrent dans les champs de la parentalité. D'une part parce que le répit

Echéances de mise en œuvre :

1) Novembre- décembre 2022 :

Présentation du nouveau projet social et projet famille aux partenaires du territoire- dont enjeu du répit parental.

2) Janvier 2023 - juin 2023 :

- Travail interne stratégique et méthodologique autour de l'enjeu 2 du projet famille sur le répit parental.

- Sollicitation des partenaires sur l'intention d'un projet de prévention du risque d'épuisement parental. Analyse des réponses et proposition de création d'un groupe de travail spécifique multi partenarial.

- Organisation du groupe, objectifs et des modalités de fonctionnements

3) Juin 2023 - décembre 2023

En appui des fiches actions de l'enjeu 1 du projet famille, dont les fiches actions 1 et 5, état des lieux (des connaissances, dispositifs existants, outils de repérage) des besoins partenariaux autour des questions de répit parental.

4) Janvier 2024 :

- 1^{er} semestre : Précisions des perspectives du groupe de travail et études de financement pour travailler autour des questions de droit au répit en direction des professionnel.le.s (actions de sensibilisation, formation, etc).

- 2eme semestre : 1^{ère} action de sensibilisation.

parental est relativement mieux connu pour les parents d'enfants porteurs de handicap et pour les aidant.e.s familiaux. D'autre part, pour lutter contre les injonctions (sociétales, familiales, etc) que peuvent subir les parents et qui peut les contraindre à nier leur besoin de répit, pourtant droit fondamental pour pouvoir vivre et exercer plus sereinement sa parentalité. Concernant les professionnel.le.s, la possibilité de travailler sur une culture commune autour du droit au répit des parents peut permettre une meilleure information, un meilleur outillage pour repérer et prévenir les situations d'épuisement. L'expérimentation d'actions partenariales autour du répit parental, l'amélioration de la communication sur le droit au répit pour les parents, l'accessibilité de l'information sur les droits existants (garde d'enfants, espace de répit, dispositifs d'aides, etc), la mutualisation d'outils de veille sociale sont tout autant de leviers pour soutenir les parents à prévenir ses situations, à identifier et reconnaître leurs besoins et à trouver des points d'appuis pour la dépasser. Le travail partenarial est autour du droit au répit parental est intéressant pour tendre à mesurer l'impact dans la qualité de la relation du parent et de son.ses enfant.s et au sein de la famille.	5) 2025 : - Suite des actions de sensibilisation à destination des partenaires (programmation co-construite avec les acteurs et selon la réalité des financements). - 1ere action de sensibilisation à destination des parents sur le droit au répit sur des événements locaux (type forum vacances, etc). - Création d'un évènementiel à destination des professionnels autour des questions de répit parental (type forum d'infos, conférence, etc.). 6) 2026 : - Suite des temps de sensibilisation entre professionnels. - Montée en charge des partenaires pour la co-construction d'actions locales pour la prévention de l'épuisement parental.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Interne</i> : 1 référent.e famille, élue.e.s et groupe moteurs de parents. <i>Externe</i> : parents du territoire, intervenant prestataires mobilisés à la demande des parents pour soutien sur des thèmes spécifiques	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées.

• Moyens financiers : Recherche de financements spécifiques pour les temps de sensibilisation entre professionnels, pour les événements et actions co construit avec les partenaires • Moyens matériels internes : Outils de suivi, outils collaboratifs, camion jaune.	<u>Modalité de la participation des familles :</u> - Construction du concept à partir de l'analyse des aller-vers les différentes communautés des parents. - Identification de parents moteurs sur la création de cet espace et contribution. - Participation à la validation du concept d'espaces entre parents par la communauté des parents du territoire. - Participation à l'espace. - Contribution au renforcement de l'action.
<u>Résultats attendus :</u> - Les partenaires du centre social se mobilisent autour de la prévention de l'épuisement parental et développent une culture commune sur le droit au répit des parents. - Un groupe de travail multi partenarial est mobilisé et actif. - Des temps de sensibilisation en direction des partenaires sont effectifs. - Une culture de travail (nouvelle) autour de nouveaux outils collaboratifs se déploie. - Des temps réflexifs sont instaurés. - De nouvelles actions sont co-construites localement par les partenaires et expérimentées avec des parents.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatif :</i> - Nombre de rencontres de sensibilisation pour les partenaires sur les questions du répit parental. - Nombre de participants aux temps de sensibilisation. <i>Qualitatif :</i> - Qualité des actions de sensibilisation. - Retours des partenaires. - Manière de se saisir du répit parental par les élu.e.s envers les parents du territoire. - Effectivité de la création des outils de prévention du risque d'épuisement parental. - Qualité de la mutualisation entre partenaires.

Enjeu 2 : Le répit parental.

Support au chemin de changement :

Les acteurs du centre social (bénévoles, salariées, partenaires et élu.e.s) ont une culture commune sur les questions de répit parental.

Fiche action n°9 : Acculturation des élus au droit au répit parental.

Description de l'action :

Le répit parental est un chapitre de la stratégie nationale de soutien à la parentalité : « *Développer les possibilités de relais parental et de répit en famille* » avec comme objectif général de « *Donner aux parents qui en ont besoin la possibilité d'être relayés, de souffler, pour prévenir le burn-out parental et préserver l'équilibre familial.* ».

Pour donner résonnance et appui au travail que souhaite faire l'action famille sur la prévention du répit parental et droit au répit du parent, il est essentiel d'avoir un appui politique fort, qui rentrerait en cohérence avec les attendus de la stratégie nationale de soutien à la parentalité.

Ainsi, un travail spécifique d'acculturation des élus locaux de la communauté de communes sera déployé pour faire connaître ces nouveaux enjeux, portés par les politiques publiques de soutien à la parentalité.

Ce travail d'acculturation sera un levier pour déployer des passerelles territoriales et garantir la réalisation d'actions partenariales pouvant amener du soutien aux familles, en recherche de propositions ou d'espaces de répit.

Echéances de mise en œuvre :

1) Novembre 2022 :

Présentation du nouveau projet social et projet famille aux élus du CIAS, aux représentants de la CAF et institutionnels.

2) Novembre- décembre 2022 :

Présentation du nouveau projet social et projet famille aux partenaires locaux et autres institutionnels.

3) 2024- 2025

- Invitation des élus locaux sur des temps informatifs autour des questions du droit au répit parental.

- Invitation sur les instances partenaires et temps dédiés.

- Retours réguliers sur l'avancée du projet de prévention d'épuisement parental (commission action sociale, CA CIAS).

4) 2025-2026 :

- Invitation aux actions de sensibilisation à destination des partenaires.

- Liens pour la construction de passerelles territoriales.

- Création de temps spécifiques de rencontre avec des parents ayant connu une situation d'épuisement parental et/ou ayant fait valoir leur droit au répit avec les élus. Partage de témoignages.

- Invitation à l'événementiel à destination des partenaires et valorisation du

	soutien apportés par les élus au projet de prévention. - Collaboration et soutien pour la co-construction d'actions locales pour la prévention de l'épuisement parental.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Interne</i> : direction du centre social et référent.e famille. <i>Externe</i> : intervenants prestataires mobilisés pour les temps de sensibilisation, partenaires ressources sur les questions de droits au répit parental et partenaires institutionnels. • Moyens financiers : Recherche de financements spécifiques pour les temps de sensibilisation et ressources. • Moyens matériels internes : Instances politiques locales (Conseil communautaire et CA du CIAS).	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles :</u> - Sollicitation pour des rencontres parents-élus (témoignages des vécus). - Information sur le soutien politique local autour du droit du répit parental.
<u>Résultats attendus :</u> - Les élus du territoire et spécifiquement du CIAS se mobilisent autour de la prévention de l'épuisement parental et développent une culture commune sur le droit au répit des parents. - Les élus participent de façon effective aux temps de sensibilisation. - De nouvelles actions sont co-construites localement grâce aux soutien passerelle des élus locaux. - Des temps de rencontres avec des parents et des élus sont instaurés, pour un croisement des réalités et une prise de conscience des besoins de l'importance du droit au répit. - Une communication renseigne l'engagement des élus du territoire pour le droit au répit des parents et leur soutien aux politiques publiques en matière de soutien à la parentalité.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatif :</i> - Nombre et qualité des actions de sensibilisation. - Nombre d'élus participant aux actions. - Nombre d'élus moteurs sur la question du répit parental. <i>Qualitatif :</i> - Diversité des élu.es locaux participant.e.s, qualité de la participation et soutien. - Manière de se saisir du répit parental par les élu.e.s envers les parents du territoire. - Qualité de la mutualisation entre partenaires. - Qualité des passerelles territoriales soutenues.

Enjeu 2 : Le répit parental.

Support au chemin de changement :

Les acteurs du centre social (bénévoles, salariées, partenaires et élu.e.s) ont une culture commune sur les questions de répit parental.

Fiche action n° 10 : Création d'outils partagés de prévention du risque d'épuisement parental.

Description de l'action :

Le centre social développe sur l'ensemble de ses temps d'accueil, une veille sociale spécifique et est à l'écoute des besoins formulés par les familles et plus globalement des habitant.e.s.

Au-delà de l'écoute de l'expression directe de besoins, cette veille s'exprime soit par l'observation des comportements individuels, dans la famille et au sein du groupe et de la dynamique du groupe, mais aussi se nourrit des échanges partagés sur des temps informels ou sur des temps duels (parent-professionnel.le).

En affinant la veille sociale sur des thèmes ou des attentes spécifiques, il est possible de mesurer plus finement l'évolution de situations ou de comportements, d'identifier des points de vigilance pour lever des freins éventuels et plus globalement de pouvoir suivre un processus qui amène vers un changement.

Dans le travail de prévention du risque d'épuisement parental que souhaite déployer le centre social, il est intéressant de créer des outils collaboratifs entre partenaires pour arriver à mesurer l'impact de la prise de conscience du parent sur ses besoins, la réassurance des compétences parentales du parent qui va s'organiser pour s'autoriser à prendre du temps pour lui.

A l'identique, sur le vécu du temps de répit et l'impact dans la relation parent-enfant et au sein de la famille.

Echéances de mise en œuvre :

1) Juin 2023 :

- Sollicitation des partenaires sur l'intention d'un projet de prévention du risque d'épuisement parental. Analyse des réponses et proposition de création d'un groupe de travail spécifique multi partenarial.

2) Janvier - juin 2024 :

- Rencontres partenariales du groupe de travail autour du droit au répit, sur la question des besoins des partenaires en termes d'outils de repérage et de suivi.

- Recherches et compilation de ressources bibliographiques mutualisables et partageables.

- Recherche de financements pour l'investissement de ressources bibliographiques.

3) Septembre 2024 - décembre 2024 :

- Investissement dans des ressources spécifiques.

- Partenariat avec des centres de ressources spécialisés.

4) Janvier 2025 - juin 2025 :

- Création base de données sur les ressources existantes.

- Définition des besoins prioritaires en matière d'outils de suivi et repérage, études des outils existants et création d'outils collaboratifs adaptés aux besoins locaux (définition modalités de collaboration et démarche qualité de l'usage).

	- Création d'un outil collaboratif compilant les dispositifs existants en matière de droit au répit. 5) Juin 2025 - Décembre 2025 : Expérimentation des outils collaboratifs de repérage des situations d'épuisement. 6) Années 2026 et 2027 : - Sollicitation partenariale pour un travail réflexif sur la création d'outils de mesure de l'impact du répit dans la relation parent-enfant et du processus global vers le répit. - Annuellement, réactualisation des outils collaboratifs sur l'actualité des dispositifs, des personnes ressources et des nouveaux dispositifs existants. - Mesure de l'utilisation et efficience des outils collaboratifs.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Interne :</i> référent.e famille. <i>Externe :</i> - Acteurs professionnels ou bénévoles œuvrant auprès des familles. - Structures ressources qui œuvrent sur la prévention de l'épuisement parental et droit au répit du parent. - Intervenants prestataires sur la thématique et sur la création d'outils collaboratifs • Moyens financiers : Recherche financements pour l'investissement dans des ressources thématiques et la création d'outils collaboratifs ou achat d'applications collaboratives spécifiques efficaces.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles :</u> Participation des familles lors de l'expérimentation des outils de repérage et de veille sociale (recueils des besoins et autres indicateurs de mesure).

Résultats attendus :

- Création collective d'outils et utilisation collaborative entre partenaires.
- Réalisation d'une base de données sur les ressources existantes.
- Innovation dans les cultures de travail par la mutualisation d'outils collaboratifs et leur expérimentation.
- Précision de la veille sociale et identification de nouveaux indicateurs de veille et de suivi.
- Travail de mesure sur l'investissement social des parents autour de l'épuisement parental et droit au répit.

Indicateurs d'évaluation :

Quantitatif :

- Nombre et qualité des actions de sensibilisation.
- Nombre de partenaires participant.
- Nombre de ressources thématiques investies.

Qualitatif :

- Effectivité de la création des outils de prévention du risque d'épuisement parental.
- Qualité des utilisations collaboratives et respect de la démarche qualité.
- Qualité de la mutualisation entre partenaires.

Enjeu 2 : Le répit parental.

Support au chemin de changement :

Les parents connaissent le répit parental et s'expriment en confiance sur leurs situations personnelles en lien avec la parentalité.

Fiche action n° 11 : Actions de sensibilisation et d'information des parents au droit au répit.

Description de l'action :

Pouvoir s'exprimer sur son épuisement et ses difficultés liés à l'exercice de sa parentalité, est pour le parent une étape essentielle pour reconnaître son besoin de répit.

Cette reconnaissance est un 1^{er} jalon dans un processus émancipateur qui, à terme, redonne du pouvoir d'agir au parent et lui permet de retrouver de la confiance en lui et dans son rôle de parent.

L'expression des difficultés et de l'épuisement, qui socialement peut être tabou ou mal perçu, demande de la confiance et un **cadre d'accueil sécurisé et non culpabilisant**.

L'information sur l'existence du syndrome du burn-out parental et sur le droit au répit (au-delà des familles d'enfants porteurs d'handicap), comme un droit normatif est essentiel pour aider également les parents à cheminer dans leurs réflexions et reconnaître leurs besoins.

L'accessibilité à une information facilitée sur les dispositifs et leviers existants (garde d'enfants, coup pouce vacances, actions de solidarité) est aussi importante.

L'équipe du centre social développe sur l'ensemble de ses espaces, un accueil inconditionnel et une écoute active des habitant.e.s.

Concernant le répit parental, cette écoute sera affinée pour nourrir les différents outils de veille sociale mais également permettre la pleine expression du parent sur sa réalité.

Echéances de mise en œuvre :

1) Janvier 2023 - juin 2023 :

Appui des aller vers les différentes communautés de parents et réseau des APE (cf. fiche action enjeu 1) pour identifier les besoins (étape de diagnostic).

2) 2024 :

-Expérimentation des outils collaboratifs pour valoriser la veille sociale déployée par le centre social et mutualisation en vue de futures actions.

- Développement d'un espace ressource d'information au centre social et en itinérance pour rendre accessible l'information sur le répit parental et les moyens de s'octroyer du temps en tant que parent pour être mieux en famille.

- Mise en place au moins 2 fois dans l'année d'actions d'information des parents sur le droit au répit et les leviers existants, en partenariat avec la CAF du Tarn, Réseau Parents 81 ou autre.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Interne :</i> référent.e famille. <i>Externe :</i> - Partenaires investis sur le projet de prévention de l'épuisement parental. - CAF. - Réseau parents 81. - Structures ressources qui œuvrent sur la prévention de l'épuisement parental et droit au répit du parent. - Intervenants prestataires sur la thématique. • Moyens financiers : Recherche de financements pour l'investissement dans des ressources et de la communication.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles :</u> - Expression des parents sur leur réalités et besoins. - Partage de témoignages. - Participation à des actions de sensibilisation. - Lien avec les autres communautés de parents pour diffuser l'information sur ces actions. - Accès à l'information et accompagnement au centre social.
<u>Résultats attendus :</u> - Les parents du territoire connaissent ce qu'est le répit parental et l'épuisement parental. - Les parents du territoire identifient le centre social comme un lieu ressources. - Les parents du territoire connaissent les partenaires et les dispositifs qui peuvent leur permettre d'éviter l'épuisement parental et les utilisent.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatif :</i> - Nombre d'actions mises en place. - Nombre d'outils de communication différents utilisés. - Fréquentation des parents. - Nombre de partenariats et d'intervenants mobilisés. <i>Qualitatif :</i> - Prise en compte des retours qualitatifs des parents sur les actions de sensibilisation et les espaces de répit. - Qualité de l'expression du besoin des parents et diversité des situations rencontrées. - Qualification de la relation parent/enfant de départ pour identifier les effets post action de répit.

Enjeu 2 : Le répit parental.

Support au chemin de changement :

Les parents connaissent le répit parental et s'expriment en confiance sur leurs situations personnelles en lien avec la parentalité.

Fiche action n° 12 : Formalisation de propositions d'espaces et de modalités d'accueil propices à l'expression des besoins et au répit (modalités d'accès, forme, etc.).

Description de l'action :

En tant que parent, la reconnaissance de ses besoins est une 1^{ère} étape incontournable. Mettre des mots sur cette réalité complexe, s'exprimer en confiance, se sentir accueilli et non jugé sont les éléments fondamentaux pour aider les parents à reconnaître leurs besoins.

Avoir accès à de l'information claire et des propositions souples d'espaces pour se poser et se recentrer, sans attentes spécifiques de « faire » et d'organisation sont également les premiers éléments du projet que souhaite travailler le centre social.

Chaque situation étant différente, il est important que le centre social puisse déployer une organisation modulable pour répondre au mieux aux besoins.

Le déploiement de cette action débutera par le renforcement et l'analyse de la veille sociale sur les besoins des parents (écoute individuelle). Cette analyse pourra être croisée avec celle des partenaires et mutualisée sur les outils collaboratifs.

Expérimentation sur des modalités et format :

- **Espaces de répit pour les parents** dont la configuration serait pensée de manière à offrir **un espace convivial avec une souplesse de fonctionnement**, qui favorise l'appropriation des lieux par les parents et les enfants, le cas échéant.

L'équipe du CS imagine pouvoir instaurer un principe de fréquentation libre et une amplitude d'ouverture hebdomadaire, sans conditions particulières pour

Echéances de mise en œuvre :

1) Janvier 2023 - juin 2023 :

- Demande de report du projet REAAP 2022 autour de répit parental et dépôt d'un projet pour 2023.
- Déploiement d'une communication spécifique.
- Aménagement d'espaces dédiés au centre social (lien projet REAAP).

2) Juin - décembre 2023 :

- Mise en œuvre du projet REAAP autour du projet de répit parental (espaces de répit au centre social et action de répit parental).
- Mobilisation du centre social sur le relais d'infos sur les dispositifs départs en vacances.

la fréquentation : les parents n'ont pas besoin de s'inscrire au préalable, ils peuvent s'y rendre sans objet précis et seront toujours accueillis. Dans un 2eme temps, les parents pourront, en fonction de leurs retours, faire évoluer les espaces et le fonctionnement. Ici, l'équipe du CS ne souhaite pas solliciter le parent pour faire et lui demander de faire. Seules les valeurs du centre social et l'organisation proposée sont le cadre de référence à respecter. - Expérimentation d'actions de répit parental. L'équipe du centre social proposera des soirées de répit pour les parents en se basant sur le développement de solidarités entre parents pour la garde des enfants. Dans un premier temps accompagnées par le centre social puis en autonomie entre les familles parties prenantes. Un autre format sera proposé sous forme de sorties entre parents, accompagnés par la référente famille, des parents prévoient une sortie seulement entre parents et le centre social garantit le mode de garde des enfants sur le créneau.	
<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Interne : référent.e famille.</i> <i>Externe :</i> - Partenaires investis sur le projet de prévention de l'épuisement parental. - CAF. - Réseau parents 81. - Structures ressources qui œuvrent sur la prévention de l'épuisement parental et droit au répit du parent.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles :</u> - Expression des parents sur leur réalités et besoins. - Partage de témoignages. - Participation à des actions de prévention et de répit. - Lien avec les autres communautés de parents pour diffuser l'information sur ces actions. - Participation à la construction des actions, des sorties entre parents. - Participation à des actions solidaires entre parents.

- Intervenants prestataires sur la thématique. • Moyens financiers : - REAAP. - Recherche financements pour le soutien d'action de répit parental (Ex : Projet de séjours entre parents sans les enfants, soirée à thème, etc).	- Accès à l'information et accompagnement.
<u>Résultats attendus :</u> - Les parents du territoire connaissent ce qu'est le répit parental et l'épuisement parental. - Les parents du territoire identifient le centre social comme un lieu ressources. - Les parents du territoire connaissent les partenaires et les dispositifs qui peuvent leur permettre d'éviter l'épuisement parental et les utilisent.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatif :</i> - Nombre d'actions mises en place. - Fréquentation des parents. - Diversité des parents. - Nombre de parents investis dans le projet. - Nombre de partenariats. <i>Qualitatif :</i> - Types d'actions mises en place. - Participation des parents à la mise en place des actions. - Prise en compte des retours qualitatifs des parents sur les actions de sensibilisation et les espaces de répit. - Qualité de l'expression du besoin des parents et diversité des situations rencontrées. - Qualification de la relation parent/enfant de départ pour identifier les effets post action de répit. - Effectivité des propositions d'espaces et diversités des modalités et d'organisation des accueils. - Prise en compte des retours qualitatifs des parents sur les actions de sensibilisation et les espaces de répit.

Enjeu 2 : Le répit parental.

Support au chemin de changement :

Les parents connaissent le répit parental et s'expriment en confiance sur leurs situations personnelles en lien avec la parentalité.

Fiche action n° 13 : Développement de propositions partenariales de soutien à la parentalité en facilitant l'offre de garde des enfants.

Description de l'action :

Après avoir mis en place des actions et des espaces de répit parental au centre social, il convient maintenant de pouvoir développer des partenariats pour faciliter l'offre de garde des enfants et permettre la participation des parents aux actions de soutien à la parentalité, notamment des familles monoparentales.

Pour cela, l'équipe du centre social :

- Evaluera les premières expérimentations avec les parents mobilisés pour avoir leurs retours et les freins qu'ils identifient pour participer à des actions de soutien à la parentalité.
- Identifiera les partenaires ressources sur le territoire.
- Ira à la rencontre des structures qui accueillent les enfants : ALSH, crèches, association de garde d'enfants à domicile... pour recueillir de l'information et pour développer des actions communes.
- Apportera des informations sur les offres de garde d'enfants à domicile aux parents en ayant le besoin.

Echéances de mise en œuvre :

Suite aux expérimentations des espaces de répit parental au centre social et du développement de quelques actions favorisant le répit pour les parents en 2023 :

- 1) **1^{er} trimestre 2024** : évaluation avec les parents participants et ajustement en s'appuyant sur de nouveaux partenariats pour lever les freins à la participation identifiés.
- 2) **2^{ème} trimestre 2024** : identification des nouveaux partenaires proposant notamment une offre de garde des enfants, rencontres de ces partenaires avec des parents volontaires et développement de partenariats en vue de nouvelles actions en direction des parents uniquement pour s'exprimer sur la parentalité.
- 3) **3^{ème} trimestre 2024** : co-construction d'actions de soutien à la parentalité, en facilitant l'offre de garde des enfants, avec le soutien des parents et de nouveaux partenaires.
- 4) **Dernier trimestre 2024** : mise en place des actions de soutien à la parentalité avec les parents et les nouveaux partenaires.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Interne</i> : référent.e famille, parents bénévoles. <i>Externe</i> : - Partenaires pouvant faciliter l'offre de garde des enfants et partenaires souhaitant proposer des projets autour du soutien à la parentalité. - CAF. - Réseau parents 81. - Structures d'accueil des enfants : crèches, ALSH... • Moyens financiers : Recherche financements pour le soutien d'action de répit parental et prise en charge de la garde des enfants notamment pour les familles monoparentales.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles :</u> - Expression des parents sur leur satisfaction concernant les actions expérimentales. - Partage de témoignages. - Participation à des actions de soutien à la parentalité et d'expression entre parents. - Lien avec les autres communautés de parents pour diffuser l'information sur ces actions pour parler de parentalité. - Participation à la construction des actions avec les nouveaux partenaires. - Accès à l'information et accompagnement.
---	--

Résultats attendus :

- Les parents du territoire osent s'exprimer sur leur parentalité et sur les difficultés rencontrées.
- Les parents du territoire s'investissent pour lever les freins qui empêchent leur mobilisation sur les actions de soutien à la parentalité
- Les parents sont acteurs auprès des partenaires pour construire de nouvelles actions permettant leur expression sur la parentalité.

Indicateurs d'évaluation :

Quantitatif :

- Nombre de retours de parents concernant les actions expérimentales.
- Nombre de parents impliqués dans la construction d'actions de soutien à la parentalité.
- Nombre de parents s'exprimant sur leurs difficultés.
- Nombre de nouvelles actions mises en place.
- Fréquentation des parents.
- Diversité des parents.
- Nombre de parents investis dans le projet.
- Nombre de nouveaux partenariats, notamment facilitant la garde des enfants.

Qualitatif :

- Retours qualitatifs des parents.
- Investissement des parents.
- Types de nouvelles actions mises en place.
- Participation des parents à la mise en place des actions.
- Qualité de l'expression du besoin des parents et diversité des situations rencontrées.

Enjeu 2 : Le répit parental.	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les acteurs et forces vives du centre social (parents, élu.e.s, partenaires, salariées) proposent et organisent des espaces et projets pour permettre l'accompagnement du répit parental.	
Fiche action n° 14 : Création d'un outil support d'information à destination des parents sur le répit parental.	
<u>Description de l'action :</u> Cette action fait suite à l'expérimentation des actions et des espaces de répit parental sur le territoire, aux retours des parents et aux ajustements. Il semble intéressant de pouvoir recueillir dans un support de communication l'ensemble des actions proposées pour les parents sur le territoire ainsi que les offres dont ils pourraient bénéficier pour éviter l'épuisement parental. Ainsi, cette action consiste à mobiliser l'instance de coordination de la parentalité sur la création de cet outil : recensement des actions et des offres, travail au format et à la diffusion de l'outil d'information à destination de tous les parents du territoire.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) Septembre à décembre 2024 : mobilisation des membres de l'instance partenariale sur l'élaboration de l'outil en parallèle de l'évaluation des nouvelles actions. 2) 1^{er} trimestre 2025 : sortie du document et diffusion massive avec les partenaires, les élu.e.s et les habitant.e.s du territoire.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> Moyens humains : <i>Interne</i> : référent.e famille. Chargée de communication. <i>Externe</i> : Membres de l'instance de coordination de la parentalité du territoire, autres partenaires et habitant.e.s pour diffusion de l'outil. Moyens financiers : Budget pour impression de l'outil.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles :</u> - Participation des parents à l'évaluation des actions de répit sur le territoire. - Participation des parents membres de l'instance de coordination de la parentalité à l'élaboration de l'outil de communication. - Participation des parents à la diffusion massive de l'outil.

Résultats attendus :

- L'offre permettant le répit parental sur le territoire du Carmausin-Ségala est connue et reconnue par les parents du territoire.
- Les besoins des parents en matière de répit parental sont couverts.
- Les parents participent aux actions existantes sur le territoire pour bénéficier de moments de répit parental.

Indicateurs d'évaluation :

Quantitatif :

- Nombre de rencontre de l'instance de coordination pour l'élaboration de l'outil de communication.
- Nombre de participant à ce travail.
- Nombre d'outils créés/imprimés/diffusés.
- Fréquentation des parents sur

Qualitatif :

- Adaptation de l'outil à tous les parents du territoire (simple, compréhensible...).
- Retours des parents sur l'outil et son utilité.
- Retours des partenaires sur l'outil et son utilité.

Enjeu 2 : Le répit parental.	
Support au chemin de changement :	
Les parents et les partenaires identifient le centre social comme un espace ressource sur la question du répit parental.	
Fiche action n° 15 : Création d'un centre de ressources pour les parents et les partenaires sur la parentalité.	
<u>Description de l'action :</u> Le centre social a pour mission d'apporter de l'informations pour toutes et tous les habitant.e.s du territoire, y compris les familles. Au même titre que le centre social pourrait porter un Point Information Jeunesse, il pourrait avoir le Label « Point Information Famille » afin d'être reconnu comme centre de ressources pour les parents sur le territoire. Le point info famille est une permanence qui assure la prestation des services du Ministère des Solidarités et de la Santé à un échelon local notamment au niveau de la communauté des communes ou des communes. Pour être plus proches des familles, les PIF fonctionnent en réseau réparti sur l'ensemble du territoire (source : https://etablissements-publics.com/point-info-famille/). Le point information est encadré par une charte ainsi qu'un cahier des charges et le label est attribué par le REAAP. Le PIF à plusieurs missions : - Informer les familles, - Orienter les familles, - Simplifier les démarches, - Solutionner les difficultés au sein de la famille. Sur notre territoire, le PIF pourrait être localisé dans les locaux du centre social et être itinérant au même titre que les actions du centre social. Pour pouvoir être labellisé, le centre social déposera un dossier complet au	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) 2024 : - étude des conditions de labellisation pour devenir PIF avec l'instance de coordination de la parentalité. - présentation du projet et du plan de charges financières aux élu.e.s du CIAS et de la commission action sociale. - travail avec la CAF du Tarn pour être accompagné dans le projet. - travail avec l'équipe du centre social, les partenaires et les parents pour imaginer le projet PIF. 2) 1^{er} trimestre 2025 : dépôt du dossier au REAAP. 3) 2^{ème} trimestre 2025 : mise en place du PIF au centre social, en milieu urbain et en ruralité grâce à la permanence.

REAAP et envisagera le recrutement d'un agent supplémentaire afin d'assurer l'ensemble des missions du projet famille.	
<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Interne</i> : direction du centre social, référent.e famille, élues référente et potentiel.le autre référent.e famille. Chargée de coopération CTG. Chargée de communication. <i>Externe</i> : CAF et REAAP. • Moyens financiers : Enveloppe REAAP et Etat. • Moyens matériels : Camion jaune, accueil aménagé, salle d'entretien confidentielle.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles :</u> Participation à l'élaboration du projet et du montage du PIF avec les membres de l'instance de coordination dont les parents.
<u>Résultats attendus :</u> - Les parents repèrent le centre social comme un lieu ressource sur la parentalité. - Les parents fréquentent ce lieu ressource et trouvent des réponses à leurs questions. - Les parents participent à l'amélioration du lieu ressources. - Les partenaires identifient également le centre social comme un lieu ressources et tissent des liens de partenariat de proximité avec l'équipe pour l'alimenter.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <i>Quantitatif :</i> - Nombre de rencontres avec la CAF et les élu.e.s communautaires/du CIAS pour travailler sur le développement d'un PIF. - Nombre de rencontre avec l'instance de coordination pour le développement d'un PIF. - Nombres de parents impliqués dans le projet. - Effectivité de la création d'un PIF. - Fréquentation et utilisation du PIF par les parents. <i>Qualitatif :</i> - Qualité des échanges sur l'intérêt de la labellisation avec la CAF et les élu.e.s. - Investissement des parents, des partenaires et des élu.e.s sur le projet. - Communication sur le PIF. - Retour des parents sur l'organisation du PIF. - Retours des partenaires sur l'organisation du PIF.

Enjeu 2 : Le répit parental.	
<u>Support au chemin de changement :</u> Les parents reconnaissent leur droit au répit, lèvent leurs freins et s'octroient du temps pour eux.	
Fiche action n° 16 : Accompagnement et développement d'actions collectives de répit entre parents.	
<u>Description de l'action :</u> Suite aux expérimentations d'espaces et d'actions de répit parental et leur évaluation en 2023 et 2024, l'objet de cette action est d'accompagner les parents à s'auto-organiser pour développer des actions collectives de répit entre parents. L'équipe du centre social aura donc pour mission de : - Regrouper un collectif de parents moteurs qui souhaitent s'investir sur le développement d'actions collectives de répit entre parents. - Présenter les initiatives existantes sur d'autres territoires. - Permettre aux parents d'entrer en contact avec les acteurs partenaires, institutionnels etc. dont ils auront besoin pour le montage des actions. - Accompagner les parents dans le montage de dossiers administratifs de financement d'actions. - Soutenir et maintenir l'investissement, l'engagement des parents pour aboutir à la réalisation de l'action. - Accompagner les parents dans une organisation autonome, en valorisant la solidarité entre eux.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) 2024 : - évaluation des actions expérimentales de répit parental sur le territoire. - regroupement de parents volontaires pour développer des actions collectives de répit entre parents. - accompagnement du groupe : rencontre de partenaires, élues, recherche de financement etc. 2) 1^{er} trimestre 2025 : - élaboration de la communication sur les actions à venir. - mise en place des actions. - accompagnement des parents à s'organiser de façon autonome, en faisant émerger des actions de solidarité. 3) 2^{ème} trimestre 2025 : Évaluation des actions mises en place et suivi des actions de solidarité entre parents émergentes.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Interne :</i> référent.e famille, parents. <i>Externe :</i> - Partenaires investis sur le projet de prévention de l'épuisement parental. - CAF. - Structures ressources qui œuvrent sur la prévention de l'épuisement parental et droit au répit du parent. - Réseau parents 81. • Moyens financiers : Recherche financements pour le soutien d'action de répit parental.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles :</u> Les parents sont au cœur de cette action. De l'évaluation des actions expérimentales au montage complet de nouvelles actions de répit, construites et portées par les parents.
<u>Résultats attendus :</u> - Les parents s'investissent au centre social pour d'autres parents. - Les parents s'organisent pour développer des actions collectives de répit entre parents. - Les parents lèvent les freins au répit parental. - Les actions développées par des parents sont fréquentées et valorisées. - Les parents s'entraident pour pouvoir prendre du temps pour eux. - Les parents se rendent compte de la plus-value du répit parental dans leur quotidien familial.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <u>Quantitatif :</u> - Nombre de rencontres avec les parents souhaitant développer des actions de répit. - Nombre de parents participant. - Nombre de partenaires, élu.e.s rencontrés par les parents. - Nombre d'actions mises en place. - Nombre d'outils de communication créés. - Nombre de parents participants aux actions. - Nombre d'actions de solidarité entre parents émergentes. <u>Qualitatif :</u> - Investissement et implication des parents dans le projet. - Types d'actions proposées. - Retours des parents sur leur expérience et effets produits.

Enjeu 2 : Le répit parental.

Support au chemin de changement :

Les parents identifient la plus-value du répit parental, capitalisent leur expérience dans leur quotidien parental et auprès de leurs pairs.

Fiche action n° 17 : Accompagnement de parents moteur souhaitant essayer leur expérience.

Description de l'action :

Pour que le chemin de changement soit complet et afin que la plupart des parents du territoire en ayant besoin, s'octroient du temps pour eux afin de lutter contre l'épuisement parental et être mieux dans leur quotidien familial :

- Les parents, accompagnés par le centre social, élaborent des outils valorisant les effets du répit parental dans le quotidien familial grâce à leurs expériences vécues. Ces outils prendront la forme que les parents souhaiteront : podcast, affiches, flyers, vidéos, témoignages, presse, conférence, tables rondes, évènements...
- Les parents avec l'aide du centre social rencontrent des partenaires, des élu.e.s, d'autres centres sociaux etc. pour essayer leurs expériences via les outils créés.
- Les parents sont repérés par d'autres parents comme ressource sur les questions de répit parental. Et l'équipe du centre social met en relation des parents avec besoin de répit et parents experts d'usage pour qu'ils échangent entre eux.

Echéances de mise en œuvre :

1) **Septembre-décembre 2025** : continuité du groupe de parents volontaires ayant mis en place des actions collectives de répit parental pour élaborer des outils de valorisation de leurs expériences (rencontres de partenaires, construction des outils, organisation de temps forts de valorisation...).

2) **1^{er} trimestre 2026** :

- sortie et diffusion des outils.
- organisation d'un temps fort de valorisation des expériences des parents.

3) **2026/2027** : l'équipe du centre social s'appuie sur les parents experts d'usage lorsqu'une famille exprime des signes d'épuisement parental pour que l'expérience des uns servent aux autres. Et que les parents en difficultés aillent plus facilement vers des espaces et des actions de répit parental.

Ressources mobilisées (internes et externes)

• **Moyens humains :**

Interne : référent.e famille et parents bénévoles. Chargée de communication de la 3CS.

Territoire d'intervention :

31 communes de la 3CS visées.

<u>Externe :</u> - Partenaires investis sur le projet de prévention de l'épuisement parental. - CAF. - Réseau parents 81. - FIGO. • Moyens financiers : Recherche financements pour la création des outils et possibles partenariats à mettre en place.	<u>Modalité de la participation des familles :</u> Les parents sont au cœur de cette action et sont acteurs de la valorisation, de l'essaimage de leurs expériences sur le répit parental.
<u>Résultats attendus :</u> - Les parents ayant besoin de répit parental s'appuient sur les parents avec une expertise d'usage. - Le répit parental est connu et reconnu par un grand nombre de parents du territoire. - Le centre social s'appui sur les parents avec une expertise d'usage pour valoriser les actions et espaces de répit parental. - Les parents moteur développent des compétences, ont confiance en eux et essaient leur expérience sur le territoire et au-delà. - Les parents moteur continuent de prendre du temps pour eux.	<u>Indicateurs d'évaluation :</u> <u>Quantitatif :</u> - <i>Nombre de parents investis.</i> - <i>Nombre de rencontre pour construire des outils de valorisation des expériences.</i> - <i>Nombre de partenaires contactés et investis dans ce projet.</i> - <i>Nombre d'outils créés.</i> - <i>Nombre de temps forts organisés.</i> - <i>Nombre de nouveaux parents participant aux actions et fréquentant les espaces de répit.</i> <u>Qualitatif :</u> - <i>Qualité et contenu des outils créés.</i> - <i>Investissement des parents et des partenaires.</i> - <i>Effets produits par la valorisation des expériences sur les parents experts d'usage, sur les parents en besoin et sur les partenaires.</i>

Enjeu 3 : Mobilisation des parents sur la parentalité

Support au chemin de changement :

L'équipe du centre social (salariée et bénévoles) développe une posture d'écoute, de bienveillance, de non-jugement et d'accueil inconditionnel.

Fiche action n° 18 : Formation des équipes salariées et bénévoles sur l'accueil des familles à besoins particuliers.

Description de l'action :

Le centre social a une mission d'accueil inconditionnel.

En plus des formations pour aider l'équipe salariée, bénévoles et les élu.e.s du centre social à structurer cet accueil, il est nécessaire d'amener des contenus de formation spécifiques pour permettre l'accueil des habitant.e.s et des familles à besoins spécifiques.

Pour se faire, la direction du centre social établira des partenariats avec des associations, institutions ressources sur les questions des handicaps, de la grande pauvreté, de l'illettrisme etc. afin que des temps de sensibilisations, de formation-action, des salariées et des bénévoles puissent être mis en place.

La direction du centre social fera appel à l'ASEI, à l'AEPH81, au PRH 81, à la MDPH, à Ressources et Territoires, à ATD Quart Monde, à la FIGO, aux associations de langue des signes française etc.

Echéances de mise en œuvre :

- 1) 1^{er} semestre 2023 :** la direction du centre social rencontre des associations, structures, associations spécialisées pour créer du partenariat.
- 2) Mai 2023 :** premières sessions de sensibilisation, formation-action pour les salariées, bénévoles et élu.e.s du centre social.
- 3) 2023-2025 :** mise en place d'un temps de sensibilisation/formation-action en lien avec l'accueil des habitant.e.s et des familles à besoins spécifiques une fois par trimestre.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Internes</i> : Equipe salariée du centre social, bénévoles et élu.e.s. <i>Externes</i> : Partenaires ressources, ASEI, PRH81, AEPH81, MDPH, Ressources et Territoires, ATD Quart Monde, FIGO... etc. • Moyens financiers : Budget pour intervenant.e.s formateur.trice.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles</u> Cette fiche action a pour public cible l'équipe salariée, les bénévoles et les élus, pour permettre à toutes les familles d'être correctement accueillies au centre social.
<u>Résultats attendus :</u> • L'accueil au centre social est adapté à toutes les familles et les habitant.e.s du territoire, quel que soit leurs besoins. • Les familles et les habitant.e.s en situation de handicap, en situation d'illettrisme, en situation de grande pauvreté etc. viennent au centre social et entrent dans un chemin de participation. • Les locaux du centre social, les espaces d'itinérances et les actions sont adaptées à l'ensemble des familles et des habitant.e.s ainsi qu'aux diverses spécificités. • Les supports de communication du centre social sont adaptés à l'ensemble des familles et des habitant.e.s du territoire et à leurs spécificités.	<u>Indicateur d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de jours de formation-actions et de temps de sensibilisation. - Nombre de participant.e.s à ces temps collectifs. - Nombre de partenaires différents intervenants. - Nombre d'adaptation à l'accueil inconditionnel mis en place. <i>Qualitatif :</i> - Contenu des temps de sensibilisation, de formation-actions. - Thématiques abordées par années. - Aménagements mis en place. - Changements de postures professionnelles et bénévoles observés. - Montée en compétence des participants aux formations-actions et temps de sensibilisation. - Types d'adaptations mis en place. - Retours des participant.e.s aux formations, retours des partenaires et retours des familles à besoin spécifique.

Enjeu 3 : Mobilisation des parents sur la parentalité

Support au chemin de changement :

L'équipe du centre social (salariée et bénévoles) développe une posture d'écoute, de bienveillance, de non-jugement et d'accueil inconditionnel.

Fiche action n° 19 : Développement d'actions pour les familles à besoins particuliers.

Description de l'action :

Suite aux temps de sensibilisation et formation-action, au travers d'une commission thématique parentalité, les besoins et les envies d'activités autour de la parentalité et des ateliers parents-enfants seront discutés avec des parents, des élu.e.s et des partenaires.

L'équipe du centre social :

- Favorisera la fréquentation des familles à besoins spécifiques sur les différents espaces du centre social en permettant l'accueil de toutes et tous mais également en créant des partenariats de proximité avec les associations, institutions accompagnant les familles.
- Sera force de proposition au sein de la commission parentalité pour construire des actions favorisant la mobilisation des familles aux besoins spécifiques : temps de présentation de la programmation, moments de convivialités au centre social pour découvrir les espaces etc.

Echéances de mise en œuvre :

- 1) **1^{er} semestre 2023** : lancement de la commission thématique parentalité avec la participation de parents à besoins spécifiques.
- 2) **2^{ème} trimestre 2023** : travail avec les partenaires pour favoriser l'accueil et la mobilisation des familles à besoins spécifiques. Rencontres et recueil des besoins des parents accompagnés.
- 3) **3^{ème} trimestre 2023** : construction d'actions favorisant la mobilisation des familles à besoins particuliers.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Internes</i> : Equipe salariée du centre social, bénévoles et élu.e.s. <i>Externes</i> : Partenaires ressources. Parents et notamment parents à besoins spécifiques (monoparents, parents illettrés, parents en situation de handicap, parents ne maîtrisant pas la langue...) • Moyens financiers : Budget pour mettre en place les actions.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles</u> • Participation des parents et notamment de parents à besoins spécifiques à la commission thématique parentalité. • Rencontre et participation des parents à besoins spécifiques pour recueillir leurs besoins.
<u>Résultats attendus :</u> • Les familles et les habitant.e.s en situation de handicap, en situation d'illettrisme, en situation de grande pauvreté etc. viennent au centre social et entrent dans un chemin de participation. • Les locaux du centre social, les espaces d'itinérances et les actions sont adaptées à l'ensemble des familles et des habitant.e.s ainsi qu'aux diverses spécificités. • Les supports de communication du centre social sont adaptés à l'ensemble des familles et des habitant.e.s du territoire et à leurs spécificités.	<u>Indicateur d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de partenariats mis en place. - Nombre de parents à besoins spécifiques rencontrés. - Nombre d'actions favorisant la mobilisation réalisées. - Nombre de parents à besoins spécifiques fréquentant les espaces du CS. <i>Qualitatif :</i> - Types de rencontres mises en place. - Retours des partenaires et retours des familles à besoin spécifique.

Enjeu 3 : Mobilisation des parents sur la parentalité

Support au chemin de changement :

- Les parents fréquentent, avec ou sans enfant.s, les différents espaces famille du centre social.
- Les familles se sentent accueillies dans leur diversité, ont confiance et ont de l'intérêt à venir au centre social.

Fiche action n°20 : Organisations d'évènements permettant de vivre des moments privilégiés en famille.

Description de l'action :

Par son action famille, l'équipe du centre social crée les conditions pour que les familles en ayant le besoin puissent vivre des moments privilégiés et ainsi renforcer les liens intrafamiliaux.

L'équipe du centre social peut proposer des sorties en familles favorisant l'accès à la culture, à la découverte, aux loisirs etc. L'équipe peut aussi organiser des projets : théâtre en famille, ateliers cuisine etc. pour passer des moments en famille qui sortent du quotidien et qui permettent aux un.e.s et aux autre.s de s'appréhender différemment, de se (re)découvrir et de valoriser des compétences des enfants et des parents.

Toutefois, dans l'organisation du centre social participatif, c'est la commission thématique parentalité constituée de parents, d'élu.e.s et de partenaires, qui s'occupera de la programmation famille et qui proposera des sorties, actions qui permettront de vivre des moments privilégiés en famille.

Echéances de mise en œuvre :

1) 1^{er} trimestre 2023 : mise en place de la commission parentalité.

2) Tout au long du projet social : construction de la programmation familles au sein de cette commission.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Internes :</i> Equipe salariée du centre social, bénévoles et élu.e.s. <i>Externes :</i> Parents. • Moyens financiers : Budget pour intervenant.e.s formateur.trice.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles</u> Participation des parents à la construction de la programmation famille du centre social.
<u>Résultats attendus :</u> • Augmentation de la fréquentation des espaces et des actions familles du centre social. • Les familles construisent la programmation du centre social avec les salariées et les élu.e.s. • Les familles entament un chemin de participation au centre social. • Les familles les plus en difficultés ont un accès facilité à des actions/sorties culturelles, de loisirs, sportives...	<u>Indicateur d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de rencontres de la commission par an. - Nombre de personnes participantes à la commission. - Fréquentation par les familles des espaces du centre social, dont de nouvelles familles. - Recensement du biais par lequel les familles ont eu connaissance du CS. - Nombre et diversité des propositions d'activités. <i>Qualitatif :</i> - Cohérence des propositions avec les besoins des familles. - Effets des activités mises en place dans les relations familiales. - Qualité des liens créés entre les familles. - Retours des familles.

Enjeu 3 : Mobilisation des parents sur la parentalité

Support au chemin de changement :

- Les parents fréquentent, avec ou sans enfant.s, les différents espaces famille du centre social.
- Les familles se sentent accueillies dans leur diversité, ont confiance et ont de l'intérêt à venir au centre social.

Fiche action n°21 : Proposition d'activités et temps adaptés pour les familles aux différentes étapes de la vie de l'enfant.

Description de l'action :

Les temps d'activités, d'échanges, de sorties etc. organisés avec et pour les familles du territoire, dans le cadre du centre social se veulent être des temps adaptés aux différentes étapes de la vie de l'enfant.

Chaque étape de la vie et du développement de l'enfant a ses spécificités et les relations parents-enfants en sont parfois impactées, dans tous les cas sont vouées à évoluer.

Ainsi, dans la programmation du centre social, en fonction des envies et des attentes des parents, pourront être proposés des temps spécifiques en fonction des tranches d'âge des enfants par exemple.

Toutefois, pendant les vacances scolaires, les parents ayant des enfants d'âges différents peuvent se retrouver en difficultés pour participer lorsque l'activité ne concerne que les tous petits ou que les plus grands. De ce fait, l'équipe, avec les parents impliqués dans la construction de la programmation, seront vigilants à proposer des activités pour les fratries lors de ces périodes de vacances.

Actuellement, l'équipe du centre social propose deux types d'ateliers réguliers pour des enfants d'âges différents :

- Graines d'explorateurs pour les enfants de 1 à 3 ans et leurs parents.
- Sésame ouvre-toi ! pour les enfants de + de 3 ans et leurs parents.

Echéances de mise en œuvre :

Avec la mise en place de la commission thématique parentalité en **2023** jusqu'à l'écriture de la stratégie locale de soutien à la parentalité :

- Evoquer les questions des différentes étapes de la vie de l'enfant et de l'impact sur la parentalité.
- Proposer des actions en lien avec ces différentes étapes de la vie de l'enfant.
- Aller-vers les parents pour identifier les étapes lors desquelles les parents sont le plus dans le besoin.

Ces questions seront approfondies collectivement par l'instance de coordination de la parentalité lors de l'élaboration de la stratégie locale de soutien à la parentalité dès l'année **2025**.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Internes :</i> Equipe salariée du centre social, bénévoles et élu.e.s. <i>Externes :</i> Partenaires ressources et parents. • Moyens financiers : Budget pour intervenant.e.s extérieurs. • Moyens matériels : Matériel d'animation adapté aux âges des enfants.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles</u> La commission thématique parentalité construit la programmation du centre social. Des parents s'investissent au sein de cette commission. Des parents participent aux activités en tant qu'usagers.
<u>Résultats attendus :</u> • L'équipe du centre social adapte les propositions du projet famille aux différentes étapes de la vie de l'enfant. • Les familles fréquentent les activités et espaces mis en place par l'équipe du centre social et les parents bénévoles. • Les parents se retrouvent dans les propositions qui leurs sont faites. • Les parents et les enfants se (re)découvrent en dehors de leur quotidien familial et les liens intrafamiliaux sont renforcés.	<u>Indicateur d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre et diversité des propositions d'activités. - Fréquentation par les familles des espaces du centre social, dont de nouvelles familles. - Recensement du biais par lequel les familles ont eu connaissance du CS. - Lieux des activités organisées. - Nombre de familles participantes. <i>Qualitatif :</i> - Cohérence des propositions avec les besoins des familles. - Adéquation et diversité des propositions en lien avec les différentes étapes de la vie des enfants. - Effets des activités mises en place dans les relations familiales. - Qualité des liens créés entre les familles.

Enjeu 3 : Mobilisation des parents sur la parentalité	
Support au chemin de changement :	
Les parents identifient la plus-value du centre social comme appui à leurs besoins éducatifs.	
Fiche action n°22 : Accompagnement des parents dans leur fonction parentale.	
<u>Description de l'action :</u> Pour accompagner les parents dans leur fonction parentale, les propositions que peuvent faire l'équipe du centre social aux parents sont diverses et variées. Dans l'idéal, elles sont multi-partenariales. L'équipe du centre social n'a pas toutes les compétences pour accompagner les parents dans leur fonction parentale et fait donc régulièrement appel à des partenaires formés très complémentaires à ce que propose la référente famille. A la fin 2022, les actions existantes au centre social permettant un accompagnement de la fonction parentale sont : - Le café des parents en partenariat avec l'EPE du Tarn - Bulle d'échanges en partenariat avec la crèche associative les petits loups. A ce jour, il n'y a pas d'actions visant à soutenir la fonction parentale des parents d'adolescents par exemple, des accompagnements sont à inventer et à expérimenter. Les formats ne sont pas figés et évolueront en fonction des besoins et des retours des parents.	<u>Echéances de mise en œuvre :</u> 1) 2023 : - développement des partenariats avec les acteurs de la parentalité sur le territoire, mise en place de l'instance de coordination du centre social. - mise en place de la commission thématique parentalité avec des parents. - ajustement des actions existantes accompagnant les parents dans leur fonction parentale 2) 2024 : expérimentation de nouvelles actions multi-partenariales visant l'accompagnement des parents dans leur fonction parentale, suite aux retours des parents mobilisés dans le projet famille du centre social.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains :	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées.

<i>Internes</i> : Equipe salariée du centre social, bénévoles et élu.e.s. <i>Externes</i> : Partenaires ressources. • Moyens financiers : Budget pour intervenant.e.s si besoin. • Moyens matériels : Matériel d'animation.	<u>Modalité de la participation des familles</u> La commission thématique parentalité construit la programmation du centre social. Des parents s'investissent au sein de cette commission. Des parents participent aux activités en tant qu'usagers.
<u>Résultats obtenus. :</u> • Les parents co-construisent les actions de soutien à la fonction parentale. • Les parents fréquentent les actions de soutien à la fonction parentale du centre social. • Les parents identifient le CS comme un lieu ressource. • Les parents viennent au centre social pour trouver une réponse à leurs besoins. • Les parents sont plus à l'aise dans leur rôle de parents.	<u>Indicateur d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs</i> : - Nombre d'action de soutien à la fonction parentale mises en place. - Nombre de partenariats créés. - Nombre, qualité, diversité des sollicitations des parents auprès du CS concernant leurs besoins éducatifs. - Nombre de parents participants. <i>Qualitatif</i> : - Maillage du territoire. - Qualité de la participation des parents. - Composition des familles participant.e.s. - Analyse de la participation des parents.

Enjeu 3 : Mobilisation des parents sur la parentalité

Support au chemin de changement :

Les parents identifient la plus-value du centre social comme appui à leurs besoins éducatifs.

Fiche action n°23 : Favoriser les actions collectives partenariales thématiques au plus près des parents du territoire.

Description de l'action :

Le centre social est intercommunal et doit mailler l'ensemble du territoire de la 3CS.

Pour cela, l'équipe du centre social développe la méthode « d'aller-vers », afin d'être au plus près des parents du territoire.

Ainsi cette fiche action consiste à développer des actions partenariales thématiques au plus près des parents du territoire, c'est-à-dire hors les murs du centre social. Ces actions permettront d'aborder les questions éducatives, les compétences parentales mais également l'accès aux droits et aux services à destination des parents et des familles en particulier.

Pour se faire il faudra :

- Développer des partenariats de proximité forts, et définir les modalités de partenariat.
- Travailler le contenu des interventions avec les partenaires et les parents investis pour qu'elles soient adaptées à un plus grand nombre de parents.
- Adaptés les espaces de convivialité proposés au plus près des parents pour que les partenaires puissent intervenir.

Echéances de mise en œuvre :

1) **2023** : consolidation de la mise en œuvre de la fiche action 2.

2) **2024** : travail avec des partenaires pour proposer des temps communs d'intervention, de sensibilisation, d'information au plus près des parents du territoire.

Au moins 2 temps par an.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Internes</i> : Equipe salariée du centre social, bénévoles et élu.e.s. <i>Externes</i> : Partenaires ressources sur les questions éducatives, d'accès aux droits et au services du territoire spécifiques aux parents et familles. • Moyens financiers : Budget pour interventions si besoin. • Moyens matériels : Camion jaune.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles</u> Les moments d'aller-vers permettent de repérer les besoins des familles sur du diagnostic permanent et en fonction les interventions des partenaires seront adaptées.
<u>Résultats attendus :</u> • Les liens entre les parents et les partenaires institutionnels sont facilités. • Les parents ont des informations sur leurs droits, les services, les bons plans, la parentalité... facilement. • Les parents comprennent les fonctionnements des partenaires	<u>Indicateur d'évaluation :</u> <i>Quantitatifs :</i> - Nombre de partenariats développés. - Nombre d'actions partenariales hors les murs du CS mises en place. - Nombre et diversité des parents touchés. <i>Qualitatif :</i> - Diversité des actions déployées. - Effets de la présence partenariale au plus près des parents (qualité d'information, lien avec les institutions, facilité d'accès aux informations, réponses aux besoins éducatifs...)

Enjeu 3 : Mobilisation des parents sur la parentalité

Support au chemin de changement :

Les parents identifient la plus-value du centre social comme appui à leurs besoins éducatifs.

Fiche action n°24 : Créations d'espaces de rencontres et d'échanges propices à la solidarité entre parents et familles.

Description de l'action :

La solidarité est une valeur fondamentale et fondatrice des centres sociaux.
Le centre social intercommunal à l'écoute et en réponse aux besoins des parents expérimentera différents espaces (formes, fréquences, lieux, accessibilités) à destination des parents.
Sur ces espaces, l'équipe du centre social sera à l'écoute des parents, facilitateur mais aussi partie prenante des initiatives solidaires de parents.
Ces espaces seront expérimentés en fonction des spécificités du territoire et des différentes communautés des parents (maison centre social, allers-vers écoles, projets partenariaux, réseaux APE, itinérance, actions hors les murs).
Ils pourront être à l'initiative de parents et co-construits avec eux.

Echéances de mise en œuvre :

- 1) 2022-2023 :** Appui des allers-vers existants et de la commission parentalité.
- 2) Tout au long du projet social :**
 - Construction et expérimentation de différents espaces de rencontres et d'échanges.
 - Déploiement et expérimentation d'outils d'intelligence collective sur les espaces pour favoriser la participation des parents et l'émergence d'idées.
 - Installation d'une communication spécifique pour l'information du « *champ des possibles* » en tant que parent » (cadre CS, appel aux parents, accompagnement projets, etc.)
 - Mise en œuvre d'un outil de suivi.
 - Rencontres des parents porteurs de projets d'initiatives. Mise en lien, accompagnement d'une idée /envie individuelle vers un projet collectif.
 - Valorisation des initiatives, recherche de fonds si nécessaire (actions d'auto-financements de parents), lien partenarial, appui technique, etc.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <i>Internes :</i> Equipe salariée du centre social, bénévoles et élu.e.s. <i>Externes :</i> Partenaires ressources / parents. • Moyens matériels : Camion jaune. • Moyens financiers : Recherche de financements pour accompagner les initiatives de parents si besoin.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles</u> - Fréquentation des différents espaces par les parents et participation aux actions de solidarité. - Parents forces de propositions. - Parents acteurs et relais d'informations sur les espaces et sur les actions de solidarité (Bouche à oreilles).
<u>Résultats attendus :</u> • Démultiplication d'actions de solidarité innovantes et diversifiées. • Sollicitation de nouvelles communautés de parents ou de partenaires pour la mise en place d'espaces de rencontres et d'échanges entre parents. • Partenariats (dont nouveaux) entre parents et acteurs du territoire pour la mise en œuvre d'actions de solidarités. • Rapprochement des acteurs professionnels avec les parents / familles grâce aux actions de solidarités. • Mobilisation de nouveaux parents dans la commission parentalité du centre social. • Renforcement de la dynamique du projet famille du centre social.	<u>Indicateur d'évaluation :</u> <u>Quantitatifs :</u> - Nombre d'espace de rencontres et d'échanges développés. - Nombre, qualité, diversité des sollicitations des parents auprès du CS concernant les actions de solidarité à l'initiative des parents. - Nombre d'actions de solidarité à l'initiative de partenaires, incluant des parents hors les murs du CS mises en place. - Nombre et diversité des parents touchés. <u>Qualitatifs :</u> - Diversité des actions déployées. Maillage du territoire. - Effets de la présence partenariale sur les actions de solidarité. - Qualité de l'innovation dans les espaces (formes, modalités d'accès) et les actions de solidarités (qualité, démarche, etc.). - Effets sur la relation entre pairs (Renforcement soutien entre pairs).

Enjeu 3 : Mobilisation des parents sur la parentalité

Support au chemin de changement :

Les parents expérimentent, partagent et développent de nouvelles compétences parentales.

Fiche action n° 25 : Développement des compétences psychosociales des parents.

Description de l'action :

En complément des fiches actions 4 et 7 concernant la mise en place de la commission thématique parentalité et de l'instance de coordination de la parentalité sur le territoire en présence de parents, cette action mettra en place des actions de développement des compétences psychosociales à destination des parents.

Ces actions auront un double objectif :

- Permettre aux parents d'acquérir de nouvelles compétences qui viendront en soutien dans leur quotidien de parents.
- Permettre aux parents d'acquérir de nouvelles compétences qui faciliteront leur participation aux différentes instances du centre social, hors activités de « consommation ».

Ces actions, animées par des professionnels de la question permettront aux parents de développer les 9 compétences psychosociales générales, à savoir :

- Les 3 CPS cognitives : avoir conscience de soi, capacité de maîtrise de soi, prendre des décisions constructives ;
- Les 3 CPS émotionnelles : avoir conscience de ses émotions et de son stress, réguler ses émotions et gérer son stress ;
- Les 3 CPS sociales : communiquer de façon constructive, développer des relations constructives, et résoudre des difficultés.

Echéances de mise en œuvre :

- 1) **Fin année 2024** : recherche d'intervenants spécialistes des CPS.
- 2) **Année 2025** : mise en place des actions visant à développer les CPS.

Ressources mobilisées (internes et externes)

- **Moyens humains :**

Territoire d'intervention :

31 communes de la 3CS visées.

<u>Internes</u> : Référente famille. <u>Externes</u> : partenaire spécialiste des CPS. Partenaires du territoire pour orientation des familles sur les actions. • Moyens financiers : Budget pour faire intervenir les prestataires.	<u>Modalité de la participation des familles</u> : Participation des parents aux actions de développement des compétences psychosociale. Choix du prestataire avec les parents mobilisés sur le projet famille ?
<u>Résultats attendus</u> : • Les parents utilisent leurs compétences psychosociales renforcées, dans leur quotidien de parent. • Les parents sont épanouis dans leur rôle de parents. • Les relations intrafamiliales sont renforcées et apaisées. • Les parents ont les compétences pour s'investir dans des instances en dehors des activités de « consommation » du centre social.	<u>Indicateur d'évaluation</u> : <u>Quantitatifs</u> : - Nombre d'actions mises en place. - Nombre de parents participant. <u>Qualitatif</u> : - Réinvestissement des compétences dans le quotidien familial. - Retours des parents et des partenaires.

Enjeu 3 : Mobilisation des parents sur la parentalité

Support au chemin de changement :

Les parents font confiance aux acteurs du quotidien de leurs enfants et agissent avec eux.

Fiche action n° 26 : Expérimentation d'actions de renforcement du lien entre les parents et les acteurs éducatifs du territoire.

Description de l'action :

Le projet famille du centre social est pensé pour être une passerelle entre les parents et les acteurs éducatifs du territoire.

Les temps d'aller-vers devant les écoles, sont des espaces d'expérimentation pour aller à la rencontre des différentes communautés de parents mais aussi des espaces de veille sociale et des espaces facilitateurs dans le lien entre les parents et les équipes enseignantes, voir autres acteurs.

Le lien partenarial renforcé avec les acteurs du territoire par le centre social permet de créer un terreau favorable à l'expérimentation d'actions passerelles.

Les compétences diversifiées de l'équipe, la connaissance des ressources du territoire et les ressources internes du centre social permettent de pouvoir être source de propositions autour de différentes médiations thématiques pour associer des parents à des projets portés par des acteurs éducatifs (ex : cuisine comme outil de valorisation des savoirs faire des parents en soutien à un projet scolaire, jeu comme support intergénérationnel, jardin, etc.)

Les actions de renforcement peuvent également se traduire par des temps forts au sein des établissements ou autour des dispositifs (ex : Temps d'échanges au sein de l'école à l'entrée maternelle ou 6ème ; forum infos parents en lien avec le collège, etc.). Mais aussi par des expérimentations travaillées avec des partenaires ressources (ex : ATD Quart Monde) pour déconstruire des stéréotypes en lien avec l'école, ou encore des projets partenariaux associant de façon collaborative les acteurs éducatifs et les parents.

Echéances de mise en œuvre :

1) 2022-2023 :

- Aller-vers les partenaires éducatifs du territoire (présentation CS, projet famille et démarche).
- Recensement des besoins, veille sociale et diagnostic permanent.
- Mise en œuvre instance partenariale : renforcement lien, meilleure visibilité du centre social, partage et compréhension des enjeux.
- Déploiement des espaces d'aller-vers en direction des parents, dont des espaces devant les écoles.
- Renforcement des actions sur l'école Jean Moulin (Médiation cuisine, etc.)
- Expérimentation d'actions à visée éducative construite avec les partenaires (1 par an/école partenaires - Hors actions d'aller-vers).

2) 2024 :

Travail avec des partenaires pour proposer des temps communs d'intervention, de sensibilisation, d'information au plus près des parents du territoire. Au moins 2 temps par an.

<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains : <u>Internes</u> : Equipe salariée du centre social, bénévoles et élu.e.s. <u>Externes</u> : Partenaires éducatifs du territoire (écoles, collèges, PRE, etc.), bibliothèques, autres partenaires - Commission Jeunes élargie 3cs (Mutualisation de moyens), parents élus du réseau APE, délégués de parents d'élèves. • Moyens matériels : Camion jaune et petit matériel pédagogique et d'animation. • Moyens financiers : REAAP et appel à projet contrat de ville.	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées. <u>Modalité de la participation des familles</u> - Relais d'information entre pairs. - Participation des parents aux actions de renforcements.
<u>Résultats attendus :</u> • Amélioration de la qualité de la relation entre parents et acteurs éducatifs. • Rapprochement des parents vers les acteurs, dont les écoles / collèges (et vice versa). • Renforcement de l'investissement des parents dans la vie des établissements éducatifs. • Meilleure connaissance du centre social par les acteurs éducatifs et sollicitations pour appui dans la mise en place d'actions partenariales. • Partage et mutualisation de la veille sociale. • Partage et mutualisation des moyens.	<u>Indicateur d'évaluation :</u> <u>Quantitatifs :</u> - Nombre d'actions mises en place. - Nombre de parents participant. <u>Qualitatif :</u> - Retours des parents et des partenaires. - Diversité et qualité des actions déployées. Maillage du territoire. - Effets des actions de renforcement dans le lien entre les parents et les acteurs éducatifs. - Qualité et diversité des actions.

Enjeu 3 : Mobilisation des parents sur la parentalité

Support au chemin de changement :

Les parents font confiance aux acteurs du quotidien de leurs enfants et agissent avec eux.

Fiche action n° 27 : Etude de l'intérêt de la création d'un réseau d'accompagnement à la scolarité sur le territoire.

Description de l'action :

Le CLAS, contrat local d'accompagnement à la scolarité, favorise l'épanouissement des enfants et la réussite dans leur scolarité.

Cet accompagnement peut prendre différentes formes : activités sportives, culturelles, scientifiques, de nature, méthodologie scolaire, découverte de la vie en entreprise pour les plus grands, développement de l'esprit critique, confiance en soi, développement personnel, prévention, citoyenneté, activités avec les parents...

Le CLAS permet au(x) parent(s) : de mieux comprendre le système scolaire, de faciliter le dialogue avec les enseignants, de faciliter le suivi et l'implication dans la scolarité de son enfant.

L'accompagnement à la scolarité renforce et améliore les relations école/famille/enfant. Il contribue à la réussite scolaire des enfants et accompagne les parents dans leur rôle éducatif, en collaboration avec l'établissement scolaire et les autres partenaires du territoire.

Le CLAS permet aux enfants : apprendre à apprendre, d'éveiller leur curiosité, de s'organiser, de devenir plus autonome, apporter un enrichissement éducatif et culturel complémentaire à celui de l'école, pour ceux qui ne peuvent en bénéficier suffisamment dans leur environnement familial et social. (Source : <https://www.caf.fr/>).

Le centre social souhaite proposer aux acteurs éducatifs du territoire de réfléchir ensemble sur l'existant, les besoins et les perspectives de la création d'un réseau d'accompagnement à la scolarité. Le dispositif CLAS est un outil intéressant pour travailler le lien avec les familles et développer des actions de soutien à la parentalité.

Echéances de mise en œuvre :

1) Octobre 2022- septembre 2023 :

- Rencontres avec les acteurs éducatifs dont éducation nationale, explicitation de la démarche d'investigation.
- Recensement de l'existant des dispositifs internes et externes (état des lieux sur les différents établissements, création d'un outil repaire par dispositif).

En parallèle :

- Recherches sur retours d'expériences.
- Création d'un outil de suivi des demandes de parents (pas de communication externe sur le projet).
- Communication en direction des partenaires et évaluation des besoins.
- Recensement d'habitant.e.s sur des actions bénévoles d'aide aux devoirs.
- Création d'un outil de suivi (Identité, souhaits, disponibilités et compétences).

2) Septembre 2023 - juin 2024 :

- Information collective des acteurs éducatifs autour du dispositif CLAS « Acculturation » au dispositif, mise en perspective des complémentarités avec l'existant.

Cette démarche sera proposée de façon collaborative, partenariale et par étapes au regard de la diversité et grandeur du territoire. Un 1^{er} travail pourra se déployer sur le milieu urbain, puis se déployer sur les grands bourgs en milieu rural et sur l'ensemble des écoles du milieu rural. Un travail de recensement de l'existant sera nécessaire et également des forces vives et ressources locales.	- Création d'un groupe de travail sur le projet de mise à l'étude d'un réseau. 3) Janvier- Juin 2024 : - Rencontre du groupe de travail et définition des objectifs du groupe, organisation et calendrier. - Complétude des outils de suivi des demandes de parents (pas de communication externe sur le projet). - Création d'un outil répertoire des habitant.e.s ayant indiqué leur souhait de bénévolat sur l'aide aux devoirs. Vérification des compétences, sécurisation des demandes, entretien du lien. - Présentation de la 1^{ère} phase de diagnostic (existants et besoins) et mise à validation du projet de réseau par les partenaires et les élus. 4) Septembre 2024- Juin 2025 : <u>Selon validation du projet :</u> - Positionnement du centre social sur la coordination du réseau CLAS. - Recherche de financements - dépôt d'un dossier CLAS. - Priorisation des actions, création d'outils cadre (Fiche d'orientation collaborative des élèves), identification des ressources, rencontres des personnes ressources, etc.
<u>Ressources mobilisées (internes et externes)</u> • Moyens humains :	<u>Territoire d'intervention :</u> 31 communes de la 3CS visées.

<i>Internes</i> : 1 référente famille (pour la mise à l'étude). <i>Externes</i> : Partenaires éducatifs, institutionnels et associatifs. • Moyens financiers : Dispositif CLAS, mise à disposition de moyens par les communes.	<u>Modalité de la participation des familles</u> Le projet est une mise à l'étude de l'intérêt de la création d'un réseau d'accompagnement à la scolarité. Ainsi, il n'y aura pas de communication spécifique en direction des familles. Seuls les besoins des parents autour de l'accompagnement à la scolarité et lien avec l'école seront notifiés sur un outil de suivi. Malgré tout, sur les différents espaces d'échanges et de rencontres entre parents, les parents seront encouragés à se soutenir, à partager leurs habilités éducatives en termes de soutien et suivi de la scolarité de leurs enfants.
<u>Résultats attendus :</u> • Etat des lieux de l'existant - Meilleure connaissance des jeux d'acteurs et des fonctionnements autour de l'accompagnement à la scolarité. • Mise en place d'actions d'accompagnement à la scolarité sur le territoire. • Réponse aux besoins des familles. • Implication des parents dans la scolarité de leurs enfants et épanouissement des enfants dans les apprentissages. • Meilleure communication, connaissance entre professionnels, lutte et déconstruction des préjugés.	<u>Indicateur d'évaluation :</u> <u>Quantitatifs :</u> - Nombre d'établissement scolaires rencontrés- Maillage territoire. - Nombre de professionnels présents sur le groupe de travail. - Nombre de demandes de parents en lien avec le soutien à la parentalité. - Nombre de dispositifs existants localement. <u>Qualitatif :</u> - Diversité des professionnels présents sur le groupe de travail et qualité de la participation. - Nombre et qualités des outils de suivi et outils repaires. - Qualité des besoins recensés faisant écho au projet (Parents et professionnels). - Qualité des ressources du territoire souhaitant s'investir dans un réseau.



Annexe 3

LA CHARTE DES CENTRES SOCIAUX



CHARTE FEDERALE

DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DE FRANCE

***Texte adopté par l'Assemblée générale d'Angers
(17-18 juin 2000)***

Sommaire

Préambule

Notre conception du Centre social et socioculturel

Nos valeurs de référence

Nos façons d'agir :

- *l'élaboration de l'action*

- *la conduite de l'action*

Notre engagement fédéral

Nous,
Centres sociaux et socio-culturels de France fédérés,
divers dans nos origines, nos inscriptions territoriales et nos formes institutionnelles nous entendons, dans notre Charte, expliciter le sens que nous donnons à notre action. Nous nous exprimons alors que notre société est traversée par de profondes mutations qui, tout en ouvrant de nouveaux possibles, mettent à mal nombre de structures sociales et désunissent trop d'existences personnelles.

Notre conception du Centre social et socio-culturel

Le Centre social et socio-culturel entend être **un foyer d'initiatives porté par des habitants associés** appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Nos valeurs de référence

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socio-culturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à **trois valeurs fondatrices** : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

la dignité humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels.

L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé.

Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels.

La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire.

L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

la solidarité

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.

La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas les Centres sociaux et socio-culturels de penser que les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres.

Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens...

Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus.

la démocratie

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Les Centres sociaux et socio-culturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité.

Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus.

La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.

Nos façons d'agir

L'action des Centres sociaux et socio-culturels s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le centre social.

L'élaboration de l'action

La vision des Centres sociaux et socio-culturels ne fractionne pas la vie humaine en autant de segments qu'il y a d'administrations ou de prestataires de service : elle identifie ce qui fait la globalité de l'existence individuelle et des situations collectives.

Les Centres sociaux et socio-culturels prennent autant en compte les potentialités que les difficultés. Ils font de l'écoute et de la rencontre des habitants, mais aussi de l'observation et du recueil méthodique de données, les instruments de leurs analyses, contribuant ainsi à l'élaboration de **diagnostics territoriaux concertés**.

Les Centres sociaux et socio-culturels insèrent leur action quotidienne dans un **"projet social" cohérent et pluriannuel**, explicitant objectifs et moyens. Référé aux caractéristiques du territoire, ce projet est élaboré avec les habitants et concerté avec les partenaires des Centres sociaux et socio-culturels.

Avec ce projet, les Centres sociaux et socio-culturels vont au-devant d'individus, de groupes et d'associations, dont la préoccupation ordinaire est de construire leur vie selon leur propre spécificité. Ils accompagnent cette volonté tout en ouvrant à la vie familiale et sociale et à la participation à des initiatives **de développement social local**.

Lorsque ces individus et ces groupes souffrent de dépendance ou d'exclusion, les Centres sociaux et socio-culturels entendent favoriser les conditions pour que ceux-ci puissent agir librement, et discuter les projets qui les concernent **à égalité de droits et de garanties**.

Les Centres sociaux et socio-culturels n'agissent pas seuls. Ils connaissent les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de leur territoire de projet. Ils nouent avec eux les relations nécessaires aux actions à conduire. Ils formalisent, de préférence, ces relations dans **des conventions de partenariat**. Par contre, ils n'entendent pas être instrumentalisés ni devenir de simples prestataires de services ou réduire leur projet social à des délégations de service public.

la conduite de l'action

Dans la conduite de leurs actions, les Centres sociaux et socio-culturels entendent être **participatifs, opérationnels et responsables**.

Participatifs, les Centres sociaux et socio-culturels le sont dans leur constitution même et dans leur fonctionnement en associant, dans l'action et dans les instances consultatives et délibératives, des habitants auteurs et acteurs du "projet social", des administrateurs bénévoles et des salariés qualifiés acquis au projet.

Participatifs, ils le sont lorsque, délibérément, ils inscrivent l'engagement actif d'habitants et de bénévoles dans une logique d'éducation populaire en favorisant leur formation.

Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils prennent publiquement la parole pour avertir et faire des propositions ou pour dénoncer l'inacceptable.

Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils coopèrent avec des acteurs publics, afin de produire avec eux des "biens publics", tels que, par exemple, la qualité des espaces collectifs ou l'esprit civique.

Opérationnels, les Centres sociaux et socio-culturels le sont par leur capacité à conduire avec professionnalisme une pluralité d'actions coordonnées, ponctuelles ou durables, individuelles ou collectives, dans la proximité ou pour l'ensemble d'un territoire.

Responsables, les Centres sociaux et socio-culturels le sont **lorsqu'ils s'activent à rassembler les moyens de leur "projet social"** tels que le concours actif de bénévoles compétents, le recrutement de salariés qualifiés, la transformation d'emplois précaires en emplois permanents, la disposition de locaux adaptés, l'obtention de financements pérennes.

Responsables, ils le sont aussi lorsqu'ils font connaître aux habitants et à leurs partenaires leur programme d'action, lorsqu'ils gèrent avec rigueur l'argent public qui leur est attribué, lorsqu'ils se soucient de soumettre leurs actions et leur gestion à l'évaluation interne et externe.

Notre engagement fédéral

Notre Charte est l'expression de Centres sociaux et socio-culturels qui ont fait de leur **adhésion volontaire** à la Fédération des Centres sociaux et socio-culturels de France un acte politique et stratégique.

un acte politique

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels se créent un espace d'élaboration partagée du "projet centre social et socio-culturel".

Ils acquièrent collectivement une **capacité politique** à dire publiquement leurs finalités, leurs modes d'action et à prendre part au débat public.

Ils se dotent démocratiquement d'instances garantes de leur volonté commune.

Ils se donnent les moyens, y compris financiers, de préserver leur indépendance fédérale.

Ils nouent des liens à l'échelle européenne et internationale de façon à faire progresser leurs valeurs et leurs formes de pratique.

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels font valoir, plus haut et plus fort, le sens et l'efficacité de leur propre action au bénéfice d'**une société plus solidaire**.

Une charte ne se justifie que si elle conduit aux actes, à l'action...

Il va de soi que ces affirmations de principe ne sont des engagements vivants et concrets que dans la mesure où elles s'expriment en actes et selon des modalités de mise en œuvre précises, qui font l'objet de textes du fédéralisme (textes statutaires, pactes et protocoles, modes de reconnaissance, méthodes de travail...).

C'est pourquoi, elle implique de la part de tous ceux qui s'y réfèrent et des instances fédérales en particulier, qu'ils l'accompagnent d'un Programme d'actions concertées pluriannuel (4 ou 5 ans).

Élaboré sous la responsabilité du Conseil d'administration de la FCSF, débattu dans le réseau préalablement à sa présentation en assemblée générale, ce programme sera articulé autour d'axes et d'objectifs précis permettant une évaluation qui servira de base à la préparation du programme suivant. C'est le programme pluriannuel qui constituera le rapport d'orientation de la FCSF. Il devra s'appuyer sur une démarche prospective car il constituera l'élément central de la politique de développement du réseau en termes d'extension et de qualité.